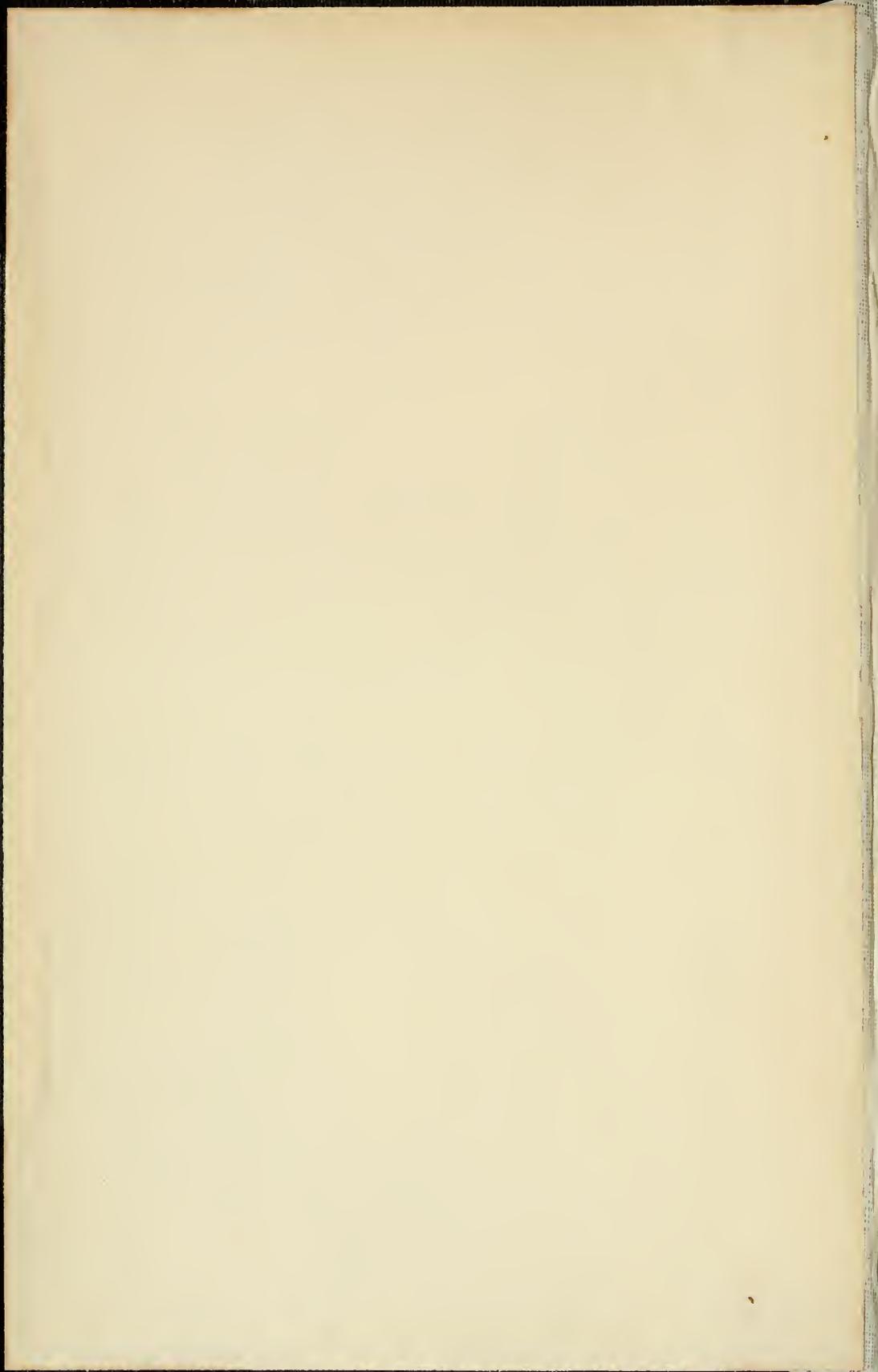


UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY



REVUE
HISTORIQUE

REVUE
HISTORIQUE

FONDÉE EN 1876 PAR GABRIEL MONOD

DIRECTEURS :

CHARLES BÉMONT ET CHRISTIAN PFISTER.

Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia.

CICÉRON, *de Orat.*, II, 15.

TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE.

TOME CENT-DIX-SEPTIÈME

Septembre-Décembre 1914.

PARIS

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1914

140707 -
20/11/16



D
,
R 6
t. 117

A NOS LECTEURS

L'Appel des Allemands aux nations civilisées.

Nos lecteurs excuseront le retard de la *Revue historique* et la dimension réduite de la présente livraison. Notre imprimeur et la plupart de ses ouvriers ayant été appelés sous les drapeaux, le travail a d'abord été complètement interrompu; il reprend lentement et, sans doute, tant que durera la guerre, nous ne pourrons remplir qu'en partie nos engagements envers nos abonnés et nos lecteurs. Ils voudront bien prendre patience et nous faire crédit.

Nous n'en dirions pas davantage et, fidèles à l'esprit d'impartialité qui n'a jamais cessé d'animer la Direction de la *Revue historique*, nous voudrions éviter de nous engager dans des polémiques de presse sur les origines de la guerre et sur la manière dont elle nous est faite, s'il n'était nécessaire de répondre à l'extraordinaire Appel des Allemands aux nations civilisées. Dans ce manifeste, on ne craint pas de nier¹ que l'Allemagne ait « provoqué » la guerre; qu'elle ait « violé criminellement la neutralité de la Belgique »; que les troupes allemandes « aient porté atteinte à la vie ou aux biens d'un seul citoyen belge sans y avoir été forcées par la dure nécessité d'une défense légitime »; qu'elles aient « brutalement détruit Louvain »; qu'elles « fassent la guerre au mépris du droit des gens ». On laisse entendre que les déclarations faites par les ambassadeurs et les ministres de la Triple-

1. Nous empruntons nos citations à la traduction française du document original qui a paru dans le journal *le Temps* à la date du 13 octobre 1914. Les noms des quatre-vingt-treize ont été donnés dans le numéro du 16 octobre.

Entente depuis le 27 juillet jusqu'au 4 août sont mensongères; que l'enquête ordonnée par le gouvernement belge sur les atrocités commises par les envahisseurs est un « faux témoignage », et l'on traite d' « hypocrites » ceux qui ont pris les armes pour la défense du droit des gens et pour le respect de la foi jurée. Cet Appel est signé par quatre-vingt-treize littérateurs, savants, artistes, professeurs, la plupart renommés, quelques-uns même illustres.

C'est avec une douloureuse surprise que nous avons trouvé les noms de MM. Deissmann, Albert Ehrhard, G.-A. von Harnack, Aloïs Knœpfler parmi les théologiens; K. Vollmøller, U. von Wilamowitz-Møellendorf parmi les philologues; Lujò Brentano, W. Sombart, G. von Schmoller parmi les économistes; Paul Laband parmi les juristes; enfin H. Finke, K. Lamprecht, Max. Lenz, Ed. Meyer, M. Spahn parmi les historiens. Tous sont des érudits de profession, rompus à la critique des textes; par leur méthode rigoureuse, ils ont renouvelé des parties importantes de l'histoire ancienne, médiévale et moderne. Placés en face d'un très grave problème d'histoire contemporaine, ils ont oublié tout à coup, et comme s'ils obéissaient à une consigne, les principes mêmes de leur enseignement et de leurs livres. Ils semblent n'avoir admis dans leurs dossiers que des documents allemands; ils ignorent ou disqualifient sans cause les dépositions de leurs adversaires et, après un examen incomplet, superficiel et partial, ils proclament solennellement ce qu'ils disent être la vérité et qui n'en est que le travestissement. Tous les textes connus jusqu'ici, qu'ils viennent d'Angleterre, de Russie, de Belgique ou de France, ou qu'ils émanent des représentants officiels du gouvernement impérial lui-même, tous, du moins ceux dont l'authenticité ne saurait être mise en doute, ne concordent-ils pas en effet pour prouver que c'est l'Allemagne qui, pour appuyer la politique autrichienne en Orient, a déclaré la guerre à la Russie et à la France; que la Belgique, envahie dès le début des hostilités contre tout droit, ainsi que

l'a déclaré le chancelier de l'Empire en plein Reichstag, a demandé l'appui de l'Angleterre et de la France, garantes de sa neutralité, contre l'Allemagne qui la violait en forgeant de misérables prétextes; que c'est alors enfin et seulement alors que l'Angleterre a pris la résolution de joindre toutes ses forces à celles de la France et de la Russie pour défendre un petit pays neutre contre l'injuste et brutale agression d'un grand empire? La guerre n'a pas été imposée à l'Allemagne par la jalousie de ses voisins, comme on le répète à satiété de l'autre côté du Rhin; elle a été voulue par l'Allemagne, préparée par elle avec une persévérance et une absence de scrupules vraiment stupéfiantes, déclarée par elle à son heure; c'est elle qui lui a imprimé ce caractère de férocité qui étonne ses amis et excite l'indignation du monde entier.

Ceux qui ont assisté aux événements de ce qu'on appelait hier encore l'Année terrible (comment qualifierait-on celle-ci?) ou qui ont pu s'en faire une idée exacte d'après les livres ont gardé le souvenir ou se sont formé l'image d'une guerre menée par l'Allemagne avec une rigueur scientifique, une dureté inflexible, mais néanmoins avec ce reste d'humanité qu'on devait attendre d'un peuple cultivé, qui s'attribuait le mérite d'une moralité supérieure à celle de tous les autres. Les actes de violence qu'on lui a justement reprochés pouvaient passer pour être les conséquences fatales de l'état de guerre; toute armée a ses pillards et ses bandits. Les instincts les plus sauvages ont été contenus alors par une discipline qui épargnait d'ordinaire les innocents. Aujourd'hui, ce sont les chefs eux-mêmes qui commandent et qui dirigent les innombrables attentats contre la vie et les biens des populations désarmées. En 1870, les Allemands, après avoir détruit la bibliothèque de Strasbourg et brûlé la cathédrale, ont pu prétendre que les obus sont aveugles et qu'ils tombent où ils peuvent¹, tout comme il y a quelques semaines ils ont

1. Voir la *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1871, p. 151 et 235.

essayé de s'abriter derrière des raisons militaires pour expliquer le bombardement de la cathédrale de Reims ; mais à Louvain, ils étaient maîtres de la place, et c'est en vertu d'ordres précis qu'ils ont détruit méthodiquement la bibliothèque, la cathédrale et les plus riches parties de la ville. Un aviateur allemand est venu tranquillement voler au-dessus de Paris et lancer sur Notre-Dame une bombe incendiaire. Et qu'a-t-on fait de Termonde, d'Arras, de Lille, d'Ypres, de tant de villes ouvertes, de tant de villages, détruits sans motifs et sans excuse ? Ces crimes contre la civilisation n'ont pas ému les quatre-vingt-treize. « Si dans cette guerre terrible », déclarent-ils, « des œuvres d'art ont été détruites ou l'étaient un jour, voilà ce que tout Allemand déplorera certainement, mais nous refusons énergiquement d'acheter la conservation d'une œuvre d'art au prix d'une défaite de nos armes. » En quoi l'incendie de Louvain et de Reims pouvait-il empêcher la défaite d'une armée allemande et faut-il que la voix de l'humaine pitié soit étouffée dès que le canon tonne ?

Quel changement s'est donc opéré dans la mentalité du peuple allemand ? Ses sentiments d'honneur et de vertu n'ont-ils pas été corrompus par l'excès de ce « militarisme » que glorifie l'Appel aux nations civilisées, et sans lequel, paraît-il, « la civilisation allemande serait anéantie depuis longtemps » ? Question redoutable, à laquelle il faudra bien que les Allemands répondent autrement que par des dénégations sans preuve ou par des affirmations mensongères. Car un jour viendra où ils devront faire leur examen de conscience et se demander s'ils ne sont pas les premières victimes de ce militarisme avide de domination, de rapine et de sang, s'ils sont demeurés, ainsi qu'ils le prétendent, « un peuple auquel l'héritage d'un Goëthe, d'un Beethoven et d'un Kant est aussi sacré que son sol et son foyer ».

Ch. BÉMONT. Chr. PFISTER.

LES
ARTISANS ET LEUR VIE EN GRÈCE
DES
TEMPS HOMÉRIQUES A L'ÉPOQUE CLASSIQUE

LE SIÈCLE D'HÉSIODE.

Ἡμῶν φύεται ἕκαστος οὐ πᾶν ὅμοιος
ἐκάστω, ἀλλὰ διαφέρων τὴν φύσιν, ἄλλος
ἐν ἄλλου ἔργου πράξιν.

(Platon, *Rép.*, II, p. 370 a).

Un des problèmes les plus ardu, mais un des plus importants à résoudre, que soulève l'histoire de la civilisation grecque est celui qui concerne l'institution et le développement de la division du travail social, en particulier du travail industriel. En effet, la division du travail n'est pas seulement un fait intéressant en tant que facteur du progrès économique : il est bien évident, — et c'est un principe déjà posé par Platon et par Xénophon¹, — que la spécialisation des ouvriers est le seul moyen d'obtenir à plus bas prix des produits de meilleure qualité ; mais le désir d'arriver à ce résultat ne saurait être considéré comme le point de départ de la spécialisation ; une telle théorie donnerait trop de prise à l'objection où se heurte n'importe quel essai d'explication finaliste, en supposant à priori une netteté de conception que l'expérience seule peut donner ; si le progrès de la civilisation

1. « Les produits se font mieux et plus facilement quand chacun fait... la besogne la plus conforme à ses aptitudes, sans se préoccuper du reste. » (*Rép.*, II, p. 370 c.) Cf. encore *Euthydème*, p. 279 et suiv., etc. — Des idées analogues sont exprimées dans la *Cyropédie*, VIII, 2, 5-6, et 5, 1-6 : « Il est impossible, dit notamment Xénophon, qu'un homme qui exerce à la fois plusieurs métiers les fasse tous bien... Un homme dont le travail se borne à un ouvrage restreint doit nécessairement y exceller. »

est une conséquence nécessaire de la division du travail, il n'a pu, — du moins à l'origine, — en constituer la fin¹. C'est ailleurs que dans un idéal à réaliser qu'il faut chercher la condition nécessaire à la production de ce phénomène social : on ne peut la trouver que dans un commencement d'organisation de la société². En effet, — pour négliger le côté théorique de la question³, — il est clair qu'un travailleur ne peut se spécialiser qu'en raison de la certitude où il est de pouvoir compter sur la collaboration d'autres travailleurs : on n'imagine pas un forgeron fabriquant des socs sans s'être assuré qu'un autre ouvrier construit en même temps des corps de charrues en nombre égal, ni même confectionnant un objet quelconque sans être certain qu'il pourra l'échanger contre d'autres produits, indispensables à son existence. Les divers métiers ne peuvent donc se constituer que par une sorte d'entente au moins implicite entre les travailleurs ; et la spécialisation, qui force chacun à ne produire lui-même qu'une infime partie de ce qui lui est nécessaire, ne peut s'établir au sein d'une collectivité que dans la mesure où des relations constantes existaient déjà entre les individus qui la composent. Si la division du travail est la cause d'un progrès économique, elle est elle-même le résultat d'un progrès social. Par conséquent, il n'est pas de méthode plus sûre, pour calculer la puissance du lien social dans un milieu quelconque, que de déterminer le degré qu'il a pu atteindre dans la spécialisation progressive des travailleurs et dans l'organisation du travail. Si l'on veut suivre pas à pas l'évolution de la société grecque, il est donc indispensable d'étudier, siècle par siècle, la constitution des divers métiers et la situation de ceux qui les exerçaient. Or, en ce qui concerne les temps antérieurs à l'époque classique, l'histoire s'est à peu près bornée, jusqu'à présent, à constater les effets de cette évolution à de longs intervalles, sans chercher à en déterminer avec précision les phases successives⁴ : il est admis,

1. Suivant M. Durkheim (*De la division du travail social*, I, II, ch. II, § 4), « le besoin de produits plus abondants et de meilleure qualité est un résultat de la cause qui nécessite la spécialisation, non la cause de cette dernière. » Cf. encore ch. V, § 2.

2. « La division du travail ne se produit qu'au sein de sociétés constituées. » (Durkheim, *loc. cit.*)

3. M. Durkheim (*loc. cit.*) trouve la cause première de la division du travail dans l'accroissement de la densité et du volume des sociétés.

4. Cf., par exemple, P. Guiraud, *la Main-d'œuvre industrielle dans l'ancienne Grèce* (Université de Paris, *Bibl. de la Faculté des lettres*, t. XII,

— et d'ailleurs facile à vérifier par de nombreux exemples, — qu'à l'âge homérique se trahit encore l'influence d'un état patriarcal inorganique, tandis qu'au v^e siècle le régime de la cité est définitivement constitué et l'on y voit fonctionner normalement tous les rouages d'une société organisée; mais par quelles étapes était passé le monde grec pour subir dans un temps relativement court une modification aussi profonde? Telle est la question qui reste à élucider, dans la mesure où le permet la rareté des documents précis relatifs à l'histoire des VIII^e, VII^e et VI^e siècles¹.

Pour continuer l'œuvre des historiens qui ont déjà entrepris cette étude sociale en ce qui concerne les temps homériques², c'est avec l'époque d'Hésiode qu'il convient, en premier lieu, de les comparer. Si aucune distinction notable ne pouvait s'établir entre le milieu où Homère place l'action de ses épopées et celui que décrivent les *Travaux et les Jours*, l'analyse de ce poème permettrait du moins de préciser certains points que l'*Illiade* et l'*Odyssée* n'éclaircissaient pas suffisamment; et si, — ce que l'examen des idées d'Hésiode rend à priori plus probable³, — la différence est sensible entre la vie tant matérielle que morale des deux époques, nous pourrions au moins entrevoir, par l'étude des progrès économiques, le progrès social qui les a rendus possibles.

Paris, 1900), p. 51 : « Ulysse se vantait jadis d'avoir fabriqué son lit nuptial; s'il eût été contemporain de Périclès, il serait allé tout bonnement l'acheter chez un marchand de meubles. Homère nous représente un fils de Priam occupé à faire son char de guerre avec le bois qu'il a coupé dans la forêt; ultérieurement, c'eût été là de sa part une excentricité... » La vivacité de ces antithèses et d'autres analogues montre bien la profonde divergence entre ces deux états, mais le problème est moins résolu que posé. Guiraud avoue d'ailleurs (p. 64) qu'il est, selon lui, « impossible de suivre cette évolution à travers les âges ».

1. Guiraud touche bien à cette question dans son chapitre sur l'*Évolution de l'industrie en Grèce*; mais il s'attache plutôt (p. 24-32) à montrer l'essor économique de la Grèce et la diffusion des produits de son industrie qu'à déterminer les conditions de leur élaboration. Ses *Études économiques sur l'antiquité* (2^e éd., Paris, 1905) n'apportent aucun élément nouveau à la solution de cette question particulière. Quant au livre de Francotte sur l'*Industrie dans la Grèce ancienne* (Bruxelles, 1900-1901), bien qu'il fasse une large part à l'étude de l'industrie au point de vue social, il ne touche qu'en passant (cf. surtout t. I, p. 24-38) au problème spécial qui nous occupe.

2. Citons en première ligne Riedenaer, *Handwerk und Handwerker in den homerischen Zeiten* (1873); Guiraud, *la Main-d'œuvre...*, ch. I-11; *Études économiques...*, p. 27 et suiv.

3. Voir ma thèse sur *Hésiode et son poème moral*, p. 86 et suiv.

I.

Les artisans à l'époque homérique.

Le régime patriarcal constitue déjà une première tentative de groupement humain ; mais le principe essentiel sur lequel il est fondé, celui de l'autonomie familiale, ne favorise guère la division du travail ; car s'il n'est pas logiquement incompatible avec la spécialisation, il ne saurait, en tout cas, comporter l'existence de professionnels travaillant pour le public. Or, la société homérique n'est pas encore bien dégagée de cet état de choses primitif : on y voit souvent les membres d'un même « clan » habiter tous sous le même toit et chacun d'eux se livrer successivement à toutes sortes de travaux¹. En matière agricole, par exemple, non seulement les plus hauts personnages mettent volontiers la main à l'ouvrage² ; mais même les ouvriers embauchés à cet effet ne sont pas des spécialistes : on charge le premier venu non seulement de garder un troupeau ou de balayer une étable³, ce dont n'importe qui est capable, mais de faire une haie, de soigner des arbres ou un jardin, de construire une fontaine⁴ ; et cela sans s'informer de ses aptitudes particulières⁵.

Dans les maisons, tous les travaux domestiques sont faits par les femmes, et chacune d'elles, pour être une épouse ou une servante accomplie, doit être également capable non seulement de

1. Sur l'organisation primitive du γένος en Grèce, voir P. Guiraud, *la Propriété foncière en Grèce jusqu'à l'époque romaine* (Paris, 1893), ch. I-II, IV, VII, et G. Glotz, *la Solidarité de la famille dans le droit criminel en Grèce* (Paris, 1904), ch. 1.

2. Par exemple Laerte cultivant son verger (*Odyssee*, XV, v. 139 et suiv.; XXIV, v. 226 et suiv.) ou Lycaon, fils de Priam, travaillant à la construction de son char (*Iliade*, XXI, v. 36 et suiv.). Quand Ulysse provoque Eurymaque (*Od.*, XVIII, v. 366 et suiv.), il se vante de savoir faucher et labourer mieux que lui. Le roi préside lui-même aux moissons (*Il.*, XVIII, v. 550-560) ; son premier soin, en revenant de voyage, est de visiter ses bergeries (*Od.*, XV, v. 503 et suiv. ; — *Boucl. Hér.*, v. 39) ; enfin ce sont parfois ses propres enfants qui gardent ses troupeaux (*Il.*, XV, v. 547 et suiv. ; — *Od.*, XXII, v. 222-223).

3. Tels sont les travaux que proposent à Ulysse Eumée (*Od.*, XVII, v. 187) et Mélanthios (*Ibid.*, v. 223 et suiv.).

4. Cf. *Od.*, XVIII, v. 359 ; — *Il.*, XXI, v. 257 et suiv., 347.

5. Si les Cyclopes, ces fermiers modèles, ne « savent ni semer ni labourer » (*Od.*, IX, v. 108), il faut se garder de voir dans ce fait l'indice d'une spécialisation ; c'est au contraire leur barbarie que le poète veut faire ressortir en citant ce trait de mœurs : ce ne sont pas des ἄνδρες ἀλφῆσται.

bien tenir le ménage et de faire la cuisine¹, mais de tisser, de coudre, de laver le linge², à l'occasion même de moudre le grain³ ou de soigner les chevaux⁴ : Hélène, Andromaque, Arété, Nausicaa, Circé président chez elles à toutes ces tâches et n'y sont pas les moins habiles. Les hommes non plus ne restent pas étrangers à la tenue de la maison et à la confection des vêtements⁵. Sans doute quelques captives, originaires de pays orientaux où l'art et l'industrie sont plus avancés que dans le monde grec, se font remarquer par quelque talent spécial⁶; mais, outre que ces ouvrières devaient être renommées en raison même de leur rareté, leur présence accidentelle dans les gynécées ne pouvait avoir une action sensible sur l'état général de l'industrie et de la civilisation nationales⁷.

Mais c'est surtout dans la construction des objets mobiliers que nous frappe la facilité avec laquelle on se passait du concours des spécialistes : non seulement dans l'île de Calypso, dont il est le seul habitant mâle, Ulysse n'éprouve aucun embarras à construire de toutes pièces un radeau relativement perfectionné, c'est-à-dire à se faire successivement bûcheron, menuisier et voilier⁸; mais, même lorsqu'il n'est pas pressé par une nécessité de ce genre, qu'il est dans son pays, où il exerce l'autorité royale et où il lui serait aisé de trouver des collaborateurs, c'est de ses propres mains qu'il fabrique son lit nuptial et bâtit

1. Cf. *Il.*, XXIV, v. 613; XVIII, v. 560, etc.

2. Des allusions continuelles à ces travaux sont faites dans l'*Iliade* (VI, v. 289, 324, 456, 490; XXII, v. 440; XXIII, v. 263, 760, etc.) et dans l'*Odyssee* (II, v. 93 et suiv.; IV, v. 121-136; VI, v. 26 et suiv., 305 et suiv.; X, v. 222, etc.).

3. C'est ce que les servantes d'Ulysse font pour les prétendants (*Od.*, XX, v. 105 et suiv.).

4. C'est ainsi qu'Andromaque prend soin des chevaux d'Hector (*Il.*, VIII, v. 186 et suiv.).

5. Cf. *Od.*, XV, v. 319 et suiv. (Ulysse s'occupe du ménage d'Eumée); XIV, v. 23 (Ulysse trouve Eumée en train de se fabriquer des sandales), etc.

6. Notamment les Cariennes, les Lydiennes, les Sidoniennes (*Il.*, IV, v. 141 et suiv.; VI, v. 289 et suiv.; — *Od.*, XV, v. 417 et suiv., etc.); cf. *infra*.

7. Les *artistes* ne sont pas non plus des spécialistes : les héros qui veulent consacrer une statue à une divinité la taillent eux-mêmes; d'où l'emploi exclusif du bois, plus facile à travailler que la pierre, le métal ou l'ivoire (Plutarque, *Mor.*, p. 762-763). Selon la tradition, le plus ancien sculpteur professionnel aurait été Dédale, l'auteur des premiers perfectionnements techniques accomplis par la statuaire (notamment l'idée d'écartier les bras et les jambes); cf. Diodore, IV, 76.

8. *Od.*, V, v. 245-261.

la chambre qui doit contenir ce meuble précieux : il construit les murs, le toit, les portes, rabote et aligne le bois du lit, y tend des sangles de cuir, l'orne d'incrustations d'or, d'argent et d'ivoire, en un mot s'acquitte à lui seul de la besogne d'un maçon, d'un charpentier, d'un menuisier, d'un bourellier et d'un orfèvre, le tout avec une égale compétence¹. Dans l'*Iliade* aussi, l'on voit tantôt les soldats d'Achille tantôt tous les habitants de Troie s'improviser bûcherons, maçons et charpentiers². Les marins même ne sont pas des professionnels : quand Télémaque songe à quitter Ithaque ou qu'Alcinoos veut y renvoyer Ulysse, c'est au concours de volontaires « choisis parmi tout le peuple » qu'ils font appel³; leurs matelots sont des gens du commun, qui se seraient embauchés aussi bien pour n'importe quelle autre tâche⁴. Tous ces ouvriers sont des « maîtres Jacques », comme Automédon, le serviteur d'Achille, qui non seulement cumule les fonctions de cocher et de cuisinier, mais remplit encore le rôle de messenger, de palefrenier, d'écuyer tranchant et de valet de chambre⁵. Pas plus dans les besognes domestiques que dans le travail industriel n'apparaît le moindre souci d'organisation⁶.

Cependant, au sein même de cette société inorganique, commence à se manifester une tendance à répartir les fonctions selon les aptitudes individuelles. Il existe déjà, dans un certain nombre de métiers, des artisans professionnels, qui travaillent pour le public, des « démiurges »⁷. Cet état de choses devait être le terme d'une assez longue évolution : à la complète auto-

1. *Od.*, XXIII, v. 189-201.

2. *Il.*, XXIII, v. 114 et suiv. (érection du bûcher de Patrocle); XXIV, v. 448 et suiv., 791 et suiv. (construction de celui d'Hector). — Sur l'emploi du mot ὑλοτόμος (XXIII, v. 114, 123), cf. *infra*.

3. *Od.*, III, v. 363 et suiv.; IV, v. 778 et suiv.; VIII, v. 35 et suiv.

4. Les marins de l'*Odyssée* sont des *thètes* (voir plus loin), comme ceux de l'époque classique (cf. Thucydide, VI, 43). Les mêmes hommes sont d'ailleurs à la fois soldats et matelots, aussi bien à l'âge homérique que pendant la guerre du Péloponèse (cf. Thucydide, I, 10, 4; VI, 91, 4).

5. Voir *Il.*, IX, v. 209; XVI, v. 145 et suiv., 472; XVII, v. 429; XIX, v. 392; XXIII, v. 563 et suiv.; XXIV, v. 474, 574, 625. Sa situation sociale est d'ailleurs différente de celle des matelots, puisqu'il est attaché au service d'Achille et probablement son esclave. Sur les *χήρυκες* homériques bons à tout faire, voir encore Athénée, X, p. 425 d, et XIV, p. 660 cd.

6. Autre exemple : Myrtilos est à la fois le charron (ἀρματοπηγός) et le cocher (ἡνίοχος) d'Oenomaos (cf. Phérécide, fr. 93 Müller).

7. Le mot δημιούργος, inconnu à l'*Iliade*, se trouve deux fois dans l'*Odyssée* (XVII, v. 383, et XIX, v. 135).

nomie familiale avait logiquement succédé un nouveau régime, où chaque « clan » empruntait à d'autres, par voie d'échanges, les produits qui lui manquaient ; cet usage s'était étendu, puisque les poèmes homériques parlent assez fréquemment d'*étrangers* avec qui les Grecs trafiquaient ou qu'ils faisaient venir chez eux pour exercer des industries plus avancées dans leur pays¹. L'habitude naissait alors tout naturellement de s'adresser, pour chaque objet, au peuple, au groupement ou à l'homme le plus habile à le fabriquer ; de sorte qu'un commencement de spécialisation pouvait s'ébaucher même avant l'institution des démiurges. Toutefois, un artisan de métier ne peut être supérieur en toute matière à un « amateur » comme Ulysse ; or, c'est cette supériorité seule qui peut lui attirer la clientèle des particuliers ; il n'a donc des chances de succès que dans le domaine où il aura acquis une compétence spéciale ; si bien que l'existence d'ouvriers professionnels, résultat d'une première et rudimentaire tendance à la division du travail, favorisait à son tour l'extension de cette spécialisation. Il était naturel qu'elle commençât par les professions qui exigeaient un outillage perfectionné, une manipulation délicate ou des connaissances trop compliquées pour la majorité des intelligences. Dans une courte énumération des principales sortes de démiurges, l'*Odyssée* cite les devins, les médecins, les chanteurs et les menuisiers (τέκτονες), auxquels un autre passage ajoute les hérauts². Mais il ne faut pas conclure de ce texte que les ouvriers manuels étaient parmi eux en petite minorité ; car les deux poèmes en donnent d'autres exemples, en assez grand nombre. Le terme de τέκτων, — pour examiner d'abord ceux que nomme le passage en question, — désigne tous les gens qui travaillent le bois et qui constituent pour nous plusieurs corps de métiers parfaitement distincts : les τέκτονες homériques sont soit des maçons³, soit des construc-

1. L'*Iliade* cite les teinturiers de Carie et de Lydie (IV, v. 141 et suiv.), les brodeuses de Sidon (VI, v. 289 et suiv.), les armuriers de Chypre (XI, v. 19 et suiv.). C'est par un corroyeur béotien qu'Ajax fait recouvrir son bouclier (II, VII, v. 220 et suiv. ; — Pline, *H. N.*, VII, 57, 5) ; suivant Strabon (XIII, 4, 6), il s'agirait même d'un Lydien établi en Béotie. L'*Odyssée* (XVII, v. 382, 386) fait également allusion à ces ouvriers qu'on « appelle d'ailleurs ».

2. XVII, v. 383 et suiv. ; XIX, v. 135.

3. *Il.*, VI, v. 315 ; XXIII, v. 712 et suiv. ; *Od.*, XVII, v. 340 ; XXI, v. 43 et suiv.

teurs de navires¹, soit des charpentiers², parfois encore des bûcherons³, des menuisiers d'art⁴, des charrons⁵ ou des fabricants d'arcs⁶. Rien ne fait supposer d'ailleurs qu'ils se soient spécialisés chacun dans une seule de ces branches⁷. Il en est de même pour les métallurgistes : le terme de *χαλκεύς* désigne ordinairement, dans l'*Iliade*, un armurier⁸; mais l'*Odyssée* fait aussi des *χαλκῆες* soit des forgerons, soit des orfèvres⁹. Leur patron, Héphestos, s'occupe à la fois de chaudronnerie et de bijouterie¹⁰; nous le voyons fabriquer tour à tour une cuirasse, un bouclier, des armes offensives, des trépieds, des meubles en métal¹¹, parfois même des chambres et des portiques¹². La difficulté de travailler le métal exige un homme expérimenté; mais toutes les industries où s'emploie cette matière sont également de sa compétence¹³.

Il est naturel que, dans l'*Iliade* surtout, ces deux classes d'artisans soient le plus fréquemment nommées : l'armurier est le principal fournisseur des héros belliqueux; quant au bûcheron, sa besogne est, dans les récits de combats, une source inépuisable de comparaisons. Mais la société homérique connaît encore d'autres métiers manuels, entre autres ceux de corroyeur¹⁴

1. *Il.*, III, v. 61 et suiv.; XIII, v. 390; XIV, v. 410 et suiv., etc.

2. *Od.*, VIII, v. 493; IX, v. 384 et suiv.

3. *Il.*, XVI, v. 483, etc.

4. *Od.*, XIX, v. 55 et suiv.

5. *Hymne à Aphrodite*, v. 12. Dans l'*Iliade* (IV, v. 485 et suiv.), le charron est qualifié d'*ἀρματοπηγῶς ἀνὴρ*; mais cette *épilhète* peut bien s'appliquer à un *τέκτων* (cf. p. 12, n. 6).

6. *Il.*, IV, v. 110. Il s'agit d'ailleurs d'un arc en corne, non en bois.

7. Cf. Guiraud, *la Main-d'œuvre...*, p. 19-20.

8. IV, v. 187 et 216; XII, v. 285; XV, v. 309; XXIII, v. 743, etc.

9. IX, v. 391 et suiv., etc.; III, v. 432 (le même personnage est appelé *χρυσό-χόος*, v. 425), etc.

10. *Od.*, VIII, v. 172 et suiv.; — *Il.*, IV, v. 615 et suiv.; VI, v. 232 et suiv.; VII, v. 91 et suiv.; XVIII, v. 400 et suiv.

11. *Il.*, II, v. 101; VIII, 195; XVIII, v. 373 et suiv., 478 et suiv., 609 et suiv.; XIV, v. 293 et suiv.

12. *Il.*, XIV, v. 106; XX, v. 12.

13. Selon Hellanicos (fr. 112 et 113 Müller), la fabrication des armes aurait été inventée à Lemnos, et les armuriers lemniens auraient été les premiers *démourges* grecs. La tradition populaire attribuait la même invention aux Dactyles de l'Ida (cf. Strabon, X, 3, 22, etc.).

14. *Il.*, VII, v. 220 et suiv. (Tychios d'Hylé en Béotie, qui avait garni de cuir le bouclier d'Ajax); XVII, v. 389 et suiv.; — *Od.*, VIII, v. 373 (Polybos, fabri-

et de potier¹, sans compter diverses professions libérales, que nous avons vues classées par l'*Odyssée* parmi les fonctions des démiurges². Les exemples en sont assez fréquents pour que nous puissions conclure de là que l'artisanat³ est déjà entré dans les mœurs comme une institution normale, quoique les démiurges n'exercent encore qu'un petit nombre de métiers, — à l'intérieur desquels ne se manifeste aucune division⁴, — et que les limites soient mal déterminées entre le travail professionnel et celui que chacun fait chez soi⁵.

cant de ballons pour les enfants d'Alcinoos). Ils sont qualifiés de σκυτοτόμοι, terme qui, à l'âge classique, désignera surtout les cordonniers (cf. Blümner, *Terminologie der Gewerbe und Künste bei Griechen und Römern*, t. I, p. 254 et suiv.).

1. *Il.*, XVIII, v. 599-601 (les évolutions d'un chœur de danse sont comparées à la rotation d'une « roue de potier »). Cette industrie était une des plus avancées à cette époque (cf. Blümner, *Die griechischen Privatallertümer*, p. 408).

2. Voici les principaux exemples qu'en citent l'*Iliade* et l'*Odyssée* : médecins, *Il.*, IV, v. 190; XI, v. 514 et suiv., 833 et suiv.; XIII, v. 223; — devins, *Il.*, I, v. 65 et suiv.; VI, v. 76; XVI, v. 234 et suiv.; XXIV, v. 221, etc.; *Od.*, I, v. 415 et suiv.; X, v. 492; XI, *passim*; XV, v. 225 et suiv.; XX, v. 350 et suiv., etc.; — sacrificateurs, *Il.*, I, v. 11 et suiv.; V, v. 10, etc.; — chantres et musiciens, *Od.*, I, v. 153 et suiv., 325-352; III, v. 267; IV, v. 17; VIII, v. 43 et suiv., 479 et suiv.; XVII, v. 518 et suiv.; XXII, v. 347 et suiv.; — hérauts, *Il.*, IV, v. 679 et suiv., etc., etc.; *Od.*, II, v. 6, 38, etc. Dans quelques cas, par exemple quand le poète parle d'un plongeur (*Il.*, XVI, v. 750), d'un pilote (XXIII, v. 316), d'un cocher (*ibid.*, v. 318) ou d'un athlète (*Od.*, VIII, v. 164), il est assez difficile de dire s'il s'agit de l'exercice d'une profession régulière ou d'une occupation momentanée. Guiraud (*la Main-d'œuvre...*, p. 20) rappelle, en la critiquant, la théorie suivant laquelle les noms de métiers seraient caractérisés par la terminaison -εως, tandis que la terminaison -ος s'appliquerait aux termes qui désignent une occupation accidentelle. En fait, bien des mots échappent à ce critérium (τέκτων, μάντις, κῆρυξ, et surtout les noms en -τηρ : κυβιστητήρ, ἀθλητήρ, ἱητήρ, etc.), et d'autre part il n'est pas toujours exact (ἄοιδός, σκυτοτόμος, etc., désignent bien des métiers).

3. On voudra bien me pardonner l'emploi de ce néologisme indispensable, qui est d'ailleurs d'usage courant dans le langage des économistes; il me semble infiniment préférable au vocable *artisanerie*, qu'avait risqué G. Sand.

4. Encore un exemple de cette confusion des fonctions : l'*Hymne à Aphrodite* (v. 12-13) parle de τέκτονες qui fabriquent des chars damasquinés d'*airain* (ποικίλα χαλκῷ).

5. Un exemple curieux de cet état de choses est donné par l'*Iliade*, où l'on voit (VI, v. 313-315) Pâris bâtir sa maison *lui-même* (αὐτός), avec l'aide de charpentiers de profession (τέκτονες).

II.

Les corps de métiers au VIII^e siècle.

Ce départ entre les besognes qu'effectuaient les gens de métier et celles dont chaque particulier se chargeait lui-même est un des points que l'étude de la poésie hésiodique peut le mieux contribuer à élucider¹. Cela tient en partie aux conditions dans lesquelles a été écrit le poème des *Travaux* et à l'intention qui en a inspiré la composition. Ce code de la vie rurale est plus exhortatif que proprement didactique; en tout cas, ce n'est nullement un ouvrage ésotérique; il n'est pas destiné aux spécialistes d'une profession déterminée; il contient, au contraire, l'exposé de toutes les notions nécessaires à la vie matérielle et morale de n'importe quel habitant de la campagne. Il s'ensuit naturellement que le poète insiste longuement sur le détail des travaux que chacun peut être appelé à faire pour son propre compte, parce que dans ce cas l'occasion se présentait constamment, et pour tout le monde, de mettre ses leçons en pratique; tandis qu'il passe très rapidement sur la fabrication des instruments que les particuliers devront commander aux professionnels; car cette dernière question reste étrangère à son enseignement. Le poème est, dans sa forme, adressé au frère du poète et n'énonce que des conseils qui puissent lui être directement utiles²; or, Persès était un petit propriétaire foncier, et rien ne peut faire supposer qu'il ait jamais été un « démiurge »; Hésiode serait sorti de son sujet s'il était entré dans un développement technique d'ordre spécial. De l'abondance et de la précision des préceptes relatifs à une tâche quelconque, nous pourrions donc inférer qu'elle est de celles qui incombent à chaque maître de maison; tandis qu'une omission, un manque apparent de proportions, une brièveté qu'à première vue on jugerait excessive font supposer à bon droit que des prescriptions plus détaillées seraient

1. La plupart des exemples qui vont suivre sont empruntés aux *Travaux*, les poèmes pseudo-hésiodiques ne fournissant, sur la question que je traite, que très peu d'indications.

2. La chose a été contestée pour les derniers vers du poème (v. 695-828), où en effet Persès n'est pas nommé; mais il ne semble pas qu'Hésiode le perde jamais de vue (cf. P. Mazon, *la Composition des Travaux et des Jours*, *Rev. Ét. Anc.*, 1912, tirage à part, p. 24 et suiv.).

restées, pour la majorité du public, sans application pratique et par conséquent sans intérêt immédiat. Quand la description de l'hiver amène le poète à parler du costume qui convient à cette saison, il est évident qu'il n'en énumérerait pas toutes les pièces, — tunique, manteau, bottines, bonnet, — et n'insisterait pas sur la qualité de la laine ou des fourrures, sur le tissage, la couture et le feutrage¹, s'il ne s'adressait à des gens qui font eux-mêmes leurs vêtements. Pour une femme en particulier, — fût-elle, comme Pandore, d'origine divine, — le premier mérite est de savoir tisser, coudre, faire ses habits de ses propres mains; et ce sont les dieux qui lui apprennent ces arts précieux pour la rendre encore plus accomplie². En ce qui concerne les instruments aratoires, il faut non seulement avoir à soi tout le matériel nécessaire, mais être capable de le fabriquer soi-même : Hésiode le dit expressément³. Aussi ne craint-il pas de s'attarder aux détails les plus minutieux : la saison où il convient d'abattre les arbres, les avantages ou les inconvénients des diverses essences, les dimensions exactes du mortier, du pilon, du maillet, de l'essieu et des roues du chariot, il précise tout avec le plus grand soin⁴; car la construction des charrues et des voitures est une de ces besognes que chacun doit faire pour soi et « chez soi »⁵.

Ce dernier point est en effet capital pour Hésiode; car une des premières qualités qu'il exige de son campagnard modèle, c'est qu'il soit en état de se suffire à lui-même et ne soit jamais

1. *Tr.*, v. 536-546.

2. *Tr.*, v. 63-64, 79; — *Théogonie*, v. 571 et suiv. Un fragment du *Catalogue* (fr. 94, v. 11) contient une allusion analogue aux « femmes instruites à faire des ouvrages parfaits ». Cf. également *Tr.*, v. 779 : c'est le 30 du mois que la femme « dressera son métier et mettra son ouvrage en train ».

3. V. 432 : Διὸς δὲ θέσθαι ἄροτρα, πονησάμενος κατὰ οἶκον. Cf. v. 407, 457, etc.

4. V. 423-436.

5. Κατὰ οἶκον (v. 432, déjà cité), ἐν οἴκῳ (v. 407). — Quant à la maison elle-même, il serait intéressant de savoir si chaque propriétaire la bâtissait de ses propres mains, comme Ulysse à Ithaque, ou si, comme Pâris à Troie, il faisait appel à des maçons salariés; mais les passages où Hésiode fait allusion aux habitations et à leur construction ne permettent pas de résoudre la question avec certitude : οἶκον... ποιήσασθαι (v. 405 et suiv.) signifie simplement *se procurer* une maison, sans préciser le mode d'acquisition; — οἶκον... ποιῶν (v. 704) peut signifier *faisant* ou *faisant faire* une maison; — ποιήσθε καλιὰς (v. 503) signifie plutôt, vu le contexte relatif aux provisions (βίως) pour l'hiver : « Faites des réserves », que : « Construisez-vous des cabanes. »

dans la nécessité d'implorer l'aide d'autrui. Chaque tâche doit se faire en son temps; Hésiode ne cesse de le répéter, et c'est pour cela qu'il a inséré dans son poème moral un calendrier du parfait agriculteur, où il insiste moins sur le détail de chaque besogne que sur le moment qui lui convient et les signes naturels qui en indiquent la saison¹. Or, pour être sûr de pouvoir labourer, moissonner ou vendanger au moment voulu, il faut ne dépendre de personne, n'avoir pas à compter avec la négligence ou la mauvaise volonté d'un voisin qui refuse de vous prêter sa charrue ou son attelage²; le seul moyen d'arriver à une complète indépendance est donc d'avoir à sa disposition tous les outils et tous les auxiliaires indispensables³. Sans doute, le poète signale en passant la nécessité de vivre en bonnes relations avec ses semblables, en particulier avec les gens du voisinage⁴: l'usage, sinon une loi formelle, établissait une sorte de solidarité entre les habitants d'un même bourg⁵. Mais Hésiode cherche précisément à réduire au minimum la nécessité des services mutuels qu'ils peuvent être appelés à se rendre. Le but en est louable: le poète s'efforce de supprimer ou tout au moins de restreindre la part d'aléa toujours trop considérable dans nos entreprises. Mais cet individualisme outré n'est pas sans entraîner des conséquences fâcheuses, même au point de vue matériel: préconiser un genre de vie où chacun ne doit compter que sur lui-même, c'est entraver la division du travail, donc les progrès de l'industrie. Ainsi s'explique, par exemple, la persistance de la primitive charrue « d'une seule pièce » à côté de la charrue « ajustée », plus légère et plus commode, mais de facture plus compliquée⁶, et celle du moulin rudimentaire, composé d'un mortier et d'un pilon en bois, à une époque où la meule était

1. Cf. *Hésiode et son poème moral*, p. 64 et suiv., 88 et suiv.

2. *Tr.*, v. 453 et suiv.

3. *Tr.*, v. 405 et suiv.: « Avant tout, il faut avoir une maison, deux bœufs de labour..., une esclave..., puis il faut se procurer et avoir *chez soi* tous les instruments nécessaires... »

4. *Tr.*, v. 725 et suiv., 342 et suiv.

5. *Tr.*, v. 344-345. Cf. G. Glotz, *op. cit.*, l. I, ch. VII (en particulier, p. 197 et suiv.).

6. Ἄροτρον αὐτόγυον; — ἄροτρον πηχτόν. Hésiode recommande (v. 433 et suiv.) d'en avoir deux, une de chaque type, pour ne pas être pris au dépourvu; dans la seconde, chaque pièce doit être faite d'un bois différent (v. 435 et suiv.).

déjà connue¹. Le temps n'est pas encore oublié où Géa fabriqua elle-même sa propre faux².

Mais si les principes de la morale hésiodique tendent à retarder la division du travail, n'est-ce pas que pour certaines causes sociales le développement en était alors impossible? De ces causes, le poète nous en fait découvrir une qui pourrait bien avoir été la plus importante : son but essentiel est de démontrer la nécessité du travail ; tout homme est tenu de peiner, s'il ne veut être réduit à mourir de faim ou à vivre d'expédients douteux ; or, la seule besogne qui pût assurer à un Béotien du VIII^e siècle une aisance honnête et solide, c'était la culture des champs ; aussi Hésiode recommande-t-il à tous ses concitoyens de s'y adonner, pour puiser dans leur propre labeur les ressources indispensables à leur subsistance ; car le profit que chacun en retire est le couronnement de son activité, le résultat et la conséquence nécessaire de ses efforts personnels. Dans la civilisation hésiodique, tout le monde est agriculteur ; seule, la tradition légendaire garde le souvenir lointain des ancêtres qui ne cultivaient pas le sol, les uns parce que la faveur des dieux les avait dispensés de toute peine³, les autres parce que leur barbarie ne pouvait s'astreindre à cette contrainte⁴.

Mais si la vie agricole est la vie morale par excellence, puisque nos gains ne s'y font pas aux dépens d'autrui, elle ne fortifie guère le lien social entre ceux qui la pratiquent : le laboureur n'a de relations constantes et nécessaires qu'avec le sol qu'il cultive et qui absorbe son activité au point de ne lui laisser guère le loisir de lever la tête pour étendre son regard sur le monde qui l'entoure. De nos jours encore, les sentiments de solidarité sont beaucoup moins développés dans les pays agricoles que dans les régions industrielles : les divers individus ne s'y considèrent pas comme collaborant à une même œuvre, ils ne se sentent pas nécessaires les uns aux autres. On comprend dès lors pourquoi Hésiode conseille à ses disciples de connaître les travaux des champs, et, dans le catalogue qu'il en dresse,

1. *Tr.*, v. 423. La meule est nommée plusieurs fois dans l'*Odyssée* (VII, v. 104; XX, v. 106, etc.).

2. *Théog.*, v. 161 et suiv.

3. Ceux de l'âge d'or (v. 108-120).

4. Ceux de l'âge d'airain (v. 146 et suiv. : οὐδέ τι σίτον ἤσθιον); comparer les Cyclopes de l'*Odyssée*.

impose à chacun les besognes les plus variées. Au cas même où son paysan a besoin de quelques auxiliaires, un toucheur de bœufs, un enfant pour manier le hoyau, etc.¹, c'est pour l'assister dans une tâche collective et non pour effectuer un travail dont il serait lui-même incapable ; s'il fait appel au concours de moissonneurs ou de vendangeurs, ce sont, comme les marins de l'*Odyssée*, des tâcherons qui s'embauchent suivant le hasard d'une occasion, mais non des spécialistes². L'agriculture n'est pas, à proprement parler, une profession ; elle est déjà, comme elle le restera toujours chez les Grecs, la ressource de ceux qui n'en ont pas d'autre : « Si vous n'avez pas appris un métier », dit le continuateur de Phocylide, « creusez la terre à coups de pioche³. »

Ni pour cultiver ses champs, ni pour fabriquer ses outils, le laboureur ne recherche le concours de démiurgues : Hésiode lui enseigne, tout au contraire, les moyens de se passer de leur collaboration. Mais par là même, quand nous le voyons engager ses concitoyens à recourir à leur intervention, nous pouvons d'autant mieux juger des cas où elle était devenue indispensable : car sans cela il n'y eût pas fait allusion. Certaines branches de l'industrie avaient assez progressé, la fabrication de leurs produits était devenue assez délicate pour que l'on ne pût renoncer à l'aide des professionnels, si l'on ne voulait se condamner à l'emploi d'instruments ou d'objets mobiliers de qualité médiocre ; quand la question se posait aussi nettement, ce n'était évidemment pas à cette dernière alternative qu'il valait le mieux s'arrêter.

Quand Hésiode veut citer quelques exemples de ces gens de métier, les deux premiers qui lui viennent à l'esprit sont deux ouvriers manuels ; d'abord, le potier (κεραμεύς), puis le menuisier (τέκτων)⁴ ; au cours du poème, l'occasion se présente encore de nommer le forgeron⁵ et le bûcheron (ύλοτόμος)⁶. Ces textes sont

1. *Tr.*, v. 441 et suiv., 469 et suiv., 502, 602, etc. Cf. p. 38.

2. Cf. *Boucl. Hér.*, v. 286 et suiv., etc.

3. *Pseudophoc.*, v. 158 et suiv. (imité de Phocylide, fr. 5 Crusius). Solon (fr. 12 Crusius, v. 47 et suiv.) oppose de même les agriculteurs à ceux qui ont appris un métier.

4. *Tr.*, v. 25 : Καὶ κεραμεὺς κεραμεὶ ποτῆει καὶ τέκτωνι τέκτων.

5. V. 430, où cet artisan est désigné par la périphrase Ἀθηναίης δμῶος, rendue très claire par le contexte. Il y est fait également allusion au vers 493 : Πᾶρ δ'ἴθι χάλκειον θῶκον κτλ.

6. V. 807.

rare et courts; ils nous laissent pourtant apercevoir quel genre de travail on demandait à chacun de ces artisans, dans quel cas et pourquoi il était nécessaire de faire appel à leur compétence spéciale.

Le potier (κεραμαεὺς) est proprement l'ouvrier qui fabrique des objets en terre glaise (κεραμοεὺς); son industrie comprenait donc la confection des lampes et de divers autres ustensiles ménagers; mais la production des vases de toute forme et de toute taille devint bientôt sa principale fonction¹. C'est qu'à la campagne surtout aucune industrie ne se développe aussi facilement: la matière première est infiniment plus aisée à se procurer et à manipuler que le métal; les produits en sont peu coûteux et servent, dans les habitations rustiques, aux usages les plus variés. Aucune nation, si ce n'est peut-être l'Espagne², n'a d'ailleurs jamais fait, dans l'antiquité comme dans les temps modernes, une consommation de céramique comparable à celle de la Grèce. Pour Hésiode en particulier, l'art du potier, auquel l'*Iliade* ne fait qu'une fugitive allusion³, est de toute première importance. Aussi les *Travaux* en citent-ils souvent les productions: ce sont les grandes jarres (πίθου), qui servent, comme les amphores de l'âge classique, à conserver le vin, l'huile, les grains⁴; les pots (ἄγγεα), où le paysan serre également ses récoltes⁵; les « pot-au-feu » (χυρτερόποδες), où l'on fait cuire les aliments ou bouillir de l'eau⁶; enfin le matériel complet des buveurs, le cratère, où se fait le « vin rouge », et la carafe (οἶνοχόη) avec laquelle on le verse dans les coupes⁷. Quelques-uns de ces instruments eussent été, vu leurs dimensions, assez difficiles à fabriquer chez des particuliers; mais surtout, une certaine recherche du luxe commençant à se manifester, chacun désirait

1. A l'époque classique, la division sera complète; ainsi, dans les peintures céramiques qui représentent des ateliers de potiers, tous les objets que les artisans travaillent ou exposent dans leur boutique sont des vases; cf., par exemple, S. Reinach, *Répertoire des vases peints grecs et étrusques* (Paris, 1899-1900), t. I, p. 336 et 346.

2. Cf. P. Paris, *Essai sur l'art et l'industrie de l'Espagne primitive* (Paris, 1903-1904), t. II, p. 1 et suiv.

3. *Il.*, XVIII, v. 599-601 (déjà cités).

4. *Tr.*, v. 94 et suiv., 368 et suiv., 819.

5. V. 475, 600.

6. V. 748.

7. V. 744 et suiv. Le « vin rouge » est constitué par le « vin noir » (= pur) additionné d'eau en quantité variable.

avoir à sa disposition des objets faits avec plus de régularité ou d'élégance¹; or, ce travail plus perfectionné exigeait un outillage plus compliqué : un tour², un polissoir et déjà sans doute un four spécial; seul un démiurge avait l'occasion de fabriquer des vases en assez grand nombre pour avoir intérêt à posséder tout cet attirail³.

Des raisons analogues expliquent le développement de la chaudronnerie. Cette industrie était déjà assez avancée pour ne plus se contenter d'un matériel simple et portatif, comme nous en voyons encore chez les peuplades africaines ou entre les mains de nos étameurs, — matériel que chacun eût pu aisément se procurer et installer n'importe où. Le forgeron a un atelier assez vaste pour servir de lieu de réunion aux oisifs qui venaient s'y chauffer en hiver⁴. Le poète ne nous donne aucun renseignement sur le détail du travail qui s'y faisait, ce qui, nous l'avons dit, sortirait du cadre qu'il s'est fixé. C'est en passant, à l'occasion, qu'il cite quelques-uns des objets que produisait la forge, entre autres les trépieds de bronze, qui servaient souvent d'ex-voto, mais qu'on employait aussi dans les maisons comme supports pour les objets, — les vases notamment, — que leur forme ne permettait pas de poser à terre⁵. Le premier venu ne pouvait

1. C'est surtout au VII^e siècle que la céramique d'art commença à se développer; mais, dès le VIII^e, les fabriques de Corinthe et d'Athènes produisaient des vases renommés.

2. Τροχός. Cet instrument est déjà connu d'Homère (*Il.*, *loc. cit.*), qui emploie fréquemment aussi l'adjectif *δινωτός* (= fait au tour). Sur le *τόρνος* (instrument analogue en usage pour le travail du bois et des métaux) et son invention attribuée à Théodore de Samos, cf. p. 41, n. 1.

3. Cf. Blümner, *Die griechischen Privatlebensmittel*, p. 408. Le four du potier, le tour, le polissoir sont souvent représentés soit sur des vases peints (cf. S. Reinach, *Catalogue des vases peints...*, t. I, p. 346 : potier maniant un tour et un polissoir, ouvrier devant un four à poterie; — O. Rayet et M. Collignon, *Histoire de la céramique grecque*, fig. 7 : polissage d'un vase), soit sur des plaquettes corinthiennes (cf. Rayet et Collignon, fig. 4 : potier travaillant au four; 5 : vases cuisant dans un four; 66 : polissage des vases, etc.).

4. *Tr.*, v. 493 et suiv., et *schol.* : Τὰ χαλκεία παρὰ τοῖς παλαιοῖς ἄθυρα ἦν, καὶ ὁ βουλόμενος εἰσῆει καὶ ἑθερμαίνετο, καὶ οἱ πένητες ἐκεῖ ἐκοιμῶντο. Cf. Eustathe, *in Od.*, XVIII, v. 328. — Dans une forge représentée sur un vase peint (Reinach, t. I, p. 224), on voit, entre autres personnages, figurer un visiteur; cf. p. 50.

5. *Tr.*, v. 657; — *Boucl. Ilér.*, v. 312, etc. Les poèmes homériques font de nombreuses allusions à cet ustensile, qui servait surtout aux échanges : on évalue volontiers en trépieds la valeur marchande d'un objet. Le trépied devait être d'usage très courant, car on le trouve figuré dans la plupart des peintures

être en état de les fabriquer : outre la nécessité d'un outillage abondant, encombrant et compliqué, le métal était une matière assez malaisée à manipuler pour que ce travail exigeât un long apprentissage¹. Aussi le cultivateur est-il souvent obligé de faire appel aux travailleurs du fer, dont les services ne se bornent pas d'ailleurs à la fourniture d'ustensiles tout faits : leur intervention s'impose toutes les fois qu'une pièce métallique est nécessaire dans la fabrication d'un meuble en bois. Dans la construction des charrues « ajustées », c'est l'affaire de chaque propriétaire de se procurer le manche, l'âge et le timon, en choisissant soigneusement des ais de la forme et de la qualité voulues ; mais pour que l'assemblage de ces éléments divers puisse offrir une solidité suffisante et « résister à la traction des bœufs au labour », il faut qu'ils soient parfaitement emboîtés l'un dans l'autre, à l'aide de fortes chevilles : c'est pour cette besogne plus délicate qu'on a recours au forgeron². Plusieurs industries concourent ici à l'élaboration d'un même produit ; la chose est très importante à observer ; car la fabrication par un professionnel d'une partie d'objet est l'indice d'un progrès considérable dans la division du travail. C'est devenu un lieu commun, depuis la démonstration lumineuse qu'en a faite A. Smith³, de vanter ce qu'y gagnent la rapidité de la production et la qualité des produits. Mais ce « fait nouveau »⁴ montre surtout que les relations entre les individus d'une même société subissent déjà un commencement de réglementation : il ne s'agit plus d'échanges constituant plutôt une commodité pratique qu'une nécessité sociale, mais d'une collaboration supposant une entente préa-

qui représentent un intérieur (cf. Reinach, t. I, p. 8, 23, 42, 55, 74, 76, 79, 97, etc., etc.).

1. Ulysse, dans la construction de son radeau (*Od.*, V, v. 245-261) et de son lit (XXIII, v. 189-201), ne fait usage d'aucune pièce en métal, — sauf pour les incrustations, qui ne sont pas une partie essentielle du meuble.

2. *Tr.*, v. 430. Nous reviendrons sur la périphrase Ἀθηναίων δμῶς, qui désigne ici le forgeron.

3. *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations* (1776), l. I, ch. I : *De la division du travail*.

4. Le fait n'est d'ailleurs pas absolument sans précédent : nous avons déjà vu (*Il.*, VII, v. 220 et suiv.) Ajax faire appel à un corroyeur en renom pour garnir de cuir son bouclier : il y a là une collaboration du χαλκῆς et du σκυτοτόμος. Plus tard, la chose deviendra normale, et l'on verra couramment un objet mobilier (table, chaise, lit, etc.) passer par les mains du χαλκῆς, qui ne l'aura pourtant pas fait de toutes pièces (cf. Blümner, *op. cit.*, p. 405).

lable plus étroite, sans laquelle le travail de l'artisan n'aurait pas sa raison d'être. Il va sans dire que ce progrès est dû plutôt à une évolution spontanée qu'à une tentative consciente d'organisation ; quand nous discernons dans un fait aussi minime l'origine d'un phénomène devenu depuis capital, nous lui attribuons fatalement, *a posteriori*, une importance qu'il ne pouvait avoir aux yeux des contemporains. Il s'en fallait tellement que la division fût devenue la règle que, dans l'intérieur de chaque profession, on n'en soupçonnait même pas la possibilité : les forgerons de l'époque hésiodique tendent bien à se distinguer de plus en plus nettement des autres démiurges, puisqu'ils ont déjà leurs traditions corporatives¹ ; mais chacun d'eux se livre aux besognes les plus variées : comme dans l'épopée homérique, leur divin patron Héphaïstos n'est pas seulement quincaillier², mais encore et à la fois armurier, coroplaste, orfèvre et graveur³ ; il est en même temps ouvrier et artiste ; sa compétence s'étend à tous les travaux dont un métal quelconque fournit la matière.

Il en était de même pour les industries du bois : le même *τέκτων* doit, chez Hésiode comme chez Homère, s'occuper tour à tour de menuiserie, de charpente, de charronnerie peut-être, et la construction des bateaux entre également dans ses attributions. Cette dernière branche de la *τεκτοσύνη*⁴ prenait une importance de plus en plus considérable, au sein même d'une société où la navigation n'était pas encore très développée ; car, dès qu'on avait besoin d'une embarcation de dimensions assez fortes, — et Hésiode conseille expressément de n'employer qu'un bâtiment assez grand pour contenir une cargaison suffisante⁵, — la fabrication présentait des difficultés insurmontables pour un travailleur isolé ou peu exercé. Aussi Hésiode, qui formule des préceptes minutieux sur les soins que chacun peut avoir à donner aux

1. Par exemple celles qui se rapportent aux inventeurs légendaires de leur art, les Cyclopes (*Théog.*, v. 146) ou les Dactyles de l'Ida (fr. 176 Rzach).

2. Dans l'espèce, fabricant de trépieds (*Boucl. Hér.*, v. 312).

3. C'est lui qui forge toutes les armes d'Héraclès (*Boucl. Hér.*, v. 122 et suiv.), qui façonne Pandore (*Tr.*, v. 70 et suiv. ; *Théog.*, v. 571 et suiv.), cisèle ses bijoux (*Théog.*, v. 578 et suiv.), orne de gravures et d'incrustations le bouclier d'Héraclès (*Boucl. Hér.*, *passim*).

4. Le mot est homérique (cf. *Od.*, V, v. 250, au pluriel), mais non hésiodique. Le terme classique, *τεκτονική*, est plus récent.

5. *Tr.*, v. 643 : Νῆ' ἀλίγην αἰνεῖν, μεγάλη δ' ἐνὶ φορτία θέσθαι.

bateaux, notamment pendant l'hivernage¹, s'abstient-il de toute indication relative à leur construction²; mais les adjectifs dont il se sert pour les qualifier insistent précisément sur la complication de ce travail : ce sont les navires « aux chevilles nombreuses » (πολύγυφοί), « aux bancs nombreux » (πολυκλήιδες)³. Le premier de ces termes fait allusion à l'une des besognes les plus délicates, à laquelle même un charpentier de profession ne peut suffire, puisqu'elle exige l'intervention d'un forgeron⁴; l'autre rappelle que le vaisseau doit être assez vaste pour comporter un équipage considérable. Le temps est encore loin sans doute où les galères seront entièrement pontées et munies de voiles à poulie⁵; mais telles qu'elles étaient dès l'âge homérique, avec leurs deux châteaux d'arrière et d'avant, entre lesquels se plaçaient une vingtaine de rameurs⁶, elles ne pouvaient déjà provenir que d'un chantier, comme ceux qui, chez les Phéaciens, occupaient les deux côtés de l'agora⁷. Sans doute Ulysse, dans l'île de Calypso, fabrique lui-même de toutes pièces le radeau sur lequel il traversera la Méditerranée; mais rappelons-nous que ce radeau était, même pour l'époque, d'une simplicité exceptionnelle : à Ogygie, Ulysse est un Robinson, privé de tout secours humain et des ressources que la civilisation lui eût

1. V. 624-629 : « Tirez votre embarcation sur le rivage, assujettissez-la de tous côtés avec des pierres, qui lui permettent de résister à la violence des vents humides; enlevez le bondon, pour que la pluie de Zeus ne la pourrisse pas; rentrez chez vous tous les agrès, rangez-les, pliez soigneusement les ailes du navire qui traverse les flots; suspendez à la fumée de votre foyer le gouvernail habilement travaillé. » Cf. v. 45.

2. La seule allusion qu'il y fasse se trouve dans le calendrier des *Jours* (v. 809) : « C'est le 4 qu'il faut commencer à ajuster (πήγνυσθαι) les navires légers. »

3. *Tr.*, v. 688, 817. Le verbe πήγνυσθαι, au v. 809 (cf. note précédente), produit un effet analogue.

4. C'est ce que nous avons vu à propos des charrues : Εὔτ' ἂν Ἀθηναίης δμῶος, ... γόμφοισιν πελάσας, κτλ. (v. 430-431).

5. Cf. Thucydide, I, 10, etc.

6. Voir dans Helbig, *l'Épopée homérique* (trad. Trawinski), p. 96-98 et 199-204, et surtout dans V. Bérard, *les Phéniciens et l'Odyssée*, t. I, p. 155-172, des détails sur la construction des vaisseaux homériques (abstraction faite des théories relatives à leur parenté possible avec ceux d'autres marines méditerranéennes, la solution de ce problème ayant été remise en question par les récentes découvertes égéennes).

7. *Od.*, VI, v. 268 et suiv. — Nous reviendrons sur le passage (IX, v. 384-386) où le poète décrit une équipe d'ouvriers en train de travailler à la construction d'un navire.

offertes dans son pays : les Grecs avaient déjà une architecture navale bien plus perfectionnée, même s'ils n'étaient pas encore en état de rivaliser avec les thalassocrates égéens que l'*Odyssee* décrit sous les traits des Phéaciens. Or, à en juger par la description que fait Hésiode¹, il ne semble pas que le bateau de cabotage où son père naviguait avec toute une colonie d'émigrants et de petits commerçants², ni à plus forte raison la barque qui, suivant la tradition, aurait porté le poète d'Aulis à Chalcis, lors de son unique voyage en mer³, aient été d'une structure plus compliquée ou plus savante que les « vaisseaux creux » d'Agamemnon. Mais n'oublions pas qu'Hésiode est loin de représenter, à lui seul, tout le VIII^e siècle, et que le même art, rudimentaire dans sa province, pouvait être ailleurs bien plus développé : le temps était proche où les Milésiens et les Chalcidiens devaient les uns s'aventurer dans les brumes du Pont-Euxin sans îles et sans ports, les autres porter la civilisation grecque par delà les étendues désertes de la mer Ionienne⁴. Il est évident que, pour entreprendre ces voyages au long cours, il fallait être mieux équipé que pour la traversée de la mer Égée, où l'on ne perdait presque jamais la terre de vue et où abondaient les refuges contre la tempête; or, les progrès de la navigation sont forcément en raison directe du perfectionnement de l'industrie maritime.

La dernière partie des *Travaux* nous fournit un nouvel indice de ce perfectionnement en nous montrant les diverses fonctions relatives à la même besogne en train de se dissocier : alors que dans l'*Iliade* nous voyons le τέκτων abattre lui-même les chênes, les peupliers ou les pins dont il fera les agrès de son navire⁵,

1. *Tr.*, v. 624 et suiv., cités p. 28, n. 2.

2. Le père d'Hésiode naviguait en qualité d'ἐμπορος (cf. *Tr.*, v. 643, 646), c'est-à-dire qu'il n'était pas le propriétaire du bâtiment sur lequel il voyageait comme passager avec sa pacotille (cf. *Schol.*, v. 646).

3. *Tr.*, v. 650 et suiv. (contestés).

4. La fondation de Cyzique, bientôt suivie de celle de Sinope et de Trapézonte, remonte au milieu du VIII^e siècle. Du côté de l'Occident, Naxos fut fondée probablement en 735; puis vinrent Syracuse (734), Mégara (vers 725), Sybaris (vers 720), enfin Crotone et Tarente; sur la fondation de Cumes, cf. Helbig-Trawinski, p. 553-557, et Bérard, t. I, p. 579, 586; t. II, p. 114-118. — Pauly-Wissowa, art. *Apoikia* (t. I, p. 2827-2836), cite, — avec des dates légèrement différentes, — une quinzaine de colonies fondées entre 750 et 700 (sans compter celles dont la date précise est inconnue).

5. *Il.*, XIII, v. 389-391. Ailleurs (IV, v. 485-486), ce sont les ais dont il fera les jantes des roues que le charron (ἀρματοπηγός ἀνήρ) taille lui-même.

c'est un bûcheron de profession (ὕλοτόμος) que l'armateur du VIII^e siècle charge de ce travail; c'est lui également qui taille les planches dont le charpentier se servira pour fabriquer les planches du lit¹, alors qu'Ulysse maniait lui-même la cognée et la doloire². Voilà un nouvel exemple de collaboration entre plusieurs spécialistes. Si l'on ne faisait pas appel au bûcheron quand il s'agissait de tailler un mortier, un pilon, un maillet ou les diverses pièces dont se composent la charrue et le chariot, c'est qu'il était possible de les trouver toutes faites, « en cherchant bien sur la montagne ou dans la plaine »³; il ne restait qu'à les réduire aux dimensions voulues. Mais la tâche était plus délicate quand il s'agissait d'un panneau de lit : il fallait d'abord s'y bien connaître pour choisir les matériaux avec discernement⁴; puis une main experte était nécessaire pour donner aux planches, dès le moment où on débitait le bois abattu, une forme régulière qui permît ensuite de les ajuster exactement. De là le développement d'une industrie nouvelle, inconnue d'Homère, celle du « coupeur de bois »⁵.

Plus encore que les occupations manuelles, les arts libéraux sont, comme déjà chez Homère, exercés par des « demiurges ». Les aèdes vivent des prix qu'ils obtiennent dans les concours publics⁶. Dans un des hymnes aux Muses, leurs « patronnes », par lesquels débute la *Théogonie*⁷, sont vantés les mérites de

1. *Tr.*, v. 807-808 :

... Ὑλοτόμον δὲ ταμῆν θαλαμήϊα δοῦρα,
νήϊά τε ξύλα πολλὰ, τάτ' ἄρμενα νηυσὶ πέλονται.

2. *Od.*, XXIII, v. 189-201 (déjà cités).

3. *Tr.*, v. 429.

4. Cf. Blümner, *Technologie*, t. II, p. 244 et 318 : un bûcheron tant soit peu expérimenté ne confondait pas l'ὕλη οἰκοδομική avec l'ὕλη ναυπηγήσιμος.

5. Le mot ὕλοτόμος est employé à deux reprises au XXIII^e chant de l'*Iliade*, une fois comme adjectif (v. 114 : ὕλοτόμος πελεκέας), une fois pour désigner non le métier, mais une occupation momentanée de gens (les soldats d'Achille préparant le bûcher de Patrocle, v. 123) qui ne sont pas des bûcherons de profession. Chez Hésiode, le texte indique au contraire qu'il s'agit d'une besogne habituelle : « C'est le 17 du mois que le bûcheron coupera du bois pour fabriquer un lit... etc. »

6. Cf. *Tr.*, v. 654-662, le récit du prétendu succès d'Hésiode aux jeux de Chalcis. Même si le passage est apocryphe, l'interpolation est assez ancienne pour que nous puissions en faire état dans une étude sur la civilisation hésiodique. Cf. encore fr. 265 Rzach.

7. *Théog.*, v. 1-115; même remarque que dans la note précédente pour la question d'authenticité. Sur la composition de ces hymnes, cf. M. Croiset,

l'homme qu'inspirent les « neuf filles du grand Zeus » : ses paroles nous font oublier nos chagrins; de sa bouche, elles coulent « douces comme le miel »; « devant ses discours s'apaisent aussitôt les plus vives querelles »; on l'honore, à son passage, comme un dieu¹. Sous prétexte de célébrer les bienfaits des Muses, c'est une sorte de manifeste professionnel que le poète a composé.

A côté de l'aède figurent tout naturellement le devin et le musicien : l'un, que l'on consulte quand il faut prendre, pour un avenir douteux, une décision importante²; l'autre, que l'on fait venir pour rehausser l'éclat d'un festin ou d'une autre fête³. Mais on est surpris de voir citer par Hésiode, entre les noms du potier, du menuisier et de l'aède, celui du mendiant (πτωχός)⁴ : comment cette situation pouvait-elle constituer, aux yeux de l'auteur des *Travaux*, une profession régulière? Étymologiquement, πτωχός ne signifie pas *mendiant*, mais réfugié⁵; c'est seulement par une déviation de sens, d'ailleurs facilement explicable, que ce mot a désigné un homme contraint, pour vivre, à demander sa nourriture; proprement, il s'appliquait aux exilés sans feu ni lieu, obligés de s'expatrier, par exemple, à la suite d'un meurtre involontaire⁶, — aux voyageurs égarés ou aux marins naufragés⁷, — aux orphelins dépouillés de leurs biens et réduits à errer de porte en porte, implorant la pitié de gens plus fortunés⁸. Ces

Hist. Litt. Gr., t. I, p. 538 et suiv., et Rzach, art. Ἡσιόδοσ, dans la *Real-Encyclopädie* de Pauly-Wissowa, t. VIII, p. 1188-1189.

1. *Théog.*, v. 75-103. Cf. fr. 197 Rzach.

2. Les *Travaux* n'y font que des allusions rares et peu précises (v. 801 : οἰωνὸς κρίνας; 828 : ὄρνιθας κρίνων). Mais cette science était assez importante pour avoir donné naissance à deux poèmes pseudo-hésiodiques, l'un narratif, la *Mélanpodie*, l'autre didactique, l'*Ornithomancie*.

3. *Boucl. Hér.*, v. 278-283.

4. *Tr.*, v. 26 : Καὶ πτωχὸς πτωχῷ φθονέει καὶ αἰδοῦς αἰδοῦ.

5. Racine, *πτακ-* = se blottir; cf. les divers sens de πτώσω = se blottir, craindre, mendier.

6. Les poèmes homériques font de fréquentes allusions à cette coutume : tel est, par exemple, le cas de Patrocle (*Il.*, XXIII, v. 85 et suiv.; cf. *Il.*, II, v. 662 et suiv.; XIV, v. 380; XV, v. 272; XXIII, v. 118 et suiv., etc.). Phénix, pour avoir outragé son père, est soumis à la même nécessité (*Il.*, IX, v. 448 et suiv.). Le coupable n'était pas précisément exilé du pays, mais exclu du γένος; c'est par quelques-uns de ces « hommes séparés » que furent fondées les premières colonies grecques (cf. Guiraud, *la Propriété foncière...*, p. 82-83).

7. Cf. *Od.*, XIV, v. 400; XVII, v. 415 et suiv., etc.

8. Dans l'*Illiade* (XXII, v. 492-498), Andromaque fait un tableau saisissant de ce que sera la vie d'Astyanax privé de son père. Hésiode (*Tr.*, v. 330) place

cas étaient assez fréquents pour que la mendicité fût, dans l'état social homérique, un fait normal : les vagabonds constituaient sinon une classe, du moins une catégorie nombreuse, comprenant des individus de toute origine, et parmi eux des hommes de la noblesse la plus authentique ; d'où le respect qu'on témoignait d'ordinaire, — à tout hasard, — à ces inconnus¹. Mais il est certain que dès lors des mendiants de profession abusaient de ces dispositions pour essayer de se faire nourrir sans rien faire : « On est sans cesse importuné par ces vagabonds », dit Antinoos² ; et ceux qui voient arriver le roi d'Ithaque, méconnaissable sous ses haillons, lui adressent aussitôt le même reproche : « Ce goinfre aime mieux mendier que travailler ! »³. Cette sévérité semble s'être encore accrue à l'époque hésiodique ; un Persès, par exemple, ne pouvait même pas bénéficier d'une équivoque sur son origine et sa situation : tous ceux qu'il sollicitait le connaissaient pour un paresseux et pour un débiteur insolvable⁴. Quant aux « chemineaux » de passage, les particuliers ne se chargeaient plus d'héberger ces hôtes inconnus : chaque localité possédait un asile de nuit (λέσχη), bâtiment public dont les murs mettaient les mendiants à l'abri des intempéries et les habitants à l'abri des mendiants⁵. Mais, en dépit de cette défaveur croissante, la mendicité restait une institution établie, voire même organisée ; quand Iros provoque Ulysse, c'est une véritable concurrence professionnelle qui suscite leur différend : Iros était « le mendiant » des prétendants et entendait conserver ce privilège exclusif ; c'est un vrai monopole que les jeunes gens accorderont au vainqueur⁶ ; le triomphe d'Ulysse fait de

parmi les crimes domestiques les plus graves celui de ne pas respecter les droits des orphelins.

1. Voir, par exemple, au ch. xiv de l'*Odyssee*, l'accueil cordial que fait Eumée à Ulysse travesti en mendiant.

2. *Od.*, XVII, v. 376-377.

3. *Od.*, XVII, v. 227-228 ; XVIII, v. 363-364.

4. Hésiode fait plusieurs allusions aux dettes de son frère (*Tr.*, v. 404, 617) et aux aumônes qu'il sollicitait (v. 396 et suiv.).

5. Le même usage existe encore dans certaines de nos campagnes : en Charente, par exemple, quand un chemineau demande à être logé, le garde champêtre lui ouvre la porte de l'asile de nuit... et la referme à clef sur lui. Cependant, on n'enfermait pas toujours les mendiants dans la λέσχη, puisque Eustathe (*in Od.*, XVIII, v. 328) définit ce bâtiment δημόσιον ἀθύρωτον οἶκημα.

6. *Od.*, XVIII, v. 48-49 : « Le vainqueur, dit Antinoos, sera seul reçu dans la salle du festin, où aucun autre vagabond ne sera admis à venir mendier. »

lui le « maître »¹ de son rival, et une hiérarchie fort précise s'établit entre eux : l'un, mendiant en titre, sera seul admis dans la salle, tandis que le vaincu sera confiné à la porte, avec la mission de chasser les chiens et les cochons². Il y avait donc là un usage ancré depuis très longtemps ; et l'influence de la tradition était assez forte pour dominer ici, chez Hésiode, les préoccupations morales : il n'a certes pas voulu mettre les vagabonds sur le même pied que les ouvriers manuels ou les autres travailleurs ; mais l'existence de leur corporation était un fait social dont il était impossible de ne pas tenir compte.

III.

Situation sociale des artisans au VIII^e siècle.

Ouvriers et vagabonds appartiennent d'ailleurs, par leur situation, à la même classe de la société : les uns et les autres sont des gens libres de leur personne, mais qui ne possèdent aucun bien stable, notamment aucune propriété foncière d'où ils puissent tirer leur subsistance³ ; qu'ils vivent d'un salaire, prix convenu de leur travail⁴, ou des libéralités que leur accordent ceux qui les accueillent et les emploient à l'occasion⁵, leur condition est celle des nombreux journaliers sans ressources fixes, que les nécessités de l'existence contraignent à aliéner momentanément leur liberté moyennant une rétribution : ce sont des *thètes*⁶. Ces hommes de peine, qui se louaient, soit pour un

1. Μηδὲ σύ γε ξείνων καὶ πτωχῶν κοίρανος εἶναι, dit Ulysse à Iros (*ibid.*, v. 106).

2. *Ibid.*, v. 105.

3. Tel est le cas du père d'Hésiode : c'est parce que rien ne l'attache au sol qu'il s'embarque comme ἔμπορος.

4. Μισθῷ ἐπὶ ῥήτῳ (*Il.*, XXI, v. 445), μισθός... εἰρημένος (*Tr.*, v. 370). Ce salaire consistait ordinairement en vêtements et en aliments (voir *Od.*, XVIII, v. 357 et suiv., etc.) ; cf. la définition de Suidas citée dans la note suivante (τροφῆς ἔνεκα).

5. Voir dans l'*Odyssée* les passages déjà cités (XVII, v. 227 et suiv. ; XVIII, v. 363 et suiv.) où Mélanthios et Eurymaque proposent à Ulysse de l'embaucher.

6. Cf. Suidas : Θῆτες, οἱ τροφῆς ἔνεκα δουλεύοντες ; — *Etym. Magnum* : Θῆς, ὁ ἐπὶ μισθῷ δουλεύων. Le scoliaste de l'*Odyssée* (IV, v. 644) définit les thètes : οἱ ἐλευθεροὶ μὲν, μισθῷ δὲ δουλεύοντες ; cf. l'explication d'Hésychios : Θητεύει δουλεύει μισθῷ.

temps déterminé¹, soit pour une tâche à forfait², n'étaient ordinairement pas des spécialistes et assumaient, suivant les circonstances, les besognes les plus variées; il est naturel que parmi eux Hésiode cite surtout les ouvriers agricoles : valet et fille de ferme³, toucheur de bœufs⁴, laboureurs, moissonneurs et vanneurs⁵; ce devait être le cas le plus fréquent, car c'est celui auquel les poèmes homériques font le plus souvent allusion⁶. Mais c'était la seule différence qui existât entre eux et la plupart des artisans⁷, car ces derniers, en dépit de leur nom de *demiurges*, étaient presque toujours à la solde des particuliers, en ce sens qu'ils n'avaient ordinairement pas de magasins, où ils auraient tenu à la disposition des acheteurs des produits fabriqués par avance et n'entreprenaient un ouvrage que sur une commande déterminée⁸; qu'Ajjax ait un bouclier à faire couvrir ou Nestor

1. Ainsi Poséidon et Apollon se mettent au service de Laomédon *pour un an* (*Il.*, XXI, v. 444). Mais souvent la durée du contrat était beaucoup plus courte; c'était surtout le cas pour les moissonneurs (*ἐριθοί*) et autres journaliers (*ἐριθος*; vient peut-être de *ἔριον* = *pensum*, tâche préparée pour une journée); cf. Ebeling, *Lex. Hom.*, s. v. *ἐριθος* et *θής* : il semble bien que ce dernier mot ait désigné une catégorie plus relevée de travailleurs. En tout cas, les thètes ne sont pas des journaliers, comme le prouve un passage d'Isocrate (XIV, 48) : ... Πολλοὺς μὲν μικρῶν ἔνεκα συμβολαίων δουλεύοντας, ἄλλους ἐπὶ θητείαν ἴοντας, τοὺς ὀΐπως ἕκαστοι δύνανται τὸ καθ' ἡμέραν ποριζομένους. Quand Hésiode (*Tr.*, v. 602) oppose *θητά* à *ἐριθον*, c'est surtout en raison de la valeur masculine du premier terme, féminine du second; cf. W. Aly, *Rhein. Mus.*, 1913, p. 66.

2. Tel est le cas de la fileuse dont parle l'*Illiade* (XII, v. 433-435) : c'est au poids qu'elle livre son ouvrage.

3. *Tr.*, v. 602.

4. V. 441.

5. V. 459, 502, 573, 597. Sur le terme *δηῶες*, qui les désigne dans ces derniers exemples, cf. p. 45, n. 3.

6. Les thètes homériques sont surtout des vanneurs (*Il.*, V, v. 500), des terrassiers (*Il.*, XXI, v. 257 et suiv.), des laboureurs ou des bergers (*Il.*, XXIII, v. 835; — *Od.*, X, v. 84; XI, v. 489 et suiv.; XVIII, v. 357 et suiv., etc.), des moissonneurs (*Il.*, XVIII, v. 550 et 560), parfois encore des maçons (*Il.*, XXI, v. 313-314), des marins (*Od.*, IV, v. 644), etc.

7. Sur la communauté d'origine entre les artisans et les autres thètes, cf. Guiraud, *la Main-d'œuvre...*, p. 22.

8. Cela s'explique surtout pour certaines professions comme celle d'orfèvre : le client se procurait lui-même les métaux précieux, mandait chez lui le *χαλκεύς* et faisait exécuter le travail sous sa surveillance (cf. *Od.*, III, v. 432 et suiv.). De même, quand une ouvrière au service d'un *βασίλειος* teint de pourpre un ornement d'ivoire, cet objet de prix *καίται ἐν θαλάμῳ* (*Il.*, IV, v. 142). En revanche, les potiers ont dû avoir de très bonne heure des fours maçonnés; c'étaient dès l'origine des ouvriers sédentaires.

une plaque d'or à faire ciseler, ils appellent le corroyeur Tychios ou l'orfèvre Laercès, qui exécutent sur place la besogne précise qu'on leur demande; c'est encore spécialement pour les fils d'Alcinoos que travaille le fabricant de ballons Polybos¹; et ce n'était pas là un privilège des rois ou des riches, puisque c'est dans des conditions analogues que les laboureurs d'Ascrea ont recours au forgeron du village, quand ils ont besoin de faire river une pièce de leur charrue².

C'est pourquoi les artisans vivaient dans une situation assez précaire et voyaient diminuer graduellement la considération dont les Grecs avaient entouré les premiers d'entre eux. A l'origine, l'ouvrier manuel était pour eux un « homme habile, inspiré par Héphaïstos et par Pallas Athêna »³; s'il réussissait dans son art, sa réputation s'étendait au loin, et on le faisait venir, sur la foi de sa renommée, pour lui confier une besogne délicate⁴; les

1. *Od.*, VIII, v. 373 : (σφαίραν), τήν σφιν Πόλυθος ποίησε κτλ. Il ne s'agit pas d'un objet *acheté* chez un *trafiquant*.

2. *Tr.*, v. 430, déjà cité.

3. *Od.*, VI, v. 223 (= XXIII, v. 160) :

... ἀνήρ
Ἴδρις, ὃν Ἡφαίστος δέδασεν καὶ Παλλὰς Ἀθήνη.

Cf. Il., V, v. 59-61 :

... Φέρεκλον,
... ὅς χειρῶν ἐπίστατο δαίδαλα πάντα
τεύχειν· ἔξοχα γάρ μιν ἐφίλατο Παλλὰς Ἀθήνη.

XV, v. 411 et suiv. :

... τέκτονος... δαήμενος, ὅς βρά τε πάσης
εὔειδ' ἔσφίης, ὑποθημοσύνησιν Ἀθήνης, etc.

Solon, fr. 12 Cr., v. 49-50 :

... Ἀθηναίης τε καὶ Ἡφαίστου πολυτέχνεω
ἔργα δαείς...

D'où l'expression Ἀθηναίης δμῶς, dont Hésiode se sert (*Tr.*, v. 430) pour désigner le forgeron. Plus tard, les artisans se vantèrent même de descendre de ces deux divinités (cf. Platon, *Lois*, XI, p. 920 d, etc.). C'est là l'origine de la fête professionnelle des χαλκεία, en l'honneur d'Héphaïstos et d'Athéna. Héphaïstos lui-même était un artisan, et cela ne diminuait en rien sa situation dans l'Olympe. Myrtilos, charron d'Oenomaos, est un fils d'Hermès (cf. Phérécyde, fr. 93). Nous avons vu qu'Apollon et Poséidon avaient été placés par Zeus au service de Laomédon, mais nous ignorons dans quelles conditions ils avaient été astreints à cette nécessité.

4. Outre les passages cités précédemment, cf. *Od.*, XVII, v. 382-386 :

Τίς γάρ δὴ ξεῖνον καλεῖ...

noms des meilleurs artisans étaient célèbres : sans remonter jusqu'aux mythiques Dédale et Talos¹, l'histoire a conservé, à côté des personnages purement imaginaires que citent l'*Illiade* et l'*Odyssée*², le souvenir encore à moitié légendaire d'industriels fameux, tels qu'Ameinoclès de Corinthe, le grand constructeur de trières, à qui l'on venait s'adresser de l'autre bout du monde grec, et le menuisier-orfèvre Théodore de Samos, fils de Télélès, à qui les Grecs attribuaient plusieurs objets d'art célèbres en même temps que diverses inventions techniques³. Mais les démiurges eurent fatalement à souffrir du préjugé contre le travail que l'établissement de l'oligarchie tendait à répandre dans le monde grec : Hésiode est sans cesse obligé de répéter que « le travail n'a rien de honteux », que « c'est l'oisiveté qui est honteuse »⁴; mais ses exhortations ne pouvaient empêcher que toute occupation matérielle passât pour inférieure et que quiconque était vu un outil à la main fût pris pour un domestique⁵. Non que le travail manuel fût, en soi, considéré comme déshonorant : ce n'est pas parce que les nobles le méprisent qu'ils l'abandonnent aux gens du commun, c'est plutôt parce que les guerriers ont pris l'habitude d'en laisser la charge aux thètes et aux esclaves qu'ils en viennent à le considérer comme une

ἄλλον γ', εἰ μὴ τῶν οἱ δημοεργοὶ ἕασιν;

Οὔτοι γὰρ κληταὶ γε βροτῶν ἐπ' ἀπίρονα γαῖαν.

1. Le premier est bien connu; son neveu Talos passait pour avoir inventé la roue de potier, le tour et la scie (Diodore, IV, 76; cf. Pausanias, I, 21, 4, etc.).

2. Outre Tychios, Laercès, Polybos, déjà cités, signalons encore Harmonidès et son fils Phéréclès (*Il.*, V, v. 59), Épeios (*Il.*, XXIII, v. 85, etc.), Icmalios (*Od.*, XIX, v. 57). Le fait seul que le poète ait cru devoir les désigner par leur nom est très significatif.

3. C'est lui qui passait pour avoir monté et gravé la fameuse bague de Polycrate (Hérodote, III, 41) et ciselé un cratère d'argent que plus tard Crésus envoya à Delphes (*Id.*, I, 51); la tradition lui attribuait l'invention de l'art de fondre le bronze (Diog. Laert., II, 103; Diodore, I, 98) et celle de divers outils de menuisier (cf. Pline, *H. N.*, VII, 57, 7 : « Normam autem et libellam et tornum et clavem [invenit] Theodorus Samius. ») Nous reviendrons sur ce personnage dans un article suivant. — Sur Ameinoclès de Corinthe (fin du VIII^e siècle), cf. Thucydide, I, 13. Rappelons que le premier combat naval qui nous soit connu a eu lieu en 664 av. J.-C., entre Corinthe et Corcyre.

4. *Tr.*, v. 311, etc.

5. C'est déjà l'erreur qu'Ulysse commet, — ou plutôt feint de commettre, — quand il voit Laerte bêcher son jardin. Mais cet incident se place dans une des parties les plus récentes de l'*Odyssée* (XXIV, v. 251 et suiv.); nulle part une idée analogue ne se fait jour dans l'*Illiade*.

occupation servile¹; et ce n'est pas la nécessité de travailler que l'on regarde comme humiliante, c'est le fait de se mettre au service d'autrui et d'abdiquer, pour un salaire, sa dignité d'homme libre².

Aussi bien les conditions de leur existence maintenaient-elles les ouvriers dans une perpétuelle dépendance, et cela sans leur donner une sécurité complète. La vie d'un *thète*, quel qu'il fût, était toujours fort pénible : employé par un pauvre, il gagne à peine de quoi manger³; s'il se met au service d'un riche, il est à la merci de son client tout-puissant, qui peut refuser de le payer, et, à la moindre réclamation, menace de le vendre comme esclave⁴; et nous voyons par le cas d'Hésiode qu'un homme peu

1. Cf. Guiraud, *la Propriété foncière...*, p. 126 et suiv. C'est ainsi que, suivant Plutarque (*Thésée*, XVI, 3, *Quaest. Gr.*, p. 298 f), les otages athéniens exigés par Minos auraient été employés comme *thètes*, c'est-à-dire comme manœuvres.

2. Telle est la réserve qu'il convient de faire à la théorie ancienne, — développée notamment par Blümner, *Die griechischen Privatalthümer*, p. 389 et suiv., et par Caillemer, art. *Artifices* dans le Dictionnaire de Daremberg et Saglio, — suivant laquelle le travail manuel aurait été, en Grèce, l'objet d'un mépris universel. Dans son désir de réagir contre cette opinion excessive, Guiraud (*la Main-d'œuvre...*, ch. iv) a peut-être été trop affirmatif en sens contraire. A examiner les textes pour et contre les deux théories qu'il a recueillis et mis tous également en lumière avec une rare loyauté de discussion, il semble bien que, si le mépris pour le travail *n'a pas été général* en Grèce, le préjugé contre lui *n'a pas existé* uniquement parmi les aristocrates et les philosophes : Socrate, par exemple, était obligé, tout comme Hésiode, de le combattre parmi ses concitoyens (Xénophon, *Mém.*, II, 7, 6 et suiv.). Guiraud reconnaît lui-même (p. 209-211) qu'à mesure que la société évoluait de l'état patriarcal au régime oligarchique, puis de l'oligarchie à la démocratie, le travail, à chaque étape, « descendait pour ainsi dire d'un degré dans la hiérarchie sociale, en vertu de la loi qui avait toujours régi son évolution » : abandonné d'abord par les nobles aux roturiers, puis par les roturiers aisés aux citoyens pauvres, il finit par être dédaigné d'eux et laissé aux étrangers ou aux esclaves. Les philosophes qui dénigrent les occupations manuelles se font « l'écho d'une opinion très ancienne, qu'ils essayent de justifier par des raisons morales » (Guiraud, *Études économiques*, p. 46). Francotte (I. I, ch. VIII) remarque qu'une différence a toujours existé, à cet égard, entre les cités démocratiques et aristocratiques, et surtout entre les milieux industriels et agricoles (cf. *infra*).

3. *Od.*, XI, v. 489 et suiv. : Achille, pour montrer à Ulysse combien la vie, quelle qu'elle soit, est préférable à la mort, lui déclare qu'il « aimerait mieux être laboureur aux gages d'un indigent que de régner sur tous les morts ».

4. C'est ainsi que s'était conduit Laomédon à l'égard d'Apollon et de Poséidon : « Quand les Heures amenèrent l'époque où il devait nous payer, dit ce dernier (*Il.*, XXI, v. 450-454), il nous refusa tout salaire et nous chassa en nous menaçant de nous attacher les pieds et les mains et de nous vendre dans

fortuné ne pouvait guère compter sur l'appui de la justice¹. Les patrons de condition plus modeste à qui s'adresse Hésiode étaient, toutes proportions gardées, non moins durs pour les ouvriers; on abusait souvent de leur bonne volonté ou de la nécessité qui les pressait pour leur faire accepter un salaire insuffisant²; et on n'admettait pas qu'une préoccupation quelconque pût à aucun moment les détourner de leur besogne : pour valet de ferme, dit Hésiode, il est bon de n'embaucher qu'un garçon sans famille³; pour servante, il faut prendre une fille sans enfants, afin d'éviter des « difficultés »⁴. Voilà donc ces pauvres gens réduits au célibat ou exposés à voir toutes les portes se fermer devant eux. Ils étaient obligés de s'astreindre aux besognes les plus serviles⁵, sans que cette servitude temporaire leur assurât pour l'avenir, comme aux véritables esclaves, la nourriture et l'abri⁶.

Les mêmes périls menaçaient les artisans : ainsi que les journaliers, ils avaient sans cesse à craindre un caprice ou la mauvaise foi des gens riches qui les faisaient travailler et les tenaient sous leur coupe, comme n'importe quels thètes⁷; mais c'était surtout

quelque île lointaine. » Les patrons et les clients riches n'ont jamais perdu, en Grèce, cette fâcheuse habitude (voir ce que dit Guiraud, p. 182, à propos des *δικαι μισθοῦ*).

1. Outre les allusions à son propre procès (*Tr.*, v. 27-41), voir l'anathème que le poète prononce contre les juges partiaux et prévaricateurs (v. 238-273).

2. C'est contre cet abus qu'Hésiode s'élève quand il recommande d'attribuer un salaire suffisant même à un ami (v. 370).

3. *Tr.*, v. 602 : *θητα ... ἀοικον* (qui ne soit pas *établi*, comme on dit dans nos campagnes).

4. *Χαλεπή δ' ὑπόπορτις ἔριθος* (v. 603).

5. Les mots *δοῦλος*, *δουλεύειν* figurent dans toutes les définitions du thète que j'ai citées; cf. Hésychios : *Θῆς · δοῦλος μισθωτός* (je supprime la virgule que les éditions placent entre ces deux derniers mots). Les thètes et les esclaves font souvent ensemble la même besogne, sans qu'aucune distinction paraisse établie entre eux : tels sont, dans l'*Odyssee*, les marins de Télémaque (IV, v. 644 : *ἐὸν αὐτοῦ θητές τε καὶ δμῶες*); cf. Guiraud, p. 8 (pour les temps primitifs) et 152 (pour l'époque classique).

6. « Rien n'est pis pour les hommes, dit Ulysse, que les courses vagabondes; le fatal estomac leur cause de cruels soucis quand ils sont errants » (*Od.*, VII, v. 216 et suiv.). Ajoutons que la vie des esclaves était loin d'être toujours malheureuse : Eumée, par exemple, n'est ni *ἀοικος*, ni *ἄτεχνος*, comme le thète bésiodique, puisqu'il est propriétaire (*Od.*, XIV, v. 62 et suiv.) et marié (XXI, v. 214 et suiv.); il est le « chef » des porchers (XIV, v. 24 et suiv., etc.) et tenu en grande considération par ses maîtres (XV, v. 361 et suiv.); aussi comprend-on que, tout fils de roi qu'il est (XV, v. 413), il ne tienne pas à recouvrer sa liberté.

7. Cf. *Od.*, III, v. 425 et suiv. (déjà cités).

le chômage qu'ils devaient redouter, s'il prenait fantaisie aux clients de ne pas leur confier d'ouvrage¹ : outre que certains d'entre eux n'avaient pas les moyens de se procurer la matière première nécessaire à leur travail², ils ne pouvaient espérer de trouver au dehors un débouché que la clientèle locale ne leur aurait pas fourni³. La concurrence des esclaves n'était pas encore bien dangereuse, parce qu'ils n'étaient pas très nombreux⁴ et que la plupart d'entre eux n'avaient pas de connaissances assez spéciales pour être, comme ils le furent plus tard, employés dans l'industrie. Mais c'est au sein même de leur caste que la nécessité d'une « lutte pour la vie » commençait à créer des rivalités : à l'époque homérique, le nombre des artisans était encore assez restreint pour que chacun d'eux eût sa place marquée et son rôle nécessaire dans le groupement où il vivait ; on a même supposé qu'il ne devait y avoir dans chaque localité qu'un seul représentant de chaque profession manuelle⁵. Pourtant, on voit dès lors les princes *choisir* leurs fournisseurs, soit en les distinguant parmi les gens compétents de leur cité, soit à l'occasion en les faisant venir du dehors⁶. De là ne pou-

1. C'est ainsi que la *Vie d'Homère* (§§ 3-4) représente la mère du poète, ouvrière en laine, *cherchant de l'ouvrage* pour se nourrir ainsi que son fils.

2. Cf. p. 38, n. 6.

3. Guiraud, p. 23, dit que « la Grèce homérique... était... un pays de très petite industrie, qu'elle se bornait à satisfaire les besoins locaux et qu'elle ne songeait guère à écouler au dehors les produits ouvrés ». Cf. Helbig-Trawinski, p. 21.

4. Ils coûtaient fort cher (jusqu'à cent bœufs dans certains cas exceptionnels), et c'eût été un mauvais calcul que d'en acheter pour les faire travailler dans l'industrie. Ulysse et Alcinoos en ont chacun une cinquantaine pour le service de leur palais (*Od.*, XXII, v. 421 ; VII, v. 103). Hésiode ne fait à l'esclavage une allusion précise que dans un vers très contesté (*Tr.*, v. 406 : γυναικα κτητην, ου γαμετην... ποιησασθαι). Les δμῶες qu'il cite à plusieurs reprises étaient sans doute des thètes : le sens primitif du mot n'est pas en effet celui de prisonnier de guerre (δαμάζω), mais de domestique (δῶμος) ; cf. M. Bréal, *Mém. Soc. Ling.*, VII, p. 449.

5. Guiraud, p. 21 : « On dirait qu'un artisan de chaque espèce suffisait à chaque groupe de population ; peut-être y avait-il un forgeron, un charpentier, un potier par ville ou village... » Cette hypothèse n'est fondée sur aucun texte précis, mais seulement sur cette assertion qu'« on n'aperçoit nulle part dans l'épopée la moindre trace de concurrence ». Mais cette affirmation est trop catégorique (cf. la note suivante), et l'auteur reconnaît lui-même (p. 35) que « de tout temps la concurrence avait été très ardente entre les villes helléniques et l'étranger, entre les villes helléniques elles-mêmes, et dans chacune d'elles entre les particuliers ». De plus, l'auteur a le tort d'englober, ici encore, le viii^e siècle dans l'âge homérique.

6. C'est ainsi que Pâris (*Il.*, VI, v. 313-315) fait appel aux *meilleurs char-*

vait manquer de naître, entre gens du même métier, une concurrence qui s'était assez accentuée au VIII^e siècle pour qu'Hésiode en fit la loi fondamentale de la vie économique : le temps n'est plus où « la terre fertile produisait d'elle-même des fruits nombreux et abondants », que les premiers hommes « recueillaient à leur gré, tranquilles dans leur prospérité »¹; désormais, « les dieux ont caché aux hommes les ressources de la vie »²; il ne reste que deux moyens de ne pas mourir de faim, voler son prochain ou travailler mieux que lui; si l'on écarte le premier procédé, la salutaire émulation peut seule nous assurer une vie libre et aisée : « Le fils de Cronos... l'a placée aux racines de la terre, au sein de l'humanité; ... c'est elle qui excite au travail l'être le plus nonchalant³. » Et par une application particulière de sa théorie aux démiurges, le poète conclut qu'on voit s'élever partout cette rivalité féconde entre potier et potier, entre menuisier et menuisier, entre mendiant et mendiant, entre chanteur et chanteur⁴. Le nombre des artisans était-il devenu plus considérable? Les progrès de la civilisation rendaient-ils le public plus difficile et plus exigeant? Toujours est-il qu'au lieu de devoir à son expérience professionnelle une situation des plus privilégiées, chacun était tenu à des efforts incessants pour n'être pas surpassé par ses confrères et pour arriver simplement à subsister. Cette fâcheuse nécessité, où étaient les gens de métier, de se « dévorer entre eux », fut-elle pour quelque chose dans le dédain que leurs clients fortunés commençaient à éprouver pour eux? Contribua-t-elle à faire naître chez les aristocrates cette impression qu'ils avaient à leur discrétion, comme leurs esclaves, des fournisseurs qu'ils pouvaient à leur gré faire prospérer ou laisser mourir de faim? La chose est possible, non

pentiers de Troie pour l'aider à construire sa maison; sur ceux qu'on faisait venir de l'étranger (αλλοτρίοι), cf. p. 40, n. 1.

1. *Tr.*, v. 117-119.

2. V. 42.

3. V. 17-20.

4. Guiraud, qui ne croit pas à une évolution sensible des conditions du travail entre le x^e et le vii^e siècle (p. 10), considère comme interpolés les v. 25-26 des *Travaux* (p. 21). Mais les raisons logiques qu'on a invoquées contre leur authenticité n'ont rien de décisif (voir la note de mon édition des *Travaux*, et Mazon, *la Composition des Travaux et des Jours*, p. 7). D'ailleurs, supprimât-on ces deux vers, la loi de la concurrence n'en demeurerait pas moins expressément posée par tout le début du poème, notamment par le mythe des deux Èris (v. 11-24), dont je viens d'exposer l'idée essentielle.

certaine. Mais ce qui est évident, c'est que cette concurrence mutuelle augmentait pour eux la difficulté de trouver assez de besogne et leur rendait l'avenir encore moins assuré. Voilà pourquoi un moraliste pratique tel qu'Hésiode, sans éprouver aucun préjugé nobiliaire contre le travail manuel, ne considère pas l'industrie comme un moyen normal de gagner sa vie et n'estime pas l'artisan à l'égal de l'agriculteur : le paysan qui cultive son propre champ ne dépend de personne, il n'a pas à compter avec les sentiments inconstants de la clientèle ou avec la faveur imprévue d'un rival qui l'éclipse. Thésée aussi plaçait les *géomores*, — si peu de terres qu'ils possédassent, — au-dessus des démiurges¹, et l'on sait que les Grecs ont toujours proclamé la supériorité du travail agricole sur le travail industriel².

Pour ces gens sans ressources régulières et parfois sans demeure fixe, quel remède s'offrait aux soucis de chaque jour, à l'incertitude du lendemain, à l'isolement plus particulièrement funeste à des « déracinés » dont il aggrave la faiblesse ? Le seul qu'une expérience de trente siècles nous ait fait découvrir est le groupement corporatif : beaucoup de faibles valent un fort et surtout l'entente entre les travailleurs empêche la clientèle de profiter de leur concurrence pour avilir la main-d'œuvre ; une association d'ouvriers bien organisée retrouverait presque la situation exceptionnellement favorable dont pouvait jouir à l'origine, dans une ville, l'unique représentant d'une profession. Mais à l'époque où vivait Hésiode, et principalement dans un milieu agricole où le « chacun pour soi » est la règle universelle, une pareille conception, même confuse, une pareille tendance, même inconsciente, ne saurait se faire jour. Si parfois des ouvriers collaboraient à un travail collectif, — ce qui est la forme de groupement la plus spontanée et la plus primitive, — ce n'était pas au nom d'une théorie sociale qu'ils unissaient leurs efforts, c'était simplement une nécessité matérielle qui les y contraignait. Dès l'âge homérique, la construction d'un bateau ou d'une maison tant soit peu considérable exige une collaboration de ce genre³ ; la manière dont Ulysse bâtissait sa chambre

1. Cf. Plutarque, *Thésée*, xxv, 2-3.

2. Cf. Caillemer, *art. cit.*; — Guiraud, *la Main-d'œuvre...*, p. 37 et 116. Dans ce dernier passage, l'historien, citant Xénophon (*Écon.*, VI, 10), remarque que « c'est là une sorte de lieu commun dans toute la littérature grecque ».

3. C'est le cas, nous l'avons vu, pour la construction de la maison de Paris

nuptiale, pour éviter qu'aucun regard étranger pût la profaner, était sans doute assez extraordinaire, car il s'en vante un peu comme d'un tour de force¹; mais même dans des travaux de moindre importance, on voit souvent un chef d'industrie se faire aider par plusieurs compagnons². Au VIII^e siècle, le progrès est encore plus marqué : dans les ports de commerce, la construction de bâtiments plus vastes exige évidemment un personnel plus nombreux; mais, sans sortir du milieu où vivait Hésiode, tandis que l'orfèvre de l'*Odyssée* se rend à domicile avec son enclume, son marteau et ses tenailles³, le forgeron d'Asera est établi dans un atelier assez spacieux pour servir de salle de réunion⁴ : ce n'est plus un thète, mais un propriétaire et un travailleur sédentaire; ce n'est plus un artisan, mais un entrepreneur ayant lui-même sous ses ordres des ouvriers qu'il paie. Cependant, il y a loin de cet essai rudimentaire d'organisation du travail à un groupement professionnel entre égaux; il s'en faut même de beaucoup que l'un soit une étape vers l'autre. Le seul résultat auquel peut aboutir l'établissement d'entreprises industrielles plus considérables est en effet de rendre la concurrence plus aiguë et plus dangereuse pour les artisans qui restent isolés : astreints fatalement, dans l'exercice de leur besogne professionnelle, à mener de front plusieurs tâches souvent fort différentes, ils se trouvent hors d'état de rivaliser avec une équipe d'ouvriers, dont chacun peut, sans inconvénient pour l'ensemble du travail, se spécialiser dans un domaine d'autant plus restreint qu'ils sont plus nombreux. A mesure que

et des vaisseaux phéaciens; la situation d'Ulysse chez Calypso est, avons-nous dit, exceptionnelle.

1. Peut-être faut-il voir dans cet usage le souvenir d'un état de choses qui, sans avoir complètement disparu, tendait de plus en plus à se modifier; il n'y aurait pas lieu de s'en étonner, l'élaboration de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* s'étant prolongée pendant plusieurs générations.

2. *Il.*, XVII, v. 389 et suiv. : un corroyeur fait tendre une peau de taureau par plusieurs ouvriers; — *Od.*, IX, v. 384 et suiv. : un menuisier, pour percer une planche, dirige la tarière, tandis que ses aides la font tourner rapidement au moyen d'une courroie.

3. *Od.*, III, v. 433-434.

4. Cf. p. 24. Dans l'*Odyssée* (XVII, v. 328), on voit Mélantho reprocher à Ulysse de ne pas aller, comme les autres vagabonds, coucher à la forge (*χαλκῆϊστον... δόμον*) ou à l'asile (*λέσχη*); il y avait donc à Ithaque des forgerons qui n'étaient déjà plus des ouvriers ambulants, comme d'autres artisans dont parlent les poèmes homériques : nouvel indice d'une transformation en train de s'accomplir.

ces entreprises s'étendent, l'artisanat recule fatalement devant elles, en vertu de cette même loi de la division du travail qui lui a donné naissance. Sans doute, la Grèce ne verra jamais son écrasement complet par la « grande industrie », telle qu'elle se développera dans les sociétés modernes, grâce à l'extension du machinisme¹. La rivalité n'en était pas moins difficile à soutenir, pour l'ouvrier établi à son compte, contre un patron mieux outillé et mieux secondé. La situation empirera encore quand les esclaves seront devenus plus nombreux, que le prix moyen en aura baissé² et que, la main-d'œuvre pouvant se recruter avantageusement parmi eux, il sera possible à un industriel de s'assurer sans trop de difficultés pratiques un personnel suffisant. La concurrence des ateliers serviles ne sera nullement comparable à celle qu'opposaient primitivement aux artisans les esclaves des particuliers; car ces ateliers auront sur eux la même supériorité qu'ils avaient sur le reste du public : une spécialisation plus complète, irréalisable pour des travailleurs isolés, normale au contraire dans la fabrique d'un Lysias ou d'un Cérémon³. L'institution du petit patronat n'était d'ailleurs qu'une première étape vers la réalisation lointaine de cet idéal : les ateliers se réduisaient en effet, à l'époque hésiodique, à un nombre d'ouvriers très restreint; le patron se faisait simplement assister de quelques compagnons⁴, plutôt pour manier des appareils de fortes dimensions que pour répartir entre eux les diverses tâches⁵. Il n'en est pas moins vrai que le groupement en vue

1. Cf. Guiraud, p. 86-87, 91; — Francotte, t. I, p. 193 et suiv., 225 et suiv. L'atelier le plus considérable qui nous soit connu est celui de Lysias, qui comptait cent vingt esclaves ouvriers.

2. La valeur d'un esclave a toujours fortement varié suivant l'époque, la provenance, l'âge, le sexe, l'instruction, etc. Guiraud (p. 106-108) en donne, pour les v^e et iv^e siècles, de nombreux exemples oscillant entre cent drachmes environ et vingt mines.

3. Cf. Lysias, XII, 8, 12 et 19; Xénophon, *Mém.*, II, 7, 3. Dans l'industrie textile, à l'époque classique, ce sont des ouvriers différents qui lavent la laine, l'épluchent, la peignent, la filent, la tissent, la foulent, la cardent et la teignent (Guiraud, p. 55-56, d'après Platon, *Politique*, p. 279 et suiv.). A l'âge hésiodique, aucun de ces travaux n'était encore du ressort des professionnels.

4. On peut en voir une image dans les boutiques que représentent des vases peints, — d'époque d'ailleurs plus récente, — où le personnel comprend, outre le patron, deux ouvriers (S. Reinach, *op. cit.*, t. I, p. 224 : forgerons et cordonniers), parfois quatre (*Ibid.*, p. 337 : céramistes).

5. Dans le dernier vase cité, chacun des quatre ouvriers est employé à une besogne identique (peindre des vases); dans les autres, ils combinent leurs

d'un travail collectif, tout en constituant un progrès sensible au point de vue économique, contient en soi les germes d'un grave malaise social : pour un artisan qui parviendra à fonder un atelier, combien seront réduits, par la loi de la concurrence, soit à gagner péniblement leur vie dans leur boutique, soit à s'embaucher comme ouvriers chez un confrère plus heureux, c'est-à-dire à retomber dans une situation analogue à celle qu'Homère estimait la pire de toutes, être thète au service d'un homme du commun ! Péril inévitable, et dont l'origine est aussi ancienne que l'artisanat lui-même, puisqu'il est une conséquence nécessaire de la spécialisation, qui est le principe constitutif du régime artisanal.

IV.

Conclusion.

Il est aisé maintenant de déterminer la place qu'occupe le VIII^e siècle, tel qu'il nous apparaît surtout par l'image qu'en trace Hésiode, dans l'évolution de l'artisanat et le développement de la division du travail. Le principe était déjà posé chez Homère, puisque l'existence des démiurges n'est plus étrangère à la société qu'il décrit. Les progrès matériels qu'ils avaient pu réaliser en commençant à se spécialiser ne semblent guère avoir été dépassés pendant le siècle suivant : si la poterie, par exemple, paraît tenir dans la civilisation hésiodique une place plus considérable, c'est surtout à une différence de milieu qu'il faut l'attribuer ; seule, l'architecture navale devait progresser à ce moment d'une manière sensible dans les cités maritimes, à en juger par le rapide essor de la navigation et de la colonisation pendant la seconde moitié du siècle. Néanmoins, les exigences croissantes de la vie, un goût plus vif du confort ou même du luxe rendent plus souvent nécessaire l'emploi de la main-d'œuvre professionnelle ; son domaine s'étend, et l'on voit même se constituer des métiers nouveaux ou de nouvelles spécialités ; par suite, des lignes de démarcation se dessinent avec

efforts en vue d'un résultat commun (l'un des forgerons manie le marteau, l'autre tient l'outil à forger, etc.). Au contraire, les monuments où figure un personnel plus nombreux « représentent... des ateliers où la besogne paraît excessivement morcelée » (Guiraud, p. 61, citant Baumeister, *Denkmäler des klass. Alterthums*, I, p. 253, 506 ; III, p. 1582, 1803, 1992).

plus de précision entre les diverses besognes professionnelles, mais surtout entre les travaux que peuvent effectuer les profanes et ceux qu'il convient de réserver aux spécialistes; la distinction devient de plus en plus nette entre les tâches que l'on a intérêt à exécuter chez soi et celles qu'il faut abandonner aux travailleurs attirés du bois ou du fer, parce qu'elles exigent un outillage perfectionné ou des connaissances particulières. Il arrive même, bien que ce ne soit pas encore la règle générale, que dans la construction d'un instrument aratoire ou d'un objet ménager un client fasse appel à un professionnel pour la fabrication d'une pièce plus délicate : indice d'une division plus profonde, d'une répartition plus précise et plus raisonnée des fonctions économiques.

Mais c'est surtout en ce qui concerne les conditions du travail qu'un changement notable se manifeste et que le régime de l'artisanat se dégage de plus en plus nettement de la société patriarcale : les artisans habiles ne sont plus des êtres d'exception, favoris des dieux, dont la présence est une heureuse aubaine et dont tous sollicitent les services; de plus en plus ils tendent à former, sinon encore une classe constituée, du moins une institution normale. Leur nombre augmente naturellement à mesure que deviennent plus fréquents les cas où l'on a recours à leur intervention, et de cette situation nouvelle naît un nouveau facteur de la division du travail, la rivalité professionnelle. La spécialisation des gens de métier avait d'abord eu pour effet d'éliminer une concurrence possible, celle des particuliers; un riche surtout ne songe à commander une besogne au dehors que si ses serviteurs ne sont pas capables de l'exécuter; or, comment un artisan pouvait-il acquérir sur le premier venu une supériorité incontestable, sinon en se spécialisant? La société reconnaît alors l'artisanat comme un de ses rouages essentiels et indispensables, en dépit de l'individualisme agricole qui risquait d'en retarder le développement, et les relations avec les démiurges s'imposent au public comme une nécessité quotidienne. Mais si une nouvelle concurrence vient à s'établir, à l'intérieur cette fois d'un même corps de métier, il est logique qu'elle comporte des conséquences analogues à celles de la crise d'où l'artisanat s'était dégagé, c'est-à-dire que la division du travail s'accroît encore, chacun s'efforçant d'acquérir une spécialité qui lui assure un avantage sur ses rivaux; et il est naturel que cette

seconde étape soit plus rapide, puisque c'est dans une voie déjà tracée qu'elle fait avancer la société. La spécialisation est facilitée en même temps par l'organisation d'ateliers où il sera possible de répartir la besogne entre divers ouvriers suivant leur compétence ou leurs aptitudes respectives, ce qui améliore sensiblement les conditions du travail, tout en rendant la lutte pour la vie infiniment plus pénible à la masse des travailleurs isolés. Ainsi se constitue le petit patronat, intermédiaire entre l'artisanat proprement dit et la grande industrie, et qui paraît bien avoir été, en Grèce, la forme par excellence de ce qu'on pourrait appeler l'« industrie bourgeoise ». Encore en formation à l'époque hésiodique, elle devait atteindre son apogée au VII^e et au VI^e siècle, sous les tyrans qui succédèrent aux gouvernements oligarchiques¹. Mais, dès le début du VIII^e siècle, on voit apparaître nettement trois des principaux facteurs de la division du travail, presque complètement étrangers à la période précédente : la nécessité de connaissances techniques plus précises chez les ouvriers manuels, une concurrence professionnelle plus intense, enfin le développement et l'organisation du travail collectif.

Pierre WALTZ.

1. Sur la protection que les tyrans accordèrent à l'industrie, cf. Guiraud, *« Main-d'œuvre... »*, p. 29 et 39-40; — *Études économiques...*, p. 51 et suiv.

MÉLANGES ET DOCUMENTS

LETTRES INÉDITES DE SISMONDI

A SIR J. MACKINTOSH ET A LA COMTESSE DE SAINTE-AULAIRE.

Nous devons à l'obligeance de Miss Julia Wedgwood, petite-fille de Sir James Mackintosh, le célèbre parlementaire anglais, la communication d'une notable partie des papiers inédits de Sismondi¹, dont deux séries de lettres adressées, les unes à sa fiancée et à sa femme, — elles feront l'objet d'une publication ultérieure, — les autres à M^{me} de Sainte-Aulaire.

Nous allons mettre ces dernières sous les yeux du public.

Nous ne croyons pas faire œuvre inutile en rompant le silence qui s'est fait, un peu soudain, autour du nom de Sismondi. A côté de l'intérêt ordinaire qui s'attache à la plume d'un écrivain de mérite, hôte assidu des cercles littéraires, témoin curieux et juge averti d'une époque féconde, s'exerce un attrait psychologique dont Scherer a fort nettement défini la nature² :

On peut, écrit-il, ne pas goûter bien vivement ses livres, mais on ne saurait feuilleter ses lettres sans éprouver de l'intérêt et de l'affection pour celui qui les a écrites... Nous sommes mis aujourd'hui en état de considérer Sismondi de cette manière, du point de vue intérieur, et il est certain qu'il y gagne comme une seconde et meilleure célébrité. Il n'est pas jusqu'à son talent dont on ne prenne ainsi une plus haute opinion. Dans l'épanchement d'une correspondance familière et exprimant au jour le jour les impressions qu'il reçoit des événements, il devient plus naturel, il a plus d'imprévu et d'agrément.

1. En dehors des manuscrits conservés dans les bibliothèques, notamment à la bibliothèque Fabre de Montpellier, et dont M. Saint-René Taillandier n'a pas épuisé la matière, nous apprenons du représentant de la famille Désideri de Pescia, qu'il est toujours en possession des papiers de Sismondi, dont M. Villari a donné l'énumération dans le premier volume de la *Revue historique*, p. 241.

2. *Études critiques*, t. II, p. 146.

La restriction même qu'implique la première phrase passerait aujourd'hui pour un aveu d'incompétence, car il semble qu'on soit plus à même d'apprécier maintenant la portée de son œuvre : sans doute la partie historique est encore sous le coup d'un jugement sommaire et dont il serait souhaitable qu'on entreprit la révision ; mais ses ouvrages économiques ont obtenu une réhabilitation éclatante. Blanqui, dans son *Histoire de l'économie politique*, déclare : « Ce sera l'honneur éternel de son nom, d'avoir donné l'éveil à l'Europe et de s'être mis à la tête d'une croisade en faveur des classes les plus injustement disgraciées de notre ordre social. » Un économiste contemporain¹ ne craint pas d'affirmer que le socialisme scientifique lui a emprunté « l'esprit de critique envers l'organisation moderne et les grandes lignes de sa critique elle-même », que L. Blanc, Vidal, Rodbertus, K. Marx lui prennent ses conclusions ou sa méthode, qu'Elster et Eisenhart enfin reconnaissent en lui « le précurseur remarquable de la science allemande contemporaine » du « socialisme de la chaire. »

Ce sont là, nous semble-t-il, à une époque où la critique littéraire sollicite notre admiration pour les moindres talents, des titres suffisants à l'attention de ceux qui lisent².

Nous donnons d'abord une lettre isolée, adressée à Sir James Mackintosh³ ; elle forme un appendice naturel aux lettres écrites pendant les Cent-Jours et elle illustre très heureusement le sentiment des classes moyennes au moment du retour de Napoléon.

Aussitôt après sa chute, un revirement se fit dans les esprits : le prestige de son nom, inséparable de la gloire militaire qu'avaient conquise les trois couleurs, opéra davantage avec l'éloignement et l'on ne fut plus sensible qu'aux grandeurs de son règne.

Par ailleurs, les excès des ultras servaient mal la cause des Bour-

1. Albert Aftalion, *l'Œuvre économique de Sismondi*. Paris, 1899.

2. Il a déjà paru de la correspondance de Sismondi : des lettres à E. de Sainte-Aulaire, à M^{me} Noyon, dans *Fragments du journal et de la correspondance de Sismondi*, par J.-J.-C. Chenevière (Genève, 1857) ; des lettres à M^{me} d'Albany, dans *Lettres inédites de J.-C.-L. de Sismondi... à M^{me} la comtesse d'Albany*, par Saint-René Taillandier (Paris, 1863) ; des lettres de Sismondi à sa mère pendant les Cent-Jours, publiées par MM. Villari et Monod dans la *Revue historique*, t. III, IV, V, VI (1877-1878).

3. Les relations de Sismondi avec Sir J. Mackintosh dataient de 1814. Sismondi avait publié cette année-là un libelle : *De l'intérêt de la France à l'égard de la traite des nègres*, qui l'avait naturellement rapproché de Sir J. Mackintosh, champion avec Wilberforce de la cause des nègres en Angleterre. Sir J. Mackintosh, qui venait d'entrer à la Chambre des Communes (1813), avait fait entre temps un voyage à Genève, au cours duquel il s'était lié d'amitié avec Sismondi. Ce dernier devait épouser en 1819 une belle-sœur du premier, Miss Jessie Allen.

bons : « Ce n'est nullement à ces principes », — aux principes d'absolutisme, écrivait Sismondi ¹, — « qu'en veulent ses adversaires. Au contraire, c'est peut-être par là même qu'il a le plus de rapport avec eux. Son arrogance m'a été insupportable pendant de longues années ; mais l'arrogance de ceux qui ont été si humbles pendant ces mêmes années me révolte peut-être encore plus... » Et ailleurs : « Ce reflux si violent vers le despotisme est à mes yeux le présage de nouvelles révolutions. »

Et, de fait, la révolution ne tarda pas. Le retour de l'île d'Elbe se fit par des chemins grands ouverts, tandis que l'on poussait à la frontière la cour désemparée. Sismondi ne tarit pas, dans ses lettres à sa mère, d'expressions méprisantes à l'adresse des Bourbons. Le duc de Berry « croit se rendre populaire en jurant. » « Monsieur, à son retour de Lyon, avait rempli sa voiture d'antispasmodiques ; la peur lui donnait des attaques de nerfs » ; à part lui, « aucun des Bourbons n'est sorti du palais que pour se sauver, l'on assure qu'ils ont pris huit millions, toute l'argenterie, tout ce qui pouvait s'enlever, jusqu'aux rideaux des fenêtres ». Le duc d'Orléans « est le seul des princes qui ait des sentiments français ». Ce qui acheva de réconcilier Sismondi avec l'Empire, — et M. Villari ne l'a peut-être pas suffisamment indiqué, — ce fut l'acte additionnel, œuvre de B. Constant, pour la plus grande partie, et que l'on appelait pour cela la « Benjamine ». Sismondi écrivait à ce sujet dans le *Moniteur* ² : « De toutes les constitutions libres que j'ai étudiées pendant tant d'années ³, il n'y en a pas une seule que je ne regarde comme inférieure à celle qui est présentée aujourd'hui à l'acceptation du peuple français. » Les libertés « sont bien mieux garanties qu'elles ne l'ont été en France sous aucun gouvernement ou monarchique, ou républicain... »

L'Empereur s'efforçait d'ailleurs de confirmer les libéraux dans leurs espérances. On n'ignore pas qu'il désira voir Sismondi et, dans l'entrevue du 3 mai ⁴, il n'eut garde de contredire en rien les assertions de son interlocuteur. C'est un exemple frappant de la souplesse et du don d'adaptation du caractère de Napoléon.

Il fallait donc à tout prix affermir sur son trône le garant des libertés reconquises, et Sismondi pensa que l'opinion de Sir J. Mac-

1. Lettre à M^{me} d'Albany, de Pescia, 2 février 1814.

2. *Moniteur* des 29 avril, 2, 6, 8 mai 1815. La lettre à Sir J. Mackintosh est du jour même où parut le premier article.

3. Il publia en 1832 : *Histoire de la renaissance de la liberté en Italie* ; en 1836 : *Étude sur les constitutions des peuples libres*.

4. *Revue historique*, t. 1, p. 242 (par M. Villari).

kintosh pourrait être de quelque poids dans le conseil des princes assemblés à Vienne. Il n'hésita pas à lui adresser cette sorte de plaidoyer :

I.

To Sir James Mackintosh M. P.

J'ai voulu vous écrire, Monsieur, il y a longtemps ; la très grande difficulté de faire parvenir une lettre où l'on parle du fond du cœur, et qu'on ne veut par conséquent point exposer à être lue aux frontières, m'y a fait renoncer ; les exhortations de Mrs Rich¹ que je viens de voir me tirent de nouveau de ma nonchalance ; elle assure que vous-même vous êtes encore dans une très grande ignorance des événements de France et de la disposition des esprits ; elle assure que les déclarations solennelles d'un homme impartial, d'un homme qui certainement ne passe pas pour courtisan, peuvent faire impression sur vous et vos amis ; elle assure que si je vous dis que je me rallie complètement au gouvernement de Napoléon, que je désire sa stabilité, que je désire ses victoires, cette opinion individuelle d'un homme qui a montré assez ouvertement son opposition, lorsqu'il marchait à la tyrannie universelle, sera pour vous une indication de l'opinion de la France, de celle de tous les hommes libres. Au nom du ciel, arrêtez encore sur le bord de l'abîme vos ministres insensés, avant qu'ils rallument une guerre qui perdra l'Europe, qui perdra la liberté, qui perdra la civilisation et qui sera bien plus fatale encore à votre patrie qu'à la France. J'ai la ferme confiance que, si la France est attaquée, elle vaincra les étrangers, mais après une lutte sanglante et dont on ne saurait calculer tous les désastres.

Comment est-il possible qu'on ait pu persuader à l'Angleterre que cette révolution était l'ouvrage de l'armée et non celui du peuple ? Les faits ne parlaient-ils pas assez haut pour démentir toutes les fables du parti royaliste, n'avons-nous pas vu qu'il a été impossible au roi de faire marcher des gardes nationales contre Bonaparte, tandis que les gardes nationales seules ont forcé la duchesse d'Angoulême à se retirer et ont arrêté le duc ? Le général Clauzel n'avait pour toutes troupes de ligne que trente-quatre gendarmes, lorsqu'il a marché contre Bordeaux, et il a forcé à la retraite une princesse courageuse qui avait plusieurs milliers d'hommes, parce qu'entre tous ceux-là, à la réserve de quelques gentilshommes, il n'y en avait pas un qui voulût combattre contre la cause nationale. A Montélimar, la garde nationale seule a affronté la petite armée du duc d'Angoulême et a décidé tous les régiments à passer sous les drapeaux de la patrie. En général, on pourrait dire que partout les paysans ont décidé les soldats :

1. Fille aînée de Sir James ; elle avait épousé en 1808, à Bombay, Claudius James Rich, voyageur et orientaliste, qui mourut âgé seulement de trente-trois ans en 1820.

chaque régiment qu'on envoyait contre Bonaparte était, au moment du départ, encore décidé à obéir, mais lorsqu'en traversant les campagnes il entendait les cris de joie des paysans, de voir revenir celui qu'ils regardaient comme leur libérateur, le sentiment français, vainement comprimé dans le cœur de chaque soldat, se réveillait en lui et le faisait passer aux drapeaux de l'honneur et de l'indépendance nationale. On assure que le maréchal Ney lui-même, qui s'est déshonoré par une trahison, ne l'avait pas méditée, mais qu'il a été entraîné par l'unanimité des sentiments dont il entendait de toutes parts l'expression. Il n'y a aucun pays au monde où l'armée soit plus intimement liée à la nation que la France et soit plus animée par un même esprit, et j'entends par la nation, essentiellement tous les habitants des campagnes, classe qui depuis la Révolution a acquis beaucoup d'importance, parce qu'elle est presque en entier propriétaire : ce sont des hommes qu'à leurs habits, à leur nourriture vous confondriez avec vos *cottagers*; ils sont du moins fort inférieurs à vos *farmers* pour l'instruction et la richesse, mais ils sont bien plus réellement indépendants. C'est parmi eux surtout que l'armée se recrute, c'est chez eux que les soldats reviennent avec une retraite; l'éducation des camps leur donne de la considération dans leurs villages, ceux qui n'ont point servi s'intéressent à la gloire de l'armée comme s'ils avaient marché sous les drapeaux. La honte du joug étranger que la France avait subi l'année passée, les vexations, les humiliations que les plus braves soldats ont souffertes sous le règne des Bourbons ont été senties avec amertume par la masse entière des paysans; à leur tour, les soldats étaient irrités pour leurs pères, leurs frères, leurs maîtresses, de la spoliation prochaine de tous les acquéreurs de domaines nationaux qu'on avait la sottise de faire entrevoir, plus encore que de projeter. La noblesse de province et les prêtres, par leurs prétentions ridicules, avaient porté l'exaspération au plus haut degré. La révolution était immanquable; elle se serait faite sans Bonaparte comme par lui; dix conspirations se tramaient en même temps; le mouvement du comte d'Erlon¹ et celui de Lefebvre-Desnouettes n'avaient aucun rapport avec celui de Bonaparte. Tous deux ne se sont arrêtés que parce qu'ils ont appris ce mouvement inattendu. Je ne vous dirai point que cette fermentation de toute la France soit contenue dans les bornes de la sagesse; bien au contraire, un levain de jacobinisme s'est développé avec fureur dans toutes les têtes. Ce levain n'existait plus nulle part, il y a une année; ce sont les sottises de la cour qui l'ont fait renaître; elle a pris à tâche d'humilier une nation orgueilleuse et qui a le droit de l'être. L'irritation allait croissant, et si l'explosion avait tardé six

1. La conspiration Fouché, Drouet, d'Erlon, Lallemand et autres, formée déjà vers la fin de 1814, était renouée dès le début de février 1815, et ce n'est qu'en mars que Napoléon débarqua. Il faut ajouter que les conjurés ne s'entendaient que sur un point : leur opposition à Louis XVIII. Fouché penchait pour le duc d'Orléans, certains désiraient rappeler Napoléon, d'autres demandaient le roi de Rome.

mois elle aurait été bien plus terrible. Lors même que Bonaparte aurait été assassiné à l'île d'Elbe¹, le règne de Louis XVIII n'aurait pas été prolongé de six mois et sa chute aurait été bien plus violente. Aujourd'hui, quand les alliés réussiraient à ramener ce faible monarque en France, ils ne lui garantiraient pas un an de vie ou de règne et une nouvelle révolution éclaterait par un massacre effroyable de la noblesse. Aussi je ne comprends pas comment il aurait le courage d'y revenir, même entouré de baïonnettes étrangères, lui qui a montré tant de prudence et un soin si pieux de conserver sa propre vie, même contre l'ombre du danger, et qui avec une fermeté si royale a résisté aux sollicitations de ses amis qui voulaient le retenir ou à Paris, ou du moins à Lille. De tels princes ne régneront jamais sur une nation dont la bravoure est le caractère distinctif.

C'est au contraire le courage inouï déployé par Bonaparte pendant toute sa marche de Cannes à Paris, se présentant toujours seul, toutes les fois qu'il y avait de la résistance², c'est le courage avec lequel il entra à la tête de dix-sept hommes à Paris, avec lequel il se confia aux Tuileries, le 20 mars, à la même garde nationale qui le matin avait gardé le roi, avec lequel je lui ai vu, il y a quinze jours, passer une revue³ de douze mille hommes de la garde nationale de Paris, qui lui est fort peu dévouée, entrant sans un seul soldat, entre tous les rangs et permettant à tous ces citoyens armés et inconnus de lui remettre à la main des pétitions; c'est le courage avec lequel, dans une revue de troupes de ligne, il se laissait tirer les habits par derrière, par des soldats qui voulaient avoir un de ses regards et le serrer dans leurs bras; c'est cette confiance héroïque dans le temps même où sa tête était à prix qui ont captivé l'imagination des Français et qui séduisent la mienne.

Je ne vous dirai pas, cependant, qu'il n'ait contre lui un parti nombreux, et qui surtout fait beaucoup de bruit. Il est composé d'abord de toute la noblesse, qui attachait au roi ses espérances et qui se croyait bien assurée que la charte constitutionnelle ne durerait pas longtemps et qu'elle ne tarderait pas à rentrer dans tous ses privilèges⁴. Les gentilshommes qui s'étaient précédemment attachés à Bonaparte sont peut-être ceux qui aujourd'hui se montrent les plus acharnés contre lui. Ensuite la grande masse des gens de lettres qui l'a tour à tour flatté et honni se croit obligée en honneur de s'en tenir à ce dernier sentiment, et elle est en général très acharnée contre lui. Enfin les

1. On avait, en effet, discuté à Vienne divers moyens de se défaire de Napoléon; il fut question de l'enlever pour le mettre en lieu sûr et même de le faire disparaître sans retour possible.

2. Allusion probable à l'affaire du défilé de Laffray.

3. C'est la revue du 16 avril, où étaient réunis 15,000 hommes environ. « Un grenadier ayant voulu arrêter un soldat qui s'approchait de lui, l'Empereur a jeté bas le bonnet du grenadier et tendu la main au soldat » (lettre de Sismondi à sa mère, 17 avril).

4. Chateaubriand faisait à la noblesse le même reproche.

plus riches marchands dont les projets ont été tout à coup suspendus par son arrivée. Ces trois classes qui sont assez riches ont une grande masse de gens qu'ils font vivre et auxquels ils communiquent leurs sentiments. C'est surtout à Paris qu'ils se concentrent, aussi l'on peut dire que cette ville est en général mécontente du gouvernement. C'est celle de toutes où Bonaparte a le moins de partisans ; cependant, ce mécontentement qui s'exhale dans les salons et qui n'agit jamais lui donne avec raison peu d'inquiétude. Il en a davantage, et il doit en avoir, d'un autre parti qui seul aujourd'hui est puissant en France, qui, en général, s'est rallié vivement à lui, qui l'a secondé, mais qui depuis quelques jours se livre à la défiance. C'est le parti républicain, et l'on pourrait mieux dire encore, jacobin. La constitution qui vient de paraître, et qui à mes yeux est la meilleure que puisse supporter la France, une des meilleures qu'aucun État libre ait eu effectivement en activité, n'a point réussi. Des idées fort absurdes sur la division absolue des pouvoirs, sur l'appel à la souveraineté du peuple, dans le mode de présentation, sur le danger des anciennes lois confirmées¹ agitent aujourd'hui tous les esprits. Les royalistes excitent de tout leur pouvoir ce mécontentement, et ils sont assez insensés pour imaginer que la tendance républicaine qui se développe leur sera favorable, tandis qu'elle est bien plus contraire encore au Roi qu'à l'Empereur, et que je n'aie pas de doute que celui-ci, qui connaît son siècle et la nation, ne proclamât de nouveau la République et ne redescendît au grade de général, si ce changement était nécessaire pour réunir tous les esprits.

Quant aux forces dont la France peut disposer pour soutenir la lutte où l'on veut la forcer, je crois savoir avec assez de précision qu'elle a dans ce moment 250,000 hommes sous les armes, que l'Empereur se croit assuré d'en avoir encore 50,000 dans quinze jours et que le mois suivant lui en donnera 100,000². Les troupes qui sont aujourd'hui sur pied, dont une grande partie était il y a un an dans les garnisons assiégées ou dans les prisons de Russie, sont de vieux soldats accoutumés aux victoires, remplis d'ardeur et qui peuvent avec assurance se mesurer partout contre un nombre double du leur. L'armée a un matériel suffisant, une fort belle artillerie et peut entrer immédiatement en campagne. Il n'en est pas de même des gardes nationales qu'on organise. Dans plusieurs provinces, on manque encore d'armes. Mais, en joignant l'activité française à celle de l'Empereur, on n'en manquera pas longtemps. Dans le seul immense atelier qui travaille à Paris, on fait par des procédés nouveaux quatre mille fusils par jour, et il y a déjà quelque temps que cela dure. La même activité règne dans

1. Sismondi veut parler ici du rétablissement dans l'acte additionnel de la confiscation générale, supprimée dans la charte. Napoléon insista pour qu'elle fût inscrite à nouveau dans la constitution.

2. Ces chiffres étaient donnés à dessein par le gouvernement. En réalité, Napoléon avait à la fin de mars les 150,000 hommes des troupes royales, 200,000 au plus un mois après, et à son entrée en campagne, au début de juin, il ne mettra en ligne que 275,000 hommes.

toutes les fabriques des provinces, et cette nation belliqueuse une fois complètement armée, cette nation unanime dans son mépris pour l'incapacité et la pusillanimité des Bourbons, dans sa haine pour la noblesse et le clergé, dans son culte pour l'honneur national et l'indépendance, ne sera ni vaincue au dehors par les étrangers, ni asservie au dedans par un despote. Le commandement d'une grande armée ne suffit point pour renverser une constitution, lorsque cette armée est essentiellement nationale et que la nation est en même temps éminemment belliqueuse. D'ailleurs, l'Empereur connaît bien son jeu; il sait qu'il ne peut pas espérer un allié parmi les rois de l'Europe, que l'alliance seule avec les peuples peut lui donner de la force, et quels que soient ses goûts ou ses dispositions despotiques, il s'attachera, n'en doutez pas, à ce qui seul peut fonder sa puissance, le maintien, le progrès des idées nouvelles, qu'il dominera quelquefois, parce qu'il est encore plus fort qu'elles, mais qu'il ne cherchera pas à saper et à détruire par leur base, comme faisait l'ancienne cour. C'est la différence entre un despote fort et un despote faible; l'un maîtrise la liberté, l'autre l'étouffe; l'un s'irrite contre l'obstacle qui gêne souvent ses projets, l'autre redoute jusqu'à l'esprit de vie dont il ne peut jamais être animé lui-même.

Pardonnez-moi, Monsieur, cette si longue lettre. Daignez y voir la preuve de cette profonde estime que vous m'avez inspirée, de cette confiance que dans tout ce qui remue profondément le cœur nous devons nous entendre, de cette croyance à la puissance de vos talents dans le Conseil auguste d'une nation libre, à la puissance de la vérité, lorsqu'elle est exprimée par une bouche aussi éloquente que la vôtre. C'est beaucoup faire que de retarder la guerre de quelques semaines ou de quelques mois. Ceux qui la veulent, ce sont ces souverains et ces ministres qui ont joué à Vienne un rôle si ridicule, qui se sentent profondément humiliés par le dénouement de leur longue parade et qui veulent noyer dans le sang leur confusion. Mais les peuples ne peuvent pas la vouloir. Elle est désastreuse pour tous également, elle n'offre à aucun de vraies espérances. Chaque jour une vérité perce la barrière qu'on lui oppose, une lettre, un journal de France parvient en Allemagne, les peuples s'éclairent lentement, mais enfin ils s'éclairent, et dans deux mois les souverains ne réussiraient plus peut-être à entraîner leurs sujets dans la croisade aussi injuste qu'insensée qu'ils veulent entreprendre.

Recevez l'assurance de la haute considération et du sincère attachement avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

J.-Ch.-L. DE SISMONDI.

Paris, rue Grenelle-Saint-Germain, n° 26, le 29 avril 1815.

Quelque part de vérité qu'il pût y avoir dans les prévisions de
REV. HISTOR. CXVII. 1^{er} FASC.

Sismondi, il faut reconnaître que son sens historique se trouvait en défaut lorsqu'il croyait possible un empire resserré dans les limites de la monarchie, et surtout un empire gouverné par un prince haï ou redouté de tous les princes européens et dont la gloire, dont la popularité, dont la raison d'être étaient dans l'expansion.

Les lettres que l'on va lire sont d'un caractère tout différent. Elles offrent l'agrément particulier d'une correspondance familière où l'on s'abandonne sans réserve et où l'on traite des choses et des gens sans autre objet que de livrer sa pensée.

Ces lettres sont, pour la plupart, datées de Chênes, village à trois kilomètres et demi de Genève, où le grand-père de Sismondi avait acquis une propriété. Il se divise en deux parties, Chêne-Bourg et Chêne-Bougeries, séparées par la Semiaz. C'est à Chêne-Bougeries que résidait Sismondi et c'est là que se trouve aujourd'hui son tombeau.

La correspondante de Sismondi est M^{lle} du Roure, deuxième femme du comte de Sainte-Aulaire, — il était veuf de M^{lle} de Soyecourt. — Une fille du premier lit avait épousé le duc Decazes, ministre de Louis XVIII. Monsieur de Sainte-Aulaire occupa, durant la période qui nous intéresse (1830-1838), les ambassades de Rome (mars 1831-janvier 1833) et de Vienne (1833-septembre 1841).

Cette période s'ouvre au moment où Charles X jouait sa dernière carte. Les 25 et 26 mai 1830, l'expédition d'Alger étant décidée, une flotte de 11 vaisseaux de ligne, 24 frégates et près de 500 transports portant 36,000 hommes quittait Toulon sous les ordres du ministre de la guerre Bourmont. Le gros temps la contraignit à relâcher aux Baléares jusqu'au 10 juin.

La Chambre avait été dissoute le 16 mai et les collègues convoqués pour les 3 et 20 juillet. Le ministère escomptait l'impression que produirait sur le corps électoral la nouvelle de la prise d'Alger; les libéraux, au contraire, comptaient terminer les élections avant l'arrivée des bulletins de victoire. Le duc de Broglie, chef du parti à la Chambre des pairs, écrivait à sa femme, — on sait qu'il avait épousé Albertine de Staël en 1816, — lui annonçant son arrivée pour le 22 mai et lui faisant part de ses espérances¹. Il resta à Coppet jusqu'au 20 juin, et c'est durant ce séjour que Sismondi lui fit la visite dont il va être question. Les préoccupations politiques du duc nous donnent la raison du peu d'empressement dont se plaignait son hôte.

1. *Souvenirs du duc de Broglie*, t. III, p. 253-254.

II.

Chênes, 13 juin 1830.

Chère amie, vous vous moquerez peut-être de moi, si je vous dis que j'ai interrompu dix fois les lettres que j'avais commencé à écrire ce matin pour aller voir rentrer mes foins. Ce même vent d'orage qui donne de si tristes pressentiments sur toute cette belle jeunesse embarquée sur la flotte a aussi dérangé toutes les fenaisons; partout de superbes récoltes sont abattues; elles ont été toute la semaine inondées de pluies, et l'on voudrait les dérober à un nouveau déluge qui menace. Pour moi, ma ferme est bien petite, et il ne vaut pas la peine de parler de mes foins, mais les sauver est une petite conquête à faire. Je regarde sans cesse les nuages, je mesure le vent, et la chance que mes chariots rentrent avant que la pluie les atteigne, comme s'il s'agissait de notre flotte, ou peut-être parce que la même cause agit sur elle, et qu'après avoir si souvent songé que ce vent menace 40,000 familles, je m'acharne à gagner une petite victoire sur lui, comme si elle me rapprochait de l'objet qui m'occupe. Il y a bien longtemps, en effet, que nous les savons partis, et il est étrange qu'on n'ait encore aucune nouvelle. Je me tourmente rarement de pitié pour les soldats quand ils font leur métier ordinaire. Presque toujours ils prennent en gaieté ses plus grandes privations, même ses souffrances, ils sont soutenus par des passions dont quelques-unes n'excitent point en moi de sympathie. Leur égoïsme s'exalte au milieu du danger, la pitié ne les atteint plus, et le mal physique est si prompt qu'ils n'en sentent pas eux-mêmes la gravité; mais de pauvres soldats entassés dans l'entre-pont, malades, mouillés, sans linge pour se changer, manquant d'air, ne respirant qu'au milieu d'exhalaisons empoisonnées, forcés au repos et à la réflexion, courant des dangers qui ne sont pas ceux de leur état, je ne saurais dire à quel point ils me font pitié et combien je languis de les savoir hors de leurs cages flottantes. La nouvelle du débarquement arrivera sans doute encore avant les élections, mais non celle d'une victoire décisive; d'ailleurs, si le ministère compte sur l'enthousiasme qu'elle produira, il ne fait guère attention à l'état de l'opinion. On pourrait bien plutôt s'étonner qu'une si grande entreprise occupe si peu, qu'elle demeure si étrangère à la nation. Avec quelle avidité j'attends ce résultat des élections, quoique je le croie assuré, et puis les déterminations qui viendront après? La confiance de M. de Broglie, qu'en général j'avais trouvé disposé à voir en noir, m'en inspire beaucoup. Je les ai vus plus d'une fois; j'y allai mardi encore leur demander à déjeuner. Mais, chère amie, oserai-je vous le dire; non, leur séjour ne m'est pas très doux, bien au contraire, je languis qu'ils s'en retournent. Je vois fort bien qu'ils ne peuvent trouver ici que de la tristesse. Pour se distraire du chagrin, ils n'ont que l'ennui, dès qu'ils sentiront leur devoir accompli; je suis persuadé qu'ils éprouveront une

grande joie de repartir. Pour moi, je ne puis réellement pas en profiter. Quand j'y arrivai mardi, par le bateau à vapeur, je m'y trouvai une heure avant leur déjeuner; je vis fort bien que je les dérangeais. Je restai avec eux une heure après leur déjeuner et alors je les dérangeais bien davantage encore; ils mettaient toute la grâce et la prévenance imaginables à le cacher, mais d'abord j'avais le sentiment qu'occupé comme eux, j'aurais été fort dérangé à leur place; ensuite je voyais du moins l'impatience que leur causaient d'autres arrivants. Presque personne après tout n'aime la société, si ce n'est dans les heures sociales; il faut être ou bien voisin pour se voir à ces heures-là, ou loger les uns chez les autres. Mais à la distance où nous sommes il ne peut être question de se voir le soir... Joignez à cela l'impression très douloureuse que me fait Coppet, où je vois partout ceux qui ne sont plus, et vous comprendrez que j'aime bien mieux les savoir à Broglie. — Mon amie, ces réunions de ceux qui s'aiment et qui ne se retrouvent plus tout entiers, qui se deviennent au contraire étrangers les uns aux autres sont peut-être la seule objection fondée à ce vœu si ardent de votre cœur et du mien, pour une réunion dans un autre monde. M^{me} de Broglie se retrouverait donc avec sa mère, avec son grand-père, elle doit les aimer, mais combien peu ces trois êtres se conviendraient, s'ils étaient rapprochés, s'ils se pénétraient l'un l'autre. La mort les aurait-elle modifiés de telle sorte qu'ils se convinssent mieux, mais alors que resterait-il de leur individualité, s'ils n'avaient plus ni le même corps, ni le même esprit, ni les mêmes sentiments? Plus on creuse cette pensée, plus elle embarrasse et confond l'imagination, mais elle ne fait après tout que la confondre, elle ne présente pas de contradiction, tandis que le désir si ardent de réunion qui existe en nous, que la croyance à l'éternité des affections ne peuvent être trompés, sans impliquer de cruauté le Créateur qui nous aurait donné des sentiments si vifs en se refusant à jamais les satisfaire...

La révolution de 1830 eut une répercussion dans toute l'Europe. En Suisse, elle provoqua un mouvement libéral et démocratique qui marque surtout la période de 1830 à 1840. La question des réformes se posa au début de 1832. En mars, sept cantons avaient adopté les principes libéraux. Parmi les réfractaires, Schwytz et Bâle se trouvaient dans une situation spéciale. Divisés en deux populations distinctes, ils furent le théâtre de guerres civiles entre les factions démocratiques et bourgeoises. Le 6 avril, Bâle-ville livra bataille à Bâle-campagne. La séparation en deux demi-cantons, devenue inévitable, fut prononcée par la Diète fédérale le 5 octobre 1832.

Sismondi, membre du Conseil de Genève depuis 1814, était des mieux qualifiés pour juger les événements.

III.

Chênes, dimanche 11 août 1832.

Ma bonne amie, j'avais compté de vous écrire avant-hier d'Ouchy, de notre même bord du lac, avec cette même vue sous les yeux qui m'est devenue si fort plus chère, depuis que je vous y ai vue, qu'il me semble vous y voir encore avec vos trois filles, et que je ne puis songer à cela sans songer avec une profonde reconnaissance à mon bonheur d'aimer, d'être aimé d'une telle famille. Nous devions y aller le 7 chez M. Galdimand, à cette jolie campagne où nous passâmes presque tout le jour ensemble, pour nous rendre le lendemain avec lui et sa famille à une singulière fête payenne, une procession de Bacchus, Cérès, Palès, etc., qui se fait tous les quinze ans à Vevey et qu'on nomme la fête des vigneronns. Une bien cruelle attaque de rhumatisme... me força d'y renoncer. La fête a eu lieu malgré le trouble inattendu dans lequel la Suisse a été jetée. L'attitude simultanée de Schwitz et de la ville de Bâle sur leurs deux demi-États se relie à un plan pour opérer une contre-révolution dans toute la Suisse; des mouvements presque aussitôt supprimés dans la campagne de Lucerne et de Berne y correspondirent. Le rejet de l'acte fédéral avait fait croire aux meneurs des anciennes démocraties, appelés très absurdement aristocrates par les journaux de France, que le peuple était prêt pour une réaction. La victoire de la campagne de Bâle, la vigueur et la promptitude de la Diète et la contenance des milices convoquées ont révélé aux meneurs leur erreur, et ils voudraient faire croire aujourd'hui que cette levée de boucliers n'était pas préméditée, que leur attaque n'était même qu'une défense. On n'est point leur dupe même ici, où une foule de liens nous attachent à la ville de Bâle et où la campagne était vue de très mauvais œil; aussi on exécute avec empressement et énergie les ordres de la Diète, notre contingent au grand complet part demain. Nous espérons que les étourdis qui ont commencé si imprudemment cette attaque ne résisteront pas; l'ordre est donné d'occuper de gré ou de force les deux cantons où l'on se bat, et si l'on laisse entrer les bataillons suisses, certainement jamais armée n'arriva avec des intentions plus bienveillantes, plus conciliantes. Ce serait un grand bonheur et pour Bâle et pour Schwitz, autant que pour toute la Suisse, de finir ainsi une querelle qui n'a point de sens; mais on ne peut s'empêcher de s'alarmer de l'obstination et du faux point d'honneur de deux populations qui n'ont réellement ni passions, ni intérêts en jeu, mais beaucoup de courage et beaucoup d'ignorance. De Candolle¹ avait traversé Schwitz l'avant-veille de cette malheu-

1. Il s'agit ici probablement d'Alphonse de Candolle et non d'Augustin-Pyrme, son père, le grand botaniste. Le journal de ce dernier, publié en 1862 par son fils (*Mémoires et souvenirs d'A.-P. de Candolle*), ne mentionne point de voyage à cette époque.

reuse entreprise, et son observation du calme parfait du pays, de son indifférence, au moment où on allait lui faire faire une si haute sottise, est réellement caractéristique. D'autre part, nos guerres sans soldats, nos guerres où les membres les plus précieux des familles donnent et reçoivent les coups sont les plus douloureuses de toutes. Il y a grand trouble aujourd'hui pour toutes les mères, et des prières touchantes dans toutes nos églises ; et cependant, même dût-on se battre, encore nous estimerions-nous heureux si nous pouvons finir vite, de manière à ne pas laisser aux étrangers le temps de s'en mêler. Entre nous, nous ne nous battons que pour nous embrasser après...

Bien obligé, chère amie, de ce que vous avez voulu me tenir en garde contre ce que disaient les journaux, mais cela n'était nullement nécessaire. Je le connais lui et je les connais eux, la moitié aurait suffi pour me fier à lui ou pour me défier d'eux. C'est sans doute une chose profondément affligeante que l'abus qu'on fait aujourd'hui de la presse ; il s'en faut qu'on trouve souvent des gens qui aient comme vous assez de force et de justesse d'esprit pour y reconnaître encore le chemin indispensable ; je m'afflige de leur influence politique, littéraire, morale ; je m'afflige de la facilité de faire un petit article pour arriver à une grande publicité, de tous ces talents mal venus qui se produisent et qui ne mûriront plus ; je m'afflige de ce que la vérité est une chose dont le journalisme enseigne à se passer comme de l'étude, et puis pourtant je crois que le remède arrivera de lui-même ; le *disinganno* chez les lecteurs, et peut-être celui-là est déjà trop venu, le besoin d'une distinction plus solide, d'un succès plus durable dans les hommes de talent, et alors tout lendemain ne sera plus sacrifié au jour présent...

Nous ne citons qu'un passage de la lettre suivante où il est question d'une maladie de M^{me} de Sismondi. Il nous paraît particulièrement intéressant en ce qu'il montre la tendresse de sentiments, l'effusion du cœur dont Sismondi était capable et aussi parce qu'il nous met au fait de la crise religieuse qu'il subissait à cette époque. Vers 1830, il se dégage de ce qu'il appellera plus tard « les habitudes de l'esprit de M^{me} de Staël et de sa société », habitudes de scepticisme, d'indulgence pour toutes les faiblesses. En 1817, l'*Adolphe* de B. Constant lui avait paru plein de vérité, de fine analyse. Ce n'est que quinze ou vingt ans après qu'il y remarque l'absence de tout « sentiment de la vertu et du devoir », autrement dit de sens moral. Il semble que l'influence de M^{me} de Sismondi se soit fait sentir peu après son mariage et qu'elle ait beaucoup contribué à détourner son mari des principes du XVIII^e siècle. Il écrira, en effet, dans son journal (1835) : « Je deviens plus religieux, mais c'est d'une religion toute à moi, c'est d'une religion qui prend le christianisme tel que

les hommes l'ont perfectionné et le perfectionnement encore, non tel que l'esprit sacerdotal l'a transmis. Son autorité est dans la raison et l'amour. »

IV.

Chènes, 1^{er} mai 1832.

... Votre lettre du 16 avril qui vient de m'arriver décachetée me fait prendre la plume, car j'ai besoin de vous dire que je vous aime, que dans toutes les situations, dans toutes les douleurs, votre voix trouve toujours le chemin de mon cœur. Vous le trouvez toujours aussi avec certitude par l'expression de vos sentiments religieux, quoique nos opinions ne soient point les mêmes, que je n'admette point cette providence dirigeant chaque action et détruisant par là, dans mon opinion, la liberté et, par conséquent, la moralité des actions humaines. J'y perds cette confiance qui vous anime au milieu des fléaux quand vous croyez que ce qui arrive à chacun est pour le bien de chacun; j'y perds aussi cette consolation que vous trouvez dans la prière, puisque je n'espère point que des prières changent un ordre sage, qui met les créatures à portée d'atteindre leur plus grand développement moral; le rôle de la providence est seulement à mes yeux de maintenir cet ordre. Mais, quoique je ne partage par votre foi, il y a quelque chose de si suave, de si touchant dans votre manière de l'exprimer que je voudrais me recommander à vos prières, tandis que moi-même je me soumettais sans attendre rien des miennes¹...

Je ne vous ai pas dit comment j'avais quitté Paris le 10, jour où la maladie² était arrivée à son point le plus terrible. Paris était devenu plus lugubre que je n'en aurais conçu la possibilité. Pas un visage dans les rues sur lequel on ne vît cette préoccupation douloureuse, pas un mot qu'on entendit en passant qui ne se rapportât à ces désastres.

1. Ce passage est à rapprocher d'une lettre adressée à Eulalie de Sainte-Aulaire le 14 octobre 1832, où il disait à propos des *Prisons* de Silvio Pellico qui venaient de paraître : « Nous ne sommes pas de même religion, eux et moi; je ne veux pas dire seulement qu'ils sont catholiques et moi protestant, je veux dire qu'ils sont de la religion des poètes, des cœurs brûlants d'amour et d'enthousiasme, des imaginations puissantes qui, se créant un Dieu à leur image, le rapprochent d'eux et en font leur ami et leur consolateur habituel; je suis de la religion des logiciens, plus froids, plus raisonneurs, je m'élève à Dieu par cet univers qu'il a créé, par les lois générales qui le régissent; la sagesse et la bonté sont ceux de ses attributs qui me frappent le plus, mais sans anthropomorphisme, sans faire son intelligence plus que son corps à l'image de l'homme, sans lui attribuer par conséquent de la tendresse à mon égard, au lieu de la bienfaisance universelle... »

2. L'épidémie de choléra qui éclata à Paris le 26 mars et fit près de 20,000 victimes en trois mois, parmi elles Casimir Périer, qui succomba le 16 mai à la suite d'une visite à l'Hôtel-Dieu.

M^{me} du Roure¹ en avait certainement eu une légère atteinte, mais je la quittai rétablie...

.

En janvier 1833 fut mis en vente le XVI^e volume de l'*Histoire des Français*, et, suivant son habitude, Sismondi en avait envoyé un exemplaire aux Sainte-Aulaire. Il s'inquiétait de l'opinion qu'ils s'en étaient faite, particulièrement des pages consacrées à la Réforme. Les chapitres v et vi sont relatifs au règne de François I^{er}. Il est traité dans le chapitre v des causes des progrès de la Réforme en France. Ce sont, pour Sismondi, d'abord et dans toutes les classes, l'aversion ressentie pour un clergé indigne et haïssable, ensuite chez les lettrés le « mépris pour l'ignorance et les impostures des moines », la croyance en la raison.

Le chapitre vi contient le récit des persécutions endurées par les protestants en 1534-1535. C'est le sacerdoce que l'historien considère comme responsable de l'abaissement de l'église et coupable des guerres de religion. Il semble bien d'ailleurs avoir pensé que ces vices étaient inhérents à l'institution même, puisqu'il écrivait bientôt après, à propos de l'esprit sacerdotal : « Cette année de ma vie me l'a montré hostile à la raison et à la charité chez les méthodistes, chez les calvinistes, chez les anglicans². »

V.

Chesnes, 7 mars 1833.

... J'attens la critique de vos filles sur mon volume et je trouve un plaisir extrême à cette correspondance de confiance, de bonne amitié entre nous. Je comprends bien que j'ai pu paraître sévère pour le sacerdoce d'une certaine église et dans un certain sens, et je ne m'étonnerai point que tous ceux qui n'ont pas remonté aux originaux me croient partial. Mais je ne voudrais pas que l'on conclût que j'ai contre le culte, ou les ministres du culte, l'aversion que j'ai peut-être prononcée trop fortement contre le sacerdoce, corps politique autant que religieux, corps corrompu à l'époque dont je fais l'histoire, par sa richesse, son pouvoir, ses relations toutes corruptrices avec l'autorité civile. A cette même époque s'élevait un clergé nouveau, sans biens, sans lien de corps, animé par la foi et le zèle, marchant entre les bûchers et destiné presque en entier à périr par d'affreux supplices, ce qui n'empêchait pas qu'il ne se renouvelât toujours, et que ses rangs ne restassent jamais vides. Ce clergé a bien eu aussi ses vices, son intolérance, son imprudence en guidant les chefs de parti dans les guerres

1. Mère de M^{me} de Sainte-Aulaire.

2. *Journal*, 1835.

civiles; mais ses erreurs, celles même qui méritent un nom plus grave, procédaient d'un sentiment élevé, d'un sentiment avec lequel je sympathise si fort que c'est la seule chose qui m'attendrisse quelquefois jusques aux larmes en écrivant mon histoire, et que la partialité contre laquelle j'ai à me tenir en garde est celle que je ressens pour Calvin et ses ministres et non pas contre eux. Je n'ai pas eu, il est vrai, d'occasion de donner beaucoup de développement à ce sentiment dans le volume que vous avez entre les mains; je crois pourtant qu'il perce bien dans les chapitres v et vi. Il apparaîtra davantage dans les volumes suivants, dans celui entr'autres que je vais envoyer à l'impression. Un journal italien a publié il y a peu de semaines une lettre de moi où se trouvent ces mots : « Je suis sincèrement attaché à la religion qu'on professe à Genève, à cette église qui a admis le droit d'examen dans sa plus grande latitude, à ce clergé qui ne s'est pas une seule fois présenté en obstacle au mouvement progressif de la société... La religion chrétienne épurée par le rationalisme présente cependant encore aux âmes tendres et confiantes ce que vous désirez pour elles et que vous ne pouvez leur offrir, une foi fondée sur une révélation, une espérance qui repose sur la parole de Dieu même. Cette même religion considérée... » mais je m'ennuie de me copier...

VI.

Chesnes, 14 septembre 1834.

J'appris avant-hier au soir seulement que les Broglie étaient arrivés à Coppet. J'y allai hier matin pour leur demander à déjeuner. A leur porte, j'appris qu'ils étaient partis pour Genève. La route est charmante, la journée était délicieuse; ces quatre heures passées sur les grands chemins ne devaient pas être un grand mal; mais la dernière demi-heure passée dans l'atmosphère de Coppet, où j'entre moins souvent, était si pleine des souvenirs de trente-cinq ans, je l'avais passée, seul dans ma voiture, dans une rêverie si lugubre, voyant ressortir l'un après l'autre du tombeau tant de gens que j'avais aimés, quelques-uns de toute mon âme¹, mon émotion était si douloureuse qu'en ne les trouvant pas j'en éprouvai un indicible chagrin. Je crus d'abord que je ne pourrais voir personne; je me fis conduire par Albert² dans le parc, et j'atteignis d'abord Louise, dont la figure est ravissante et dont les manières, toute timide qu'elle était, furent gracieuses et prévenantes. Je trouvai ensuite M^{me} Necker³ et M. Doudan⁴ et nous cau-

1. Sismondi avait eu pour M^{me} de Staël une très profonde affection.

2. Albert de Broglie, alors âgé de treize ans, le futur président du Conseil dans le ministère du 16 mai.

3. M^{me} Necker de Saussure, cousine de M^{me} de Staël, fille du naturaliste Saussure et auteur de divers traités.

4. Ximénès Doudan, chef du cabinet politique du duc de Broglie dans ses

sâmes trois quarts d'heure... Je suis pour M^{me} Necker un livre qu'elle lit avec curiosité, je dirais presque avec avidité, mais sans aucun intérêt pour l'auteur. Mon esprit est amusé d'une conversation si nourrie, ma vanité est peut-être flattée de la part que j'y prens, et puis ce n'est qu'après que je reconnais à une certaine fatigue combien le cœur y a eu peu de part, que je suis frappé ou d'une absence complète de sensibilité, ou d'une sensibilité qui n'est faite qu'avec de l'esprit; on est tenté de retourner un mot connu, « l'amour n'a jamais passé par là », et l'on comprend ce que M^{me} de Staël racontait quelquefois dans l'intimité, que son père, qui mettait cependant un si haut prix aux bonnes mœurs, avait presque du dépit de ce qu'elle avait toujours été fidèle à son nom; car avec un esprit si supérieur, un esprit de première portée, elle n'avait jamais pu aimer son mari, elle n'avait jamais aimé personne autre... Voici pour l'amie d'Eulalie un billet de M^{me} de Staël qu'elle m'a demandé, il est adressé à ma femme avant son mariage et tout à fait indifférent. Je sens comme vous une extrême répugnance à faire passer à des indifférents ceux qui étaient pour moi, surtout lorsqu'ils contiennent quelque expression d'affection, et pourtant il faudra bien que ceux-là aillent aussi à des indifférents. J'ai presque plus encore le même sentiment pour ceux de Benjamin Constant, car je suis presque le seul qui garde pour lui une vraie affection; tous les autres, en se les passant de main en main, les regarderont plutôt avec malveillance...

Nous relevons, à propos de la lettre suivante et de celle de juin 1835, une erreur commise par Chennevière, — et répétée par M. Saint-René Taillandier, — qui donne Eulalie de Sainte-Aulaire comme destinataire de ces deux lettres adressées en réalité à sa mère; ceci nous autorise à croire que Chennevière n'a pas eu en main les originaux, mais bien des fragments copiés par quelque membre de la famille.

VII.

Chesnes, 14 décembre 1834.

Je sens bien, bien vivement ce que vous me dites, mon amie; vous êtes une heureuse mère, vous avez des enfants en qui vous voyez se développer tous les charmes de l'esprit, toutes les vertus du caractère; vous les voyez les uns après les autres entrer honorablement dans la carrière où ils seront utiles; vous êtes contente, vous êtes reconnaissante, et pourtant vous ne pouvez pas empêcher que l'absence de Victorine ne vous serre le cœur dix fois par jour¹. Vous me disiez qu'il

divers ministères. Il fut plus tard son secrétaire intime. Sa réputation date de la publication par d'Haussonville, Sacy et Cuvillier-Fleury de sa correspondance, en 4 volumes, *Mélanges et lettres de Doudan* (1876).

1. Victorine de Sainte-Aulaire venait d'épouser M. Langsdorff, secrétaire à l'ambassade de Rome.

commençait à devenir probable que M. de Sainte-Aulaire passerait à Londres¹. C'était peut-être vous donner des chances de semer une autre de vos filles à une grande distance de vous. Vous l'auriez fait sans hésiter, car vous vous oubliez vous-même dans leur établissement; pourtant je craindrais à la fin que vous ne demeurassiez bien seule. Plus tard un journal disait de nouveau que ce serait M. de Broglie, et je crois bien que, s'il recherche une ambassade, ce serait celle qui lui conviendrait. Je n'ai rien compris à votre grande lutte ministérielle²; une grande irritabilité d'amour-propre, bien des passions peu honorables, bien des défauts qui ne vont guère aux hommes d'État et qui n'avancent guère les affaires du pays, se sont révélés à cette occasion, et ce ministère qui revient à ses fauteuils après trois jours ne peut pas se flatter d'y retrouver la considération qu'il aurait eue s'il ne les avait pas quittés. La Chambre a bien pu déclarer qu'elle se trouvait satisfaite des explications ministérielles, mais ce n'est pas certes qu'on lui ait rien expliqué. Les adversaires des ministres ne se sont pas mieux fait comprendre. Il est très possible qu'à Paris on ait été charmé du brillant des improvisations, du piquant des allusions, mais pour le reste de l'Europe, je ne vois pas ce qui reste de cette grande comédie, j'aperçois à peine la différence entre les deux systèmes qu'on a pesés l'un contre l'autre, et si c'est sur la question d'amnistie que porte le dissentiment, je suis bien décidément, et toujours, et après toutes les discordes civiles, mais plus encore dans ce cas particulier, pour ceux qui la proclament. — Je serais heureux de pouvoir dire de Chesnes ce que M^{me} de Staël disait de son salon (*sic*), que c'était l'hôpital des blessés de de tous les partis. Mais certes du moins les gens à amnystier (*sic*) s'y rencontrent souvent. J'y ai vu à plusieurs reprises M. Pététin du P. de Lyon qui est à présent en cause; M. d'Haussez³ et M. de Saint-Marsan⁴ s'y rencontrèrent l'autre jour; MM. de Rossi⁵ et A. Potocki⁶ devaient s'y trouver en même temps, quoique légalement ils eussent dû laisser leur

1. Il ne devait quitter Vienne pour Londres qu'en septembre 1841.

2. Il est question des remaniements du ministère Soult. C'est, en mars 1834 la démission du duc de Broglie, ministre des Affaires étrangères, en juillet celle de Soult, son remplacement par le maréchal Gérard, sa démission le 29 octobre, celle du cabinet tout entier le 4 novembre, puis le ministère de trois jours, et enfin le 18 novembre le retour aux affaires de l'ancien cabinet, sous la présidence du maréchal Mortier.

3. M. d'Haussez, ancien ministre de la Marine du cabinet Polignac et l'un des signataires des ordonnances; il s'exila à la chute de Charles X et fut condamné par contumace à la détention perpétuelle.

4. Charles de Saint-Marsan, fils d'Antoine, longtemps ministre du roi de Sardaigne, était officier dans l'armée sarde. Il prit part au mouvement libéral de 1821 et, après l'échec de Novare, passa à l'étranger.

5. Le comte Rossi, ancien commissaire général du roi Murat, dut s'enfuir d'Italie en 1815 au moment de l'entrée des troupes autrichiennes et se réfugia à Genève où il demeura jusqu'en 1833.

6. Le comte A. Potocki prit part au soulèvement de la Pologne en 1830-1831 et échappa aux massacres de Varsovie (septembre 1831).

tête, le premier à Paris, le second en Piémont, le troisième à Milan et le quatrième à Varsovie: M. d'Haussez met beaucoup de coquetterie à plaire à la société genevoise; c'est le seul des légitimistes qui l'ait fort recherchée¹...

VIII.

Chênes, 6 juin 1835.

... Notre départ² d'ici est fixé au 25 d'août, notre retour ici au 15 juin de l'année prochaine. Ces dix mois ne seront pas sans jouissances, mais combien aussi nous allons chercher de chagrins sur lesquels une longue absence nous avait blasés! J'espère qu'ils seront sans danger. Cependant je suis fort mal vu des gouvernements italiens. Aussi j'ai demandé à M. de Broglie, qui ne m'a pas répondu, je vous demande à vous, chère amie, de me faire recommander d'une manière spéciale aux légations françaises de Turin, Florence, Rome et Naples, afin que les polices ne croient pas que pour éviter le bruit il suffit de m'écraser tout doucement... A côté de ce désir si ardent que j'aurais de vous voir à Chênes, de ce ce désir qu'anime la plus vive tendresse, comme je le voudrais encore pour que vous fussiez quitte alors, bien plus tôt encore, de ce malheureux procès³! Plus il avance et plus je suis confondu que des hommes de bon sens aient commis une semblable faute, que sur le théâtre du monde ils aient mis aux prises une assemblée avec une autre assemblée, qu'ils aient fait un point d'honneur à des prévenus, en présence de tout leur parti, d'être toujours plus violents, de ne pas reculer. On rougit en lisant les premiers interrogatoires, ces scènes de police, plus encore que de cours d'assises, de songer que c'est là le procès pour lequel on rappelle les ambassadeurs de toute l'Europe⁴

Les trois lettres qui suivent sont datées de Pescia en Toscane. La famille Sismondi avait aliéné en 1794, au moment de la Terreur, le domaine de Châtelaine, voisin de Genève, — Sismondi l'appelle son Paradis perdu, — et était allée s'établir à Valchiusa, aux environs de Pescia, dans une ferme qui devint la demeure habituelle de Sismondi enfant et où moururent son père, sa mère et sa sœur Sara. Celle-ci avait épousé en 1794 Antonio Cosimo Forti, dont elle eut

1. La deuxième partie de cette lettre, qui traite des opinions religieuses, se trouve dans Chennevière (p. 176) et dans Saint-René Taillandier (p. 51-52). Nous croyons inutile d'en donner une troisième copie.

2. Sismondi et sa femme allaient partir pour Valchiusa, près de Pescia (voir les lettres suivantes).

3. Les fauteurs des émeutes d'avril 1834 passaient devant la cour des pairs érigée en haute cour de justice.

4. On trouvera dans Chennevière (p. 181) les deux dernières pages de cette lettre.

six enfants. L'un d'entre eux, Francesco Forti, mourut au début de 1838, pendant le séjour de Sismondi à Pescia ; il avait fait des études de droit distinguées. Sa sœur Henriette épousa, également pendant la visite de son oncle, le docteur Desideri.

IX.

Pescia en Toscane, vendredi 18 mars 1836.

Je viens de recevoir, il y a deux heures, votre lettre du 28 février, mon excellente amie. Elle est restée bien longtemps en route, et comme je vois que vous aviez écrit Brescia, tandis que c'est une autre main qui y a substitué le nom moins connu de Pescia, je suppose que cette lettre, que je devais recevoir avec tant de plaisir, aura fait d'abord le tour de la Lombardie, avant que quelque âme charitable l'ait renvoyée à sa vraie destination. Pescia, où nous sommes établis, est une petite ville de 4 à 5,000 âmes, sur le revers des Apennins, à dix milles de Lucques, à quatorze de Pistoia ; elle n'a aucun renom historique, elle ne peut se comparer à Brescia ni en opulence, ni en antiquité ; mais de Rome aux Alpes, on trouverait à peine un site plus gracieux, un plus doux mélange de la végétation du midi et des belles formes toscanes, un séjour où l'on fût plus tenté de se fixer pour la vie. Nous avons tous senti déjà, chère amie, cette douce influence du climat et des objets extérieurs. Nous partions de Genève, il est vrai, avec un profond sentiment de tristesse que j'avais peut-être trop laissé percer dans ma lettre à Eulalie. Tout contribuait à l'accroître, et l'état de santé de ceux qui me sont le plus chers à Genève, et les adieux que je devais dire pour longtemps aux objets animés et inanimés de mes affections, et la fatigue que me causait le travail, et le découragement que m'inspirait la politique, où tout me semble livré au hasard, et où de grandes révolutions ministérielles se font par de petites causes, sans donner ni espérances dans l'avenir, ni confiance dans aucun système.

Rien de tout cela n'est changé ; bien plus, notre arrivée ici a été marquée par de nouveaux chagrins et de nouveaux sujets d'inquiétude. Cependant le soleil de la Toscane, le charme de ces vues ravissantes qui se renouvellent et varient sans cesse, comme nous parcourons les sentiers en terrasse qui traversent toutes nos collines, nous ont déjà rendu à tous la sérénité. Ma femme n'entreprenait ce voyage que par un sentiment de devoir, elle n'en attendait de plaisir d'aucune sorte, et au contraire presque chaque pas a été pour elle une jouissance. L'hiver siégeait encore dans toute sa rigueur sur les Alpes quand nous avons passé le mont Cenis, mais le soleil brillait avec éclat sur ces hautes neiges ; les arêtes nues des montagnes se dessinaient sur elles avec hardiesse ; jamais le mont Cenis ne m'avait paru si imposant, si splendide, et quoique nous y ayons été versés, comme nous n'avons eu

aucun mal, nous ne voudrions pas pour beaucoup avoir passé dans une autre saison... Une promenade comme celle que nous fîmes hier à Chiari, au travers des bois d'oliviers ou des bosquets d'arbousiers et de lauriers thym (*sic*), nous console de tous nos chagrins. Ceux-ci se lient tous à l'état de santé où nous avons trouvé la famille de ma sœur. Sa fille aînée est une charmante personne, dont l'éducation et la présentation sont fort supérieures à ce que nous osions espérer, mais son teint jaune, sa maigreur, les fréquents accidents de santé qu'elle éprouve quand on devrait le moins s'y attendre, nous disent assez quels chagrins nous prépare peut-être un attachement qui devient tous les jours plus vif...

Je suis presque depuis mon arrivée sans lettres de Paris, sans lettres de Genève et j'ignorais la mort de M^{me} de Rumford¹. Je sens, en effet, qu'une exclamation : pauvre femme ! est la seule marque d'émotion que m'ait causé cette nouvelle, et je me le reproche, car je lui ai dû bien du plaisir dans ma vie. Quel nombre d'hommes distingués j'ai rencontrés familièrement chez elle à ses diners du lundi ! Quelle musique ravissante les vendredis !... Elle avait une vraie bonté, elle avait une constante fidélité dans ses affections, mais elle n'était pas femme, et aucun sentiment durable ne peut s'attacher à un être portant jupe qui n'a rien de féminin. Je sais bien qui est la femme toujours femme, même lorsqu'elle est éloquente comme un orateur, ou profonde comme un philosophe, ou inspirée comme un prophète, et je sais bien aussi comme on l'aime, comme on l'aimera toujours...

X.

Pescia en Toscane, 4 août 1837.

Que je reçois de vous une bonne et jolie lettre, chère amie ! que j'ai de joie à savoir Victorine heureusement délivrée ! et que mon cœur est prêt à aimer ses enfants et tout ce qui vient de vous !... Ma femme prend part à cette joie et vous prie d'accepter aussi ses félicitations. Elle en a ressenti une bien vive en apprenant que nous nous retrouverons tous à Paris ce printemps ; elle sait à présent que ce voyage est un plaisir vif qui m'attend et non plus un sacrifice, elle sait que le bonheur de vous retrouver avec vos enfans, de revoir aussi M^{me} de Dolomieu² et M^{me} de Broglie comblera mes vœux, que je n'ai nulle

1. La comtesse de Rumford, petite-nièce du fameux abbé Terray, veuve en 1794 de Lavoisier, avait épousé en 1805 le comte de Rumford, physicien anglais, dont elle ne tarda pas à se séparer (1809). Elle vécut dès lors de la vie de société, recevant à ses célèbres diners du lundi les personnages marquants de France et de l'étranger. Elle tint, — et elle le tint jusqu'à la veille de sa mort (1836), — un des derniers salons à la manière du XVIII^e siècle.

2. M^{me} de Dolomieu, femme du marquis de Dolomieu et non de Déodat de

part d'affections égales à celles qui m'appelleront à Paris. Elle aussi y rencontrera son frère qui pour la voir y viendra du fond du pays de Galles. Comme nous avançons dans la vie, ces rendez-vous prennent quelque chose de toujours plus solennel, mais ils sont chers en proportion de ce qu'ils deviennent plus difficiles et plus douteux; ils semblent en quelque sorte résumer toute une vie d'affections et puis au delà on se refuse à rien regarder dans ce monde. Oui, chère amie, il me semble que nous causerons sans fin... Combien j'aurai de plaisir à vous entendre, combien je me figure que vous rendrez à mon esprit un mouvement qui s'éteint en moi. J'ai trop vécu peut-être à présent en dehors de tout choc d'idées, de toute habitude de penser pour les autres et avec les autres, et non pas seulement pour soi. A présent, je commence à me troubler de l'idée que vous me trouverez bien vieilli, tandis que chez vous autres qui vivez dans le monde, l'esprit ne vieillit jamais. Je sens cette vieillesse à ce que ma curiosité pour ce que les autres peuvent m'apprendre ou diminue, ou s'éteint entièrement, à ce que mon espérance de les persuader, de faire impression sur eux s'est évanouie. Quand on ne lutte pas de toutes ses forces contre son influence, quand on n'est pas secondé par ce mouvement du monde qui tient en exercice toutes les facultés mentales, l'âge isole, il habitude à retourner sans cesse ses regards en dedans, au lieu de les porter en dehors, et ce même défaut que je sens croître en moi fait le charme principal de la solitude... Ma nièce, que nous avons mariée, a une tendre affection pour nous deux : c'est une personne douée d'une forte tête et qui a beaucoup réfléchi, beaucoup senti, mais elle ne sait ce que c'est que de communiquer ce qui se passe en elle; il n'y a par conséquent point de conversation entre nous, et peu de désir de se rencontrer... J'avais reçu une lettre d'un ami nouveau, mais bien tendrement aimé, et que j'espère que vous aimerez aussi; c'est J. Barbieri¹, le plus grand prédicateur de l'Italie qu'il remplit de sa réputation : il a tant de sensibilité, tant d'âme en même temps et de sagesse dans ses sermons qu'il a ramené la foule dans les églises, comme on ne l'y avait pas vue depuis de longues années; son nom doit être connu à Vienne, car tout nom qui s'élève en Italie, dans quelque carrière que ce soit, est toujours un objet de défiance. Mais je vous apporterai son quaresimale² à Paris, et je pense qu'il vous plaira. Adieu, chère amie...

Dolonieu, son frère, géologue connu autant pour ses aventures que pour ses traités († 1801). Elle est très souvent citée dans les lettres de Sismondi à sa mère en 1815. Ils se voyaient tous les jours et souvent deux fois, au point que le mari en prit ombrage.

1. L'abbé J. Barbieri, professeur de littérature à l'Université de Padoue, auteur d'un *Carême*, d'un *Avent* et de diverses poésies, renouvelait alors l'éloquence de la chaire en Italie en la débarrassant de l'emphase vide et des concetti, défauts habituels de l'époque.

2. Italien, pour Carême.

XI.

Le 1^{er} janvier 1838.

... Votre lettre, qui m'est arrivée il y a trois jours, était la plus douce, la plus flatteuse étreinte que je pusse recevoir. Chaque année m'enlève quelqu'un de ceux qui m'étaient le plus chers. J'en perds par la mort, hélas, j'en perds aussi par la vie. De nouveaux intérêts, de nouvelles habitudes se forment pour eux, et un vieux ami absent est relégué dans le coin le plus obscur de leur souvenir. Comme il m'est doux qu'il y ait au moins une personne, la plus chère à mon cœur, mais aussi la plus aimée, la plus admirée de tous, qui reste ce qu'elle a toujours été pour moi; non, je dis mal, que j'aime tous les jours davantage, et qui le sent, qui le comprend, qui le rend. Votre lettre est la seule marque de vie que j'aie reçue à l'occasion de mon livre¹, d'aucun de ceux auxquels je l'ai envoyé, et votre lettre me disait précisément ce que mon cœur a besoin d'en entendre dire. Il est possible que l'amour-propre d'auteur ait part, sans que je m'en rende compte, à cette soif extrême que je ressens de l'attention du public : mais cette soif ne me semble autre chose que le sentiment d'immenses douleurs pour l'humanité, de douleurs que nous contribuons tous sans y songer à augmenter par une conduite de détail que nous nous figurons être indifférente. Je crie : prenez garde, vous froissez, vous écrasez des malheureux, qui ne voient pas même d'où leur vient le mal qu'ils éprouvent, mais qui restent languissants, mutilés sur la route que vous avez parcourue. Je crie et personne ne m'entend, je crie et le char de Jaggernat² continue à rouler en faisant de nouvelles victimes.

... Chère amie, j'ai souffert comme vous du grand *disinganno* politique; et je dirai même que cette impression de mécontentement ou de dégoût a contribué pour beaucoup à me faire rechercher la solitude absolue où je viens de passer deux ans. Peut-être cette solitude m'a-t-elle calmé, m'a-t-elle mieux fait sentir ces oscillations inévitables dans les sentiments nationaux, surtout aussi longtemps qu'on n'est point arrivé à la vérité. Parmi les hommes que nous aimions à cause de l'élan vers le bien que nous croyions reconnaître en eux, plusieurs sont arrivés au pouvoir, et soit qu'ils l'aient retenu ou qu'ils l'aient perdu ensuite, le pouvoir a eu sur eux son effet inévitable, il les a rendus plus personnels, il les a aigris; leur exemple confirme encore les principes que nous avons toujours chéris, sur le besoin de garantie contre ce danger même; mais ce qui me causait d'abord plus de tristesse, c'était le changement dans l'opinion publique, l'abandon par les masses des espérances et des sentiments généreux. C'est de cette lan-

1. Tome II des *Études sur l'économie politique*, mis en vente le 9 décembre 1837.

2. Djaggernat, dans l'Inde.

gueur nouvelle qu'il faut nous consoler en n'y voyant qu'une oscillation. Cette grande masse d'hommes qui se croyaient libéraux, se figuraient avoir approfondi toute la science de la politique; ils l'avaient toute réduite à trois ou quatre axiomes; nous avons ici un médecin qu'on voulait destituer parce que tous ses malades mouraient. Il répondait : comment donc, je les ai saignés, purgés, ventousés, je leur ai donné l'émetique et appliqué les vésicatoires, que voulez-vous que je le leur fisse de plus? Je ne pense pas que la science aille plus loin que cela. Nos médecins politiques ont besoin d'apprendre que la science va plus loin, qu'elle doit étudier les cas et se proportionner aux patients. Quand ils le sauront, quand ils comprendront qu'il faut étudier de nouveau, je l'espère, ils reviendront aux théories, et ils ne vous traîneront plus à travers la boue vers les intérêts matériels...

Au début de 1838 se produisit un incident diplomatique qui faillit mettre aux prises la France et la Suisse : l'affaire Louis-Napoléon. Nous rappelons qu'installé avec sa mère, la reine Hortense, à Arenenberg, dans le canton de Thurgovie, le prince s'était fait nommer en 1834 citoyen du canton et capitaine d'artillerie dans l'armée helvétique. Après l'échauffourée de Strasbourg (octobre 1836), Napoléon, embarqué pour l'Amérique, revint à Arenenberg (été de 1837) et reprit sa propagande bonapartiste. C'est alors que la France somma la Suisse d'expulser le prétendant. Ce fut le prétexte, à la Diète, de déclamations enflammées sur le droit d'asile et l'honneur national. Les députés Monnard et Rigaud poussaient à la résistance. Sismondi, se plaçant sur le terrain juridique, était partisan de l'expulsion de Napoléon. « J'ai cherché, écrivait-il à M^{me} Mojon, à ramener la question au droit international... J'ai montré que par nos traités nous étions obligés de ne jamais donner le droit de cité à des bannis de France... » et, en effet, les traités de 1798 et de 1803, — ce dernier confirmé en 1821, — portent que « les émigrés et déportés », les individus coupables de crimes contre l'État ne pourront trouver asile sur le territoire de la Confédération.

Néanmoins, le parti de la résistance l'emporta. Au cours de violentes manifestations, on faillit brûler la maison de Sismondi avec son propriétaire. Les troupes se portaient aux frontières lorsque Napoléon prit le parti de se retirer. Il s'embarqua pour l'Angleterre.

XII.

Chênes, 30 septembre 1838.

... Vous savez que nous sommes entourés de tous les pronostics de la guerre, et d'une guerre sans honneur et sans espoir, puisque dans

le cours de trois semaines nous pouvons nous attendre à de rapides désastres et à une effroyable catastrophe. Lorsque la France a demandé que nous éloignons de ses frontières le prince Louis-Napoléon et que notre Directoire a répondu qu'il était Suisse, je me suis efforcé de prouver qu'il ne l'était pas, car nos traités envers la France nous obligeaient à ne point naturaliser des bannis, car s'il avait dépendu de lui de changer de nation pour se faire Suisse, il avait pu également en changer de nouveau quand il s'était déclaré Français à Strasbourg, car enfin un prétendant est un être à part, qui n'est plus regardé comme appartenant à une nation, mais que le droit des gens régit par des lois toutes particulières. J'ai parlé trois fois dans nos conseils, une fois dans la commission, avec toute la chaleur de la persuasion et d'une étude approfondie de la question. Je n'ai pu entraîner les majorités. Cependant notre publicité, si imprudemment admise en Suisse pour les questions de politique extérieure, a engagé nos hommes les plus sages à faire les braves dans les assemblées populaires; on a enchéri les uns sur les autres, sans avoir une pensée d'avenir, sans chercher comment on ferait face aux dangers effroyables où l'on se précipitait. On n'a point donné encore de réponse officielle, mais les journaux ont été remplis d'injures. Les orateurs ont été souvent offensants, les réponses de plusieurs conseils ont même été inconvenantes. Ces provocations ont précédé notre réponse, et à présent les troupes françaises sont en marche et garnissent les frontières. Le départ du prince Louis-Napoléon, qu'on annonce aujourd'hui comme imminent, n'est pas même une garantie...

A partir de 1838, Sismondi vivra retiré à Chênes, travaillant encore huit à dix heures par jour. Sa femme dépouille avec lui les vieilles chroniques et l'aide à rassembler les matériaux de son *Histoire des Français*. Après diner, tous deux montent dans un char à banes que traînent languissamment deux vieux chevaux, Brillant et Cadet, et ils se font « secouer » à travers la campagne.

Le soir, fermant leur porte aux bruits du dehors comme ils fermaient les yeux sur « tout ce qui pourrait troubler leur vie », ils font, aux chandelles, quelque lecture édifiante ou instructive.

C'est ainsi que devait s'achever une existence, toute d'un labeur consciencieux, de droiture et de simplicité. Le 8 juin 1842, Sismondi mettait la dernière main au XXVIII^e volume de son *Histoire*, et le 25 au soir il avait cessé de vivre.

P.-N. DE PUYBUSQUE.

BULLETIN HISTORIQUE

HISTOIRE BYZANTINE.

PUBLICATIONS DES ANNÉES 1912-1914.

I. TEXTES ET SCIENCES AUXILIAIRES. — M. J. HAURY continue la publication des œuvres de Procope par l'édition du traité *De Ædificiis*¹. L'édition de Dindorf dans la *Byzantine* de Bonn, 1838, n'était qu'une reproduction de celle du Louvre, due à Claude Maltret (Paris, 1663), et reposait sur une étude insuffisante des manuscrits. M. J. Haury a établi son texte d'après les manuscrits les plus corrects, surtout le Vaticanus gr. 1065, XIII^e s. (V), le Laurentianus 70, 5, XV^e s. (L), l'Ambrosianus 182 sup., XIV^e s. (A). Il a en outre consulté plusieurs manuscrits de moindre importance. Les archéologues et les historiens auront ainsi à leur disposition une édition scientifique du traité des Édifices dont le besoin se faisait sentir. Un excellent index historique leur rendra les plus grands services.

M. A. VASILJEV a donné une traduction en russe de la vie arabe de saint Jean Damascène éditée par le Père Constantin Bacha² d'après un manuscrit arabe du Vatican daté de 1223. Dans son introduction, il étudie la question des rapports entre ce texte et celui de la vie grecque publiée par Lequien en 1712 (voy. *Patrol. Gr.*, t. XCIV). Celle-ci attribuée à Jean, patriarche de Jérusalem, qui aurait vécu à la fin du X^e siècle, est, au dire de son auteur, traduite sommairement d'un texte arabe plus ancien. Le Père Bacha n'a pas hésité à voir dans le texte qu'il a publié cette vie arabe originale de saint Jean Damascène. Malheureusement, la préface à la vie arabe (absente dans le Vaticanus, mais restituée d'après un manuscrit du XVII^e siècle découvert par le Père Bacha en Syrie, à Kapharb, district de Chamatia) donne comme l'auteur un moine, Michel, du monastère

1. *Procopii Caesariensis opera omnia*, recognovit Iacobus Haury, v. III, 2. Leipzig, Teubner, 1913, x-395 p. in-12.

2. A. Vasiljev, *Arabskaia versija djitiia Sv. Ioanna Damaskina (Version arabe de la vie de saint Jean Damascène)*. Saint-Petersbourg, Merkouchev, 1913, 22 p. in-8° (cf. le Père Constantin Bacha, *Biographie de saint Jean Damascène*, texte original arabe. Harissa, Liban, 1912).

de Saint-Siméon d'Antioche, qui fut emmené en captivité en Asie Mineure par le sultan seldjoucide Suleiman après la prise d'Antioche par les Turcs (1084). Cette rédaction daterait donc de la fin du XI^e siècle. La question serait ainsi résolue en faveur de l'antériorité de la version grecque, si l'on n'avait des doutes sérieux sur la légitimité de son attribution à Jean, patriarche de Jérusalem, et même sur l'époque à laquelle a vécu ce personnage. La rédaction grecque a été attribuée quelquefois à Jean, patriarche d'Antioche, et dans la série des patriarches de Jérusalem, étudiée par Papadopoulos Kerameus, on trouve deux patriarches Jean, l'un au début du XI^e siècle, l'autre dans la dernière moitié du XII^e. Mais, d'autre part, Lambros a signalé (*Byzantinische Zeitschrift*, t. V, 1896, p. 566) un palimpseste de Vienne sur lequel une écriture minuscule du XI^e siècle recouvre une vie de saint Jean Damascène, identique à celle qu'a éditée Lequien. La question ne peut donc être tranchée que par une comparaison attentive des deux rédactions et la traduction de la vie arabe donnée par M. Vasiljev contribuera à faciliter ce travail.

Mgr DUCHESNE a rendu un grand service à l'histoire de l'art byzantin en publiant de nouveau la lettre des trois patriarches d'Orient adressée à l'empereur Théophile en 836¹. Ce morceau capital, édité déjà par Sakkelion d'après deux manuscrits de Patmos (Athènes, 1874), était passé complètement inaperçu. La lettre est présentée comme un acte synodal des trois patriarches; mais Mgr Duchesne ne croit guère à la réalité de ce concile. Le ton employé pour parler à l'empereur est tout à fait respectueux et rien ne laisse supposer que les patriarches s'adressent au protecteur des iconoclastes. Leur argumentation est surtout historique. Les images peintes « avec des couleurs » s'autorisent des quatre évangiles qui ont laissé le récit de l'Incarnation. L'énumération des sujets tirés de ces textes (p. 274) est fort intéressante, parce qu'elle montre ce qu'était au IX^e siècle la conception officielle de l'iconographie religieuse. Enfin, les miracles accomplis par les images, le caractère surnaturel de certaines d'entre elles (image d'Édesse, etc.) sont invoqués comme des arguments décisifs. On trouve dans ces récits de miracles des anecdotes intéressantes : on y voit qu'une grande mosaïque de l'Adoration des Mages ornait la façade de l'église de la Nativité à Bethléem et que ce fut grâce à cette circonstance que les Perses, ravis de retrouver la représentation de leurs souverains en costume national, épargnèrent cet édifice en 614.

1. L. Duchesne, *L'iconographie byzantine dans un document grec du IX^e siècle*. Roma e l'Oriente, Grottaferrata, 1913, t. III, p. 222-239, 273-285, 349-366.

M. DRAGOMIS poursuit la publication de son commentaire historique et toponymique de la Chronique de Morée¹. On lira avec intérêt la discussion sur l'identification de Sergiana, Prinitsa, Makriplagi, Mont-Escovée (Corinthe), Mountra (Olympie), des Sapikou-Kampi, de Veligosti, de Makryplagi-Gardiki, du Chastel Saint-Georges, près de Lacédémone. Des études de ce genre ne peuvent que rendre service à la constitution d'une histoire vraiment scientifique de la Morée française.

II. OUVRAGES D'ENSEMBLE. — M. Th. OUSPENSKI vient de publier le premier volume d'une *Histoire de l'Empire byzantin*². Nous nous proposons de revenir sur cette œuvre importante.

On a eu l'heureuse idée de réunir en un volume les études qu'Alfred RAMBAUD avait publiées dans diverses revues sur la civilisation byzantine³. Bien que quelques-uns de ces articles datent de plus de quarante ans déjà, ils n'ont nullement vieilli et, sauf sur quelques points de détail, l'érudition contemporaine n'a guère modifié les conclusions de Rambaud. M. DIEHL a présenté ce livre dans une préface et a joint au texte des notes bibliographiques. On relira avec plaisir l'étude sur « le sport et l'hippodrome à Byzance », où la vie populaire de Constantinople est décrite d'une manière si pittoresque; Rambaud n'avait pas déterminé d'une manière assez précise le caractère officiel des factions qui formaient, ainsi que l'a montré Ouspenski, une sorte de garde civique; on a découvert aussi depuis cette époque un assez grand nombre de témoignages nouveaux sur l'activité de l'hippodrome dans les trois derniers siècles de l'histoire byzantine. On retrouvera dans ce volume l'étude sur Digenis Acritas, celle sur Michel Psellos (publiée dans la *Revue historique* en 1877), le tableau prestigieux de la vie des « empereurs et impératrices d'Orient », enfin une étude pénétrante et plus actuelle que jamais sur la lutte entre « Hellènes et Bulgares » au moyen âge. Rambaud cherche à y dresser le bilan des progrès de l'hellénisme au cours de cette période et montre que, sauf Constantinople et la Thrace, il a gagné peu de chose et a été, au contraire, battu en brèche sur son propre territoire. Ce livre rendra service au grand public qui voudra s'initier aux choses de Byzance.

M. Sp. LAMBROS, qui a publié à plusieurs reprises dans le *Neos-hellenomnemon* des renseignements inédits sur l'iconographie des

1. Dragoumis, *Χρονικῶν Μορέως ἱστορικὰ καὶ τοπωνύμια*. Athènes, Sakellarios, 1912, p. 52, in-8°; 1913, p. 155-198 (extrait des Ἐθναί).

2. Th. Ouspenski, *Istorija Vizantijskoi imperii*, t. I. Saint-Pétersbourg, 1913.

3. Alfred Rambaud, *Études sur l'histoire byzantine*. Préface et notes de Ch. Diehl. Paris, A. Colin, 1912, xxiii-317 p. in-12.

empereurs byzantins, a rédigé un catalogue des portraits impériaux réunis à l'Exposition internationale de Rome en 1911 (section hellénique)¹. En attendant l'apparition du travail confié par le Congrès archéologique d'Athènes (1905) à une commission internationale, ce catalogue provisoire, qui comprend 408 numéros d'après les statues, miniatures, ivoires, etc., est d'un usage très commode. Parmi les omissions, signalons le portrait si curieux de Constance de Hohenstaufen, qui épousa Jean III Ducas Vatatzès en 1244 et mourut à Valence (Espagne) en 1313 au monastère de Sainte-Barbe, où un tableau du xviii^e siècle conserve son souvenir (voy. Schlumberger, *le Tombeau d'une impératrice byzantine*. Paris, 1902). La curieuse sculpture du Campo Angaran à Venise que M. Schlumberger (voy. *Byzantinische Zeitschrift*, t. II, 1893, p. 192) regardait comme un portrait impérial du x^e ou du xi^e siècle représenterait, d'après M. Lambros, Alexis Comnène.

III. HISTOIRE GÉNÉRALE PAR PÉRIODES. — Le premier siècle de l'histoire de Constantinople a été étudié par M. V. SCHULTZE dans un livre d'une lecture agréable et en général bien informé². Cependant le plan que l'auteur s'est proposé de suivre n'apparaît pas toujours avec une netteté suffisante. Ce n'est pas l'histoire de l'empire, mais celle de Constantinople, qu'il a voulu écrire, et, comme il était facile de le prévoir, les faits qu'il a présentés dépassent souvent les limites de son programme. C'est ainsi que la première partie, après un récit de la fondation de Constantinople, offre dans un ordre chronologique un tableau de la politique des empereurs qui se sont succédé depuis Constantin jusqu'à Théodose II. Les faits ainsi rassemblés, par exemple l'histoire des luttes religieuses, intéressent beaucoup plus l'ensemble de l'empire que Constantinople en particulier. Il en résulte une composition quelque peu fuyante, malgré la disposition très claire et le récit très attachant de chacun des chapitres. Le titre du livre est mieux justifié dans la deuxième partie qui offre un tableau très animé de la vie byzantine aux iv^e et v^e siècles. L'auteur y passe en revue la ville, la cour, les classes de la société, les spectacles, le développement intellectuel et artistique, le caractère de la dévotion populaire. Les sermons et les lettres de saint Jean Chrysostome, de saint Grégoire de Nazianze, etc., ont fourni les éléments d'une description précise et parfois pittoresque.

Et pourtant, malgré la valeur de son information, malgré le

1. Spyr. P. Lambros, *Empereurs byzantins*. Catalogue illustré. Athènes, C. Meissner et Cargadoudis, 1911, 61 p. in-8°.

2. V. Schultze, *Atthristliche Städte und Landschaften. I. Konstantinopel (324-450)*. Leipzig, Deichert, 1913, vi-292 p. in-8°.

talent d'exposition qui font de cette étude un livre des plus utiles, on regrette que M. V. Schultze n'ait pas tiré un plus grand parti des recherches archéologiques qui ont apporté dans ces dernières années des éléments nouveaux à l'histoire de la ville de Constantin. Il s'est du moins servi des sources numismatiques et il a tenu le plus grand compte des belles études de M. Maurice sur les monnaies constantiniennes. En revanche, pour ses descriptions topographiques, pour ses études de monuments, il a employé surtout des textes. Bien que l'exploration de l'ancienne Byzance soit encore presque à ses débuts, il y a cependant déjà quelques résultats acquis. C'est ainsi qu'il est regrettable que le palais de Constantin ait été décrit uniquement d'après Eusèbe (p. 18); aucun compte n'a été tenu des études critiques qui ont permis à M. Ebersolt (*le Grand Palais de Constantinople*, 1910) d'en proposer une restitution. De même, les quelques lignes consacrées à la construction de la Grande Muraille (p. 176) manquent totalement de précision topographique. On s'étonne, du reste, que dans une étude sur Constantinople la question de la défense de la ville et de sa valeur stratégique ne tienne pas une place plus importante. La construction de la Grande Muraille peut cependant passer pour l'événement capital de l'histoire byzantine. Il n'est pour ainsi dire pas un seul chapitre qui n'eût gagné en précision si les sources archéologiques avaient été plus souvent employées. C'est ainsi que le témoignage le plus complet sur l'importance de l'hellénisme à Constantinople se trouve dans les inscriptions rassemblées au *Corpus*. De même, il semble difficile d'évoquer les représentations et les courses de l'hippodrome sans avoir recours aux documents précis que nous fournissent les bas-reliefs de la base de l'obélisque de Théodose, sans citer même les sculptures si curieuses du musée de Berlin¹ ou du monument de Porphyrios à Constantinople². L'étude de ces quelques vestiges éclaire singulièrement les textes.

Enfin, quelques erreurs inévitables dans un sujet aussi complexe témoignent parfois d'une méconnaissance des travaux antérieurs. Il n'est pas rigoureusement exact, par exemple, que le titre de Βασιλεύς ait été adopté officiellement par les empereurs depuis Constantin (p. 210); il est exact, comme nous avons essayé de le montrer³,

1. Dalton, *Byzantine Art*, p. 143.

2. Ebersolt, *A propos du bas-relief de Porphyrios* (*Revue archéologique*, 1911, t. I, p. 76-85).

3. L. Bréhier, *l'Origine des titres impériaux à Byzance* (*Byzantinische Zeitschrift*, 1906, p. 168-172).

qu'à partir du IV^e siècle l'emploi de ce titre devient plus fréquent dans les inscriptions et est employé par les empereurs eux-mêmes, mais il ne figure pas dans le protocole de leurs constitutions. Le premier édit impérial où ce titre apparaît d'une manière vraiment officielle est, à ma connaissance, un édit d'Héraclius rédigé en 629¹. C'est seulement à cette époque que tous les anciens titres, *αυτοκράτωρ*, *Καῖσαρ*, *Αὐγουστος*, etc., disparaissent devant cette nouvelle expression. De même, la lettre de saint Épiphane, qui est citée page 278 et où l'évêque raconte qu'il a lacéré une tenture parce qu'elle était ornée de l'image du Christ, a été reconnue, grâce aux recherches de M. Serruys, comme un faux des théologiens iconoclastes du VIII^e siècle². M. Schultze voit avec raison dans la période qu'il étudie la véritable époque de transition durant laquelle le régime impérial venu de Rome a pris son caractère proprement byzantin. Mais est-il exact que ce soit à ce moment, comme il le prétend (p. 214), que l'on voit s'accroître l'influence des impératrices et des princesses dans la marche du gouvernement? N'en était-il pas ainsi dès les premiers siècles de la monarchie impériale? Il suffit pour s'en convaincre de se rappeler les noms de Julie, de Messaline, d'Agrippine, de Julia Domna, etc.; cette influence féminine est une tradition presque aussi ancienne que l'empire lui-même. Le chapitre sur les spectacles (p. 253) aurait pu être plus complet si l'on avait tenu compte des études si solides de Reich sur le mime³ et des renseignements tout à fait nouveaux que La Piana a rassemblés sur l'origine des homélies dramatiques. On peut voir d'après ces excellentes études la place considérable que les spectacles profanes et sacrés tenaient dans la vie byzantine.

L'époque des Comnènes, bien connue maintenant grâce aux excellents travaux de M. Chalandon⁴, a fourni la matière d'une nouvelle étude. M. Francesco COGNASSO a raconté l'histoire de la période agitée qui suit la mort de Manuel Comnène et comprend la régence de Marie d'Antioche, les règnes d'Alexis II et d'Andronic⁵. Pendant ces cinq années (1180-1185), l'empire a subi une crise redoutable qui a marqué la faillite de la politique des Comnènes. L'étude de M. Cognasso a été composée presque en même temps que celle de

1. Zachariae von Lingenthal, *Ius graeco. rom.*, t. III, p. 44 et 48.

2. Serruys, dans les *Séances de l'Académie des inscriptions*, 1904, p. 360-363.

3. Reich, *Der Mimus*. Berlin, 1903.

4. Voy. *Revue historique*, t. CXI, p. 326.

5. F. Cognasso, *Partiti politici e lotte dinastiche in Bizanzio alla morte di Manuele Comneno*. Torino, Vincenzo Bona, 1912, 105 p. in-4° (estr. dalle *Memorie della R. Accad. d. Scienze di Torino*, II, LXII).

M. Chalandon sur Manuel et il n'a pu utiliser le livre français que pour ses notes. Malgré le nombre relativement important de sources grecques, occidentales, orientales que nous avons maintenant à notre disposition, il s'en faut de beaucoup que tout soit clair dans cette succession d'intrigues et de coups de force. L'absence à peu près complète de documents officiels rend les conclusions incertaines. Avec un véritable sens critique, M. Cognasso est arrivé du moins à donner une explication claire de la suite des événements. Il montre d'abord sur quelle base juridique reposaient les pouvoirs de la régente Marie d'Antioche (acte de 1171); les sources orientales montrent un véritable conseil de régence organisé; bien que le nom d'Andronic y figure, nous avons peine à croire que Manuel y ait fait entrer son redoutable cousin, rentré en grâce seulement trois mois avant sa mort et qui, d'ailleurs, ne paraît pas être venu à Constantinople avant le coup d'État de 1182. Comme l'établit M. Cognasso d'après Guillaume de Tyr (XXII, xi, 1081), Andronic était gouverneur de Sinope lorsqu'il se révolta contre la régente. Sur les aventures de ce personnage, sur les événements de l'histoire de la régence et la révolution de 1182, le récit, d'ailleurs clair et intéressant, de M. Cognasso n'apporte rien de bien neuf. La partie vraiment nouvelle de son travail est le tableau qu'il trace du gouvernement d'Andronic. Il se trouve que ce personnage d'une cruauté féroce, allant jusqu'au cannibalisme, que l'on a pu comparer à César Borgia¹, a été en même temps un homme d'État remarquable. Comme l'a montré M. Cognasso, Andronic représentait une politique diamétralement opposée à celle des Comnènes. La puissance de cette dynastie avait été fondée par l'aristocratie des grands propriétaires fonciers et grâce à l'alliance avec les Occidentaux. Andronic s'appuie sur le peuple et la bourgeoisie de Constantinople, qui supportent mal la prépondérance commerciale des Latins et repoussent la politique d'union religieuse avec Rome. Maître du pouvoir, il ne se contente pas de décimer cruellement l'aristocratie orgueilleuse. Il entreprend une réforme administrative (suppression de la vénalité des charges, régularité dans la levée de l'impôt, établissement d'un traitement fixe pour les gouverneurs). Sur cette œuvre, indiquée seulement dans ses grandes lignes par Nicetas, M. Cognasso a trouvé des détails fort curieux dans les discours de Michel Acominatos (éd. Lambros, t. I, p. 142-157 et suiv.) et dans les lettres du même prélat. Mais la partie la plus originale de son

1. Diehl, *les Aventures d'Andronic Comnène* (*Études byzantines*, t. II, 1908, p. 93).

livre est sa conclusion; il montre que la chute d'Andronic a été causée par l'impuissance où il s'est trouvé de suivre jusqu'au bout cette politique. Les résistances de l'aristocratie l'ont exaspéré et il en est arrivé à établir un régime de terreur qui a menacé également tous ses sujets. D'autre part, les conditions où se trouvait l'Europe l'ont obligé à reprendre la politique latine de Manuel. Contre l'assaut que les Normands de Sicile se préparaient à donner à l'empire, il est revenu à l'alliance vénitienne. M. Cognasso établit, grâce aux documents vénitiens, qu'un accord avait été conclu entre Andronic et Venise avant 1185. Bien plus, il paraît même avoir eu des velléités de se rapprocher de la cour de Rome et le témoignage d'un chroniqueur anglais établit qu'il dota une église construite à Constantinople et desservie par des prêtres latins (*Gesta Henrici II*, éd. Stubbs, t. I, p. 257). Ce sont sans doute ces nouvelles tendances qui expliquent la désaffection subite de la population de Constantinople à l'égard d'Andronic et la facilité avec laquelle il fut renversé. Bien des points restent d'ailleurs obscurs dans l'histoire de ce personnage extraordinaire : c'est ainsi qu'il est difficile de savoir s'il conclut avec Saladin le traité qui lui est attribué par une chronique occidentale.

Les événements qui se sont déroulés à Thessalonique au XIV^e siècle forment un des épisodes les plus curieux de l'histoire de l'empire sous les Paléologues et dévoilent sous leur véritable jour les causes intérieures de malaise qui ont favorisé la conquête ottomane. Grâce à la découverte de nombreux textes inédits dans les manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale et aussi dans ceux du lycée grec de Salonique, M. TAFRALI a pu renouveler entièrement cette histoire¹ : ce sont, en particulier, des lettres et des opuscules de Nicolas Cabasilas et de Démétrius Kydonis (ms. gr. 1213), des écrits et des sermons de Grégoire Palamas (mss. gr. 1238-1239), des traités de Cantacuzène, de Barlaam et un discours de Thomas Magistros « sur la concorde » (ms. gr. 2629).

La première partie du livre est une analyse très complète des divers éléments dont se composait la population de Thessalonique. Une classe, celle des « puissants » ou « archontes », domine toutes les autres; le petit nombre de familles qui la composent détient la plus grosse partie de la propriété foncière, cultivée par des serfs ou « parèques » d'origine slave ou Koutzovalaque, et aussi de la richesse mobilière. Ce sont les « puissants » qui fournissent les grands digni-

1. O. Tafrali, *Thessalonique au XIV^e siècle*. Paris, Geuthner, 1913, xxvi-312 p. in-8°.

taires de l'empire et du haut clergé, en particulier les higoumènes des grands monastères, dont les domaines, exempts d'impôts, s'accroissent sans cesse. C'est à leur profit que sont établies les franchises municipales; c'est parmi eux que se recrute le « sénat » et qu'est élu l'« archonte », qui exerce le pouvoir exécutif de concert avec le gouverneur impérial. Le tableau de ces institutions communales, si mal connues dans l'empire byzantin, forme un des chapitres les plus nouveaux de ce livre. On trouve même à Thessalonique des assemblées du peuple convoquées au son des cloches et toute une organisation de corps de métiers dirigés par des nobles. On lira aussi avec intérêt l'étude sur l'organisation administrative et les variations des limites du thème de Macédoine qui s'agrandit en 1332 de la Thessalie et en 1339 de l'Épire; enfin, la vie si intense de Thessalonique est envisagée sous tous ses aspects, économique, religieux, intellectuel. Thessalonique n'est pas seulement une place de guerre de premier ordre, elle est aussi un des entrepôts de la Méditerranée, elle est une métropole religieuse, elle est enfin un centre intellectuel, la seconde capitale de l'hellénisme rajeuni. M. Tafraï a montré dans un chapitre curieux la place tenue dans la cité par le culte de saint Démétrius; il a décrit la grande foire et le pèlerinage du mois d'octobre qui attiraient des pèlerins et des commerçants du monde entier; il a enfin rassemblé sur l'organisation de l'enseignement des détails qui montrent un mouvement remarquable vers l'étude de l'antiquité classique. C'est une contribution intéressante à l'histoire, incomplètement élaborée encore, de l'instruction publique et de l'humanisme dans l'empire byzantin.

La deuxième partie de l'ouvrage est consacrée aux deux mouvements dont cette ville fut le théâtre au xiv^e siècle. L'un, le mouvement hésychaste, a un caractère religieux; M. Tafraï l'a étudié surtout au point de vue de Thessalonique; mais, grâce aux documents en partie inédits dont il s'est servi, il a pu en renouveler l'histoire. Il a très bien montré surtout comment cette querelle entre des humanistes comme Barlaam et des mystiques comme Palamas n'a pas tardé à prendre un caractère politique, dès que le chef des nobles, Cantacuzène, allié naturel des grands monastères, a pris parti pour les Hésychastes. L'autre mouvement, celui des « zélotes », est politique et social, mais il dérive en une certaine mesure du premier. Lorsqu'en 1342 le chef des nobles, Jean Cantacuzène, a usurpé l'empire, les habitants d'Andrinople et de Thessalonique refusent de le reconnaître. Des émeutes éclatent, à la suite desquelles le parti populaire des « zélotes » chasse les nobles, confisque leurs biens, s'empare des revenus des couvents, organise une administration

municipale, distribue des secours aux indigents, arme les citoyens, dirige avec succès la défense de la ville contre Cantacuzène et ses alliés, Turcs ou Serbes. Pendant sept ans (1342-1349), Thessalonique fut ainsi une république indépendante tout à fait analogue aux grandes cités italiennes. L'idée du salut public était familière aux zélotes, et pour réduire leurs adversaires ils ne reculèrent même pas devant la terreur, comme le prouve le sanglant massacre des nobles en 1345. Toutefois les divisions les perdirent et permirent à Cantacuzène de ressaisir le pouvoir; la bourgeoisie moyenne, qui les avait d'abord soutenus, les abandonna; mais ce ne dut pas être un spectacle banal de voir l'empereur Jean VI convoquer l'assemblée du peuple et faire appel à l'opinion publique pour justifier sa conduite et flétrir celle de ses adversaires.

Dans le dernier chapitre, M. Tafrali aborde le problème assez compliqué de la destinée de Thessalonique après 1349. La plupart des historiens ont adopté des dates différentes pour sa première reddition aux Turcs. D'après la vie de saint Athanase des Météores étudiée par Veis, elle eut lieu en 1380, tandis qu'une notice d'un manuscrit de Venise donne la date de 1387. M. Tafrali établit que la ville fut prise une première fois en 1380 par Khaïreddin-pacha, envoyé par Mourad pour punir le gouverneur Manuel Paléologue d'un complot contre la garnison turque de Serrès. Mais Manuel alla implorer sa grâce et recouvra sa ville. Une deuxième fois, en 1383, les Turcs revinrent et prirent la ville après un siège de quatre ans; Mourad lui laissa une assez large autonomie, et c'est ce qui explique que l'empereur Jean V, considéré par le sultan comme un vassal, y soit mort en 1391. Au contraire, Bajazet resserra le pouvoir des Turcs, changea des églises en mosquées et demanda l'impôt du sang pour recruter ses janissaires (ces détails ont été fournis par de curieux discours inédits de l'archevêque Isidore, mss. gr. Paris. 1192). Manuel recouvra Thessalonique en 1402; elle fut vendue aux Vénitiens en 1423 et reprise une troisième fois par les Turcs en 1430.

On voit par cette brève analyse quel intérêt de premier ordre présente le travail de M. Tafrali aussi bien pour l'histoire des institutions byzantines que pour celle des monuments religieux, intellectuels, sociaux, si mal connus jusqu'ici, qui ont agité les pays balkaniques au XIV^e siècle.

M. D. MURATORE a raconté avec beaucoup de charme l'expédition romantique du comte Vert (Amédée VI de Savoie) en Orient, la prise de Gallipoli par les Croisés (1366), son expédition contre les places bulgares de la mer Noire afin de délivrer l'empereur Jean V, empêché par Schischman de retourner dans ses états, enfin la con-

clusion négative de l'entreprise et le retour en Europe¹. La relation, établie par l'auteur dans un précédent travail², entre la croisade et la création de l'ordre de l'Annonciade, n'est pas du tout certaine; d'après certaines chroniques, ce fut en 1362 et à l'occasion de la guerre contre le marquis de Saluces qu'eut lieu cette création (voy. *Revue de l'Orient latin*, t. XII, p. 468). D'autre part, les préparatifs laborieux de la croisade, tels qu'ils ont été décrits dans les ouvrages de Delaville-Le Roulx et Jorga, enlèvent à l'expédition son caractère épique. Le départ fut pénible; il n'est même pas certain que ce soit à Avignon que le comte Vert ait pris la croix; au dernier moment, l'entreprise faillit échouer et, après avoir été annoncée à grand fracas, elle n'aboutit en somme qu'à la prise d'une bicoque mal défendue et à une démonstration dans la mer Noire. Rien ne montre mieux que cette expédition le défaut d'organisation qui devait rendre stériles toutes les tentatives faites par les Occidentaux pour défendre l'empire byzantin.

M. VASILJEV a réussi à établir d'une manière plus précise qu'on ne l'avait fait jusqu'ici les diverses circonstances qui ont accompagné le voyage de Manuel II en Occident, entrepris pour provoquer l'envoi de secours contre les Turcs³. Depuis la publication déjà ancienne de Berger de Xivrey sur Manuel (*Mém. Acad. inscript.*, 1853), bien des sources nouvelles ont vu le jour et plusieurs monographies que l'auteur passe en revue ont apporté des éclaircissements, quoique bien des points demeurent encore obscurs. L'intérêt de cette étude, d'une lecture très attachante, est d'avoir fixé aussi exactement que possible la chronologie du voyage impérial et montré à l'aide des sources le côté pittoresque de cette réception d'un empereur byzantin à la cour des princes italiens, dans le Paris du temps de Charles VI, à Londres auprès du fondateur de la dynastie des Lancastre. On voit, par tous les renseignements ainsi rassemblés, le prestige que gardait Constantinople aux yeux des Occidentaux, mais il y avait chez eux plus de courtoisie que d'enthousiasme et les résultats politiques du voyage furent presque nuls. Manuel quitta Constantinople le 10 décembre 1399; la date est donnée par des notices de

1. D. Muratore, *Un principe Sabauda alla presa di Gallipoli Turca*. Rome, 1912, in-8°, p. 919-958 (extrait de la *Rivista d'Italia*).

2. *La Fondazione dell' Ordine del Collare della SS. Annunziata*. Turin, 1909.

3. A. Vasiljev, *Putechestbie vizantjiskago imperatora Manuila II Paleologa po zapadnoi Evropeje (le Voyage de l'empereur byzantin Manuel II Paléologue en Occident (1399-1482))*. Saint-Petersbourg, imprimerie du Sénat, 1912, 84 p. in-8° (extrait du *Journal du ministère de l'Instruction publique*, 1912).

trois manuscrits grecs de Paris, dont l'un (Cod. gr. 2622) est entièrement inédit. Après un arrêt à Monemvasia dans les états de son frère Théodore, despote de Morée (février 1400), Manuel arriva à Venise au mois d'avril. M. Vasiljev a mis à profit les extraits des archives vénitiennes rassemblés par M. Jorga (*Notes et extraits pour servir à l'histoire des Croisades au XV^e siècle*. Paris, 1899). Après une réception brillante à Padoue et à Milan, l'empereur passe en France, on ignore par quelle voie. Le 3 juin 1400, il est reçu à Paris par le roi Charles VI et les princes ses oncles, et il est l'hôte de la cour de France jusqu'en octobre; le fait que Charles VI était devenu seigneur de Gênes en 1399 explique l'intérêt que Manuel avait à gagner son alliance. Aussi la France paraît avoir été le principal centre de ses opérations diplomatiques. Il ne séjourne en Angleterre que de décembre 1400 à février 1401; revenu en France, il y reste près de deux ans (février 1401-novembre 1402) et négocie de Paris avec le pape d'Avignon, Benoît XIII, et avec les états italiens. A Gênes, où il se trouve en janvier 1403, il est encore dans les états du roi de France; enfin il s'embarque à Venise (avril) et revient à Constantinople le 15 juin 1403. La question la plus obscure, que l'état actuel des sources ne permet pas de trancher, est celle des rapports de Manuel avec les deux papes, Boniface IX et Benoît XIII. A son premier passage en Italie, il est en bons termes avec Boniface IX, qui envoie une encyclique à tous les fidèles pour prêcher la croisade contre les Turcs (27 mai 1400). Après son deuxième séjour à Paris, au témoignage des Mémoires de Boucicaut, il se rendit auprès « du pape »; ce serait Boniface IX, d'après Berger de Xivrey, mais M. Vasiljev émet un doute à ce sujet et hésite entre une entrevue avec Boniface IX à Florence ou avec Benoît XIII à Avignon; l'ambassade envoyée précédemment à ce dernier pape par Manuel et l'anecdote rapportée par Martin Crusius, d'après laquelle l'empereur se serait brouillé avec Boniface IX à propos d'une question de cérémonial, rendent cette seconde hypothèse plus vraisemblable.

IV. HISTOIRE DES PROVINCES ET DES PEUPLES VOISINS DE L'EMPIRE. — M. Jean MASPERO, dont les belles publications papyrologiques ont rendu tant de services à l'histoire des institutions de l'Égypte byzantine, a cherché, en contrôlant par ces sources nouvelles les récits annalistiques, à tracer un tableau de l'organisation militaire de l'Égypte aux VI^e et VII^e siècles, à la veille de la conquête arabe¹. Comme il le montre avec raison dans son introduction,

1. Jean Maspero, *Organisation militaire de l'Égypte byzantine*. Paris, Champion, 1912, in-8°, p. 157 (*Bibliothèque de l'École des Hautes-Études*, fasc. 201).

malgré les renseignements nouveaux apportés par les papyrus, les lacunes de notre information sont encore considérables, et plusieurs problèmes restent jusqu'à nouvel ordre à peu près insolubles. Il a pu du moins, en interprétant les données éparses dans ces documents d'archives, décrire avec une précision plus grande qu'on ne l'avait fait jusqu'ici l'organisation d'une armée provinciale. Ses conclusions ont un grand intérêt pour l'histoire des institutions byzantines, mais surtout elles permettent de mieux comprendre un des événements les plus considérables de l'histoire du moyen âge, la conquête de l'Égypte par les Arabes, dont la rapidité foudroyante avait paru jusqu'ici difficile à expliquer.

L'armée d'Égypte « n'était pas faite pour la guerre », telle est la situation paradoxale que révèle l'étude de sa constitution. L'Égypte, à cause du service de l'annone, avait une telle importance pour les empereurs qu'ils n'ont jamais consenti à y établir un grand commandement militaire. Le diocèse d'Égypte est donc scindé en cinq provinces, dont les ducs relèvent tous du *magister militum per Orientem*. Le duc d'Égypte proprement dite, qui conserve le vieux titre d'Augustal, avec résidence à Alexandrie, n'a lui-même sur ses collègues qu'une prééminence honorifique. Ces ducs sont d'ailleurs en même temps des magistrats civils, et il en est de même de leurs subordonnés, les tribuns, chefs de l'unité tactique, l'*ἀριθμὸς* (*numerus*), qui résident dans la cité, chef-lieu de la pagarchie. Le recrutement est presque exclusivement régional. Les noms ethniques qui désignent les garnisons, Maures d'Hermopolis, Daces d'Arsinoé, Macédoniens, etc..., sont des appellations traditionnelles datant du iv^e siècle : les papyrus, en nous fournissant un assez grand nombre de noms propres de soldats, révèlent leur origine grecque et même égyptienne. Il semble même que les soldats servent dans leur canton d'origine ; l'hérédité est une des principales sources de recrutement. Des soldats sont en même temps propriétaires et vont cultiver leurs biens ; quelques-uns exercent d'autres métiers que celui des armes et sont bateliers, *ναῦται* ; on trouve même parmi eux un boulanger.

L'armée égyptienne présente donc au vi^e siècle l'aspect d'une sorte de garde nationale, complètement déshabituée de la grande guerre. Elle ne sort jamais d'Égypte ; là, son rôle se borne à la police et à la répression du brigandage ; elle est employée aussi à faire rentrer les impôts. Protégée par ses déserts et par plusieurs lignes de fortifications (M. J. Maspero établit l'existence d'un *limes* libyque et d'un *limes* arabique), délivrée des incursions des Blemmyes anéantis par les Nobades qui se sont convertis au christianisme, l'Égypte n'a pas subi d'invasion avant l'arrivée des Perses en 609. Les effectifs n'y

étaient pas d'ailleurs considérables, 30,000 hommes au plus, et la disproportion n'a donc pas été aussi grande que le laissent supposer les historiens arabes entre ce nombre restreint de défenseurs et les 16,000 hommes dont Amrou a pu disposer après avoir reçu des renforts. Si l'on ajoute à toutes ces causes de faiblesse la mésintelligence entre les chefs, leur inaptitude militaire, leur esprit de lucre et de rapine, on comprendra comment la mauvaise qualité de son armée a fait perdre l'Égypte à l'empire.

Tels sont les résultats vraiment nouveaux de cette étude dont les conclusions reposent sur une analyse très délicate des sources. Dans le détail même des institutions militaires, quelques réserves s'imposent, et il s'en faut de beaucoup que les textes permettent d'établir d'une manière précise le statut juridique de cette armée provinciale. M. Jean Maspero distingue dans cette armée les *στρατιῶται*, *comitatenses*, soldats indigènes issus du recrutement; — les *limitanei*, serfs militaires pourvus par l'état d'un domaine à charge de défendre le *limes*; — les *φοιδεράτοι*, recrutés chez les barbares, mais commandés par des officiers romains; — les *σύμμαχοι*, peuples vassaux dont les contingents sont conduits par leurs chefs nationaux; — et enfin les *bucellarii*, soldats au service de particuliers. Ce sont bien là les divers corps de troupes de l'empire, mais leur coexistence en Égypte n'est pas aussi nette que cherche à l'établir M. J. Maspero. Après avoir reconnu que leur nom ne se trouve dans aucun document (cependant des *καστρησιανοί* sont mentionnés dans le *limes* libyque), M. J. Maspero voit cependant des *limitanei* dans ces hommes des *ἀριθμοί* de Syène et d'Éléphantine qui, tout en faisant leur service, exercent le métier de bateliers. Mais des faits analogues sont signalés dans le reste de l'Égypte, et l'on peut se demander, avec M. Gelzer (voy. *Byzantinische Zeitschrift*, t. XXII, p. 514), si les *limitanei* ne formaient pas la totalité des garnisons égyptiennes, alors que les *στρατιῶται*, *comitatenses*, représentent exclusivement les armées impériales destinées aux expéditions. L'existence des *φοιδεράτοι* elle-même ne repose que sur un texte altéré de Jean de Nikiou (p. 62). Celle des *σύμμαχοι* et des bucellaires est au contraire formellement attestée. L'Égypte, province-frontière, est donc un vaste *limes*, et, comme le montre l'auteur lui-même (p. 17), c'est bien là le sens de cette expression à l'époque de Justinien. Ainsi s'expliquerait naturellement le caractère de milices bourgeoises qu'avaient pris les corps d'occupation d'Égypte. — Enfin on lira avec grand intérêt les détails curieux qui ont été rassemblés sur la défense des villes de l'intérieur, sur les fortifications d'Alexandrie et surtout sur le castron de Babylone, à la pointe du delta, dont l'im-

portance stratégique est bien mise en lumière; les conditions dans lesquelles Amrou a entrepris son raid audacieux sont déterminées avec plus de précision que dans l'ouvrage de Butler, et c'est pour cette raison que le livre de M. J. Maspero, utile aux spécialistes des institutions byzantines, apporte aussi une contribution nouvelle et importante à l'histoire générale.

Poursuivant ses études sur les papyrus de la période byzantine, M. Jean Maspero a publié avec des commentaires historiques quelques papyrus de la collection Beaugé, aujourd'hui au musée du Caire¹. La requête d'Apollos, colon du comte Phoibammon, lui a permis d'apporter des éclaircissements nouveaux à la chronologie des ducs de Thébaïde. Ce texte jette un jour curieux sur la condition d'un riche cultivateur, sur ses démêlés avec ses patrons et avec le fisc et surtout sur les étranges pratiques de l'administration byzantine : Apollos s'engage, s'il gagne son procès, à verser le tiers de la somme aux employés du duc de Thébaïde. — Le contrat entre Aurelios Senouthes et son beau-fils montre que la résidence du duc de Thébaïde était bien à Antinoé et non à Ptolémaïs (comme on l'a conclu d'après Hiéroclès). — La lettre d'Apollonios à sa mère (III^e siècle) fournit des renseignements malheureusement obscurs sur le commerce des étoffes à Alexandrie. — Enfin le morceau le plus important, conservé dans une sorte de recueil de pièces, choisies à cause de leur valeur littéraire, a fourni à M. J. Maspero l'occasion d'étudier avec des éléments nouveaux l'histoire de la disparition du paganisme en Égypte au V^e siècle. Cet Horapollon, professeur de philosophie à Alexandrie, qui intente à sa femme un procès d'adultère, peut être identifié avec un Horapollon cité par Suidas et par Zacharie le Scolastique dans sa Vie du patriarche Sévère. Il se rattache dès lors à une de ces familles de « philosophes » dont les membres, formant un cercle très étroit, se mariaient entre eux et luttaient encore, en dépit des édits impériaux, pour la défense du vieux paganisme national. M. J. Maspero a réuni des textes fort curieux qui montrent toute la force que les rites d'époque pharaonique avaient gardée encore au V^e et même au VI^e siècle de notre ère. Il en conclut qu'Amélineau et Leipoldt ont vu à tort dans le christianisme égyptien une réaction de l'esprit national contre l'hellénisme païen. Si ingénieuse que soit son argumentation, elle ne paraît pas pleinement satisfaisante; bien que ces philosophes païens parlent sans cesse de leurs traditions nationales, on ne voit pas qu'il y ait entre eux et le

1. Jean Maspero, *les Papyrus Beaugé. Horapollon et la fin du paganisme égyptien*. Le Caire (extraits du *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale*, t. X, p. 1-29, et t. XI, p. 163-195).

gouvernement de Constantinople une opposition irréductible : plusieurs acceptent des postes officiels, voire même celui de préfet d'Égypte; il y avait du reste des païens ailleurs qu'en Égypte. En revanche, des moines comme Schenouti paraissent bien représenter le nationalisme copte et s'opposer nettement au christianisme hellénisé, qui était la religion officielle de l'empire.

Un papyrus d'époque arabe montre le maintien en Égypte, après la conquête musulmane, des fonctions et des titres de l'âge byzantin¹. M. J. Maspero identifie le *gustâl* à l'augustal, officier inférieur des bureaux de province, et l'*al-gâistar*, cité par un chroniqueur, au *logistarios*, chef d'un bureau de finances.

Depuis la perte des provinces d'Orient et de l'Italie, Salonique fut, à partir du ix^e siècle, comme la seconde capitale de l'empire byzantin. Bien que son enceinte ait été violée à plusieurs reprises, en 904 par les Sarrasins, en 1185 par les Normands, en 1204 par les chevaliers français et lombards, elle est redevenue byzantine en 1246 et a été, pour le maintien de l'hellénisme en Macédoine, un centre de premier ordre. L'étude de sa topographie offre donc un grand intérêt et M. TAFRALI a rendu service à la science en entreprenant l'exploration méthodique de ses murailles et de ses monuments². Malgré les recherches dont Salonique avait été déjà l'objet, il a renouvelé entièrement son sujet et il a pu étudier dans leur ensemble des fortifications qui sont aujourd'hui démolies. Il suffira d'énumérer les résultats les plus importants de son étude pour en montrer toute la nouveauté. Le port de guerre créé par Constantin en 329 est aujourd'hui comblé par les alluvions du Vardar, mais il est possible d'en déterminer l'emplacement, à l'ouest de l'église Saint-Ména, dans le quartier de Tophané. Les inscriptions qui permettent de faire l'histoire des diverses parties de l'enceinte byzantine ont été toutes relevées. La plus importante, lue par M. Papageorgiu, attribue la construction des murs à un certain Hormisdas, dans lequel on a voulu reconnaître à tort le pape Hormisdas (514-523); M. Tafrali montre l'in vraisemblance de cette conjecture et voit dans le personnage mentionné le fils d'un prince persan immigré dans l'empire, qui commanda les armées impériales sous Théodose et apparaît justement dans les chroniques en 380, au moment du séjour de cet empereur à Thessalonique, pour y prendre des mesures défensives

1. Jean Maspero, *Graeco-Arabica* (extrait du *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale*, t. XI, p. 155-161).

2. O. Tafrali, *Topographie de Thessalonique*. Paris, Geuthner, 1913, xii-220 p. in-8°, 14 fig., 32 planches et 2 plans. Sur l'*Histoire de Thessalonique au XIV^e siècle*, cf. *supra*, p. 74.

contre les barbares du Danube. M. Tafrali suit d'après les inscriptions l'histoire des remaniements apportés à l'enceinte et montre les caractères techniques de la construction des diverses parties. L'étude des monuments profanes est un peu plus vague, et c'est tout au plus si l'on peut déterminer l'emplacement de l'hippodrome, de l'agora, du palais impérial, sur lesquels on n'a à peu près aucune donnée. Il n'en est pas de même des églises qui ont survécu, transformées, à l'exception de Saint-Ménas, en mosquées. M. Tafrali n'a pas voulu les considérer au point de vue artistique; il apporte cependant à leur étude une contribution des plus précieuses. On sait à quelles discussions ont donné lieu les quatre plus importantes, Saint-Georges, l'Eski-Djouma, Sainte-Sophie et Saint-Démétrius. Un examen de la technique de ces monuments a conduit M. Tafrali à cette conclusion qu'ils sont contemporains de l'enceinte de Théodose et furent élevés dans les dernières années du iv^e et les premières du v^e siècle. Les briques dont elles sont construites ont les mêmes dimensions que celles de l'enceinte, sont fabriquées avec les mêmes matériaux et surtout portent les mêmes estampilles; les parois intérieures d'Eski-Djouma sont analogues aux parements des murs. La rotonde de Saint-Georges n'a jamais été qu'un monument chrétien, comme le prouvent les croix dont ses briques sont estampées. L'Eski-Djouma est enlevée à la prétendue Sainte-Paraskevi, qui n'a jamais existé que dans l'imagination des guides et restituée à la Panagia Acheiropoietos; sa position actuelle correspond exactement à celle de cette église, qui était une des plus célèbres de Thessalonique. Les conclusions sont peut-être plus timides pour les Saints-Apôtres, mentionnés dans un acte de 1027 et désignés pourtant par une inscription comme l'œuvre du patriarche Niphon (1312-1315), qui prend le titre de $\alpha\tau\eta\tau\omega\rho$; il semble bien cependant que, dans son ensemble, cette église soit du xiv^e siècle, comme le montrent le caractère élancé de ses coupoles et son ornementation extérieure de briques, comparable à celle des églises de Mistra. — On voit toute l'importance des renseignements nouveaux que M. Tafrali a pu tirer d'une exploration bien conduite. Le texte est suivi d'une belle illustration photographique.

Le livre de M. RISAL est au contraire une tentative pour présenter dans un tableau d'ensemble l'histoire des vicissitudes que Salonique a traversées depuis ses origines jusqu'aux derniers événements qui l'ont rendue à l'hellénisme¹. Une série de chapitres de style très coloré rappelle les événements essentiels et montre la suc-

1. P. Risal, *la Ville convoitée. Salonique*. Paris, Perrin, 1914, xvi-368 p. in-12.

cession des envahisseurs qui se sont disputé « la ville convoitée ». La période byzantine tient, comme il est naturel, une large place dans ce récit; aucun fait important n'a été oublié; on voudrait, en revanche, plus de précision dans la description topographique et des détails plus abondants sur le rôle historique du culte de saint Démétrius. Aucune note bibliographique, aucune référence n'accompagne cet ouvrage, mais il est facile de voir qu'il a profité des études de M. Tafrali, notamment dans les chapitres xi-xv (administration de la ville, souffrances des pauvres, révolution des Zélotes, querelle des Hésychastes). Malgré une exposition très claire et parfois pittoresque, le travail de critique n'est pas toujours suffisant : des faits dont l'établissement est au moins douteux sont affirmés sans restriction et quelques erreurs indiquent une certaine inexpérience de l'érudition byzantine : p. 49. M. Risal parle encore de l'origine slave de Justinien. — P. 54. Il est inexact que Léon l'Isaurien ait détaché Thessalonique de l'obédience papale : il l'a seulement soustraite, ainsi que l'Illyricum, à la juridiction du patriarcat romain. — P. 60. Ce n'est qu'indirectement que saint Cyrille et saint Méthode ont exercé une action sur la Pologne : ils n'y sont pas allés eux-mêmes. — P. 76. M. Risal semble croire que l'organisation industrielle décrite dans le *Livre du préfet* s'étendait à tout l'empire; or, il s'agit dans cet ouvrage des corporations de Constantinople, et il ne peut nous fournir aucun renseignement sur Thessalonique. — P. 87. Les Latins ne sont pas précisément venus à Constantinople avec les croisades : les chrétientés de Latins et en particulier d'Amalfitains étaient déjà importantes au moment du schisme de 1054. — P. 102. Au lieu de Jean Batacès, lire Vatazès, et, p. 121, monastère Chortaïte au lieu de Corthaïte. — P. 103. Les brodequins impériaux « à talons de pourpre » doivent être corrigés en brodequins de pourpre. — P. 148-150. La doctrine hésychaste est considérée à un point de vue un peu étroit : l'hésychasme, qui offre beaucoup d'analogie avec le quiétisme du xvii^e siècle, était autre chose qu'un simple exercice de fakir et, d'autre part, c'est par un véritable anachronisme que le mot « anticléricalisme » est employé pour caractériser les adversaires de cette doctrine. — P. 159. La date de 1383 est adoptée arbitrairement comme celle de la prise de Thessalonique par les Turcs (voy. la discussion de M. Tafrali résumée ci-dessus, p. 76). Les derniers chapitres forment un résumé clair et intéressant des événements récents de l'histoire de Salonique et un tableau des éléments ethniques qui se la partagent.

M. JORGA a rassemblé plusieurs faits qui dénotent une influence byzantine, politique et religieuse dans les pays roumains dès le

xiv^e siècle¹. Après la conquête turque, cette influence a survécu par l'intermédiaire des patriarches de Constantinople et de la puissante famille des Cantacuzène établie en Valachie au xvi^e siècle. Les princes roumains comblaient de leurs dons les églises de Constantinople et les monastères de l'Athos : sacrés à Constantinople par les patriarches, suivant les rites employés pour les empereurs, ils pouvaient apparaître aux Grecs comme le dernier espoir de leurs revendications nationales.

V. HISTOIRE DES INSTITUTIONS ET DU DROIT. — Si étonnant que cela puisse paraître, les recueils législatifs auxquels Justinien a attaché son nom n'avaient guère été étudiés jusqu'ici au point de vue de l'histoire byzantine. Les textes du Digeste et du Code n'avaient d'intérêt aux yeux des historiens du droit qu'en tant qu'ils permettaient de reconstituer l'œuvre des jurisconsultes classiques. Toutes les additions, tous les changements apportés par Justinien et ses collaborateurs au droit romain du III^e siècle passaient pour de fâcheuses « interpolations », et on n'avait pas assez de mots pour flétrir le vandalisme de Tribonien et de « ses complices ». La méthode suivie par M. P. COLLINET dans ses *Études sur le droit de Justinien*² est toute différente : ces interpolations, négligées ou mal interprétées jusqu'ici, ont pour lui une grande valeur, parce qu'elles représentent ce qu'il y a de vraiment vivant dans le droit du VI^e siècle, et c'est à rechercher comment ces innovations montrent l'adaptation des règles classiques aux sujets helléniques et orientaux de Justinien qu'il a consacré cette première série d'études.

L'analyse très délicate qu'il a faite des innovations les plus importantes du droit de Justinien a conduit M. Collinet à reconnaître l'influence prépondérante que le droit hellénique et oriental a exercée sur la pensée de la commission impériale. Les circonstances dans lesquelles l'œuvre législative fut élaborée sont d'ailleurs significatives ; en 534, Justinien ne possède pas encore de territoires en Occident, ses recueils s'adressent donc surtout à des Grecs et à des Orientaux ; les commissaires sont des fonctionnaires, des professeurs de Constantinople et de Beyrouth ou des avocats près la préfecture d'Orient de Constantinople ; il n'est donc pas étonnant qu'ils aient conçu leur travail, non comme une transcription servile des

1. N. Jorga, *la Survivance byzantine dans les pays roumains*. Bucarest, ministère de l'Instruction publique, 1913, p. 23-49 (communication au Congrès international d'études historiques de Londres).

2. Paul Collinet, *Études historiques sur le droit de Justinien*. T. I : *Le Caractère oriental de l'œuvre de Justinien et les destinées des institutions classiques en Occident*. Paris, Larose et Tenin, 1912, xxxii-338 p. in-8°.

textes anciens, mais comme une adaptation du droit romain aux exigences du milieu oriental : ils ont ainsi créé le droit byzantin. Les études de Mitteis ont déjà montré la persistance en Orient de règles très différentes de celles du droit romain, mais il ne s'était occupé que du droit populaire : ce qui fait la nouveauté du travail de M. Collinet, c'est de découvrir la survivance dans les innovations de Justinien d'un droit savant, purement hellénique et oriental. Comme l'auteur le dit lui-même, la question « Orient ou Rome? » se pose en même temps à l'historien du droit et à l'historien de l'art. Le seul reproche qu'on lui fera peut-être plus tard, lorsque ces études à peine naissantes seront plus avancées, sera de n'avoir pas envisagé aussi la question « Orient ou Byzance? » et d'avoir confondu systématiquement les deux termes « hellénique » et « oriental ».

Il est certain d'ailleurs que les sources dont M. Collinet disposait ne permettent guère de pousser plus loin cette analyse. C'est en première ligne la série des papyrus égyptiens, destinée encore à s'accroître ; c'est ensuite le *Livre syro-romain*, coutumier à l'usage de la cour du patriarche d'Antioche, dont trois manuscrits syriaques découverts au Vatican montrent une rédaction antérieure à Justinien ; ce sont enfin les recueils de droit romain occidental, Bréviaire d'Alaric, papyrus de Ravenne, Papien, chartes lombardes, dont la comparaison avec le droit de Justinien est si instructive : on y trouve en effet le maintien d'un certain nombre de règles du droit classique qui ont été éliminées dans l'œuvre de la commission de Constantinople.

A l'aide de ces éléments, M. Collinet a montré que l'influence étrangère au droit romain classique s'est exercée sous trois formes : emprunts en nombre considérable aux coutumes des populations helléniques, emprunt au droit romain particulier à l'Orient et déjà en vigueur avant Justinien, élimination d'institutions romaines qui ne s'étaient jamais implantées en Orient ou avaient disparu. Avant de conclure, comme les juristes classiques, à la désuétude de ces institutions, il faut voir si elles ont jamais été admises ; leur persistance dans les recueils occidentaux établit nettement le motif de cette élimination : elles répugnaient à l'esprit hellénique et oriental. L'influence hellénique se trahit dans la législation justinienne par la simplification des formalités du vieux droit quiritaire (formes de l'adoption, de l'émancipation, du *receptum arbitri*) remplacées parfois par des actes écrits ; tandis que le Bréviaire d'Alaric conserve les formes archaïques de l'émancipation, le *Livre syro-romain* connaît déjà les pratiques adoptées par Justinien. De même la *litte-*

rarum obligatio (Instit. 3, 21), acceptée dans la seule matière du prêt, est une conciliation entre le concept grec de l'écrit et la théorie romaine de la *querela*. La fonction pénitentielle des arrhes, inconnue au droit classique et au droit romain d'Occident (où les arrhes ne sont qu'un moyen de preuve du contrat), est empruntée aussi à la coutume des peuples grecs. La même origine doit être assignée au dépôt irrégulier, à l'extension du bénéfice de division aux débiteurs solidaires (ἀλληλέγγυοι), à l'égalité imposée entre la dot et la donation du mari *propter nuptias*. Au droit romain usité antérieurement en Orient et élaboré surtout par les juriconsultes de Beyrouth appartiennent les pactes et stipulations constitutifs de servitudes, la résolution de la propriété à l'aide de la *vindicatio utilis* et surtout les constructions doctrinales telles que la *natura actionis*, *natura contractus* et les actions générales. Ces conceptions nouvelles ne sont pas, comme on l'avait dit, le résultat d'une évolution du droit romain; elles portent au contraire l'empreinte de la philosophie grecque et surtout des doctrines plotiniennes, dont les professeurs de Beyrouth devaient être imbus. Telle est l'origine de la notion de raison naturelle, φυσικὸς λόγος, qui s'oppose à la raison civile, πολιτικὸς λόγος; l'opposition entre les deux termes, *ius naturale* et *legum subtilitas*, est exprimée dans la constitution de 529 sur la *vindicatio utilis*. On voit, par cet exemple, combien les conclusions de M. Collinet dépassent par leur portée le champ de l'histoire du droit. Enfin, certaines institutions du droit classique sont éliminées pour la raison qu'elles ne s'étaient jamais acclimatées en Orient : telle est la *mancipation* remplacée par la *tradition*, et qui en revanche se maintient en Occident jusqu'au ix^e siècle; tels sont le *receptum argentarii* et la *dictio dotis* remplacée par la simple *promissio dotis*. Le résultat capital de cette belle étude est une réhabilitation vraiment scientifique de l'œuvre législative de Justinien, tour à tour prônée sans mesure et rabaisée injustement. Les innovations qu'elle renferme attestent la survivance d'un droit hellénique, moins formaliste que le droit romain et plus pénétré que lui du principe philosophique du droit naturel. En face des compilations serviles des juriconsultes occidentaux, la législation justinienne apparaît donc comme la manifestation d'une culture vraiment supérieure.

La nouvelle L de Léon VI supprime la nécessité de l'insinuation établie par le droit justinien pour toute donation supérieure à 500 aurei. D'après Zachariae von Lingenthal, l'insinuation avait déjà disparu à l'époque des iconoclastes, et Léon ne fait que constater sa désuétude. Dans une dissertation qui apporte une contribution des

plus curieuses à l'histoire des institutions et de l'évolution sociale de l'empire byzantin, M. MONNIER a prouvé, par des arguments irréfutables, que la nouvelle de Léon est bien une innovation¹. En effet, les Basiliques, inspirées par Basile I^{er} et rédigées au début du règne de Léon VI, reproduisent les textes de Justinien sur l'insinuation; or, la préface du recueil nous avertit qu'on en a éliminé tout ce qui était hors d'usage. Le silence de l'Ecloga sur ce point s'explique par son caractère incomplet et de circonstance; celui d'une nouvelle d'Irène sur les donations est dû à ce qu'elle établit seulement des règles générales qui n'excluaient pas les prescriptions particulières. L'initiative de Léon VI s'explique par son goût de la logique formelle, par son désir de ménager les « puissants » et surtout l'Église, défavorables à l'acte public qui, en sanctionnant les donations, fournissait au fisc des éléments précieux d'information pour l'établissement du cadastre et des impôts. La nouvelle de Léon VI est donc un témoignage important sur les progrès de la puissance féodale. La date est fixée par M. Monnier entre 888 et 893 (elle est adressée à Stylien avant son élévation au rang de basileopator, 894, et elle est postérieure à la rédaction des Basiliques, 888-889). Par un examen des livres de droit postérieur, M. Monnier démontre que les théoriciens sont restés hostiles à la nouvelle de Léon et n'ont cessé de reproduire dans leurs manuels les lois de Justinien et des Basiliques, relatives à l'insinuation. D'autre part, les renseignements tirés des livres de pratique, comme la *Practica ex actis Eustathii Romani* (XI^e siècle), l'*Ars notaria* (XII^e siècle) et les textes des actes eux-mêmes prouvent qu'en fait la loi de Léon a été appliquée et que les donateurs se sont affranchis de la déclaration publique, se contentant de s'adresser aux notaires et *tabularii*.

M. TCHERNOUSOV a analysé en détail la nouvelle de Constantin Monomaque (1045) qui réorganisait l'école de droit de Constantinople sous la direction du « nomophylax » Jean Xiphilin². Il montre, ce qui ne fait plus aucun doute, que le règne de Constantin IX n'a été nullement déshérité au point de vue intellectuel et a préparé la Renaissance qui s'est produite sous les trois premiers Comnènes. Parmi les personnages marquants qu'il cite dans l'entourage impérial, il oublie un des plus curieux, le patriarche Michel Keroularios.

1. H. Monnier, *la Nouvelle L de Léon le Sage et l'insinuation des donations*. Paris, A. Rousseau, 1912, 53 p. in-8° (extrait des *Mélanges P.-F. Girard*).

2. E. Tchernousov, *Stranitsa iz Kulturnoi istorji Vizantji XI B.* (*Pages de l'histoire de la culture byzantine au XI^e siècle*). Kharkov, Ziliberberg, 1913, 16 p. in-8°.

Il me permettra d'ajouter à sa bibliographie la petite étude que j'avais publiée sur « l'Enseignement supérieur à Constantinople dans la dernière moitié du XI^e siècle » (*Revue de l'enseignement supérieur*, 1902), où j'avais essayé de décrire la double fondation littéraire et juridique de Constantin IX.

VI. HISTOIRE DE L'ÉGLISE. — M. Carl GÜTERBOCK a rassemblé les principaux témoignages sur les œuvres apologétiques composées dans l'église grecque et destinées à la propagande chrétienne chez les Musulmans¹. Ce n'est pas à Constantinople, mais en territoire arabe, avec saint Jean Damascène dans son traité *Περὶ αἱρεσέων*, que commence cette polémique. M. Güterbock la suit jusqu'au XV^e siècle et analyse successivement le traité de saint Jean Damascène, les dialogues de son disciple Théodore, évêque de Karrhae en Mésopotamie, la dispute contre un Sarrasin du moine Barthélémy d'Édesse, qui ne paraît guère antérieure au XI^e siècle. A Constantinople même, c'est avec Basile le Macédonien, au moment où la propagande chrétienne reçoit une nouvelle impulsion, qu'apparaissent les traités apologétiques dirigés contre les Musulmans. Les traités de Nicéas (entre 875-886), d'Euthymios Zigabenos (époque d'Alexis Comnène), de Nicéas Akominatos (sous Manuel Comnène) indiquent une connaissance beaucoup moins complète de l'islam que celle des premiers polémistes qui avaient lu le Coran dans le texte. Une place spéciale est faite à l'œuvre tout à fait remarquable du frère prêcheur florentin Ricoldus de Monte Crucis (mort en 1309), qui parcourut la Terre Sainte, l'Arménie, la Mésopotamie et séjourna à Bagdad, où il eut des rapports amicaux avec des théologiens musulmans; les témoignages qu'il a laissés sur eux dans le récit de sa « Peregrinatio » sont fort importants. Il avait fait le projet d'une traduction latine du Coran. Son ouvrage apologétique n'est connu que par la traduction grecque de Demetrios Kydones : ainsi que ses prédécesseurs, il considère l'islam comme une hérésie du christianisme. On retrouve l'influence de cet ouvrage dans les traités postérieurs dus aux deux empereurs Jean Cantacuzène et Manuel Paléologue. Celui de Manuel fournit des détails intéressants sur son séjour comme otage à Ancyre en 1390. Sur les polémiques suscitées par le décret de Manuel Comnène (p. 38), M. Güterbock eût pu renvoyer à l'ouvrage de M. Chalandon (*les Comnènes*, t. II, p. 660-663).

M. TCHERNOUSOV a étudié la figure peu connue de Jean Apocauque, métropolite de Naupaete, au début du XIII^e siècle, sous le

1. Carl Güterbock, *Der Islam im Lichte der byzantinischen Polemik*. Berlin, J. Guttentag, 1912, 72 p. in-8°.

gouvernement du despote d'Épire, Théodore Comnène, qui, après la prise de Salonique (1222), songea un moment à reconstituer à son profit l'empire byzantin¹. Une partie de la volumineuse correspondance de ce personnage a été éditée par le Père S. Pétridès (*Bulletin de l'Institut d'archéologie russe de Constantinople*, t. XIV, 1909, p. 71-100). Parmi ses correspondants, on trouve le despote Théodore lui-même, la despoina, des membres de la noblesse épirote, l'archevêque d'Athènes Michel Acominatos, etc... Jean Apocauque apparaît en face de l'invasion latine comme un défenseur de l'hellénisme et de l'orthodoxie. Ce qui donne surtout de l'intérêt à ses lettres, c'est qu'elles nous révèlent un nouvel exemplaire de ces écrivains humanistes qui n'étaient pas rares encore au début du XIII^e siècle dans les rangs du haut clergé byzantin : les citations des auteurs classiques, Homère, Euripide, Thucydide et même Aristophane, y tiennent autant de place que celles de la Bible.

VII. HISTOIRE DE LA CIVILISATION. — La question de l'existence d'un art dramatique dans l'empire byzantin a été reprise d'une manière très originale par M. G. LA PIANA². Rompant résolument avec les rêveries de Sathas, qui avait voulu faire considérer comme des pièces de théâtre des amplifications oratoires telles que le *Χριστός πάσχω* ou les dialogues d'Apollinaire et de Méthodius, M. La Piana établit d'abord que le théâtre byzantin n'a aucun lien avec le théâtre classique. Il eut deux formes également populaires, l'une profane, les mimes, sortes de farces ou d'opérettes dont nous ne connaissons à peu près rien, l'autre religieuse, dont il n'est pas impossible de retrouver des traces assez notables. Il faut les chercher dans une certaine catégorie d'homélies, qui présentent un aspect dramatique analogue à celui de nos mystères occidentaux, dont la forme fut jusqu'à la fin celle d'un sermon. D'après les recherches de M. La Piana, ce fut au V^e siècle que cet élément dramatique s'introduisit dans la liturgie byzantine. Les orateurs prirent l'habitude de paraphraser les courts dialogues qui se trouvent dans le récit évangélique; ils puisèrent sans scrupule dans le trésor des légendes apocryphes qui se développent à cette époque, dans l'évangile de Nicodème et le protévangile de Jacques; ils imitèrent aussi la « sougitha » (cantique) des Syriens qui avait pris, avec saint Ephrem et Narsés, une forme dramatique. Bientôt ces homé-

1. E. Tchernousov, *Из византийского заклоства XIII вьека* (*Un coin du monde byzantin au XIII^e siècle*). Kharkov, 1914, 21 p. in-8°.

2. G. La Piana, *le Rappresentazioni sacre nella letteratura bizantina dalle origini al sec. IX*. Grottaferrata, tipog. Italo-Orientale « S. Nilo », 1912, xv-344 p. in-8°.

lies devinrent de purs dialogues, dont chaque partie était confiée à un personnage différent. Aujourd'hui, il n'est pas facile de reconstituer ce drame religieux, parce que les fragments qui nous sont parvenus ont été insérés par des compilateurs d'une époque postérieure dans des homélies destinées à servir de lectures édifiantes. Le caractère et la forme même des dialogues mettent cependant hors de doute leur destination dramatique. La plupart sont écrits en prose rythmée et M. La Piana a pu tenter la reconstruction métrique du plus important, *l'Éloge de la Vierge*, attribué à saint Proclus. Nous avons ainsi la preuve qu'une poésie populaire de forme dramatique s'est développée dans l'église grecque à côté de l'hymnographie des mélodes. Les textes étudiés par M. La Piana révèlent l'existence de deux trilogies dont l'unité d'inspiration n'est pas sans grandeur : il s'agit de la lutte du démon contre le Christ, qui se termine par la descente aux Enfers et la libération des patriarches. Le caractère populaire de ces scènes est marqué par de véritables emprunts de types et d'expressions aux mimes profanes. Certains épisodes, le dialogue entre Joseph et Marie, la conversation entre Satan et Orcus, ont une tournure presque comique. Enfin, dans la dernière partie de son livre, M. La Piana retrouve dans ces scènes dramatiques usitées dans l'église grecque l'origine même de notre théâtre occidental. Les premiers monuments du drame liturgique d'Occident, la fameuse Procession des prophètes, qui devait devenir un élément traditionnel du mystère de la Passion, ont une origine grecque incontestable. On voit par là tout ce que le livre renferme de neuf : c'est tout un aspect de la culture byzantine qu'il nous restitue. Bien qu'il y ait encore beaucoup d'obscurités dans cette histoire du théâtre religieux, on doit reconnaître du moins que M. La Piana a découvert la méthode qui permettra peut-être de les éclaircir.

Plusieurs poèmes inédits offrant un intérêt historique ont été édités avec une introduction critique par M. N. BANESCU¹. Une pièce de Makarios Kalorites, moine au Mont Athos, contient un récit curieux des persécutions qu'il a endurées de la part des Latins, probablement après la croisade de 1204 ; après avoir refusé de se laisser convaincre par eux, il a dû comparaître devant un de leurs supérieurs et a été jeté en prison. Deux poèmes contemporains de Constantin Anagnostes, chef des notaires en Chypre, sont, l'un en langue savante, l'autre en langue vulgaire. Enfin, un manuscrit d'Iviron (Cod. Athous. 4272, xvi^e siècle) renferme un poème de

1. N. Banescu, *Deux poètes byzantins du XIII^e siècle*. Bucarest, F. Grobl, 1913, 20 p. in-8°. — *Un poème grec vulgaire relatif à Pierre le Boiteux de Valachie*. Bucarest, F. Grobl, 1912, 29 p. in-8°.

Georges l'Étolien († 1580) qui jette un jour curieux sur la dépendance dans laquelle les grandes familles grecques de Constantinople, bien en cour auprès des sultans, tenaient les princes de Valachie.

Après MM. Harvey, Lethaby et Dalton, M. WEIGAND a plaidé pour l'origine constantinienne de l'église actuelle de la Nativité à Bethléem¹. On trouvera dans son livre, rassemblées d'une manière très commode, toutes les pièces du procès, c'est-à-dire la réunion de tous les témoignages anciens que l'on peut recueillir sur cette basilique et l'étude critique de tous ses détails d'architecture. Mais la question est entrée dans une nouvelle phase depuis la découverte récente des restes de l'abside de l'église constantinienne par les Pères Vincent et Abel². Cette église avait le plan d'une basilique latine et son abside fut comme emboîtée sous Justinien dans le chœur actuel à plan tréflé. Cette découverte ne contredit d'ailleurs en rien l'origine constantinienne de la colonnade et des chapiteaux de la nef, mais il faut attendre pour conclure une publication qui ne saurait tarder. Les recherches chronologiques auxquelles s'est livré M. Weigand l'ont amené à exposer dans des chapitres très substantiels l'histoire des origines du transept et des salles tréflées dans les basiliques chrétiennes.

L'exploration archéologique de Constantinople se poursuit avec beaucoup de lenteur. L'Institut archéologique de Russie a entrepris à Mirachor-Djami (ancienne basilique de Stoudios) des fouilles qui sont malheureusement interrompues depuis 1909. M. PANTCHENKO a découvert au cours de ces fouilles trois curieux fragments de bas-relief en calcaire blanc qui représentent le Christ enseignant et saint Pierre, l'entrée à Jérusalem, un groupe d'apôtres³. Après une analyse très détaillée et pleine de rapprochements ingénieux de la technique et du style de ces monuments, M. Pantchenko conclut qu'ils faisaient partie d'un même ensemble, sans doute d'un tombeau monumental qui fut ravagé par les Latins en 1204 et, après les avoir comparés aux monuments de sculpture copte auxquels ils semblent apparentés, il les attribue à la fin du v^e ou au début du vi^e siècle. Cette savante dissertation forme une contribution des plus utiles à l'histoire des origines de la sculpture byzantine.

1. E. Weigand, *Die Geburtskirche von Bethleem. Eine Untersuchung zur christlichen Antike*. Leipzig, Dietrich, 1911, xi-89 p. in-8°.

2. *Séances de l'Académie des inscriptions*, mai 1913.

3. B.-A. Pantchenko, *Reliefs de la basilique de Stoudios à Constantinople (Reliephui iz Vasiliki Studjia ve Konstantinopolje)*. Sofia, 1912, III-359 p. in-4° (extrait du *Bulletin de l'Institut archéologique russe à Constantinople*, t. XVI).

Nous avons analysé ici même le livre important que MM. Ebersolt et A. Thiers ont consacré aux églises de Constantinople, ainsi que l'ouvrage d'A. van Millingen relatif au même sujet (voy. *Rev. histor.*, t. CXV, p. 395-398). Le grand incendie de 1912, qui a consumé tout le quartier compris entre la Petite-Sainte-Sophie, les murs du Vieux Séraï et l'At-Meïdan, a mis à jour l'emplacement du Grand Palais, jusque-là invisible sous une agglomération de maisons. MM. EBERSOLT et A. THIERS ont pu étudier ainsi un groupe de ruines qui représentent les substructions de l'habitation impériale et l'une des terrasses construites pour racheter la pente du terrain vers la mer de Marmara¹. Un des fragments les plus curieux est un pavillon d'escalier destiné à faire communiquer des salles voûtées en berceaux avec d'autres constructions; il est couvert, suivant l'usage byzantin, d'un parement de briques alternant avec des moellons. De son côté, M. A. Thiers a retrouvé, au nord-ouest de l'At-Meïdan, des traces importantes de galeries voûtées qui supportaient les gradins de l'hippodrome, et après des mensurations il fixe à 5^m50 au-dessous du niveau actuel de la place le niveau primitif de l'arène. On voit à quels résultats féconds des fouilles, entreprises sur cet emplacement, pourraient aboutir.

La Porte d'Or a toujours été considérée jusqu'ici comme l'œuvre de Théodose le Grand. On a admis depuis Du Cange (*Constantinopolis christiana*, p. 52) que la victoire sur « le tyran » dont il est question dans l'inscription fait allusion à l'usurpation de Maxime (388). M. WEIGAND, qui a examiné de nouveau les textes et renouvelé l'étude archéologique du monument, présente des conclusions très différentes². Un passage de Malalas (éd. de Bonn, p. 362) nous apprend que la Porte d'Or d'Antioche avait deux vantaux de bronze, dorés par ordre de Théodose II, à l'imitation des portes qu'il avait fait dorer à Constantinople. D'autre part, le « tyran » de l'inscription est sans doute l'usurpateur Jean, qui, après la mort d'Honorius en 425, essaya d'enlever l'empire d'Occident à Valentinien III et fut renversé par les généraux de Théodose II, Aspar et Ardabar. On ne s'explique pas, d'ailleurs, l'érection d'un monument comme la Porte d'Or en plein champ, à une époque où les murs de la ville étaient de beaucoup en deçà. La Porte d'Or, qui n'a pas du tout l'aspect d'un arc de triomphe, avait une valeur stratégique et se reliait inti-

1. J. Ebersolt et Ad. Thiers, *les Ruines et les substructions du Grand Palais des empereurs byzantins*. Paris, Alf. Picard, 1913, 9 p. in-8° (extrait des *Séances de l'Académie des inscriptions*).

2. E. Weigand, *Neue Untersuchungen über das goldene Tor in Konstantinopel* (extrait des *Athenische Mitteilungen*, 1914, 64 p. in-8°).

mement à la Grande Muraille, commencée en 413, achevée en 439, restaurée après le tremblement de terre de 447. Il paraît donc nécessaire d'admettre désormais que la Porte d'Or, ainsi que les Propylées élevés en 447, est l'œuvre de Théodose II ; la date de 425 (usurpation de Jean) forme le *terminus a quo*. La seconde partie du travail est consacrée à l'étude archéologique des détails de la Porte d'Or et de ses Propylées. M. Weigand a rendu un grand service en déterminant à l'aide d'exemples précis l'évolution du chapiteau à feuilles d'acanthé depuis la fin de l'antiquité jusqu'à l'époque byzantine. Dans ses conclusions, il cherche à apporter un correctif à la rigueur intransigeante de la théorie « Orient ou Rome ? » Il est entendu que l'art de l'époque impériale est venu de l'Orient hellénique ; il n'en est pas moins vrai que sous la domination romaine il s'est produit un mouvement de centralisation qui a absorbé les écoles autonomes et donné à l'art son aspect uniforme. L'art byzantin ne serait, d'après M. Weigand, qu'un développement organique et logique des tendances de cet art impérial. L'étude du chapiteau à feuilles d'acanthé lui a permis d'en donner des preuves irrécusables. Ce n'est là sans doute qu'un aspect très restreint du développement artistique ; il n'en faut pas moins reconnaître ce résultat partiel et souhaiter que cette méthode d'analyse patiente et affranchie de toute idée préconçue soit étendue aux autres domaines de l'histoire de l'art byzantin.

Plusieurs monuments inédits de sculpture byzantine du musée de Constantinople ont été publiés par M. Ebersolt (Fragment de sarcophage de Macri-Keui, curieux vases liturgiques à reliefs, IV^e-V^e siècles)¹. J'ai moi-même poursuivi mes études sur ce sujet au cours d'une mission qui m'a permis d'étudier la sculpture byzantine à Parenzo, à Athènes, dans l'Italie méridionale, en Sicile et à Mistra, et j'ai essayé de constituer un classement chronologique des techniques observées dans ces divers centres².

Dans ses *Mélanges d'archéologie et d'épigraphie byzantines*, M. O. TAFRALI a repris l'étude de la question si controversée de la date de Saint-Démétrius de Salonique³. L'examen d'un manuscrit en partie inédit des Actes de saint Démétrius (Bibl. nat., ms.

1. J. Ebersolt, *Sculptures chrétiennes inédites*. Paris, Leroux, 1913, 7 p. in-8° (extrait de la *Revue archéologique*, 1913, t. I).

2. Louis Bréhier, *Nouvelles recherches sur l'histoire de la sculpture byzantine*. Paris, Impr. nationale, 1913, 66 p. in-8° (extrait des *Nouvelles Archives des Missions scientifiques*, nouvelle série, fasc. 9).

3. O. Tafrali, *Mélanges d'archéologie et d'épigraphie byzantines*. Paris, Geuthner, 1913, 95 p. in-8°.

gr. 1517) lui a permis d'établir que l'incendie, qui eut lieu sous Héraclius dans les années 629 à 634, ne détruisit pas la basilique, que les réparations achevées sous Constant II furent entreprises sous un certain Léon, dont le nom figure dans la célèbre inscription en mosaïque et qu'une note du manuscrit 1517 qualifie d'« éparque » (préfet). Il ne peut donc être question de l'empereur Léon l'Isaurien, et les deux médaillons qui accostent celui de saint Démétrius au-dessus de l'inscription représentent, l'un un des bienfaiteurs dont il est question dans les Actes, l'autre l'archevêque contemporain de Thessalonique. Dans son ensemble, l'église Saint-Démétrius et la plupart des mosaïques retrouvées en 1908 sont donc antérieures à l'incendie du VII^e siècle et datent du V^e et du VI^e siècle. Le même recueil contient une explication du mot *τριβήλων* employé par les Actes pour désigner le narthex de Saint-Démétrius (il s'agit de portières d'étoffe, *vela*, tendues entre les colonnes), une étude sur l'histoire de l'architecture religieuse en Roumanie et la publication des inscriptions grecques du Sinâi relevées par M. Couyat-Barthoux.

M. U. MONNERET DE VILLARD a recueilli des renseignements sur quelques églises de Grèce peu connues et intéressantes par leur architecture¹. Le Saint-Sauveur de Galaxidi, avec sa nef unique couverte en berceau interrompu au quart de la longueur par un second berceau, perpendiculaire et surélevé, rappelle par sa disposition certaines églises crétoises. Les autres édifices étudiés, Saint-Jean de Koroni (Argolide), les Saints-Jason et Sasopiter de Corfou, Gastouni (Élide), etc., montrent la transition entre le type primitif de croix grecque, encore massif, de Skripiou (874) et celui, plus léger, du XI^e siècle, avec toutes les voûtes portant à l'intérieur sur quatre piliers.

Après une étude iconographique des mosaïques de Saint-Luc en Phocide, M. Th. SCHMITT est arrivé à cette conclusion que la date proposée pour leur exécution (début du XI^e siècle) est beaucoup trop éloignée². En les comparant à des monuments bien datés, comme les peintures de la Nea-Moni de Chio (1054) ou les mosaïques siciliennes (dernière moitié du XII^e siècle), il démontre que la disposition des figures de la coupole, où les prophètes remplacent les apôtres autour du Pantocrator, et les nouveautés qu'on remarque dans les autres compositions indiquent la fin du XI^e ou le début du

1. U. Monneret de Villard, *Inedita Byzantina*. Milan, tipog. degli Operai, 1912, 14 p. in-8°.

2. Th. Schmitt, *les Mosaïques du monastère de Saint-Luc (Mozaiiki monastiria prepodobnago Luki)*. Kharhov, 1914, 19 p. in-8°.

xii^e siècle. Les mosaïques de Saint-Luc seraient donc contemporaines de celles de Daphni.

La cathédrale Sainte-Sophie de Kiev, fondée par le grand prince Iaroslav en 1037, peut passer à juste titre pour le plus ancien monument religieux de la Russie. Il serait intéressant de pouvoir la comparer à des églises byzantines bien datées et de vérifier l'exactitude de la conjecture de Laskine (*Viz. Vrem.*, t. IV, 1897, p. 529-530) qui voit dans cette église la reproduction fidèle de la nouvelle basilique de Basile I^{er}. Malheureusement, cette dernière construction n'est plus connue que par des descriptions trop vagues et la cathédrale de Kiev elle-même est loin de représenter dans son état actuel l'édifice bâti par Iaroslav. Pillée et dévastée maintes fois au cours des siècles par les grands princes, par les Mongols, par les uniates, qui en furent les maîtres de 1596 à 1633, elle était à moitié ruinée au milieu du xvii^e siècle et l'on dut reconstruire toute sa partie occidentale. Bien que décrite déjà dans l'excellente monographie d'Ajnalov et Rjedin, l'église Sainte-Sophie attend donc une investigation archéologique qui a été jusqu'ici impossible. C'est à montrer l'intérêt que présenterait une pareille investigation que s'est attaché M. Th. SCHMITT dans un article que les historiens de l'art byzantin consulteront avec fruit, car il contient tous les renseignements sur les données actuelles du problème¹. A vrai dire, on ne possède actuellement aucune donnée chronologique ni sur la construction (Sainte-Sophie est un conglomerat d'éléments hétérogènes et d'époques diverses assemblés autour d'un noyau primitif), ni sur les mosaïques, ni sur les fresques découvertes en 1843 et malheureusement très restaurées. Les reproductions faites jusqu'ici de ces monuments vénérables sont insuffisantes; M. Schmitt demande qu'en attendant mieux on profite des travaux exécutés sous la grande coupole pour faire de bonnes photographies qui permettraient une étude de comparaison avec les mosaïques byzantines bien datées.

Les peintures découvertes dans les églises rupestres de Cappadoce, dont la série a été singulièrement augmentée par la fructueuse campagne du Père de Jerphanion en 1911, feront l'objet d'une publication dont l'importance sera capitale pour l'histoire de l'art byzantin. En attendant, le Père DE JERPHANION a présenté quelques-unes de ses découvertes² et proposé un classement que facilite sa publication des inscriptions de la région d'Urgub³. Les

1. Th. Schmitt, *la Cathédrale Sainte-Sophie de Kiev (Kievshij Sophijskij Sobor)*. Moscou, impr. de la Société russe, 1914, 24 p. in-4°.

2. G. de Jerphanion, *Rapport sur une mission d'études en Cappadoce*. Paris, Leroux, 1913, 23 p. in-8°.

3. G. de Jerphanion, *Inscriptions byzantines de la région d'Urgub en Cap-*

textes épigraphiques recueillis, malheureusement rendus obscurs par leur mauvais état, vont du règne de Constantin Porphyrogénète (912-959) à 1293. Quelques-unes de ces inscriptions, en dehors de leur intérêt archéologique, soulèvent de véritables problèmes historiques. C'est ainsi que deux inscriptions (n^{os} 71 et 112), datées de 1212 et 1217, indiquent les années du règne de Théodore Lascaris, dont l'autorité n'était certainement pas reconnue dans ces régions, du moins en fait; peut-être s'agit-il d'une manifestation de loyalisme qui montre en tout cas le prestige qu'avait encore l'empereur qui régnait à Nicée. Sept de ces inscriptions permettent de dater les peintures qui ornent les églises et d'établir un premier groupement chronologique. M. G. Millet a indiqué par des exemples précis toute la distance qui sépare cet art monastique de l'iconographie officielle des grandes basiliques; des rapprochements curieux avec les motifs de l'art occidental laissent deviner le champ nouveau que ces découvertes offrent aux historiens de l'art¹.

Ce sera sans doute l'étude de ces monuments qui permettra de répondre à la question posée par M. Théodore SCHMITT au Congrès d'Athènes² et d'expliquer le changement profond d'inspiration et de style qui correspond à ce qu'on appelle la « renaissance des Paléologues ». M. Schmitt distingue dans l'art byzantin un courant profane de tradition hellénique et une iconographie religieuse d'origine orientale; ces deux tendances, séparées jusqu'au XIII^e siècle, se sont mélangées au milieu de la confusion qui a suivi la restauration de l'empire après la catastrophe de 1204. De là vient le caractère incohérent des œuvres du XIV^e siècle, dans lesquelles on trouve la convention tout orientale de la perspective inverse employée à côté de la perspective linéaire, de tradition hellénique. Il semble bien, en effet, que l'art byzantin, depuis ses origines, ait toujours présenté deux tendances; mais l'une, toute hellénique, inspire aussi bien l'art profane que l'art religieux officiel des grandes églises; l'autre, d'origine orientale et monastique, a vécu obscurément jusqu'au XIV^e siècle. A cette époque, la prédominance du monachisme dans l'Église comme dans l'État et le besoin de mysticisme qui s'était emparé des âmes ont permis le triomphe de cet art monastique et populaire

padoce (extrait des *Mélanges de la Faculté orientale de Beyrouth*, t. VI, 1913, p. 305-400, in-8°).

1. G. Millet, *Remarques sur l'iconographie des peintures cappadociennes*. Paris, Picard, 1912, 9 p. in-8° (extrait des *Séances de l'Académie des inscriptions*).

2. Th. Schmitt, *la Renaissance de la peinture byzantine au XIV^e siècle*. Paris, Leroux, 1912, 16 p. in-8° (extrait de la *Revue archéologique*, 1912, t. II).

représenté par les peintures cappadociennes. Entre ces peintures et celles de Mistra ou les mosaïques de Kahrié-Djami, il y a une filiation évidente.

M. OMONT a publié les peintures d'un précieux *Lectionnaire des Évangiles* en texte syriaque qui est entré récemment à la Bibliothèque nationale¹; d'après une note, elles furent exécutées à Mélitène par le diacre Joseph sous l'épiscopat de Mar Joannès (1193-1220). Ces tableaux d'un grand luxe et qui ont l'avantage d'être datés d'une manière précise apportent donc un élément nouveau à l'histoire de l'art religieux.

Dans le Catalogue de la Collection Stamoulis (*Antiquités thraces* provenant de Silivri, ancienne Selymbria, et d'Érégli, ancienne Périnthe) dressé par M. G. SEURE², la période byzantine est représentée par un certain nombre de reliefs et d'inscriptions intéressantes. Citons l'inscription d'une tour (n° 17) aux noms de Théophanes et de Théophylacte, remarquable par son caractère décoratif, et la plaque dédicatoire d'une construction inconnue (n° 18) où sont nommés les empereurs Basile II et Constantin, « l'archegetis » Basile le Goth et le « taxiarque » Elpidios Vrachamios, dont la famille, d'origine arménienne, a occupé une situation importante au XI^e siècle. L'inscription fait allusion à des « barbares » qui ont renversé le monument restauré et qui ne peuvent être que les Bulgares. Signalons aussi un curieux fragment (n° 37) qui représente les apôtres entre des palmiers (cf. les sarcophages de Ravenne du VI^e siècle), des chapiteaux au monogramme de Constantin Ducas (nos 19-20) et plusieurs inscriptions funéraires.

LOUIS BRÉHIER.

1. Omont, *Peintures d'un évangélaire syriaque du XII^e ou du XIII^e siècle*. Paris, Leroux, 1912, 12 p. in-4° (extrait des *Monuments E. Piot*, t. XIX).

2. G. Seure, *Collection Stamoulis. Antiquités thraces de la Propontide*. Athènes, Sakellarios, 1912, 109 p. in-8°.

COMPTE-RENDUS CRITIQUES.

F.-G. DE PACTÈRE. **Paris à l'époque gallo-romaine.** Paris, Impr. nationale, 1912. In-4°, XLII-192 pages, nombreuses planches.

C'était une bien curieuse figure que celle de Théodore Vacquer, conservateur adjoint du musée Carnavalet. De 1844 à 1899, il a suivi toutes les fouilles pour les travaux qui devaient changer la face de Paris; il a noté toutes les particularités découvertes dans le sous-sol, et il se proposait d'écrire l'histoire de Paris gallo-romain; mais quand, après avoir sans cesse différé, il voulut résolument se mettre à l'ouvrage, il était trop tard. Sa main tremblante ne pouvait plus exécuter les dessins; on lui offrit comme collaborateur Hochereau; il n'en voulut pas. On lui proposa alors de lui acheter ses papiers; mais, devant une telle proposition, il tomba comme foudroyé. « Mes papiers, ils ne les auront pas », s'écria-t-il, et il en brûla une grande partie. Que renfermaient ces notes si rageusement sacrifiées? Il donna quelques dossiers à un ami qui les conserve précieusement. Les autres, en plus grand nombre, furent achetés après sa mort par la Bibliothèque historique de la ville de Paris; ils les ont eus! M. de Pactère les a consultés et en a fait comme le fondement de son livre. Il y a trouvé, pêle-mêle, une infinité de détails précieux; il a classé ces renseignements; il les a contrôlés avec les anciens textes et les inscriptions; et il a écrit un très bel ouvrage qui lui est bien personnel et que justement ont couronné l'Académie des inscriptions et belles-lettres et l'Académie des sciences morales et politiques.

M. de Pactère, après une préface assez courte où il montre comment, peu à peu, les véritables travaux historiques se sont substitués aux légendes et traditions sur l'ancienne ville des *Parisii*, après une excellente bibliographie où il cite toutes les sources, tous les livres et articles dont il s'est servi¹, dépeint le site parisien avec la précision d'un géologue et d'un géographe formé à bonne école²; il

1. M. de Pactère a toutefois omis le livre de S. Dupain, *la Bièvre*, Paris, 1886, et le livre général d'A. Léger, *les Travaux publics, les mines et la métallurgie au temps des Romains*, Paris, 1875.

2. On ne peut pas partager l'avis de M. de Pactère sur certains points. Il écrit, p. 17 : « L'île de Lutèce était bien plus petite que la Cité d'aujourd'hui, car elle était escortée d'îlots qu'on lui a rattachés. A l'est, on doit retrancher de son territoire le terrain sur lequel est bâtie la Morgue; au sud, le quai des Orfèvres formait, depuis le boulevard du Palais jusqu'à la façade du Palais de

décrit le réseau de routes anciennes qui aboutissaient à Lutèce. Avec beaucoup de raison, il repousse l'hypothèse d'Ernest Desjardins qui voulut, d'après un texte mal interprété de Strabon, distinguer deux cités : Lutèce dans l'île et Lucotèce sur la montagne Sainte-Geneviève. Cette ville unique de Lutèce, il cherche à en faire la description, vers le milieu du II^e siècle, à une époque où sont construits ses grands monuments et avant les premières invasions qui datent de la fin de ce siècle; il nous conduit successivement sur la rive droite, dans l'île et sur la rive gauche. Les dernières fouilles permettent de donner de cette rive gauche à l'époque romaine une idée toute nouvelle; c'est ici que se sont élevés les principaux édifices : un temple entre notre boulevard Saint-Michel et notre rue Saint-Jacques, dans l'axe de la rue Soufflot; un théâtre dont les fondations ont été retrouvées sous le lycée Saint-Louis; des thermes à l'emplacement du Collège de France; les arènes jadis aménagées pour servir à la fois de cirque et de théâtre; l'édifice qu'on a appelé tour à tour de façon très inexacte les Thermes, — on n'a reconnu dans les souterrains nul hypocauste, dans les salles nul tuyau de chaleur, — ou le palais de Julien, — ce palais se trouvait dans la Cité, — et dont la vraie destination demeure inconnue. Sur tous ces monuments, on trouvera ici pour la première fois les détails les plus précis, avec des planches et des coupes remarquables. Après la description de la ville, M. de Pachtère groupe les renseignements qu'on peut avoir sur la population parisienne du haut Empire, à l'aide des inscriptions, des stèles funéraires et religieuses : il insiste tout particulièrement sur le monument des *Nautae parisiaci* avec son cortège de pierres sculptées, et il en tire de curieuses conclusions sur la persistance, dans la Lutèce romaine, de la langue, des divinités et des usages gaulois. Mais nous voici à la période de décadence; les barbares s'avancent vers la fin du II^e siècle jusqu'aux bords de la Seine; les habitants cachent leurs monnaies et un siècle plus tard, avant 280, les constructions de la rive gauche sont détruites par un incendie. Vers cette époque aussi, sans doute, Paris entendit parler pour la première fois de la religion du Christ; mais sur la prédication de l'Évangile, nous n'avons que des légendes dont M. de Pachtère montre l'inanité; les fouilles ont permis tout au plus de constater qu'un cimetière chrétien se trouvait

justice, l'île Galilée; à l'ouest surtout, sur la place Dauphine, un petit archipel prolongeait l'île principale. C'était, au moyen âge, le groupe des îles de Bussy ou du Pasteur, du Patriarche ou aux Bureaux. Tout leur sol appartient aujourd'hui à l'île principale. » L'île Galilée n'a existé que dans l'imagination de Berty; en réalité, ce nom, qui signifie un porche, s'appliquait à l'île aux Treilles. L'île de Bussy n'a jamais été à la pointe de l'île de la Cité, mais en face d'Issy. En revanche, c'est dans un îlot voisin de la Cité, l'île aux Juifs, que furent brûlés en 1314 le grand maître du Temple, Jacques de Molai, et le précepteur de Normandie, Geoffroi de Charnay. M. de Pachtère a bien raison quand il écrit : « Il n'existe pas encore de bonne étude sur ces îlots. »

au bourg Saint-Marcel, et c'est là que paraît avoir été construite la plus ancienne église chrétienne : ce bourg fut le *vicus christiano-romum*. En ce III^e siècle, Lutèce quitta son nom pour prendre celui du peuple dont elle était le chef-lieu : elle devint Paris ; à ce moment aussi, elle changea d'aspect. Elle est confinée dans l'île, réduite à la Cité, entourée d'un rempart. A ce moment, encombrée par l'afflux, sur un espace réduit, d'une population nouvelle, elle est entièrement reconstruite ; à la description du Paris du haut Empire s'oppose celle du Paris du bas Empire, et le contraste est saisissant. La ville, où séjourner Julien et Valentinien, prend le caractère d'une ville militaire¹. Clovis, après avoir soumis les Wisigoths, et achevé ainsi, — ou à peu près, — la conquête de la Gaule, en fit en 508 la capitale de son royaume. A cette date s'arrête le livre de M. de Pactère, dont nous venons de passer en revue les divers chapitres. Quatre appendices se rapportent à la bataille de Paris livrée sous Paris par Labiénus en l'an 52 av. J.-C.² ; au prétendu aqueduc gallo-romain de Chaillet, — il s'agit d'un travail exécuté vers 1566 pour amener aux Tuileries les eaux d'une fontaine de Saint-Cloud³ ; — aux compagnons de saint Denis, Rustique et Éleuthère ; enfin à la vie de sainte Geneviève, dont la rédaction est placée à la fin du VII^e siècle. L'ouvrage est fort bien imprimé, enrichi de planches nombreuses. Il est digne de la ville de Paris qui l'a fait figurer dans sa « collection verte » ; il fait honneur

1. Sur la Seine se trouvait une petite flottille que la *Notitia dignitatum* appelle *classis Anderetianorum*. A sa tête était un préfet qui résidait à Paris. MM. Jullian, de Pactère et Bonnard (*la Navigation intérieure de la Gaule à l'époque gallo-romaine* ; M. de Pactère ne pouvait encore connaître cet ouvrage) ne croient pas qu'il faille rapprocher de ce nom celui d'Andrécy, au confluent de la Seine et de l'Oise. Pourtant, il faut observer que dans une charte originale aux Archives nationales (S. 134B) on trouve la forme : *Anderesiaci vallis* ; n'est-il pas permis de supposer qu'il faille lire : *Anderesiaci classis* ? Sur toute la Seine, il devait y avoir de petites stations de pêcheurs ; Andrécy est au point de jonction des Vélocaces, des Carnutes et des Parisii, et à cheval le préfet de la flotte pouvait s'y rendre de Paris en deux heures. Sur les *milites Anderetianorum* à *Vicus Julius*, voir De Vit, au mot *Anderitum*.

2. M. de Pactère, qui suit M. Jullian, fait passer la Seine au gros de l'armée romaine à quatre milles en aval de la Cité, vers Auteuil, et localise la bataille dans la plaine de Grenelle. Cela est vraisemblable. En 1292, nous voyons citer, près de la vanne Popin, la « grande traverse » et aussi « la petite traverse », un peu en amont de l'île de Billancourt. Tout près de là, un autre endroit est nommé le « pas aux chevaux ». Ces traverses et ce pas étaient de véritables gués et c'est là sans doute que passèrent les 10,000 hommes de Labiénus en quelques heures d'une nuit d'orage, au mois de juin.

3. Dans le *Minutier parisien* de Carou, il est question de la petite maison de Catherine de Médicis à Saint-Cloud, d'où elle faisait venir l'eau aux Tuileries au moyen de tuyaux fabriqués par Bernard Palissy. M. Bloch, dans l'*Histoire de France* de Lavisse, t. I, 2^e partie, p. 370, parle à tort de l'aqueduc de Passy, à l'époque romaine.

au jeune savant, que son ardeur enthousiaste pousse à aborder les problèmes les plus difficiles de l'histoire et dont la critique éveillée évite les hypothèses trop osées et interprète les textes et les monuments avec une grande sagacité¹.

Camille PITON et Chr. PFISTER.

Eduard FUETER. **Geschichte der neuen Historiographie.** Munich et Berlin, Oldenburg, 1911. In-8°, xx-626 pages; prix : 16 m. (Collection du *Handbuch der mittelalterlichen und neueren Geschichte.*)

Id. **Histoire de l'historiographie moderne.** Traduit de l'allemand par Émile JEANMAIRE (avec notes et additions de l'auteur). Paris, Félix Alcan, 1914. In-8°, vii-885 pages; prix : 18 fr.

Voici, je pense, l'histoire de l'historiographie la plus intelligente, la plus exacte, la plus agréable à lire qui ait jamais été écrite; le sujet est difficile à traiter et n'avait donné naissance qu'à des ouvrages vagues ou superficiels ou indigestes (comme Wegele). La matière, très abondante et très dispersée, se prête mal à un classement; il s'est produit depuis les débuts de l'historiographie moderne en Italie au xv^e siècle jusqu'en 1870 (ce sont les limites de temps adoptées par l'auteur) tant d'œuvres historiques dans des pays différents et des genres divers! Cette énorme production consiste pour une si grande part en compilations sans aucune originalité! Le choix et l'ordre ont ici une importance capitale. M. Fueter, qui est Suisse et qui enseigne à l'Université de Zurich, a eu l'esprit assez clair et la volonté assez ferme pour ne choisir que les auteurs et les ouvrages intéressants et pour établir et appliquer un plan de classement à la fois rationnel et souple. Il a eu soin de préciser son but qui a été d'exposer la formation graduelle, non de la philosophie de l'histoire ni de la méthode historique, mais de la conception de l'histoire réalisée dans les œuvres écrites par les historiens pour le grand public. L'exposé a la forme d'une série de monographies, de longueur inégale, les plus longues (jusqu'à une douzaine de pages) réservées aux originaux qui ont ouvert une voie nouvelle, les plus courtes (de quelques lignes) pour les « Épigones » qui ont appliqué à une matière nouvelle une méthode créée par d'autres. Chaque étude est précédée d'une notice (en petit texte) biographique et bibliographique où sont condensés sous un petit volume tous les renseignements nécessaires; des renvois judicieux aux recueils antérieurs allègent cette bibliographie.

1. P. 66, n. 1 : lire Berty au lieu de *Berry*; p. 175, n. : Tesson au lieu de *Tessot*.

« Une histoire de l'historiographie doit être autre chose qu'un lexique des historiens ». Les études sont reliées par des paragraphes généraux (d'ordinaire sous le titre *Allgemeines*), où sont exposées et expliquées les tendances communes aux historiens groupés dans le chapitre qui va suivre. C'est dans ces explications et dans l'arrangement des chapitres que se montrent le plus nettement les idées personnelles de l'auteur.

La disposition générale est chronologique, les subdivisions sont formées par les différents pays et les différents genres. Les six livres correspondent à de larges périodes : 1° l'histoire écrite par les humanistes italiens (du XIV^e au XVI^e siècle). Les précurseurs, Pétrarque, Boccace. L'école annalistique de Bruni et ses représentants à Florence, Venise, Naples, Milan, Rome. L'histoire politique (Machiavel, Guichardin et leur école). Les biographes humanistes (Villani, Vasari, Énéas Sylvius); les érudits (Blondus), les critiques (Valla); les auteurs de mémoires, les historiens italiens pendant la contre-réforme. 2° L'histoire humaniste en Europe et l'histoire politique nationale (XVI^e-XVII^e siècles); en France, les annalistes et les auteurs de mémoires (depuis Commines jusqu'à Saint-Simon); en Angleterre et en Prusse, les annalistes et la formation de l'histoire de parti (Clarendon, Burnet); en Allemagne, les historiens protestants, les histoires locales, les histoires d'Empire (Sleidan, Pufendorf); en Suisse, l'histoire nationale (Tschudi) et les histoires des villes; en Espagne, l'histoire nationale (Mariana) et les histoires du royaume, les chroniques en latin, les mémoires et monographies militaires (Avila, Mendoza). 3° L'histoire dégagée de l'humanisme (XVI^e-XVII^e siècles); l'histoire de l'Église, les centuries de Magdebourg, les Anglais (Foxe, Knox), les Suisses; l'histoire catholique (Baronius, Bossuet); l'histoire ecclésiastique politique (Sarpi, Pallavicino), les Jésuites; l'histoire à théorie théologique (Bossuet); l'histoire des découvertes et « la tendance ethnographique » (historiens espagnols d'Amérique); création de l'histoire érudite (les Bénédictins, Leibnitz, Muratori, Rapin Thoyras, Bayle, Beaufort, les Bollandistes); l'histoire « galante ». 4° L'histoire de la période des philosophes (*Aufklärung*), Voltaire et son école en Angleterre (Hume, Robertson, Gibbon), en Allemagne (Schlözer, Spittler); l'école de Montesquieu (Heeren); les originaux allemands (Winckelmann, Möser); l'influence de Rousseau (Schiller, Müller, Herder, Schlosser). 5° L'histoire dans la période du romantisme et du libéralisme (depuis la Révolution jusqu'au milieu du XIX^e siècle); la politique dans l'histoire, la théorie romantique (Eichhorn, Savigny); la « théorie des idées » dans l'histoire; la littérature considérée comme création nationale (M^{me} de Staël, Chateaubriand); le rationalisme et l'influence de Hegel (Hegel, Baur, Zeller); le procédé romantique et la couleur locale : l'école narrative (Barante, Thierry, Leo); l'école lyrique (Michelet, Carlyle, Froude); la combinaison du romantisme avec la philologie critique (Niebuhr,

Ranke et son école, Waitz, Giesebrecht, Freeman); Droysen et l'école prussienne; la tendance géographique (Ritter, Curtius); l'école du libéralisme (Raumer, Guizot, Thiers); le libéralisme systématique : les Anglais (Macaulay, Grote); les Américains (Prescott, Bancroft, Motley, Parkman); les Allemands (Rotteck, Gervinus, Strauss). 6° La réaction réaliste et l'action du mouvement social (1850-1870); l'école nationale libérale allemande (Sybel, Hausser, Treitschke, Erdmannsdörffer, Duncker, Lorenz); l'union de l'histoire politique réaliste avec l'épigraphie (Mommsen); transformation de l'histoire constitutionnelle en France (Tocqueville, Fustel); l'histoire de la civilisation en Allemagne (Riehl, Freytag, Janssen); l'action des théories biologiques et sociologiques du comtisme (Buckle, Lecky, L. Stephen, Taine); l'histoire esthétique : les dilettantes (Renan, Burckhardt, Gregorovius); l'étude se termine à la guerre de 1870 par un résumé des conséquences de la victoire de l'Allemagne et de la « politique mondiale ».

Cette énumération donne un aperçu des questions traitées et du procédé de classement qui consiste à grouper les auteurs (sans s'arrêter trop aux différences de pays), d'après l'influence dominante qui a déterminé leur orientation générale. Il faudrait un long, un très long article pour relever tout ce que cet ouvrage contient d'idées neuves et justes, exprimées sous une forme d'un relief et d'une précision très rares dans les livres écrits en allemand. Personne n'avait encore su rendre d'une façon si vivante en quelques pages le caractère propre de chaque historien et le rôle qu'il a tenu dans la formation de l'art et de la science historiques. Le livre 1^{er}, consacré à l'Italie, est d'une nouveauté et d'une fraîcheur d'impression surprenantes.

Ce qui fait de cette lecture si agréable un travail scientifique de grande portée, c'est la vision précise des conditions générales qui à chaque époque ont dominé l'esprit des historiens et leur ont imposé leur conception de l'histoire et leur procédé d'exposition : au xv^e siècle, l'admiration de la rhétorique et l'amour de la gloire antique; au xvi^e siècle, les préoccupations politiques et théologiques; au xvii^e siècle, en Angleterre, les luttes des partis; au xviii^e siècle, l'élargissement de l'horizon sous la double action des sciences de la nature et de l'entrée en scène de la bourgeoisie; à la fin du xviii^e siècle, la Révolution française; au début du xix^e siècle, les mouvements nationaux, puis la résistance libérale contre la réaction; au milieu du siècle, la Révolution de 1848 et le mouvement socialiste.

Un autre mérite scientifique, c'est la remarquable indépendance du jugement. M. Fueter ne se laisse influencer par aucune opinion reçue, par aucune préférence nationale. Il rend pleinement justice à Voltaire, en qui il reconnaît un des plus grands réformateurs de l'histoire, le créateur de l'histoire moderne, dégagé de tous les préjugés nationaux et politique, le premier historien qui ait su dans la masse des faits dégager les traits typiques et importants; le premier qui ait soumis la

tradition à la critique; il salue, dans l'*Essai sur les mœurs*, « la première véritable histoire universelle ». Par contre, il ose ramener au second plan Montesquieu. « Il n'avait aucun sens critique, il lisait ses auteurs comme les juristes leurs codes, occupé seulement de trouver un texte qu'on pût appliquer au cas..., et employait ses matériaux fragmentaires à des conclusions téméraires et des généralisations hâtives. » M. Fueter ne se laisse pas davantage intimider par les noms les plus célèbres, Herder, Hegel, Aug. Thierry, Carlyle, Niebuhr, Droysen, Freeman, Bancroft, Sybel, Treitschke, Taine, Renan, Mommsen; pour tous il montre hardiment le point faible.

L'impression qui se dégage de cette revue de tous les historiens importants à travers cinq siècles, c'est l'extrême lenteur de l'évolution de l'histoire due à la masse des préjugés théologiques, littéraires, politiques, nationaux qui empêchaient les historiens de donner un but rationnel à leurs recherches.

Cet excellent ouvrage vient d'être fort bien traduit en français sous la surveillance de l'auteur, avec quelques notes et additions où la bibliographie est mise au courant; il va ainsi être présenté au public le plus capable de le comprendre.

Ch. SEIGNOBOS.

LOUIS HALPHEN. **L'Histoire en France depuis cent ans**. Paris, Armand Colin, 1914. In-12, 216 pages.

M. Louis Halphen suit, dans ce volume, l'évolution du genre histoire en France depuis le premier Empire jusqu'à nos jours. Il nous montre qu'au début les études historiques étaient complètement abandonnées : les médiocres volumes de Velly ou d'Anquetil contentaient la curiosité publique; mais, sous l'influence de Chateaubriand et de Walter Scot, sous celle du romantisme, le moyen âge est exalté et s'éveille la vocation d'Augustin Thierry. Les publicistes cherchent bientôt dans l'histoire des arguments pour leur théorie politique, tels Thiers, Mignet, Augustin Thierry lui-même, et ainsi prend naissance l'histoire « philosophique ». A elle s'oppose l'histoire pittoresque qui coud les uns au bout des autres des fragments empruntés aux anciennes chroniques; M. de Barante est le chef de cette école. Cependant, en 1833, sont créés le Comité des travaux historiques et la Société de l'histoire de France; on donne dès lors la chasse aux documents; les archives sont ouvertes aux travailleurs; des sociétés d'histoire locale se fondent. Mais bientôt on est comme submergé par la masse des pièces inédites; on sent le besoin de venir à l'histoire synthétique, à la construction puissante, et cette période sera marquée par les noms de Michelet, de Tocqueville, de Renan, de Fustel de Coulanges et de Taine. Les études sur l'histoire ancienne sont remises

en honneur et nos lecteurs ont lu l'intéressant chapitre où M. Halphen fait le tableau de cette renaissance de l'antiquité (*Rev. hist.*, t. CXVI, p. 47). Que manquait-il pourtant aux historiens du second Empire? Ils acceptaient trop aisément tous les documents, ne recherchaient pas la filiation des textes, leur donnaient une égale valeur parce que ces textes étaient anciens. Aussi à cet âge succéda le règne de la critique marquée par la fondation en 1866 de la *Revue critique d'histoire et de littérature*, par la création en 1868 de l'École des Hautes-Études. M. Halphen nous montre l'état actuel de la science où, d'une part, la spécialisation du travail devient extrême, où l'on consacre de massifs ouvrages à quelque épisode de l'histoire, où, d'autre part, la sociologie s'applique à trouver, par-dessus les contingences, par-dessus les limites des états, les lois mêmes du développement humain. Le livre de M. Halphen est fort suggestif. Sans doute les périodes qu'il distingue ne se suivent pas chronologiquement de façon aussi nette et elles s'entre-croisent parfois; M. Fustel de Coulanges a fait dans la *Cité antique* une synthèse; mais il a prétendu faire une analyse complète des documents dans l'*Allee* ou le *Bénéfice*; sans doute aussi, dans cette revue rapide, bien des faits ont dû être laissés de côté; il ne semble pas que M. Halphen ait mis en lumière le rôle de l'Académie des inscriptions (suite des *Historiens de la France*, collection des *Historiens des croisades*, etc.), ni même qu'il ait pleinement rendu justice à l'École des chartes; il n'a pas cité le nom de Hauréau (fin du *Gallia christiana*), ni celui de Longnon (études d'onomastique géographique). Il n'a pas montré l'influence de l'Allemagne sur les études médiévales en France ou sur de puissants esprits comme Renan. Mais son livre doit être considéré comme une esquisse, non comme une étude complète, détaillée, ou, s'il préfère, comme une synthèse où les faits, d'ailleurs très bien connus, sont vus d'un peu haut et doivent entrer dans un cadre rigide dont ils sont parfois tentés de s'échapper.

Chr. PFISTER.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

HISTOIRE GÉNÉRALE.

— F. S. MARVIN. *The living past. A sketch of western progress* (Oxford, at the Clarendon Press, 1913, in-8°, xvi-288 p.; prix : 3 sh. 6 d.). — Esquisser en moins de trois cents petites pages le développement de toute la civilisation humaine dans le monde occidental depuis les plus anciens âges géologiques jusqu'à la dernière guerre des Balkans est une entreprise qui demande de vastes lectures, de la réflexion, une force de généralisation peu commune. Je n'affirmerai pas que la synthèse présentée par M. Marvin apprenne rien de bien nouveau ni témoigne d'une particulière originalité de pensée. L'auteur est un optimiste, qui voit et qui montre l'humanité, surtout depuis les temps modernes, en progrès constant vers plus de justice et de bien-être. Le passé vit en nous, et il ne cesse de grossir l'héritage que nos enfants recueilleront à leur tour; son étude, sous toutes ses formes, « accroît démesurément notre confiance dans l'avenir ». Tels sont à peu près les derniers mots de cet essai qui témoigne au moins de généreux sentiments; ils suffisent pour en indiquer le ton, le caractère et l'intérêt. Ch. B.

— Cecil N. Sidney WOOLF. *Bartolus of Sassoferrato; his position in the history of medieval political thought* (Cambridge, at the University press, 1913, in-8°, xxiv-414 p.; prix : 7 sh. 6 d.). — Il faut féliciter et remercier M. Woolf, élève de M. Figgis, de nous présenter avec tant d'intelligence et de clarté la pensée du célèbre canoniste Bartole, le compatriote, le contemporain de Dante et de Pétrarque, sur la nature du pouvoir impérial ou royal et sur les rapports de ce pouvoir, soit avec la papauté, soit avec les États particuliers. Son livre est un chapitre très instructif de l'histoire des idées politiques au moyen âge; l'œuvre de Bartole a pour base « les conceptions que l'école des glossateurs de Bologne, un siècle au moins avant saint Thomas d'Aquin et la *Politique* retrouvée d'Aristote, avait dérivées des textes du droit romain interprétés à la lettre ». Bartole n'a pas subi l'influence des nouvelles doctrines aristotéliennes; il voulut « faire sortir des textes une loi pratiquement acceptable plutôt que scientifiquement correcte; mais c'est des glossateurs qu'il procéda, non d'Aristote ». Pour lui, comme pour les glossateurs, l'empereur est toujours le maître du monde. C'est la conception du droit; mais en fait, le monde est divisé en états indépendants et souverains. Bartole

s'incline devant le fait tout en respectant le droit et, par un tour de force de raisonnement logique, il devient le théoricien du nouveau droit politique. Ch. B.

— John Neville FIGGIS. *The divine right of kings*, 2^e édition (Cambridge, at the University Press, 1914, in-8^o, xi-406 p.; prix : 6 sh.). — Cette seconde édition, qui se présente sous un titre légèrement modifié, diffère de la première (voir *Rev. histor.*, t. LXIX, p. 156) en un point important : si elle reproduit presque sans changement le texte et les notes de la dissertation parue en 1896, elle contient trois suppléments nouveaux : 1^o l'analyse d'un traité publié en 1646 par un ministre d'Édimbourg, nommé George Gilles fils, sur le fondement divin du gouvernement et la distinction entre l'autorité civile et l'autorité ecclésiastique; il est intitulé : *Aaron's Rod blossoming*; 2^o une biographie du théologien suisse Thomas Lüber, fondateur de la secte érastienne, et un exposé de sa doctrine; 3^o une critique des théories politiques répandues en Europe au XIII^e siècle, surtout sous l'influence du grand canoniste Bartole. Ces additions donnent au livre un caractère décousu qu'il n'avait pas à l'origine. Évidemment, il eût été plus méritoire de refaire l'ouvrage en fondant la matière nouvelle avec l'ancienne; M. Figgis a préféré lui donner la forme d'un recueil d'essais sur la question du droit divin, surtout en tant qu'elle intéresse l'histoire d'Angleterre. L'expression est d'ailleurs prise dans son sens le plus large, puisqu'elle sert de base à toutes les formes de gouvernement absolu, que celui-ci soit dirigé par un monarque, par une Église de forme presbytérienne ou par le chef d'un parti religieux et politique comme celui des Indépendants. — Ch. B.

HISTOIRE DE FRANCE.

— *Au temps de l'Épopée. Lettres de DUPONT D'HERVAL, chef d'état-major à la Grande Armée*, publiées par A. VAILLANT (Paris, Chapelot, in-8^o, 154 p.; prix : 2 fr. 50). — Dupont d'Herval est né en Normandie en 1758. Lors de la Révolution, il émigre en Amérique. Il rentre en France après la proclamation de l'Empire, fait partie de la Grande Armée en qualité d'adjutant général à l'État-major et est tué le 7 septembre 1813 à la bataille de la Moskova. Les quelques lettres de lui ici publiées sont adressées à sa femme et à ses enfants. Elles sont remplies de bonne humeur et sont d'une lecture assez amusante; mais elles ne nous apprennent rien sur les grands événements de l'histoire. C. PF.

— Général PERCIN. *Le combat* (Paris, Félix Alcan, 1914, in-18 jésus, 300 p.). — Le but de l'excellent ouvrage du général Percin est de montrer ce qu'est le combat aux citoyens qui viendront grossir en cas de guerre les effectifs de l'armée permanente. L'auteur estime en outre nécessaire que le public soit instruit des choses de la guerre. afin de pouvoir influencer utilement sur le législateur chargé d'élaborer

les lois militaires. « Le combat est un conflit de forces morales. » Il est certain qu'il ne s'agit pas tant d'infliger des pertes matérielles à l'adversaire que de le déloger de la position qu'il occupe et de le désorganiser ainsi matériellement et moralement. Comme le dit justement le général Percin, le feu le plus violent ne peut chasser l'ennemi de la position qu'il occupe, il faut y joindre l'abordage ou tout au moins la menace de l'abordage ; la poursuite enfin est un des actes qui consacrent le plus définitivement le triomphe des forces morales. L'auteur analyse en quoi consiste la peur et examine les moyens de la dominer ; il termine ainsi : « Les procédés de combat se sont modifiés, mais le cœur humain est resté le même. Le meilleur moyen de se faire suivre sera toujours de se faire aimer. » L'offensive seule, dit le général Percin, permet d'obtenir des résultats décisifs. Il ne faut cependant pas confondre le domaine politique avec le domaine militaire. La France a une politique défensive, mais si elle est amenée à faire la guerre, son devoir sera de prendre le plus tôt possible l'offensive stratégique. L'auteur donne ensuite, pour un lecteur non initié, la physionomie générale du combat. Et pour en donner une idée claire, il fera la description détaillée d'un épisode de la bataille de Coulmiers, mais en s'occupant surtout de l'exécutant. Au préalable, le général Percin examine les notions d'ordre général sur l'emploi des différentes armes. Chasser l'ennemi de ses positions est le but suprême et ce rôle incombe à l'infanterie : l'infanterie est donc l'arme principale du combat. Les armes accessoires sont la cavalerie et l'artillerie. Le rôle de la cavalerie se résume dans le service de l'exploration et dans celui de sûreté ; elle doit aussi recueillir les fruits de la victoire ; le rôle de l'artillerie est d'aider l'infanterie en tirant sur ses objectifs d'attaque et en la débarrassant du feu de l'artillerie ennemie. Dans un dernier chapitre, le général Percin examine les forces qui sont en conflit. Il montre que les forces matérielles ne sont pas tout, qu'il faut y joindre les qualités intellectuelles qui permettent l'emploi judicieux des forces matérielles et les forces morales qui engendrent la victoire. En résumé, l'ouvrage du général Percin, écrit dans un style clair et vibrant, répond admirablement à son but d'être lu par tous. — A. D.

— *Les régions de la France*. T. IX : *L'Ile-de-France (les pays autour de Paris)*, par Marc BLOCH (Paris, Léopold Cerf, 1913, in-8°, 135 p. ; prix : 4 fr. 50. Publications de la *Revue de synthèse historique*). — On connaît ces bibliographies, où sont indiqués les documents et les ouvrages historiques publiés sur une grande région de la France et où sont signalées les questions qu'il resterait à traiter sur cette région. Nous rappelons les excellents fascicules de MM. Barrau Dihigo sur la Gascogne, Charléty sur le Lyonnais, Kleinclausz sur la Bourgogne, Febvre sur la Franche-Comté, etc. Une étude sur l'Ile-de-France¹ présentait des difficultés spéciales. Le mot Ile-de-

1. Au début, M. Bloch fait un excellent historique du mot France et explique

France présente dans le passé comme dans le présent bien des sens différents. Sous l'ancien régime, les limites du gouvernement de l'Ile-de-France sont tout autres que celles de la généralité de Paris, désignée aussi parfois sous le nom d'Ile-de-France; or, quelles limites adopter? M. Bloch s'en tient de façon générale aux pays autour de Paris, ainsi que le porte son sous-titre, et, pour être plus précis, aux territoires de nos départements actuels de la Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Eure-et-Loir et Loiret. Il exclut de son étude la ville même de Paris qui, à elle seule, forme une « région de la France ». Des territoires ainsi définis, il nous dit, en termes très justes et très clairs, les caractères géographiques, nous décrivant de façon très heureuse les divers pays : Beauce, Gâtinais, Brie, « France », Hurepoix. Il mentionne les travaux parus sur la région avant le XIX^e siècle, depuis le *Recueil des antiquités de Pontoise* de Noël Taillepied et l'*Histoire de Melun* de Sébastien Rouillard jusqu'à l'*Histoire de Chartres* de Doyen, en passant par les travaux de Dom Félibien, de Jacques Doublet et de Lebeuf; les appréciations de ces ouvrages sont très exactes. Il signale pour les XIX^e et XX^e siècles les sociétés historiques qui se sont fondées dans la région et les services qu'elles ont rendus à la science; il énumère les instruments que des érudits ont mis à la disposition des travailleurs : répertoires, bibliographies, inventaires d'archives, etc. Suit l'indication des monographies concernant les villes et les communes, soit une période déterminée; et, avec beaucoup de raison, il insiste sur les livres d'archéologie, ceux qui décrivent l'abbaye de Saint-Denis ou la cathédrale de Chartres, les châteaux de Fontainebleau ou de Versailles. On ne s'étonnera pas que M. Bloch, qui s'occupe de l'état des campagnes de la région parisienne au moyen âge, ait attiré notre attention sur les ouvrages concernant la technique agricole. Nous lui savons gré d'avoir tenté un essai de bibliographie des usages locaux, dont il a eu sans doute beaucoup de peine à réunir les éléments. En somme, excellente étude, remplie de vues originales et écrite avec talent. M. Bloch la complétera sans doute, comme il l'a déjà fait dans ses *Additions de la fin*, où il indique les histoires manuscrites d'abbayes, composées par des bénédictins. Nous souhaitons que bientôt il lui soit donné de faire profiter le public de ses nouvelles recherches dans une seconde édition. C. PF.

— Paul COURTEAULT. *Pour l'histoire de Bordeaux et du sud-ouest. Leçons, conférences et discours* (Bordeaux, Mounastre-Picamilh; Paris, Aug. Picard, 1914, in-8°, VIII-352 p.; prix : 5 fr.). — Depuis six ans, M. Courteault, professeur d'histoire de Bordeaux et du sud-ouest à la Faculté des lettres, a fait de nombreuses conférences, prononcé des allocutions, écrit des leçons d'ouverture. Il a réuni en un volume celles de ces productions qui lui ont paru dignes de survivre à

comment s'est formée l'expression : Ile-de-France, pour la région limitée par la Seine, la Marne et l'Oise qui faisait figure de presqu'île.

l'occasion (il y en a quatorze en tout) et l'ensemble constitue en effet, outre un volume d'une lecture fort agréable, un recueil utile pour l'histoire de la Gascogne en général et de Bordeaux en particulier. Les conférences sur les fouilles du cimetière gallo-romain de Saint-Seurin, sur les portes de Bordeaux, sur le Château-Trompette, sur le port de Bordeaux et son développement économique, nous font assister à l'évolution si attachante de cette grande ville depuis l'époque gallo-romaine jusqu'au moment présent où l'on se préoccupe des conséquences bienfaisantes que fait espérer le percement de l'isthme de Panama. Une étude sur les châteaux gascons à travers l'histoire permet de mesurer les conséquences militaires et politiques du partage de la Gascogne entre les rois de France et d'Angleterre dans le quatrième quart du XIII^e siècle et contribue à l'intelligence des opérations militaires au temps de la guerre de Cent ans. Comme le XVI^e siècle est particulièrement familier à l'historien de Monluc, M. Courteault nous a dessiné de l'humaniste Élie Vinet un portrait finement nuancé, et ce n'est sans doute pas sans intention qu'il a terminé son livre par une étude sur la maison d'Albret qui a donné à la France le plus illustre des cadets de Gascogne authentiques : Henri IV. — Ch. B.

HISTOIRE D'ALSACE-LORRAINE.

— *Vie latine inédite de sainte Odile par le Père prémontré HUGUES PELTRE*, avec traduction et notes de dom G. DE DARTEIN (Paris, Aug. Picard, 1913, in-8°, LXXXIX-143 p.; prix : 5 fr.). — En 1699, le P. Hugues de Peltre, prieur des prémontrés qui occupaient alors les bâtiments de l'ancien couvent de Hohenbourg, fit imprimer une vie française de sainte Odile, fondatrice de ce couvent. Il avait écrit précédemment une vie latine de la sainte restée inédite et dont le manuscrit périt dans l'incendie de la bibliothèque de Strasbourg; M. de Dartein a pu en acquérir une copie à la vente de la bibliothèque de M. Degermann, de Sainte-Marie-aux-Mines. Il publie d'après cette copie la biographie latine avec une traduction et des notes intéressantes; il fait précéder l'édition d'une introduction, comprenant une vie du P. de Peltre et une étude sur ses sources. Nous aurions été heureux de trouver quelques renseignements nouveaux sur la *Vita metrica* de sainte Odile que nous avons cherchée inutilement; mais M. de Dartein n'a pas été plus heureux que nous. La question de l'orthographe véritable du nom de la sainte, *Odilia* ou *Otilia*, nous paraît de minime importance. L'œuvre est un tirage à part de la *Revue d'Alsace*. — C. Pf.

HISTOIRE DES ÉTATS-UNIS.

— R. W. EMERSON. *Autobiographie, d'après son Journal intime*. Traduction, introduction et notes par Régis MICHAUD, professeur à l'Université de Princeton, États-Unis (Paris, A. Colin, t. I, 1914, in-12, 332 p.; prix : 3 fr. 50). — En élaguant du *Journal intime*, qui,

dans l'édition américaine, ne compte pas moins de dix volumes, tout ce qui ne touche pas Emerson, l'histoire de sa vie et de sa pensée, M. Michaud compte nous donner son autobiographie en deux volumes. Il faut le remercier d'épargner aux lecteurs français beaucoup d'inutile fatras; nous y gagnons de pouvoir aisément pénétrer dans une des âmes les plus généreuses, un des esprits les plus élevés qui aient fait honneur à l'humanité. Le tome I, qui comprend les années 1820-1840, nous fait assister à la formation d'une intelligence ouverte à tous les progrès de la science et de la civilisation, mais restée délibérément idéaliste, optimiste et religieuse.

Ch. B.

HISTOIRE DE LA GRANDE-BRETAGNE.

— *The Great roll of the Pipe for the 31st year of the reign of king Henry II, 1184-1185* (publ. de la « Pipe roll Society ». Londres, 1913, in-8°, XL-299 p.). — Ce rôle est d'une grosseur inusitée; encore est-il loin d'épuiser la somme des documents que nous possédons sur les revenus du roi en cette année financière de 1185; nous possédons en effet encore le rôle des recettes de l'Échiquier pour le terme de la Saint-Michel, qui a été reproduit en fac-similé pour l'École d'économie politique de Londres en 1899 (cf. *Rev. histor.*, t. LXXVI, p. 131), et un autre d'un intérêt exceptionnel : *Rotuli de dominabus et pueris de donatione regis*. Ce dernier texte, actuellement imprimé, sera distribué aux souscripteurs après le Rôle de la Pipe annoncé plus haut, mais il fait partie du même exercice. L'introduction, due à M. ROUND, abonde en indications précieuses. Que de choses on y trouve, en peu de mots!

Ch. B.

— *Diocesis Wyntoniensis. Registrum Johannis de Pontissara, pars secunda* (The Canterbury and York Society. Londres, 124 Chancery lane). — C'est le 37^e fascicule publié par la Société des provinces ecclésiastiques de Cantorbéry et d'York. Il contient la suite du registre de Jean de Pontoise, évêque de Winchester, publié par le chanoine DEEDES. On y peut lire (p. 182) une lettre par laquelle le prélat fait remise de 9,000 livres sur une amende de 10,000 qui avait été prononcée « en présence de la reine de France Marguerite pour injustices commises au détriment de l'évêque par les maire, pair et communauté » de Pontoise (Poissy, 2 avril 1288, n. st.). La note de l'éditeur concernant le mot *pares* doit être supprimée et la date corrigée. Ailleurs (p. 207), le chanoine Deedes restitue avec raison à Jean de Pontoise des « Statuta sinodalia » que Spelman et Wilkins avaient publiés en les attribuant à H. Woodloke, successeur de Jean de Pontoise sur le siège de Winchester.

Ch. B.

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

FRANCE.

1. — **Annales révolutionnaires.** 1914, juillet-sept. — H. LION. N.-A. Boulanger, 1722-1759; contribution à l'histoire du mouvement philosophique au XVIII^e s. (biographie et œuvres d'un littérateur mort à moins de trente-sept ans, qui collabora aux premiers volumes de l'*Encyclopédie* et que ses contemporains, le considérant comme un homme de génie, mettaient sur le même rang que Voltaire, Diderot et d'Alembert). — A. MATHIEZ. Hérault de Séchelles était-il dantoniste? (Hérault ne saurait être rangé parmi les partisans de Danton. Il était plutôt hébertiste, moins d'ailleurs par conviction que par calcul et par peur; c'est comme « agent de l'étranger » et non comme ami de Danton qu'il fut arrêté avec celui-ci). — G. VAUTHIER. Le Directoire et le garde-meuble (quand les directeurs furent installés au Luxembourg, leurs appartements furent meublés avec à peu près tout ce qui restait du garde-meuble, puis celui-ci fut fermé. Il devait renaître un peu plus tard, sous l'Empire). — Fr. VERMALE. Acquéreurs et émigrés au début du Directoire (étudie, d'après les pièces empruntées aux émigrés des départements du Mont-Blanc et du Léman, quelques épisodes judiciaires qui mirent aux prises les acquéreurs des biens nationaux et les émigrés rentrés provisoirement en l'an IV et en l'an V). — J. ROUX. Le manifeste des Enragés, juin 1793 (publie le texte intégral de l'adresse présentée à la Convention par Jacques Roux, « officier municipal de Paris, électeur du département et membre du club des Cordeliers »). — C.-rendus : *Madelin*. Danton (compte-rendu par A. Mathiez. Élogieux en somme; « en bonne justice, on ne peut être plus exigeant pour M. Madelin que pour les autres historiens de la Révolution. Son livre, qui sera lu et qui le mérite, sera un stimulant pour nos études »). — *H. Jagoy*. Les origines de la guerre de Vendée (la thèse soutenue par l'auteur est inadmissible. On ne peut lui concéder que cette guerre eut pour cause unique la persécution du clergé catholique; que les Vendéens fussent dans la main des prêtres, ceci s'explique par l'extrême misère où ils vivaient. Semblable à la Fronde et à la Ligue, la révolte de la Vendée fut en grande partie « une jacquerie cléricale de meurt-de-faim »).

2. — **Bibliothèque de l'École des chartes.** 1914, janv.-avril. — NOËL VALOIS. Projet d'enlèvement d'un enfant de France : le futur Henri III, en 1561 (en octobre 1561, le duc de Nemours tenta de déci-

der le duc d'Orléans, alors âgé de dix ans, à quitter subrepticement Saint-Germain, où résidait la cour, pour se retirer en Lorraine auprès des Guise; il espérait affaiblir le parti des Huguenots en séparant Catherine de Médicis de ses enfants. Il n'y eut pas de complot, pas d'entente avec l'Espagne. Une enquête sévère ordonnée par la reine-mère prouva que, si Nemours avait voulu faire le jeu des catholiques et des Guise, il n'avait pas sérieusement eu l'idée d'un guet-apens. Fort émue tout d'abord et non sans cause, Catherine finit par permettre à Nemours, qui d'abord avait pris la précaution de se retirer en Savoie, de rentrer à la cour. — L. LEVILLAIN. Le diplôme faux de Pépin le Bref pour Notre-Dame de La Règle en Limousin (diplôme fabriqué au moyen de la Chronique d'Adhémar de Chabannes. Texte de ce diplôme, complété à l'aide de trois copies inconnues de l'éditeur des *Mon. Germ. hist.*). — Robert ANDRÉ-MICHEL. Une accusation de meurtre rituel contre les Juifs d'Uzès en 1297. — Ch.-V. LANGLOIS. Les suppressions de papiers inutiles aux Archives nationales en 1913 (liste très détaillée et très précise des destructions ordonnées, dans les formes d'ailleurs les plus régulières et après un examen scrupuleux des documents; dressée par l'administration des archives, elle répond par des faits aux imputations injustifiées dont cette administration a été la victime dans la presse). = C.-rendus : L. BONNARD. La navigation intérieure de la Gaule à l'époque gallo-romaine (bon résumé, qui se lit avec agrément, mais dont les références manquent de précision). — H. GÖKEN. Normannische Ortsnamen bei Ordericus Vitalis (bon). — E. CHAMPEAUX. Ordonnances franc-comtoises sur l'administration de la justice, 1343-1477 (très utile et soigné). — J. DUFFOUR. Fragments d'un ancien sacramentaire d'Auch (bon). — P. GRATIEN. Un épisode de la Réforme catholique avant Luther. La fondation des Clarisses de l'Avé-Maria et l'établissement des Frères Mineurs de l'Observance à Paris, 1478-1485 (bon). — SAMANEK. Der Marschall des Kaisers im nachstaufischen Reichs-Italien (assez intéressant). = Chronique : on reproduit ici les conclusions adoptées par la Commission supérieure des archives chargée « d'examiner la valeur des allégations portées contre M. Aulard et ses copistes »; on sait qu'après en avoir pris connaissance le ministre de l'Instruction publique a ordonné de « supprimer immédiatement la faculté accordée aux copistes de travailler hors de la salle du public où le contrôle de l'administration peut s'exercer ». — Est reproduite également la loi (4 janvier 1914) sur les monuments historiques.

3. — Bulletin de la Société de l'histoire du Protestantisme français. 1914, janv.-févr. — Récit de l'assemblée générale tenue à Montpellier du 8 au 10 novembre 1913 : note sur les pasteurs Dubourdieu. — G. MERCIER. Étienne Cambolive (avocat à Montpellier, condamné aux galères en 1684). — Paul GACHON. L'œuvre de combat de Bâville en Languedoc. — Ed. HUGUES. Le musée du Désert (au Mas-Soubeyran). — A.-B. HENRY. Notes sur la tour de Constance à Aigues-

Mortes. = Mars-avril. A.-B. HENRY. L'assemblée de Montmars et ses conséquences (14 novembre 1751). — F. PUAUX. L'évolution des théories politiques du protestantisme français pendant le règne de Louis XIV (Élie Benoit; les pamphlets publiés en Hollande; Jurieu). — N. WEISS. Calvin en Angleterre, un portrait inédit du réformateur (portrait de Calvin peint en 1564 et conservé dans la *Dulwich Gallery*; notes sur la traduction anglaise de l'*Institution chrétienne*). — F. REVERDIN. Relevé des noms des prosélytes et réfugiés figurant aux registres du consistoire de Genève à partir de 1660 (à suivre). — P.-E. NOYON et R. GARRETA. Un héritage normand réclamé par les héritiers protestants et catholiques en 1718 (avec notes intéressantes sur Basnage). = Mai-juin. F. TERRISSE. Théophile Terrisse, professeur à l'Académie de Die, 1640-1674 (d'après des documents de la bibliothèque de Genève et des archives de la Drôme). — P. BEUZART. Pierre Titelmans et l'Inquisition en Flandre, 1554-1567 (document extrait des archives du Nord : « Lettres de subdélégation d'inquisiteurs de la foy pour Mes^{es} Pierre Thilleman et Jehan Pollet son assesseur, 1^{er} décembre 1555 »). — F. REVERDIN. Relevé des noms des prosélytes et réfugiés figurant aux registres du consistoire de Genève, 1660-1667; suite. — Frank PUAUX. Une lettre de Louvois, 8 janvier 1686 (pour empêcher le retour en France, sous déguisement, des ministres exilés après la Révocation). — M^{me} DE CHARNISAY. Les chiffres de M. l'abbé Rouquette; étude sur les fugitifs du Languedoc, Uzès; suite.

4. — Feuilles d'histoire du XVII^e au XX^e siècle. 1914, 1^{er} juin. — H. MALO. L'expédition d'Écosse en 1708 (article très documenté). — J. D'AUBRIVES. Les relations entre Rome et la France sous Louis XV et Louis XVI (d'après le tome III du *Recueil... Rome*, par Jean Hanoteau). — G. VAUTHIER. Les cérémonies des écoles centrales (lors de leur inauguration). — F. BALDENSPERGER. Deux lettres de M. de La Tour du Pin au colonel Hamilton (lettres datées de Londres en 1798; elles illustrent les *Souvenirs d'une femme de cinquante ans*). — Rod. REUSS. Une dépêche de Rastatt, frimaire an VII (par laquelle les administrateurs du Bas-Rhin annonçaient la prochaine signature de la paix; dans le même temps, il est vrai, Debry écrivait au Directoire que « la conflagration allait devenir générale »). — L. MAURER. Avant Jéna. Le capitaine Beaulieu (publie les rapports de ce Beaulieu, envoyé pour reconnaître l'emplacement des forces prussiennes en septembre 1806; biographie de cet officier jusqu'à sa retraite en 1826). — J. DURIEUX. Le général d'Anglars (biographie : 1756-1836). — A. CHUQUET. Un discours de Napoléon aux troupes saxonnes, 9 octobre 1813 (d'après deux témoignages contemporains. Cette allocution, traduite par Caulaincourt dans un jargon incorrect, n'excita aucun enthousiasme. Les Saxons restèrent froids ou se mirent à rire). — P. HOLZHAUSEN. Le maréchal Davout à Hambourg, 1812-1813, jugé par ses contemporains allemands; chap. VI : la défense de la place; fin le 1^{er} juillet (excellente étude, très documentée et impar-

tiale). — E. WELVERT. Celui qui découvrit Hoche (Hoche dut sa nomination de généralissime à l'incapacité de Pichegru, à sa victoire de Frœschwiller, mais surtout à la haine que Lacoste et Baudot portaient à Saint-Just et à Le Bas. Biographie de Marc-Antoine Baudot). — P. BART. Le poète Pierre Lebrun, sénateur (publie quelques pages où Lebrun, pour se justifier aux yeux de ses amis du reproche de palinodie, raconte comment il consentit à se laisser nommer sénateur en 1853). — M. CITOLEUX. Vigny et l'Angleterre; chap. vi. = 1^{er} juillet. Cl. FERROUD. Une famille en 1793-1794. Lettres d'un volontaire (le chef de cette famille est L.-A. Donin de Rosière-Champagneux, ami de Roland, et qui, en 1793, était employé au ministère de l'Intérieur, à Paris. Le volontaire est le fils aîné de Champagneux, Benoît-Anselme, âgé de dix-huit ans et engagé volontaire au 4^e bataillon des Ardennes en avril 1793. Publie la correspondance échangée entre le père et le fils). — L. HUMBERT. Lettres de la comtesse de Balbi, de son fils et de Louis XVIII (lettres provenant de la correspondance du marquis d'Autichamp; en 1794-1795, le comte de Balbi, fils de la comtesse, était dans l'armée des princes sous les ordres de d'Autichamp). — Eug. WELVERT. Barras après Brumaire (d'après les rapports de la police, contrôlés par les témoignages des contemporains; on s'est bien gardé d'utiliser les prétendus Mémoires de Barras, sinon pour en réfuter les erreurs). — P. HOLZHAUSEN. Le maréchal Davout à Hambourg, 1812-1813, jugé par ses contemporains allemands; chap. VII : la fin du siège. — A. MAZON. Rapport d'un Russe sur l'instruction publique en France en 1842. — P. BART. Lettres et billets de M. Thiers (à Lebrun, 1825-1863). — A. CHUQUET. Les francs-maçons du Mexique et l'empereur Maximilien.

5. — **Le Moyen âge.** T. XVII, 1913, nov.-déc. — E. LESNE. La lettre interpolée d'Hadrien I^{er} à Tilpin et l'église de Reims au ix^e s. (fin. Cette lettre renferme un important passage portant concession aux archevêques de Reims d'une série de privilèges qui les rattachent directement au siège de Rome et interdisent la division de leur province ecclésiastique : ce passage a été manifestement fabriqué en un temps où les Fausses Décrétales étaient déjà connues, à Reims même, dans l'entourage d'Hincmar et vers l'année 852). — K. VOIGT. Le diplôme de Thierry III et le privilège de 847 pour Corbie (le diplôme royal serait remanié). = C.-rendus : *Bédier*. Les légendes épiques, t. III et IV (G. Huet montre à quelles difficultés se heurtent encore, malgré tout, les hypothèses de M. Bédier). — W. Golther. Die deutsche Dichtung im Mittelalter, 800 bis 1500. = T. XVIII, 1914, janv.-févr. L. LEVILLAIN. Sur deux documents carolingiens de l'abbaye de Moissac (1^o d'un acte de Pépin I^{er} d'Aquitaine confirmant à l'abbaye le privilège d'immunité concédé par Louis le Pieux, il existe une version authentique de l'an 818, connue seulement par extraits, et une autre de l'an 843 ou 844, qui est un faux et dont nous avons le texte complet; 2^o examen d'une charte de 846-848 portant cession par

Austoricus à un abbé Vittard d'un domaine dit *castellum Cerrucium* : rien ne prouve qu'il s'agisse d'un abbé de Moissac ; le domaine est peut-être Castelferrus, en corrigeant *Ferrucium*). — G. DE BEAUSSE. Note sur un mode de tradition par les reliques (d'après un dessin du XII^e s., dans le cartulaire du Mont-Saint-Michel). — E. CLOUZOT. Les nombres cardinaux dans la toponymie (suivant M. Leite de Vasconcellos, le terme *septem* dans des expressions comme *ad septem aras* n'aurait pas la signification précise de *sept* mais seulement celle de *plusieurs*. M. Clouzot indique des exemples à l'appui de cette hypothèse). = C.-rendus : *Blanchet et Dieudonné*. Manuel de numismatique française, t. I (important article de M. Prou). — J. Burnam. *Palaeographia Iberica*. — *Pissard*. La clameur de haro dans le droit normand (R. de Fréville ajoute quelques exemples à ceux qu'a donnés l'auteur). = Mars-avril. M. WILMOTTE. Observations sur le roman de Troie (au point de vue du style). — P. FLAMENT. Le premier seigneur de Bourbon et la charte de fondation de Chantelle (ce premier seigneur est Aimon au milieu du X^e s.).

6. — **La Révolution française.** 1914, 14 avril. — E. SAULNIER. Une prison révolutionnaire. Les otages et prisonniers de guerre à l'hôtel du Dreneuc, en 1795 ; suite et fin (détails intéressants). — Docteur R. LAFFON. La commune de Pazayac, Dordogne, pendant la Révolution (analyse le cahier dressé en 1789 et le registre des délibérations municipales). — Alph. MÉRY. La fuite à Varennes et la réunion des assemblées primaires et électorales, juin 1791 (chap. I : la convocation des assemblées primaires et électorales ; chap. II : la fuite à Varennes et l'opinion) ; suite et fin le 14 mai (chap. III et IV : les assemblées primaires et les abstentions ; chap. V : les assemblées électorales et le décret de suspension du 24 juin 1791). — Commission des archives de la Marine. Rapport annuel du président. — Les destructions aux Archives nationales (lettre d'un Archiviste anonyme qui déplore la destruction de pièces concernant l'histoire universitaire et surtout « l'absence de toute méthode dans la destruction »). = 14 mai. F. EVRARD. L'esprit public dans l'Eure ; suite (chap. II : les élections de la Convention ; chap. III : l'élan pour la défense nationale) ; fin le 14 juin (l'hostilité contre les émigrés et les prêtres réfractaires). — L. GAUTHIER. L'organisation des municipalités cantonales dans le département de la Vienne. — Notice sur M. de Lalande (réimpression du *Courrier français* du 19 avril 1807). — Les destructions aux Archives nationales (quelques remarques sur l'utilité des « situations morales des lycées et collèges » et sur les « états numériques et nominatifs des élèves »). = 14 juin. J. POLLIO. Casanova et la Révolution française (montre, d'après les lettres de Casanova publiées par MM. Khol et Pick, que le fameux libertin insultait volontiers la France et la Révolution). — AULARD. Thiers historien de la Révolution française (cette histoire fut avant tout un manifeste de l'opinion libérale, qui s'agitait fort en 1823 ; elle est remarquable surtout par

l'effort que l'auteur a fait pour comprendre les événements racontés par lui et les juger avec équité et bon sens. Montre l'accueil qui fut fait aux deux premiers volumes dans la presse et dans le public). = 14 juillet. A. AULARD. Thiers historien de la Révolution française (fin; Thiers rendit le grand service de faire entrer l'histoire de la Révolution dans le domaine public et classique, de la traiter autrement que comme une matière à pamphlet, autrement aussi qu'un thème de morale ou oratoire; il élargit cette histoire en y introduisant les finances, il la rendit plus réaliste; enfin, il fut un défenseur courageux de cette Révolution). — J. BERLAND. Mots d'ordre et de ralliement à Châlons pendant la Révolution (intéressant pour l'histoire militaire et politique). — P. VINSON. Un essai de représentation professionnelle pendant les Cent-Jours (à propos de l'article 33 de l'Acte additionnel de 1815). — M. NESI. La résistance au coup d'État du 2 décembre dans les Deux-Sèvres (sources et documents; résistance très faible). = Documents : 1° les hésitations d'un prêtre jureur (procès-verbal de Condé-sur-Huisne); 2° un mariage civil sous la Restauration (curieux documents extraits du greffe du tribunal d'Auxerre). = C.-rendu : A. *Espitalier*. Vers Brumaire. Bonaparte à Paris (ce livre suscitera des polémiques intéressantes).

7. — Revue de l'histoire des colonies françaises. 1914, 1^{er} trimestre. — H. MALO. Épisodes de navigation aux Antilles (faits de la guerre de course, à la fin du XVII^e s. et au commencement du XVIII^e s.; d'après des documents des Archives nationales). — E. SAULNIER. Les Français en Casamance et dans l'archipel des Bissagos (mission Dangles, 1828; d'après les archives du ministère des Colonies). — H. F. L'histoire des colonies françaises à l'Exposition cartographique de la Bibliothèque nationale (notes détaillées et intéressantes). = C.-rendu : F.-X. *Garneau*. Histoire du Canada, 5^e édition, t. I (quelques observations sur les retouches faites par M. Hector Garneau; légères rectifications; au reste, travail digne des plus grands éloges). — Bulletin historique (bibliographie des travaux de Ch. Bréard).

8. — Revue des études anciennes. 1914, juillet-sept. — Ph. FABIA et GERMAIN DE MONTAUZAN. Le nouveau diplôme militaire de Lyon : Commode à Sextus Egnatius Paulus (texte du diplôme et discussion d'une théorie de Mispoulet). — B. PICK. Une monnaie de Nicopolis d'Arménie. — H. DE LA VILLE DE MIRMONT. C. Calpurnius Piso et la conspiration de l'an 818-65 (fin. Les principaux conjurés; le préfet du prétoire Faenius Rufus; Pison, chef nominal de la conjuration; le rôle de Sénèque; hésitations et mauvaise volonté de Pison; le meurtre de Néron est fixé au 19 avril, et la conspiration découverte le 18; aveux et dénonciations des conjurés qui sont les premiers arrêtés; inertie de Pison qui n'agit pas et qui se tue; sort des principaux conjurés; le fils de Pison). — C. JULLIAN. Notes gallo-romaines : LXIII. De l'origine des Francs-Saliens. — J. TOUTAIN. Une nouvelle

inscription d'Alésia. — H. DE GÉRIN-RICARD. Enceintes et habitats des environs de Marseille (1^{re} liste). — Voie antique de Marseille à Trets. — Inscriptions rurales de la colonie d'Apt (conservées au château de Collongue, Vaucluse). — C. JULLIAN. Chronique gallo-romaine. — P. ROUSSEL. Une inscription funéraire d'Égypte. = C.-rendus : A. *Jeremias*. Manuel de l'ancienne civilisation orientale (livre à thèse, où sont groupés des faits très nombreux; rectifications et critique par L. Legrain). — E. Courbaud. Horace (un peu artificiel). — P. Gauckler. Basiliques chrétiennes de Tunisie (remarquable; additions par J.-A. Brutails). — R. Billiard. La vigne dans l'antiquité (sérieux et complet). — Ch. Coffey. L'âge du bronze en Irlande (résumé solide et nourri). — Chronique des études anciennes (Corpus délien; Pandora; Ciris; statuette du musée de Berlin; l'argent et la république romaine; etc.).

9. — **Revue des études historiques.** 1914, mai-juin. — G. GAUTHEROT. Un démolisseur jacobin : François Daujon (1792-1799; d'après la série F des Archives nationales). — A. AUZOUX. Un incident diplomatique entre l'Espagne et le Directoire, 1798-1799 (incident de personnel; fond assez anodin; récit agréable d'après des documents des Affaires étrangères et des Archives nationales). — L. PINVERT. Mérimée et le combat de Schwardino. Le vrai « Enlèvement de la Redoute » (Mérimée ignore l'âme du soldat). — Vicomte DE REISET. M^{me} de Genlis et ses historiens (travaux de MM. Harmand, de Maricourt, Maugras, de Beaumont et Banos, de Parrel). = C.-rendus : H. Malo. Les corsaires dunkerquois et Jean Bart (sujet intéressant; livre remarquable). — Ed. Guyot. Le socialisme et l'évolution de l'Angleterre contemporaine (critique vive du style et de « l'esprit universitaire » de l'auteur).

10. — **Revue des études napoléoniennes.** 1914, juillet-décembre. — P. HAZARD. Leopardi et Napoléon (étudie « l'impression que fit, sur l'âme d'un des plus grands poètes du XIX^e siècle, le grand empereur ». Parle surtout des *Dialoghetti*, brochure publiée en 1831 par le père de Leopardi, qui était un ennemi acharné de Napoléon et de toute la France révolutionnaire. Leopardi, qui avait d'abord détesté, lui aussi, le « tyran », était passé au parti libéral, par conséquent à celui de la Révolution. Il refusa de subir la paternité du livre de son père, que tout le monde lui attribuait; mais il continua de ne pas aimer Napoléon). — R. GUYOT. Pitt et Napoléon, d'après M. J. Holland Rose. — L. BATCAVE. La bataille d'Orthez, 27 février 1814. — G. VAUTHIER. La *Société maternelle* sous l'Empire (société privée fondée par la reine Marie-Antoinette en 1788 pour donner des secours aux femmes récemment accouchées; transformée en 1811 en une sorte d'institution d'État sous la présidence de Marie-Louise. Renseignements tirés des registres mêmes de cette société. Après la seconde Restauration, elle redevint société privée sous le patronage de la duchesse d'Angoulême et disparut en 1819). — ID. Médecins français

demandés par l'empereur de Russie en 1809. — M. ESCOFFIER. Les instructions de Lord Castlereagh, plénipotentiaire britannique au congrès de Châtillon, 1813. — A. MANSUY. Revue des revues russes, 1912-1914. — L. HAUTECŒUR. Études sur l'art du premier Empire.

11. — Revue des questions historiques. 1914, 1^{er} avril. — L. MIROT. L'enlèvement du Dauphin et le premier conflit entre Jean Sans-Peur et Louis d'Orléans, juillet-octobre 1405 (Louis d'Orléans et Jean Sans-Peur; exposé de leurs forces, de leurs ambitions et de leurs politiques; les premiers conflits; l'enlèvement du Dauphin, en août 1405, avec la complicité de la reine Isabeau; à suivre). — L. CRISTIANI. Luther au couvent (suite; le commentaire de l'épître aux Romains, 1515-1517; le dogme de la certitude du salut, 1518). — P. BLIARD. Lorient et Saint-Acheul (Lorient directeur de l'établissement de Saint-Acheul; « l'épouvantail et le cauchemar des libéraux impies aux jours de la Restauration », 1814-1838; sources inédites). — P. ALLARD. A propos de l'arc de triomphe de Constantin (combat la thèse du professeur Frothingham, suivant laquelle cet arc serait un ancien arc d'époque très antérieure, remanié pour être consacré au nouveau maître). — R. DE CISTERNES. Louis XV et le comte de Clermont à la bataille de Lawfeldt (1747; documents des archives historiques de la Guerre). — R. BUET. Un apôtre français en Suède à la fin du XVIII^e s. (l'abbé Oster, Lorrain; d'après le livre de MM. Fiel et Serrière). — G. GAUTHEROT. Les destructions d'archives à l'époque révolutionnaire (d'après les pièces des Archives nationales). — P. UBALD D'ALENÇON. Une lettre inédite de Félicité de La Mennais adressée à Gerbet (19 septembre 1833). — A. D'ALÈS. Le cardinal Rampolla historien (à propos de ses travaux sur sainte Mélanie; une lettre inédite du cardinal à l'auteur). = C.-rendus : *L. Garzend*. L'Inquisition et l'hérésie, à propos de l'affaire Galilée (thèse trop subtile et sans preuves). — *O. Havard*. Histoire de la Révolution dans les ports de guerre (substantiel et curieux). = R. SCHNEIDER. Chronique d'histoire de l'art. — F. CABROL. Chronique d'archéologie chrétienne et de liturgie. — E.-G. LEDOS et P. ALLARD. Chronique.

12. — Revue d'histoire rédigée à l'État-major de l'armée. 1914, mars. — L'armée du roi, 1674 (I : le recrutement; suite en avril et mai : les soldats). — L'organisation de la Grande Armée de 1813, les levées et l'esprit public, 1^{re} partie; chap. III : la levée de la conscription (suite; fin en avril). — La guerre de 1870-1871. Le siège de Paris; premiers jours du siège, du 20 au 30 septembre; chap. II : premières dispositions militaires; chap. III, en avril : l'action diplomatique du gouvernement de la défense nationale pendant le mois de septembre. — La guerre de 1870-1871. La première armée de la Loire. III : période d'expectative du 18 octobre au 7 novembre; chap. V : projet d'offensive de la délégation du gouvernement. Conseils de guerre de Salbris et de Tours, 24 et 25 octobre. = Mai. La campagne de 1807. La manœuvre d'Eylau (suite; le plan des alliés). — La guerre de

1870-1871. Le siège de Paris. Premiers jours de siège, 20-30 septembre; chap. iv : mesures générales d'ordre administratif et militaire. — La première armée de la Loire; III (suite). = Juin. Une opinion allemande sur la genèse de la décision. — Suite des articles précédents.

13. — Revue historique de la Révolution française. 1914, avril-juin. — Baron DE LÜTZOW. Trois lettres inédites à Sir Francis d'Ivernois sur la guerre d'Espagne, 1810-1812, publiées et annotées par O. KARMIN. — O. BEUVE. Un petit-fils de Montesquieu soldat de l'indépendance américaine (d'après des documents inédits conservés aux archives de l'Aube et que M. Céleste n'a pas connus. Ce sont des lettres écrites par Charles-Louis de Secondat de Montesquieu au vicomte de Saint-Chamans-Rébénac, son ami, 1780-1782). — FAVRET. Quelques documents biographiques sur le conventionnel Courtois. — Ch. VELLAY. Les vicaires généraux de Paris et le serment constitutionnel en janvier 1791. — R. VALENTIN DU CHEYLARD. Sanary et le siège de Toulon; suite et fin. — MARIE-CAROLINE, reine des Deux-Siciles. Lettres inédites au marquis de Gallo, publiées et annotées par le commandant WEIL; suite : 1802-1803. — H. DUVAL. Robespierre et l'admission des femmes dans les sociétés littéraires (compte-rendu d'un discours prononcé à l'Académie d'Arras le 18 avril 1787). — Ch. VELLAY. Un rapport inédit de Robespierre à l'Académie d'Arras, 1787. — ID. Une lettre de Delessart au ministre de France à Mayence sur la question des émigrés, 14 novembre 1791. — O. KARMIN. Le *Journal de Genève* comme source de l'histoire de la Révolution française, 1789-1793. — R. BROUILLARD. Un journal bordelais patronné par Ysabeau, an III. — O. KARMIN. Une lettre inédite de John Adams à Sir Francis d'Ivernois (11 décembre 1795; J. Adams répond à l'envoi que F. d'Ivernois lui avait fait de ses *Réflexions sur la guerre*). — ID. Un récit oublié de la prise du bois de Finges, dans le Valais, par les Français, 28 mai 1799. — Commandant WEIL. Une singulière idée d'un Anglais, partisan et défenseur de Napoléon, en 1815 (copie analytique, prise par la police de Vienne, d'une lettre où un certain Mac Kenrot propose à Marie-Louise de faire parvenir à Napoléon à Sainte-Hélène des journaux et des livres, et conseille aux membres de la famille impériale de former à Londres « un établissement de banque et de commerce sous la raison sociale Bonaparte et C^{ie} », ce qui prouverait « la confiance de la famille dans l'honneur national du peuple anglais ». Peut-être ceci pourrait-il contribuer à mettre fin à « l'exil cruel et à la déportation inconstitutionnelle et illégale de S. M. »). — P. PORTEVIN. Essai d'une bibliographie de J.-B. Carrier; suite et fin.

CHRONIQUE.

France. — M. Georges PERROT, qui est décédé le 1^{er} juillet dernier, était né à Villeneuve-Saint-Georges le 12 novembre 1832. Après de brillantes études au lycée Charlemagne, il entra en 1852 à l'École normale, où il eut pour camarades Fustel de Coulanges, Goumy, Michel Bréal. Après avoir été reçu agrégé des lettres, il fut nommé, le 20 octobre 1855, membre de l'École française d'Athènes. Il explora la Crète où il découvrit le premier fragment de la loi de Gortyne, l'île de Thasos, sur laquelle il écrivit un mémoire remarquable (*Archives des Missions*, 2^e série, t. I). En 1861, après avoir enseigné aux lycées d'Angoulême et d'Orléans, il retourna en Orient, chargé d'une importante mission par l'empereur Napoléon III. Accompagné par Edmond Guillaume et Jules Delbet, il compléta à Ancyre le texte grec du Testament politique d'Auguste, fixa l'emplacement exact d'une série d'anciennes cités de la Galatie et découvrit le champ de bataille où César battit Pharnace. Ce voyage nous valut deux beaux volumes intitulés : *l'Exploration archéologique de la Galatie et de la Bithynie* (Paris, 1862-1872, in-4^o, 1 vol. de planches). Tout en rédigeant cet ouvrage, il enseigna la rhétorique au lycée Louis-le-Grand et prépara ses deux thèses de doctorat qui furent soutenues en 1867 : *De Galatia provincia romana* et *Essai sur le droit public d'Athènes*. Il traduisit aussi divers ouvrages de l'anglais, dont la *Science du langage*, de Max Müller (avec M. Harris). Après la guerre, il fut nommé maître de conférences de littérature grecque à l'École normale supérieure, où il enseigna pendant sept années (1871-1878), et de cet enseignement est sorti son livre sur les *Précurseurs de Démosthène*. En 1878, était créée à la Faculté des lettres une chaire d'archéologie, pour laquelle il était tout désigné; il l'occupa jusqu'en 1883 et il entreprit alors, en collaboration avec Chipiez, ce monument d'érudition qu'est *l'Histoire de l'art dans l'antiquité*. Il remonta, par delà la Grèce, à l'Égypte, à l'Assyrie, à la Phénicie, à la Judée, à la Perse. On a pu dire fort justement : « Cette œuvre, d'un plan clair et symétrique, où les ailes s'ajoutent régulièrement aux ailes, est pour l'archéologie contemporaine ce que fut l'Encyclopédie du XVIII^e siècle pour les diverses branches du savoir humain : le rayon de bibliothèque où se déposa, en lumineuses assises, l'état actuel de nos connaissances¹. » Le t. I sur l'Égypte paraissait en 1882. le t. X sur la céramique de la Grèce

1. Georges Radet, *l'Histoire et l'œuvre de l'École française d'Athènes*, p. 338.

archaïque était donné en 1914, quelque temps avant la mort de l'auteur. Se trouvera-t-il un érudit pour poursuivre cette tâche, sur le même plan, si étendu? Le labeur effraiera sans doute les plus vaillants. On peut dire que presque pas un jour ne s'est écoulé depuis 1878 où M. Perrot n'ait médité cette œuvre. Il la portait sans cesse avec lui en sa tête; en ses excursions, en ses courses à travers Paris, on le voyait souvent s'arrêter, pour fixer sur le papier les idées qui se présentaient à lui. Il l'avait commencée à la Faculté des lettres de Paris; il la poursuivit en dirigeant de 1883 à 1904 l'École normale supérieure, où, par sa droiture, par son obligeance, il se concilia, en des temps qui étaient parfois difficiles, la respectueuse sympathie des élèves. Il ne cessa d'y travailler quand, en 1905, il fut élu secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions, à laquelle il appartenait depuis 1874; et pourtant chaque année, outre son rapport annuel, il donnait lecture d'une notice fouillée sur la vie et les œuvres d'un confrère disparu : Wallon, Delisle, Longnon par exemple. M. Perrot est mort debout à sa table de travail à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Il laisse, avec l'exemple d'une vie très digne, une belle œuvre scientifique, et ce sera l'étonnement des savants de l'avenir qu'elle ait été exécutée par un seul homme.

C. PF.

— M. André LAVERTUJON, ancien ministre plénipotentiaire et sénateur, est mort en septembre dernier à l'âge de quatre-vingt-sept ans. On lui doit un gros livre, très érudit, sur la *Chronique de Septime Sévère*, texte critique, traduction et commentaire (2 vol., 1897, 1899).

— Dom Marius FÉROTIN, bénédictin du monastère français de Saint-Michel de Farnborough, mort le 16 septembre à l'âge de cinquante-neuf ans, est l'auteur d'une *Histoire de Silos*, abbaye castillane qui possédait une riche bibliothèque et qui occupe une place fort honorable dans l'histoire littéraire de l'Espagne au moyen âge. Il y a joint un *Recueil des chartes* de l'abbaye (1897). On lui doit en outre une étude critique sur le *Véritable auteur de la Peregrinatio Silviae, la vierge espagnole Etheria* (1903). Dans le recueil des *Monumenta ecclesiae liturgica*, il a donné deux gros et importants volumes : le tome V, *le Liber ordinum en usage dans l'Église wisigothique et mozarabique d'Espagne, du V^e au XI^e siècle* (1904), et le tome VI, *le Liber mozarabicus sacramentorum et les manuscrits mozarabes* (1911).

— M. Henri-Auguste BARCKHAUSEN est mort le 10 octobre à Bordeaux, sa ville natale, dans sa quatre-vingt-unième année. Professeur de droit administratif à la Faculté de droit, il ne publia qu'un petit nombre d'études juridiques; mais il se fit un nom des plus honorables comme éditeur de textes importants relatifs à l'histoire, aux institutions, à la littérature de sa province. Membre de la Société des bibliophiles de la Guyenne, il publia pour elle les *Essais de Montaigne*, texte original de 1580 avec les variantes des éditions de 1582 et de 1587 (1871 et 1873). Membre de la Commission chargée d'éditer les

archives historiques de Bordeaux, il prit pour lui la plus grosse part, éditant les plus anciens *Registres de la Jurade* (2 vol., 1873 et 1878), le *Livre des privilèges*, précédé d'un *Essai sur l'administration de Bordeaux sous l'ancien régime* (1878), le *Livre des coutumes*, précédé d'un *Essai sur le régime législatif de Bordeaux au moyen âge* (1890). Ces deux derniers volumes (toute réserve faite sur le plan adopté pour l'établissement du texte) sont exécutés avec un soin digne des plus grands éloges. Pour la Société des *Archives historiques de la Gironde*, il publia les registres des Grands Jours de Bordeaux de 1456 à 1459 (t. IX, 1871) et le *Chartularium Henrici V et Henrici VI, regum Angliæ* (t. XVI, 1878), recueil de plus de 250 chartes émanées de la chancellerie royale d'Angleterre qui s'étend, en dépit du titre, de 1204 à 1453. La confiance qu'il sut inspirer aux héritiers de Montesquieu lui valut l'inestimable privilège de pénétrer dans les archives, jalousement fermées jusque-là, de La Brède, et c'est au grand historien philosophe bordelais qu'il consacra l'activité de ses dernières années. Déjà, en 1897, il donnait une édition nouvelle des *Lettres persanes*, qu'il reprit sous une forme achevée pour la Société des textes français modernes (2 vol., 1913); en 1900, il fut chargé de publier les *Considérations* d'après les manuscrits originaux et, en 1907, il écrivit un très intéressant volume sur *Montesquieu, ses idées et ses œuvres, d'après les archives de La Brède*. Il y montrait qu'il pouvait se mouvoir aussi aisément dans le monde philosophique du XVIII^e siècle que dans les périodes les plus obscures du moyen âge. Resté jeune d'esprit et de cœur, malgré de cruelles infirmités (« le solitaire du cours d'Aquitaine », comme il se qualifiait volontiers, était devenu à moitié aveugle et sourd), il ne cessa de s'intéresser au travail intellectuel et il s'éteignit doucement après trois jours de maladie.

Ch. B.

— M. Marcel REYMOND, mort le 13 octobre à Lyon, à l'âge de soixante-cinq ans, était un historien de l'art des plus distingués. Outre de nombreuses biographies d'artistes italiens : *les Della Robbia* (1897), *Donatello* (1898), *Verrochio* (1905), *Michel-Ange* (1906), *le Bernin* (1911), *Brunelleschi* (1912), qui sont surtout des ouvrages de vulgarisation, on lui doit une étude très fouillée et originale sur *la Sculpture florentine*, qui comprend quatre volumes abondamment illustrés : *les Précurseurs* (1897), *le XV^e siècle* (1898 et 1899), *le XVI^e siècle et les successeurs de l'École florentine* (1900). Il admirait l'art italien et il en parlait avec autant de compétence et de goût que d'enthousiasme; mais il professait aussi un culte passionné pour l'art français : un de ses premiers écrits avait eu pour objet de dénoncer l'*influence néfaste* de la Renaissance italienne en France (1890). Il vivait d'ordinaire à Grenoble, libre de toute attache officielle et professionnelle, assez mal en cour à cause de ses opinions politiques et religieuses. Il s'attacha avec d'autant plus d'ardeur à sa petite patrie, surtout aux trésors artistiques de sa province dont il étendait volon-

tiers l'influence loin de ses limites naturelles. Une étude sur le *Palais de Justice de Grenoble*, en collaboration avec M. Charles Giraud (1897), lui fournit l'occasion de mettre en relief l'école grenobloise de sculpture au *xvii^e* siècle, et en particulier l'œuvre de Martin Claustre. A l'Université de Grenoble, il sut, par son activité complaisante, sa chaleur de cœur, attirer et retenir une nombreuse clientèle d'étudiants étrangers dont beaucoup lui sont demeurés reconnaissants. — Ch. B.

— L'inexorable guerre que nous font l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie frappe si cruellement l'érudition française qu'il faudra mentionner seulement les morts les plus douloureuses. Nous annoncerons aujourd'hui celles de MM. DÉCHELETTE et R. MICHEL.

Joseph DÉCHELETTE, conservateur du musée de Roanne, a été blessé mortellement le 3 octobre à la tête d'un bataillon de territoriale à Vic-sur-Aisne, à l'âge de cinquante-trois ans. Neveu de Bulliot, l'archéologue autunois, il fut initié par lui à l'étude de nos antiquités nationales, auxquelles il a consacré un grand nombre d'articles; rappelons seulement son rapport sur *les Fouilles du mont Beuvray (1897-1900)* (1904). Le grand ouvrage de Pic, conservateur du musée de Prague, sur le *Hradischt de Stradonitz en Bohême*, lui fournit le thème d'une instructive comparaison avec les fouilles de Bibracte (1901), et il traduisit en français l'ouvrage du savant tchèque (1906). Ses *Vases céramiques ornés de la Gaule romaine* (2 vol., 1904) lui méritèrent les éloges unanimes de l'Académie des inscriptions. Enfin, il s'est acquis une renommée qui a dépassé de fort loin les limites de notre pays en publiant son *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, œuvre considérable dont quatre volumes ont déjà paru (1910-1913), mais qui reste malheureusement inachevée.

Robert MICHEL était le fils unique de M. André Michel, le savant professeur d'histoire de l'art à l'École du Louvre; il avait fait de solides études à l'École des chartes, d'où il sortit le premier de sa promotion en 1908, et à l'École des Hautes-Études. Sa thèse pour le diplôme d'archiviste-paléographe : *l'Administration royale dans la sénéschaussée de Beaucaire au temps de saint Louis*, fut remarquée. Publiée sous les auspices de la Société de l'École des chartes (1910), elle semblait promettre un historien sagace à l'étude de nos institutions médiévales; mais l'influence paternelle et le fructueux séjour qu'il fit à l'École française de Rome l'engagèrent dans une voie différente. Ayant trouvé dans les archives Vaticanes de nombreux documents sur les constructions faites par les papes d'Avignon en France au *xiv^e* siècle, il se fit archéologue sans cesser d'être historien; les textes lui fournissaient des dates précises, des noms d'artistes et d'entrepreneurs, des mentions d'œuvres d'art, une riche nomenclature; il voulut faire de cette masse de matériaux écrits la solide base d'une série d'études sur l'histoire de l'architecture civile, militaire et religieuse du moyen âge. Il se proposait d'en tirer d'abord le sujet de thèses pour le doctorat ès lettres. L'une, sur *l'histoire des remparts*

d'Avignon, est achevée; l'autre, sur les *Villes fortes et les châteaux des papes d'Avignon*, n'est encore qu'en préparation. Chaque nouveau voyage dans le Midi, chaque nouvelle visite dans les archives locales lui apportait un supplément d'informations qui l'obligeait à reprendre son travail et à en différer l'accomplissement. Érudit scrupuleux, modeste et qui n'était jamais satisfait de lui-même, Robert Michel était en outre d'une rare distinction morale. Ceux qui ont eu le privilège de le connaître dans l'intimité, en particulier les directeurs de la *Revue historique*, dont il fut pendant un temps le secrétaire, garderont de lui un souvenir ému et reconnaissant. Il a été tué le 13 octobre; la veille, il avait eu trente ans. Ch. B.

— Parmi nos jeunes historiens déjà tombés pour la France et la noble cause de l'humanité, nous mentionnons Thierry DE LAMBEL, un des premiers frappés et mort à l'hôpital du Mans des suites d'une grave blessure. Il avait été reçu licencié ès lettres à la Sorbonne et préparait son diplôme supérieur d'histoire et de géographie. Appartenant à une illustre famille lorraine, habitant ce beau château Renaissance de Fléville qu'Israël Silvestre a gravé, il avait demandé à l'histoire de Lorraine le sujet de son mémoire et il devait traiter : La mission de Dupuy, de Leuret et de Delorme en Lorraine en 1624; une première tentative de chambre de réunion. Il avait déjà réuni pour ce travail des notes nombreuses que nous tâcherons sans doute un jour de mettre en œuvre. — L'École normale supérieure a été particulièrement éprouvée. A elle appartenait Jean ROUX, qui venait de terminer sa seconde année. Il nous avait présenté un excellent mémoire pour le diplôme sur le concile de Francfort de 794. Il avait traduit de la façon la plus précise les canons du concile, les avait commentés article par article et, de cette étude minutieuse de détail, il avait tiré d'excellentes considérations générales sur la politique ecclésiastique de Charlemagne. Sous-lieutenant au 82^e de ligne, il a été tué à Vaubécourt (Meuse) le 6 septembre. — Edmond BOUCHÉ faisait partie de la promotion de 1910. Il s'était particulièrement consacré à l'histoire religieuse du xvii^e siècle et, pour son diplôme, il avait présenté un mémoire sous ce titre : La consultation des évêques de France en 1698 sur la conduite à tenir à l'égard des Réunis. Il faisait en 1913-1914 sa seconde année de service militaire en qualité de sous-lieutenant au 72^e de ligne et c'est en uniforme qu'il vint passer les épreuves de l'agrégation au dernier concours, que la mobilisation a interrompu de façon si subite. Il fut rappelé bien vite à son régiment et ne put faire la première leçon de l'examen oral. Dans la nuit du 7 au 8 septembre, il était frappé sur le champ de bataille de Pargny-sur-Saulx (Marne). — Georges REVERDY était son contemporain. Il avait fait de très bonnes études au lycée de Montpellier, sous la direction de maîtres qui éveillèrent sa vocation historique. Son mémoire pour le diplôme consista en une traduction et un commentaire d'un recueil de lettres de l'époque mérovingienne conservé à la Vaticane dans le fonds de la reine Christine et connu sous le nom de : *Epistolae Austriacae*. Il montra combien l'édition de

Gundlach, dans les *Monumenta*, était insuffisante, proposa des conjectures très séduisantes pour corriger le texte, expliqua des passages qui, avant lui, étaient incompréhensibles et, dans sa traduction, sut à la fois être fidèle et élégant. L'article de lui que nous avons publié dans la *Revue historique* (t. CXIV, p. 61) : *les Relations de Childébert II et de Byzance*, est un fragment de ce travail ; et le *Moyen âge* (2^e série, t. XVII, p. 274) accueillit la *Note sur l'interprétation d'un passage d'Avitus*, où le jeune historien discuta avec beaucoup de fermeté la question du baptême de Clovis. Au concours de 1913, Reverdy fut reçu agrégé et en octobre il partait pour accomplir son service militaire. Il a été tué le 30 août à Haudonville, non loin de Gerbéviller, que les Allemands ont ruiné d'une façon si barbare.

— Jules PASCAL appartenait à une promotion plus ancienne, celle de 1906. Il avait suivi les classes du lycée de Grenoble où son père est secrétaire d'Académie ; à l'École normale, il se fit inscrire à la section d'histoire et étudia dans son diplôme la condition des terres et des personnes au moyen âge dans le Dauphiné, d'après le cartulaire de l'église de Grenoble et les autres cartulaires locaux. Il aimait ces questions difficiles vers lesquelles le portaient ses études juridiques, poussées en même temps que ses études d'histoire, et aussi un esprit très net ayant, avec le sens des réalités, le besoin de généraliser, et volontiers systématique. Il trouva des solutions très curieuses sur la *condamine*, la *cabannaria*, le mode de propriété des vastes forêts ou des déserts alpins. Reçu second agrégé, il enseigna une année au lycée d'Annecy, puis passa trois ans comme pensionnaire à la fondation Thiers. Il y poursuivit ses études de droit et rassembla les matériaux pour ses deux thèses de doctorat ; dans la thèse principale, il se proposait de résumer les théories des sociologues sur le caractère de la propriété primitive ; dans la thèse complémentaire, il voulait étudier la situation des classes rurales et l'état des terres en Dauphiné au cours du XVIII^e siècle. Le travail de recherche était déjà fort avancé. En juillet dernier, il venait d'être nommé professeur au lycée de Marseille quand la guerre éclata. Il rejoignit aussitôt son poste de sous-lieutenant au 356^e régiment d'infanterie et, le 22 septembre, il tomba à Lironville (Meurthe-et-Moselle) ; il fut enterré par ses soldats au cimetière de Noviant-aux-Prés.

Aux familles si cruellement frappées, nous présentons nos condoléances émues. Ces jeunes gens qui se destinaient à l'enseignement et aux paisibles recherches scientifiques ont été de vaillants soldats et sont morts en héros. Que d'espérances, que de belles études historiques ont été anéanties en un clin d'œil ! Mais d'autres reprendront la tâche interrompue et la mèneront à bonne fin pour la plus grande gloire de notre chère France reconstruite.

Chr. PFISTER.

Espagne. — L'*Institut d'estudis catalans* de Barcelone s'apprête à fêter le sixième centenaire de la mort du philosophe Ramon Lull ; une commission, formée pour concentrer les travaux des érudits catalans, publiera une série d'études biographiques et bibliographiques,

dont cinq, par MM. Gottron, Duran-Rogent, Aguiló, Alói et Rutró, sont déjà prêtes pour l'impression. Une autre commission, dont l'objet est de publier à Majorque toutes les œuvres de R. Lull, fêtera le centenaire en éditant le *Blanquerna* d'après le texte du manuscrit de Munich, dont l'Institut possède une reproduction photographique :

— Aux facultés de droit et de littérature de Madrid a été créée une chaire d'histoire des institutions politiques et civiles de l'Amérique; elle a été confiée, à la suite d'un concours, à M. ALTAMIRA.

Grande-Bretagne. — Un certain nombre de professeurs de l'Université d'Oxford se sont préoccupés de répandre dans le public les notions qu'il faut posséder sur les causes de la guerre actuelle et sur les questions de politique générale qu'elle soulève. Dans *Why we are at war*, six d'entre eux, MM. BARKER, DAVIS, FLETCHER, HASSALL, LEGG et MORGAN, ont exposé en six chapitres les origines de la neutralité de la Belgique et du Luxembourg, la course aux armements depuis 1871, le développement de la politique russe, la crise d'où est sortie la guerre, les négociations qui l'ont précédée, enfin les théories nouvelles sur l'État à la mode prussienne, sur la nécessité et la moralité splendide de la guerre, qui ont été enseignées en Allemagne par le professeur Treitschke et le général de Bernhardi. En appendice, on a reproduit les principaux documents diplomatiques dont la lecture est indispensable à toute personne soucieuse d'étudier honnêtement les origines immédiates de la guerre et de déterminer la part de responsabilité qui incombe à chacun des belligérants. On y trouvera notamment une traduction autorisée en anglais des pièces imprimées dans le Livre blanc allemand (Clarendon Press; prix : 2 sh.; une seconde édition augmentée vient de paraître, ainsi qu'une traduction en français due à un professeur français d'Oxford). — A la même librairie a paru une série d'« Oxford Pamphlets » parmi lesquels nous mentionnerons : *Serbia*, par Sir Valentine CHIROL; *Russia; the psychology of a nation*, par P. VINOGRADOFF; *India and the war*, par E. TREVELYAN; *The Germans, their empire*, par C. R. L. FLETCHER; *The value of small states*, par H. FISHER; *Nietzsche and Treitschke; the worship of power in modern Germany*, par E. BARKER. Chacune de ces brochures est mise en vente au prix de 2 pence (25 centimes). — Au même prix, a paru à Londres chez J. Murray une brochure de M. G. W. PROTHERO : *Our duty and our interest in the war* (publ. par le « Central Committee for national patriotic organisations »). C'est la première d'une série destinée surtout à éclairer la religion des neutres.

Le gérant : R. LISBONNE.

LA RETRAITE DE POMPONNE DE BELLIÈVRE

(SEPTEMBRE 1588-MAI 1593).

I.

Le renvoi des anciens ministres. — Les premiers temps de la disgrâce.

Le 8 septembre 1588, le surintendant des finances Pomponne de Bellièvre¹ recevait à Blois du roi Henri III, son maître, l'ordre de se retirer chez lui. Le même commandement était fait le même jour au chancelier de Cheverny, aux secrétaires d'État Villeroy, Brûlart et Pinart. La lettre était correcte, sèche et vague : le roi daignait seulement indiquer qu'il voulait désormais disposer ses affaires, ainsi que sa volonté et résolution le mouvaient pour le bien de son État. Bellièvre remit aussitôt au porteur Benoise une réponse simple et digne où il donnait au roi

1. Les faits de cette histoire n'ont jamais été exposés. Les biographes de Bellièvre n'ont pas connu ou ils ont passé sous silence ces cinq années de sa carrière. Nos documents essentiels sont pris dans les papiers de Bellièvre, qui forment à la Bibliothèque nationale, dans le fonds français, une riche collection de lettres encore mal connues, intéressant l'histoire de France sous Charles IX, Henri III et Henri IV (n° 15890-15911). Ce sont surtout les n° 15892, 15893, 15909 et 15910. — Sur Bellièvre, il n'existe aucune étude d'ensemble. On a deux *Oraisons funèbres* datées de 1607 (Paris, in-8°), l'une de Pierre Fenoillet, l'autre de Jean Tournet; deux *Éloges*, l'un de René le Bossu, l'autre de Papyre Masson (Paris, 1607, in-4°). Voir aussi Duchesne, *Histoire des chanceliers...* Paris, 1680, in-fol.; Scévole de Sainte-Marthe, *Éloges des hommes illustres...*, mis en français par Colletet. Paris, in-fol., 1644. — Les mémoires ou histoires qui fournissent sur Bellièvre des renseignements sont les sources habituellement consultées pour l'histoire générale de l'époque. Citons les principales : Palma-Cayet, Mathieu, de Thou, Nevers, Duplessis-Mornay, Sully,

l'assurance qu'il serait fidèlement obéi¹; et il se retira sans bruit dans ses terres, abandonnant, pour « le petit ruisseau de Grignon », « les grandes mers de la cour »².

Quelles réflexions lui inspira cette brutale disgrâce? Nous pouvons aisément les pénétrer, car il ne se fit point faute, pendant les premiers mois de l'exil, de confier à ses amis ce qu'il avait sur le cœur.

L'affront lui parut d'abord absolument immérité. Bellièvre avait, sans fausse vanité, une conscience claire des services rendus à l'État durant une vie déjà longue. Il était, comme les l'Aubespine, les Morvilliers, les Cheverny et les Villeroy, ses contemporains, le type de ces « bons serviteurs » que la noblesse de robe donna à la monarchie et qui, sans laisser le souvenir précis d'une œuvre législative, financière ou diplomatique originale, s'acquittèrent « dignement et vertueusement », comme dit l'Estoile, de grandes et belles charges. Bellièvre avait été, dirions-nous, une de ces « utilités », un de ces hommes d'État intelligents et souples employés tour à tour dans les hautes fonctions judiciaires ou financières, dans l'administration des provinces, dans la diplomatie.

Sa vie avait été bien remplie : de vingt-cinq à vingt-neuf ans, le fils de Claude de Bellièvre, premier président du parlement de Grenoble, fut, comme il convenait, un homme de robe, con-

d'Aubigné, l'Estoile, Villeroy. Ajoutons les *Historiettes* de Tallemant des Réaux et les *Anecdotes de l'histoire de France... tirées de la bouche de M... Du Vair et autres* (Lalanne, Paris, 1858). Les relations et dépêches d'ambassadeurs florentins et vénitiens sont aussi utiles à consulter. — Presque tout, dans les lettres et écrits divers de Bellièvre, est inédit; certains documents (surtout pour les ambassades en Suisse et les négociations de Vervins) sont en outre dispersés, hors des Papiers, dans les fonds Brienne et Dupuy à la Bibliothèque nationale, aux Affaires étrangères, à l'Arsenal, à l'Institut. On ne trouve d'imprimés que la *Harangue* à la reine d'Angleterre (1588), l'*Advis aux Français* (1593) et diverses pièces contenues dans le *Mémoire historique concernant la négociation de la paix traitée à Vervins, Van 1598* (Paris, 1667, 2 vol. in-12). — Signalons enfin les ouvrages modernes où l'on trouve des renseignements pour certaines parties de la vie de Bellièvre : E. Rott, *Henri IV, les Suisses et la Haute-Italie* (Paris, 1882); *Histoire de la représentation diplomatique de la France auprès des Cantons suisses* (Paris, 1902); E. Halphen, *Lettres inédites du roi Henri IV au chancelier de Bellièvre, 1581-1601* (Paris, 1872).

1. L'ordre de Henri III a été recopié de la main de Bellièvre : f. fr. 15892, fol. 174. La minute de la réponse nous a été conservée, *Ibid.*, fol. 269.

2. Expression plusieurs fois employée par lui, notamment dans la lettre à la reine-mère, 30 septembre 1588, *Ibid.*, fol. 191.

seiller au Parlement français de Chambéry (1554-1559) lors de l'occupation du Piémont, puis il devint, pendant quatre ans, lieutenant général au bailliage de Vermandois, fut nommé, en 1564, président au présidial de Lyon, douze ans après président au Parlement de Paris. Depuis 1570, il était conseiller d'État; depuis 1575, surintendant des finances : c'étaient ses deux principaux titres au maniement des affaires. Il avait accompli d'importantes missions diplomatiques, en Pologne, comme ambassadeur de Charles IX auprès de son frère, aux Pays-Bas, auprès du duc d'Anjou, des états d'Anvers, du prince de Parme, en Angleterre, auprès d'Élisabeth pour sauver « notre pauvre reine douairière, la reine d'Écosse », en Suisse et aux Grisons où il avait fait six longs séjours, où il était certainement le plus populaire des Français, le meilleur franco-helvète du siècle. Entre temps, comme homme de confiance de la reine-mère, il avait pris part, à l'intérieur du royaume, à des négociations aussi délicates et graves que des campagnes diplomatiques, puisqu'on était en pleins troubles civils : ainsi, il avait traité avec Condé et les protestants du midi en 1576, aidé à conclure la paix de Fleix en 1580, négocié avec le roi de Navarre de 1581 à 1583. Enfin, tout récemment, en avril et en mai 1588, avant la journée des Barricades, il avait servi d'intermédiaire entre une cour apeurée et les Guises à demi rebelles.

Il y avait en somme trente-cinq ans qu'il avait été reçu en cour souveraine, avec la faveur de Henri II, et trente ans qu'il « n'avait point abandonné le clocher des affaires de la cour »¹. Il pouvait déclarer sans exagération qu'il n'y avait pas d'homme de sa robe qui ait eu plus de charges que lui en France². Il voulait dire des affaires à traiter, des missions à remplir, car pour les charges honorifiques il n'avait point été gâté; il pouvait jurer sur son honneur qu'il n'avait demandé un seul état, si ce n'est l'état de président au Parlement de Paris.

Ne croyons point toutefois que le surintendant en disgrâce ait passé son temps à gémir sur l'inconstance des hommes et à rappeler ses services. Il le fit avec une certaine discrétion dans des lettres au marquis de Pisani, au cardinal de Selve, à son cousin d'Espeisses pour répondre à quelque calomnie colportée en cour ou bien pour remémorer à Rome, où il sollicitait une

1. Lettre au cardinal de Selve, sans date, fol. 248.

2. Lettre à d'Espeisses, 14 juillet 1590, fol. 289.

faveur, ce qu'il avait fait pour la religion. Il ne composa point, à la manière de Villeroy, de longues *Apologies* pour conter les choses qui lui étaient advenues depuis le début de sa carrière¹.

Le premier souci de Bellièvre fut de rechercher les causes du coup d'État antiministériel. Sa surprise avait été profonde. Sans doute, il y avait longtemps, nous assure-t-il, qu'il s'était « proposé toute incertitude aux choses à venir » et il lui semblait être ordinairement à la cour « comme ceux qui marchent sur la corde ». Mais, malgré cette philosophie, il ne s'attendait évidemment à rien. Si Villeroy avait observé que le roi était plus réservé à son égard depuis quelques semaines, Bellièvre, lui, n'avait rien vu. La cour et le public, à vrai dire, ne furent pas moins stupéfaits que les principaux intéressés. La reine-mère n'avait pas été prévenue et, comme l'archevêque de Lyon, auquel elle en avait fait la confidence, elle avait trouvé « étrange » la résolution de son fils. « Étrange » et « soudain » sont les qualificatifs employés par les correspondants de Bellièvre qui affirment leur étonnement et leur déplaisir de cette mesure, Potier de Blancmesnil, Gaspard de Schomberg, Anne d'Este, La Fin, Gondi, d'Aumont, Perrot et autres².

Bellièvre ne connut sans doute pas les injures dont Henri III gratifia ses ministres d'hier dans un entretien avec Catherine. Il ne sut pas qu'il était *un huguenot*, que le chancelier s'entendait avec les fournisseurs, que Villeroy était un glorieux, Pinart une canaille, Brûlart un homme de rien. Si de telles amertumes lui furent épargnées, il put saisir d'autres rumeurs qui lui furent particulièrement désagréables. On répandit sur lui des calom-

1. Villeroy, son collègue pendant la même période, écrit au moins trois récits de ses actes : l'*Apologie* du 8 avril 1589, « contenant les causes qui le contraignirent à se ranger au parti de la Ligue » ; le *Mémoire* adressé à Bellièvre pour montrer « la peine qu'il a prise de faire la paix entre le roi et M. de Mayenne et sa continuelle poursuite à la pacification de nos misérables troubles » (1594) ; la *Lettre à M. Du Vair* « sur le sujet d'un livre intitulé la *Satire Ménippée* », 10 août 1594. — La grande lettre à Jeannin et les autres écrits politiques composés plus tard par Bellièvre sont très sobres de renseignements personnels rétrospectifs. Hâtons-nous de dire que son attitude après sa disgrâce fut beaucoup moins discutée que celle de Villeroy qui s'était retiré auprès de Mayenne.

2. Pasquier écrit : « Voici le temps des merveilles... Ces mutations si subites et inopinées du haut en bas et du bas en haut... apprêtent diversement à gloser » (*Œuvres*, in-fol., 1723, t. II, liv. XIII, p. 356).

nies ; il en parle avec indignation, sans en préciser la nature et sans en nommer les auteurs autrement que par métaphore, « comme les bêtes venimeuses que la terre produit »¹. Il semble qu'on l'ait accusé de malversations, si l'on en croit une allusion contenue dans une lettre à Catherine de Médicis.

Au vrai, ces griefs n'étaient pas sérieux. Ce n'étaient pas eux qui avaient fait renvoyer Bellièvre. Le nonce du pape et l'envoyé florentin voyaient plus juste en rapportant à leurs gouvernements les bruits qui couraient sur l'attitude politique de ces hommes. On disait, en effet, pour expliquer la décision du roi, que les ministres trahissaient leur maître, traversaient ses desseins, s'entendaient avec les factieux. Cheverny avait aussi compris la vérité, quand il affirmait que le roi éloignait ses ministres parce qu'ils avaient été trop dévoués à sa mère. Villeroy le déclarait également et, pour sa part, il ne voyait pas moins juste quand, ayant « conféré avec un chacun pour découvrir les causes », il disait qu'on lui reprochait d'avoir acquis trop d'autorité en sa charge et d'avoir été trop favorable aux Guises dans les dernières négociations. Bellièvre put avoir bientôt, lui aussi, des nouvelles précises sur la cause de son renvoi. Son cousin, Jacques Faye d'Espeisses, venait enfin, « la face livide et sentant la maladie », de rejoindre la cour où son dévouement était hautement apprécié. Ce maître des requêtes de l'hôtel, avocat général au Parlement, qui allait bientôt présider à Tours une cour royaliste, était l'ami le plus sûr et le plus serviable de Bellièvre. On comprend qu'il se soit fait un devoir de renseigner exactement son cousin. Il ne pouvait, à cause du danger des chemins, lui confier certaines particularités ; mais, dans son curieux langage émaillé d'expressions latines, il lui rapporta que la cause de l'événement était « le propre mouvement du roi ». « *Addunt* qu'il y a en cela un peu de soudaineté et de décision de faire *omnia nova*, j'entends un conseil nouveau. » Le roi avait été surtout irrité contre Villeroy et Bellièvre : au premier, il ne pardonnait pas la paix de Juillet avec les Guises, les articles de l'édit de réunion qu'il jugeait trop avantageux pour ses ennemis ; contre le second, il avait un grief connexe : « Les souffleurs du roi lui ont dit qu'ils s'étonnaient de quoi ceux qui étaient si souvent à Châlons et Soissons

1. Bellièvre à d'Espeisses, sans date, fol. 278.

n'avaient pu découvrir l'entreprise de Paris et la venue de M. de Guise. » C'était désigner Bellièvre, le négociateur de Soissons ; quant à ceux qui avaient excité Henri III contre Bellièvre et ses collègues, d'Espeisses les connaît et les nomme, mais en chiffre.

La cause de « l'éloignement des anciens serviteurs » nous paraît aujourd'hui bien claire. Elle est, comme le constatait le cousin de Bellièvre, dans un « mouvement » de l'âme de Henri III, dans un revirement secret produit par la défiance, la haine et la fureur. Nous la trouvons dans tel ou tel cri de rage qui s'exhale d'un de ces billets inédits qui nous révèlent le véritable caractère du roi, dans celui-ci, par exemple, écrit à Villeroy à la veille des Barricades : « La passion à la fin blessée se tourne en fureur : qu'ils ne m'y mettent point ! » Or, *ils* l'y mirent et, après les Barricades, après le honteux traité de Juillet, il ressentit si vivement son humiliation et le dégoût de sa faiblesse passée qu'il résolut tout à coup de faire maison nette. A la veille de prendre de nouvelles décisions, de paraître devant les États, de chercher secrètement le moyen d'en finir avec la Ligue et les Guises, il renvoya les ministres qui représentaient un passé détesté, la politique de sa mère qui avait fait faillite aux Barricades.

Mais cette cause était, il va sans dire, moins évidente aux mois de septembre et d'octobre 1588. « *Unde* ce mouvement, disait Faye. *Nullum verbum.* » A quoi tendait-il ? On ne savait non plus. On était vaguement inquiet : on pensait généralement que « le maître ne tarderait pas à se repentir de ce soudain changement »².

En tous cas, l'attitude de Bellièvre à l'égard du « maître » fut d'une correction parfaite. Il a beau récriminer, discuter, se défendre, se consoler et philosopher, il ne lui échappe jamais un mot de rancune à l'adresse de Henri III. Parfois il proteste de son dévouement pour le roi et déclare qu'il n'y a rien de plus « infâme que d'être ingrat envers son prince »³. Ce n'est point par peur ou par servilité, mais par sentiment du devoir. Le roi est pour lui la loi vivante, l'incarnation de la patrie. « Il n'y a

1. Nouv. acq. franç. 1246, fol. 27.

2. Gaspard de Schomberg à Bellièvre, 12 septembre 1588, f. fr. 15909, fol. 144.

3. Bellièvre à M. de Revol, 17 octobre 1588, f. fr. 15892, fol. 201.

point de juste querelle contre le roi, sa patrie, ni contre son père... »¹. D'ailleurs, comment Bellièvre, caractère doux et facile, porté par le tempérament et l'âge à l'indulgence, aurait-il pu manifester de l'antipathie à son ancien maître et se venger de lui en paroles? Henri III était réellement bon prince et possédait l'art de se faire aimer de ses serviteurs et amis. Les contemporains, — à l'exception des pamphlétaires huguenots ou ligueurs, — reconnaissent sa nature débonnaire et sont bien près d'excuser les malheurs et les fautes de son règne en les rejetant sur la dureté des temps, la malice de ses ennemis, l'indiscipline générale, la jeunesse et le caractère faible du prince.

Bellièvre n'était point de ceux auxquels un mauvais procédé peut faire oublier une longue série de bons traitements. D'ailleurs, après son éloignement, il ne reçut de la cour aucune avanie. Il se montra sensible à la neutralité bienveillante du roi qui ne permit point à ses troupes de lui causer le moindre dommage². Il semble bien aussi qu'il n'ait point désespéré de rentrer en faveur. Le jour viendrait où l'on regretterait les hommes d'expérience. « Madame », écrivait-il à Catherine deux jours après sa disgrâce, « un grand édifice ne peut être soutenu par des chenevottes, il y faut des bons piliers et de fortes colonnes³. »

Il n'avait pas rompu avec la cour et même il avait conservé de bons amis dans les « chenevottes » qui soutenaient tant bien que mal l'édifice. Henri III avait appelé auprès de lui des hommes nouveaux, honnêtes, mais obscurs : un avocat au Parlement, François de Montholon, dont il fit un garde des sceaux ; un simple secrétaire des finances, Martin Ruzé, seigneur de Beau-lieu, qu'il promut à la dignité de secrétaire d'État ; ainsi que le Dauphinois Louis Revol, protégé du duc d'Épernon, qui l'avait employé en Provence comme intendant de son armée. Plus tard, pour rétablir le chiffre traditionnel des quatre secrétaires d'État, il leur adjoignit Louis Potier, sieur de Gesvres, qui avait travaillé dans les bureaux de Villeroy, et Pierre Forget, sieur de Fresnes, qui avait été dans son jeune âge secrétaire du roi de Navarre. La nouvelle constellation n'était pas très brillante ; au moins ne fit-elle pas mal parler d'elle ; les secrétaires d'État

1. Lettre sans adresse et sans date, f. fr. 15892, fol. 235.

2. Bellièvre à d'Espeisses, 4 septembre 1589, *Ibid.*, fol. 285.

3. Bellièvre à la reine-mère, 10 septembre 1588, *Ibid.*, fol. 175.

furent de bons commis, fidèles, désintéressés et volontairement effacés.

Bellièvre compta parmi eux un ami particulièrement obligeant, M. de Revol, qui lui offrit ses services avec un tact et une modestie exquise, sans se prévaloir le moins du monde de sa nouvelle faveur. Jamais il ne se départit d'un ton de parfaite déférence à l'égard d'un glorieux aîné tombé en disgrâce. Bellièvre n'abusa pas de sa complaisance. Il s'interdisait, dans ses lettres, toute incursion dans le domaine de la politique du jour pour ne point gêner Revol. Il lui demandait seulement, si les circonstances l'exigeaient, d'assurer le roi de son dévouement, de veiller en cour à ses intérêts particuliers, à ses affaires de famille.

Bellièvre trouva un autre appui en Forget de Fresnes qui intervint utilement dans l'affaire si délicate de la succession d'Espeisses. Mais leurs relations très courtoises n'eurent point l'intimité des rapports avec Revol, lequel, au dire de Faye lui-même, était affectionné à Bellièvre comme un parent.

Celui qui, dans les premiers temps de la disgrâce, lui rendit ou voulut lui rendre les plus grands services fut incontestablement son cousin d'Espeisses. Il connaissait Bellièvre mieux qu'aucun homme au monde et presque aussi bien que Bellièvre lui-même. Bellièvre ne lui cachait en effet aucune de ses pensées, aucune de ses intentions, aucune de ses irrésolutions. Il avait la plus grande confiance dans sa sagesse, bien que son ami eût quinze ans de moins et n'eût point l'habitude de développer dans ses lettres des sentences de philosophie. Ayant su qu'on disait à Paris que le roi voulait rappeler ses anciens ministres et trop circonspect pour accepter ou pour rejeter cette nouvelle, il consulta son cousin ; il n'osait songer sérieusement à une rentrée en cour qui eût été prématurée. Mais, enfin, qui sait ? Il n'était pas mauvais de débayer le terrain, quoi qu'il dût advenir. Il fallait dissiper habilement les préventions du maître, lui dire que « plusieurs princes et seigneurs » avaient offert leur appui à l'ancien ministre et qu'il l'avait refusé, combattre les calomnieurs qui le représentaient comme « un faiseur de menées ». Il comptait sur Faye qui trouverait bien « quelque demi-quart d'heure » pour faire entendre au roi la vérité¹. Nous ignorons quel fut le résultat de l'entre-

1. Bellièvre à d'Espeisses, sans date, f. fr. 15892, fol. 278.

vue. En tous cas, nous l'avons dit, le roi ne témoigna pas de rancune à l'égard de Bellièvre et, passant près de ses terres, lui accorda une sauvegarde. Mais il ne fut jamais question, semble-t-il, du rappel de l'ancien ministre.

Bellièvre assista donc en simple témoin aux derniers événements du règne. Le témoin n'était pas mal informé. Sans doute, il lui arrivait de se plaindre d'être retiré dans la solitude des champs, « comme s'il était déjà au nombre des morts », ou encore de vivre « au pays d'ignorance »¹. Il ne faut pas prendre ces métaphores à la lettre. Il écrivait ainsi quand il savait que ses paroles seraient répétées chez les ligueurs, demi-ligueurs, politiques et autres. Il désirait écarter les sollicitations, faire entendre qu'il ne se mêlait de rien. Mais il recherchait les nouvelles et il en recevait de toutes parts².

Il apprit la tenue des États-Généraux, approuva sans doute le discours énergique du roi, à l'exception du passage où il frappait sur les absents qu'il chargeait, lui écrivait Villeroy, « de négligence et d'autres défauts »³. Le meurtre des Guises lui causa une douloureuse surprise; sans se préoccuper de la question de justice ou de légalité, il plaignait « le malheur où était tombé le roi »⁴. Moins de deux semaines après lui parvenait la nouvelle du décès de la reine-mère. Il la regretta profondément : « Comme l'ayant perdue, nous connaissons de plus en plus la faute qu'elle nous fera; aussi connaissait-elle la faute que nous faisons à son service⁵. » La révolte de Paris fut pour Bellièvre une nouvelle calamité. Commentant les premiers désordres, l'épuration du Parlement par les Seize, il confessait qu'il avait bien vu le commencement et le progrès des troubles, mais que rien ne l'avait encore tant étonné que ce qu'il voyait présentement⁶. Le 1^{er} août, il apprit qu'un moine fanatique avait frappé Henri III d'un coup de couteau. « Il ne faut plus vivre », écri-

1. Bellièvre à d'Espeisses, 12 août 1590, *Ibid.*, fol. 293; à Villeroy, 11 mars 1589, *Ibid.*, fol. 329.

2. Il devait être fort tourmenté quand les lettres tardaient à venir, car le 20 janvier (*Ibid.*, fol. 316) il se plaignait de n'avoir reçu qu'une seule dépêche de la cour depuis le décès de la reine (qui était advenu le 5).

3. Villeroy à Bellièvre, 26 octobre 1588, f. fr. 15909, fol. 205.

4. Lettre sans adresse et sans date, f. fr. 15892, fol. 307. — Bellièvre à M. de Ruccellai, 16 janvier 1589, *Ibid.*, fol. 314.

5. Lettre sans adresse, 20 janvier 1589, *Ibid.*, fol. 316.

6. Lettre du 20 janvier 1589, *Ibid.*

vit-il sur-le-champ à un ami, « quand nous voyons ces monstres et le pied que la méchanceté a pris chez ces peuples. » Il exprimait l'espoir que le roi guérirait, mais il se sentait inquiet à la pensée que l'arme pouvait être empoisonnée¹. Le roi mourut le soir même et le ministre, oubliant les torts de son « pauvre maître », pleura sur ce crime qui allait plonger la France dans un abîme de misères².

II.

Affaires de famille.

Dès son arrivée à Grignon, Bellièvre avait avoué à la reine-mère ce qui allait être le gros souci de ses années de retraite : « Je me trouve le plus pauvre de tous ceux qui se trouvent en son Conseil et n'ai que bien peu de moyens pour nourrir ma femme et dix pauvres enfants que Dieu m'a donnés³... »

Nous ne savons pas exactement ce que possédait Bellièvre ; il est certain qu'il ne touchait plus aucune pension de la cour et que, s'il avait des terres en Dauphiné ou en Lyonnais, il ne pouvait en percevoir les revenus. Jamais les propriétaires français ne connurent autant de misères qu'entre 1587 et 1595. Le plus clair de leurs biens, c'était le coin de terre où ils résidaient quand la guerre l'épargnait. Quel fond pouvait-on faire sur le reste, en temps de guerre et d'anarchie générale, quand ceux de l'autre parti prenaient soin de ne point laisser les biens

1. Lettre sans adresse, 1^{er} août 1589, *Ibid.*, fol. 329.

2. Les auteurs d'articles biographiques ont coutume d'attribuer à Bellièvre, après la mort de Henri III, une démarche très importante faite auprès des Suisses pour les engager à rester fidèles au nouveau roi. Ce serait le premier des services rendus par l'ancien ministre dans sa retraite. Nous croyons que c'est une erreur et qu'il faut la rectifier. Dans la correspondance, il n'existe pas le moindre indice de cette démarche, pas une lettre, pas une allusion. Bellièvre ne quitta pas à ce moment sa résidence de Grignon. On ne voit pas pourquoi il aurait fait le silence sur cet acte, pourquoi aucun de ses nombreux correspondants ne lui en parlerait, alors qu'il aime à se raconter dans ses lettres, qu'il cherche à se faire valoir en cour, à obtenir la bienveillance du roi. Ce fut à Sancy que les Suisses promirent de servir deux mois sans réclamer de solde. — Nous pensons qu'on a confondu avec une démarche analogue accomplie par Bellièvre, sur l'ordre du roi, au siège de La Fère, au mois de mai 1596, alors que les Suisses ne voulaient pas aller à Abbeville, si l'on refusait de les payer. Voir Halphen, *Lettres inédites du roi Henri IV au chancelier de Bellièvre*, p. 199 et suiv.

3. Bellièvre à la reine-mère, 10 septembre 1588, f. fr. 15892, fol. 175.

inoccupés? C'est ainsi que les d'Espeisses, parents de Bellièvre, qui avaient eu jadis « d'assez honnêtes commodités », étaient à peu près ruinés pour être demeurés fermes et constants au service du roi, leurs biens du Lyonnais et d'Auvergne ayant été séquestrés par les ligueurs¹.

Au mois de mars 1592, Bellièvre déclarait à Revol que, depuis quatre ans, il n'avait rien reçu de ses revenus². Sans aucun doute, — à moins de supposer l'existence d'économies cachées, d'une sorte de trésor de guerre, — il vivait de ses terres de Grignon, des champs, des bois, des prés de ses villages et des redevances féodales de ses paysans. Grignon n'était pas pour lui une retraite de luxe; cet asile honorable était son gagne-pain. Il ne le dit pas en termes formels, car il conserve toujours dans ses plaintes un ton de dignité. Mais on le lit à travers les lignes de sa correspondance de cinq années. Après sa disgrâce, il avait eu un instant la résolution de se retirer à Venise, où il aurait été fort bien accueilli. Des considérations de santé et de famille le retinrent. Les siens, écrivait-il à Villeroy, eussent été « en grande perplexité », car on n'aurait pas laissé vivre en paix ceux qui ne veulent que la paix³. En effet, les aurait-on laissés jouir tranquillement des revenus de Grignon? La présence de Bellièvre y était nécessaire. Il fallait qu'il fût là pour veiller inlassablement à ce que les flots des misères de la guerre ne vinssent pas submerger son île. Nous verrons ses efforts pour préserver ce canton de l'Île-de-France. Une taille indûment levée sur ses manants, une grange brûlée, ce sont des malheurs qui non seulement l'atteignent dans sa sensibilité, car il est un maître plein de cœur, mais dans ses moyens de vivre. Un jour il écrit ces lignes qui nous en disent long sur sa situation : « Il vaudrait autant que je fusse paysan que de vivre comme je fais, parmi les paysans, souffrant en mon cœur le mal qui leur est fait et participant à leurs misères. Je cours comme eux la même fortune et pour la plupart le mal qui est fait aux miens retombe sur moi⁴. »

Bellièvre pouvait ajouter que sa maison était « plus pleine d'enfants que de biens » et déclarer qu'il devait faire « beaucoup

1. Bellièvre à Fresnes, septembre 1590, *Ibid.*, fol. 296.

2. Bellièvre à Revol, mars 1592, f. fr. 15893, fol. 22.

3. Bellièvre à Villeroy, sans date (1589?), f. fr. 15892, fol. 349.

4. Bellièvre à M. d'Alincourt, 14 mars 1592, f. fr. 15893, fol. 13.

de dépense ». Aucun de ses amis n'en doutait. Il avait fondé une de ces belles familles d'ancienne France qui provoquent notre admiration. Sa femme, Jeanne Prunier, fille aînée de Jean Prunier, seigneur de Grigny et de Cussieu, et de Jeanne Renouard, dame de Vernay, lui avait donné dix enfants. Sur la personnalité de M^{me} de Bellièvre, nous manquons de renseignements. Il n'est question d'elle, dans la correspondance, que par des compliments et des politesses que lui transmettent les amis du ministre. Elle paraît avoir vécu en fort bons termes avec leurs femmes, notamment avec M^{me} de Villeroy. Mais elle n'était sans doute pas une personne savante et lettrée comme cette dernière qui savait le latin, avait traduit Ovide et composé des poèmes. Aussi ni Ronsard, ni Desportes, ni Bertaut ne la célébrèrent. En revanche, P. de l'Estoile, en signalant sa mort, le 20 mars 1610, écrit qu'elle était « dame sage, vertueuse, humble et charitable ». Nous pouvons donc l'imaginer comme une bonne femme d'intérieur et une bonne mère de famille¹.

Elle n'aurait guère trouvé le temps de cultiver les Muses, car elle avait dix enfants, et elle ne considérait sans doute pas sa tâche comme achevée puisqu'après 1594, elle devait donner encore quatre héritières à M. de Bellièvre. L'aîné, Albert, le futur archevêque de Lyon, avait alors dix-huit ans; il étudiait le droit à Bourges et se disposait à partir pour l'Italie : son père le préparait aux hautes fonctions ecclésiastiques. Le second des fils, Claude, le futur conseiller au Parlement qui devait succéder à son frère sur le siège archiépiscopal de Lyon, avait douze ans. Le troisième, Nicolas, en avait cinq. Restaient sept filles, Hélène, Louise, Denise, Marie, Madeleine, Marguerite et Catherine². L'aînée, Hélène, était mariée à Claude Prévoist, seigneur de Saint-Cyr, d'abord conseiller à la Cour des aides de Paris, puis maître des requêtes.

Parmi ces dix enfants, le sort de l'aîné seul préoccupait Pomponne de Bellièvre au moment de sa disgrâce. Il voulait lui faire

1. P. de l'Estoile, *Mémoires-Journaux*, t. X, p. 171. — Si M^{me} de Bellièvre n'adressait pas de vers à ses amies, elle leur envoyait des primeurs et des recettes. M^{me} de Villeroy reçut un jour d'elle de beaux artichauts et de l'eau impériale et se montra très sensible à cet envoi. Elle soigna aussi très bien son mari pendant ses longues périodes de maladie à Grignon. Elle possédait contre le mal de vieilles et excellentes prescriptions (Bellièvre à M. de la Fay, 15 novembre 1590, f. fr. 15892, fol. 385).

2. Voir Anselme, *Hist. général. et chronol.*, in-fol., t. V.

obtenir l'abbaye de Jouy, en Picardie. Mais les formalités étaient longues; il voulait de la cour romaine une dispense d'âge et, ce qui était plus difficile, un *gratis* pour l'expédition des bulles. Il écrivit directement au cardinal de Joyeuse, au cardinal de Selve; il plaida la cause de son fils, montrant qu'il ne tarderait pas à être capable de bien servir l'Église: il possédait deux langues, avait fait sa philosophie et ses mathématiques, étudié les lois sous M. Cujas et il se disposait à partir pour Rome. Il plaida aussi sa propre cause, fit ressortir les services qu'il avait rendus à la religion au cours de sa longue carrière, en Suisse, en Angleterre, en France, dans ses voyages à travers les provinces où il avait fait conclure des traités défavorables aux huguenots¹. Il fallait qu'aucune difficulté ne fût soulevée à la cour de France qui aurait pu, d'un mot, tout arrêter. Heureusement, Bellièvre avait à Blois de bons fondés de pouvoir. Faye, Revol, et même le secrétaire Ruzé de Beaulieu, travaillèrent pour lui. Revol put lui annoncer le 10 octobre qu'on envoyait la dépêche pour Rome touchant l'abbaye de Jouy « afin de tenter le gratis au hasard d'un refus ». Le roi l'avait signée très volontiers². A Rome, les choses se passèrent moins aisément. Le dernier jour de février 1589, Bellièvre confessait bien avoir reçu de la Ville Éternelle les plus aimables lettres qu'il pût désirer, mais les bulles n'étaient pas encore venues³.

Quand tout fut réglé à Rome, il y eut encore quelques points à discuter à la cour de France. D'Espeisses et le bon Revol continuèrent à s'en occuper⁴. L'affaire traîna, mais sans soubresauts et sans causer d'inquiétudes particulières à Bellièvre. Celui-ci cependant veillait sur le bénéfice promis à son aîné, obtenait, par le moyen de Villeroy, une déclaration de Mayenne dûment « scellée et bouclée » pour l'abbaye⁵, faisait surveiller

1. Bellièvre au cardinal de Joyeuse, sans date (décembre 1588?), f. fr. 15892, fol. 244. — Bellièvre au cardinal de Selve, sans date, *Ibid.*, fol. 248.

2. Revol à Bellièvre, 10 octobre 1588, f. fr. 15909, fol. 201.

3. Lettre sans adresse, du dernier de février 1589, f. fr. 15892, fol. 322. — La cour romaine n'accordait pas facilement ces *gratis* dont le nombre était trop élevé. D'Ossat, dans une lettre à Villeroy, le 9 septembre 1597, le félicite d'avoir apporté quelque modération à l'excès de tant de *gratis* que l'on demandait quasi pour toutes sortes de gens.

4. Faye à Bellièvre, 7 août 1590, f. fr. 15909, fol. 313: « Toute votre affaire touchant Jouy se réduit en deux ou trois points. » Voir cette lettre pour l'exposé juridique que nous ne pouvons faire ici.

5. Villeroy à Bellièvre, 28 janvier 1591, *Ibid.*, fol. 356.

le temporel par des voisins dévoués ou des amis qui passaient par là¹. Albert de Bellièvre, qui était revenu d'Italie et avait achevé ses études, devint enfin abbé de Jouy en 1594.

Après son fils, Bellièvre avait à s'occuper de la situation de M. de Saint-Cyr qu'il venait de choisir pour gendre, qu'il aimait beaucoup et désirait voir avancer. Il s'adressa à Catherine de Médicis et la supplia de recevoir le jeune homme « au nombre de ses fidèles obéissants serviteurs ». Après la mort de sa vieille protectrice, les amis de l'ancien ministre furent priés de veiller sur lui et de le recommander à la faveur d'Henri IV. Mais la mort l'emporta au début de décembre 1590. Bellièvre, en répondant aux condoléances de ses amis, ne manqua pas de leur signaler la situation de la jeune veuve. Il demandait pour elle la conservation de l'état de maître des requêtes qu'avait possédé M. de Saint-Cyr et cherchait à éviter « la rigueur de l'ordonnance des parties casuelles ». Il avait pris la précaution d'envoyer directement une supplique au roi pendant la courte maladie de son gendre. Il sut intéresser à sa cause des personnages influents, d'O, du Plessis, Biron, qui se chargèrent de remonter au Conseil que Saint-Cyr était mort au service de S. M., en service commandé. L'affaire fut promptement réglée au gré de Bellièvre².

La vigilance de l'ancien ministre s'étendait comme celle d'un patriarche sur toute sa famille. Son neveu d'Yllins demandait à être employé en l'armée du Dauphiné. Henri III avait émis quelques objections, mais le complaisant Revol s'interposa, échoua d'abord, puis réussit sans doute, puisqu'il se faisait un devoir, deux ans après, d'envoyer à l'oncle des nouvelles du neveu qu'il avait reçues de Romans par la voie officielle³.

1. Le vicaire de Boussingault à Bellièvre, Longueville, 14 mai, 8 juillet 1592, *Ibid.*, fol. 457 et 467. — De la Faye à Bellièvre, Gisors, 25 mai 1592, *Ibid.*, fol. 460.

2. Bellièvre à la reine-mère, sans date, f. fr. 15892, fol. 269; au chancelier, 14 août 1590, fol. 378. — Villeroy à Bellièvre, 12 décembre 1590, f. fr. 15909, fol. 431. — Bellièvre au roi (copie), sans date, décembre 1590, *Ibid.*, fol. 435. — Bellièvre à Monseigneur (?), 9 décembre 1590, f. fr. 15892, fol. 300; à d'O, 9 décembre, fol. 301; à du Plessis, 9 décembre, fol. 302; à Biron, 13 janvier 1591, fol. 441. — Cheverny à Bellièvre, 14 janvier 1591, f. fr. 15909, fol. 352. Cheverny, de Mantes, mande ce jour-là à Bellièvre qu'il est très aise que l'affaire ait succédé selon son désir.

3. Bellièvre à d'Yllins, sans date, f. fr. 15892, fol. 182. — Revol à Bellièvre, 2 novembre 1588, f. fr. 15909, fol. 208; 27 septembre 1590, *Ibid.*, fol. 328. Revol avait reçu des lettres où d'Yllins rendait compte de ses actes au roi et

Des inquiétudes plus graves furent causées à Bellièvre, dans les premiers temps de sa retraite, par la situation d'une parente, M^{me} de Fréluz. C'était la belle-mère de Jacques Faye et il tenait à l'obliger, comme son cousin l'obligeait lui-même. Elle était demeurée à Paris avec sa fille et ses petites-filles et elle y était sérieusement molestée par ceux de la Ligue, comme les autres parents de royalistes. On avait mis une garnison dans sa maison : on l'avait rançonnée; on avait même menacé de la mettre à la Bastille avec ses petites-filles. Bellièvre, prompt à s'effrayer pour les siens, envoya plusieurs fois des serviteurs à Paris pour avoir des nouvelles de cette famille en détresse. L'un d'eux fut même injurié à une porte de la capitale et détrossé. Les Bellièvre auraient voulu donner l'hospitalité à la femme de Jacques Faye, leur cousine. La dame de Fréluz les remercia, leur assura que c'était impossible : cinq hommes, à sa prière, avaient répondu aux Seize de la présence de M^{me} d'Espeisses à Paris : si elle manquait de parole, sa maison serait pillée et sa vie en danger. Bellièvre donna à son cousin des nouvelles des siens, essayant de le rassurer. Mais lui-même n'était rien moins que tranquille; puisqu'il ne pouvait mettre à l'abri cette famille, il sollicita à Paris de puissantes interventions en sa faveur. Il s'adressa aux princesses de la famille de Guise, raconta les vexations endurées par la dame de Fréluz, et, pour faire ressortir l'injustice du procédé, prononça un plaidoyer d'avocat où les ombres et les couleurs étaient distribuées fort habilement pour dépeindre, selon l'intérêt présent, la situation politique de ses protégés. Il présenta un d'Espeisses de fantaisie, royaliste, assurait-il, extrêmement modéré, auquel on ne pouvait en vouloir. Il affirmait même, — ce qui était très contestable, — que M^{me} de Fréluz n'avait aucune communauté de biens avec son gendre¹.

Mais bientôt un irréparable malheur, la mort de Jacques Faye, vint faire oublier les ennuis de M^{me} de Fréluz. Cet ardent patriote, homme de devoir, grave et intraitable comme un ancien Romain,

demandait à Revol d'écrire de ses nouvelles à son oncle, s'excusant de ne pouvoir le faire lui-même à cause de la difficulté des chemins.

1. Bellièvre à Madame (?), sans date, 1589, f. fr. 15892, fol. 343 : « Le sort est tombé qu'il est employé à Tours... Si audit Tours est advenu quelque chose qui déplaît à Messieurs de Paris, je m'assure que les plus sages feront différence entre ce qui se doit attribuer à la nécessité d'une charge ou imputer à animosité... » D'ailleurs, si d'Espeisses « n'eût tenu la main à modérer plusieurs choses, les aigreurs eussent passé plus avant ». — Madeleine de l'Au-

n'avait pas exercé longtemps la charge de président à mortier à laquelle l'avait élevé à Tours la confiance du Conseil. Il avait suivi le roi au second siège de Paris, abandonnant momentanément la toge pour une fonction militaire; pendant les chaleurs de juillet, il contracta une fièvre maligne qui l'enleva le 22 septembre 1590, à Senlis, dans toute la force de sa maturité, à quarante-six ans¹. Ce fut pour Bellièvre une perte cruelle. Dans la belle lettre chrétienne de condoléances qu'il adressait à sa cousine, il avouait : « Ce coup me touche si avant que j'ai plus besoin de consolation que je n'ai de moyen de consoler les autres². »

Tout de suite, il travailla à sauvegarder les intérêts matériels de la veuve et des trois enfants du président. Le jour même de cette mort, il envoyait une supplique à Henri IV, pour que l'état de président fût conservé à sa famille. Il écrivait à Revol, à Fresnes qu'il fallait ménager, car son frère Jean Forget ambitionnait la place³. Il énumérait les calamités survenues à une maison « très misérable et très désolée », dont tous les biens étaient occupés par les ennemis du roi, et il insistait sur le fait que le président et sa femme avaient fait ménage commun avec la belle-mère.

Le roi montra beaucoup de déplaisir à la nouvelle de cette mort d'un excellent serviteur et promit de faire ce qu'il pourrait pour les siens. Les amis de Bellièvre agirent; le chancelier Cheverny les appuya; MM. de la Cour du Parlement eux-mêmes firent instance pour que l'office fût réservé. Mais dans les embarras d'argent où se débattait la cour, on avait, comme disait Révol, « besoin de s'aider des commodités présentes ». On finit par trouver une solution moyenne à laquelle se résigna la famille de

bespine, femme de Villeroy, écrivit à Bellièvre, de Paris, le 22 septembre, qu'elle ne croyait pas que M^{me} de Fréluz « coure fortune de la vie ni rien qui approche de cela... Mais que l'on veuille mal à sa bourse, c'est à quoi il faut aviser, car c'est aujourd'hui un crime capital que d'être riche » (f. fr. 15909, fol. 326).

1. Sur Jacques Faye, voir les *Mémoires* de J.-A. de Thou, éd. Michaud, t. XI, p. 337 et suiv.; Scévole de Sainte-Marthe, *Éloges...*, trad. Colletet, t. IV, p. 384 et suiv. Voir aussi quelques lettres publiées par Halphen et les lettres inédites contenues dans le fonds français 15892.

2. Bellièvre à M^{me} d'Espèsses, sans date (1590), *Ibid.*, fol. 294.

3. Bellièvre à Henri IV, 22 septembre 1590, *Ibid.*, fol. 295; à Fresnes, sans date, fol. 296; à Revol, 4 octobre 1590, fol. 298.

Bellièvre. L'office valait 10,000 écus. Le roi chargea d'O d'accorder à la veuve une récompense de 5,000 écus et disposa de la charge en faveur de Jean Forget¹.

III.

Les misères de la guerre.

Si l'on en croyait les premières lettres de Bellièvre, on devrait se représenter le vieux ministre comme un philosophe désabusé, patient et doux, se considérant réellement comme en retraite et ne cherchant plus qu'à « apprendre à bien mourir ». Et de fait, les maximes de sagesse abondent dans sa correspondance. Il s'exhorte lui-même à faire provision de patience, à se conformer aux règles de la raison²; il se console en pensant qu'à la cour il ne s'appartenait point, qu'il y vivait au milieu d'amis trompeurs et égoïstes; il songe qu'il vit parmi ses serviteurs. « C'est une fort fidèle compagnie qui ne trompe point, ce ne sont pas des amis de cour³. » Il aime à citer des maximes latines et même il en risque des françaises : « Il y a deux choses où autre que nous ne peut toucher, le cœur et l'honneur⁴. » Pour le surplus, en bon chrétien, il s'en remet à Dieu.

Pendant cette période, il reçut un grand nombre de lettres de consolation, quelques-unes banales, d'autres plus sincères, certaines vraiment chaleureuses et touchantes⁵. Bellièvre pouvait être satisfait de tant de témoignages de sympathie. A vrai dire, à part ceux qui avaient conseillé au roi le coup d'État, il n'avait point d'ennemis. Cet esprit prudent, conciliant, débonnaire, ce

1. Revol à Bellièvre, 27 septembre et 5 octobre 1590, f. fr. 15909, fol. 328 et 331. — Cheverny à Bellièvre, 27 septembre, *Ibid.*, fol. 330. — Forget de Fresnes à Bellièvre, 9 février 1591, *Ibid.*, fol. 367.

2. Bellièvre à d'Espeisses, sans date (1582 ?), f. fr. 15892, fol. 238.

3. Bellièvre au cardinal de Joyeuse, sans date, *Ibid.*, fol. 244.

4. Bellièvre au marquis de Pisani, sans date, fol. 252.

5. Pour ne point citer les lettres de famille, il conserva dans sa collection les missives de l'archevêque de Lyon, de Potier de Blancmesnil, de Gaspard de Schomberg, de La Fin, de Charles de la Mark, de Cheverny, de Villeroy, de Gondî, du maréchal d'Aunont, de Bassompierre, du cardinal de Vendôme, de Jeannin, de Mayenne, de Ludwig Pfyffer, « commandant un régiment de Suisses », de la reine-mère, d'Anne d'Este, de Diane, légitimée de France, duchesse d'Angoulême. Nous ne nommons que les principaux personnages. — Ces lettres se trouvent dans le fonds français 15909, fol. 140 et suiv.

parfait courtisan devait avoir un cercle très étendu de relations, car il était, comme le chancelier Cheverny, de ceux qui s'étudiaient toujours « à contenter, satisfaire et obliger tout le monde¹ ».

Cependant, il n'entendait point rester dans l'inaction près du ruisseau de Grignon ni passer ses journées à écrire à ses amis ou à gémir sur le malheur des temps. En attendant que les circonstances lui permissent d'agir dans l'intérêt de l'État, il était résolu à jouer sérieusement son rôle de châtelain de Grignon, à défendre la terre où vivaient sa famille et ses paysans, à étendre sa protection sur tous ses voisins et amis. Avec les petits récits de faits contenus dans la correspondance, on écrirait un curieux chapitre des misères de la guerre civile dans la région de Poissy, Mantes, Versailles. Nous nous bornerons à indiquer les anecdotes principales².

Dès le début, il s'était procuré de bonnes sauvegardes du roi Henri III et de Mayenne. Malgré tout, au mois de mars 1589, son pays était couvert de gens de guerre, et l'on voyait en son village deux fois le jour des compagnies de soldats ligueurs qui vivaient « sur le pauvre ». Bellièvre avait auprès de Mayenne un ami qui, bien qu'il n'eût pas absolument les mêmes idées politiques, lui était très dévoué : c'était son ancien collaborateur Villeroy qui s'était retiré auprès du lieutenant général et s'appretait à servir dans son camp, malgré les ligueurs, la cause de la paix. C'est lui qui fut chargé de faire intervenir Mayenne pour empêcher ces désordres. Il s'employa aussi à la même époque à faire délivrer deux prisonniers qui avaient épousé deux parentes de Bellièvre³.

Le pays fut tranquille pendant tout le reste de l'année. Mais, au début de janvier 1590, devant les succès du Béarnais en Nor-

1. Cheverny, *Mémoires*, éd. Michaud, p. 504 et suiv.

2. Nous pouvons sans inconvénient dissocier ces faits de la vie politique de Bellièvre, puisqu'ils sont sans relation directe avec elle. Ils contribuèrent évidemment à lui inspirer l'horreur de la guerre et le désir d'y mettre fin. Mais il n'y a pas de relation de cause à effet entre tel ou tel de ces actes de protection et ceux que nous étudierons plus loin.

3. Bellièvre à Villeroy, 11 mars 1589, f. fr. 15892, fol. 325. — Le duc de Longueville écrivait à Bellièvre, le 27 juillet, son regret de ne pouvoir satisfaire à sa prière d'exempter sa terre de logis : « La brisée que le roi me commande prendre tire droit à vous, tellement que demain vous nous aurez pour hôtes. » Il s'excusait : ce n'était que pour une nuit; et il lui recommandait d'avertir ses sujets de retirer chez lui le plus beau et le meilleur de ce qu'ils ont.

mandie et les inquiétudes des Parisiens, Mayenne se décida à faire place nette autour de la capitale ; il prit Vincennes et Pontoise et vint assiéger Meulan, non loin de Grignon. Il y resta du 9 janvier au 27 février : il ne lâcha pied que lorsque Henri IV, pour le déloger, eut emporté d'assaut Poissy. Ce furent des semaines d'inquiétudes terribles pour Bellièvre.

Il s'adressa d'abord à Mayenne qui voulut bien lui épargner le logement de ses gens de guerre¹, puis à Saint-Paul qui était venu faire ses logis à Trappes². En remerciant ce dernier des sauvegardes envoyées à lui et à ses amis, — dont il avait dressé la liste, — il le suppliait de veiller de tout son pouvoir à ses lansquenets allemands que « peu de gens désirent en leurs maisons », car ils ne portent pas « tout le respect du monde aux sauvegardes qui sont écrites en français »³.

Bellièvre avait raison d'appréhender la tourmente ; elle survint tout à coup. Les reîtres du comte de Mansfeld allèrent d'abord molester deux « bons voisins et amis » du ministre, M. de La Grange, bailli de Montfort, et M. de Villiers, ancien maître d'hôtel du duc d'Anjou. Puis ils visitèrent Bellièvre, « ravagèrent tout ce qu'ils purent en son village, enfoncèrent la porte de son parc où ils entrèrent pour forcer sa basse-cour »⁴. Bellièvre se plaignit auprès de Bassompierre qui venait d'arriver en ces quartiers, réclama de nouvelles sauvegardes pour lui et pour ses voisins. Il semble bien que Bassompierre lui ait donné satisfaction.

Le reste de l'année 1590 et l'année suivante, Bellièvre vécut dans une tranquillité relative. Il intervint surtout pour les autres, défendant des amis moins favorisés, cherchant à faire réparer des injustices, recommandant aux autorités militaires des gens qui voulaient vivre ou voyager en paix⁵. Au mois de juin, il

1. Bellièvre à Mayenne, 21 janvier 1590 (lettre de remerciements), f. fr. 15892, fol. 361.

2. Bellièvre à M. de Saint-Paul, 26 janvier 1590, *Ibid.*, fol. 362 bis.

3. Bellièvre à Saint-Paul, 31 janvier 1590, *Ibid.*, fol. 363.

4. Bellièvre à Bassompierre, 2 février 1590, *Ibid.*, fol. 364. — Remarquons que, si les Allemands ne respectèrent pas la consigne, les chefs furent aux petits soins auprès de Bellièvre. Bellièvre écrit dans cette même lettre : « Le gentilhomme que vous avez envoyé chez M. de Videville vint me trouver et me donna un des pages de M. le comte qu'il mit en son village. Ce gentilhomme a remontré aux reîtres tout le déplaisir qu'ils feraient..., etc. »

5. Nous devons constater que les événements de 1591 nous sont moins con-

plaide chaleureusement auprès de M. de Buhy, frère de Duplessis-Mornay, la cause d'un certain sergent Guignard capturé par les royalistes au mépris de tout droit¹. En octobre, par l'intermédiaire de Villeroy, il demande à Mayenne d'intervenir en faveur d'un royaliste, M. des Granges, pour qu'on lui fasse « un plus gracieux traitement »; ce gentilhomme qui commandait dans Corbeil a été capturé par les Espagnols ou les Wallons et « fort rudement traité »². A M. de Gourdan, il recommande, en juin 1591, un « bonhomme », M. Chouart, munitionnaire de Calais, beau-père d'un de ses grands amis, M. du Tremblay, contraint de demeurer en la ville pour ses affaires et qui ne s'est jamais mêlé d'aucune sédition³. Il implore M. de Sourdis pour un jeune homme d'environ vingt-cinq ans, « de poil sur le roux, de moyenne taille », qui passa quatre ans à son service, puis se mit au service du roi et fut fait prisonnier⁴. Il sollicite la grâce d'un jeune homme qui a commis un meurtre « fortuit ». C'est le fils de la femme d'un sien « bon ami et voisin, le sergent Fleury, qui a longuement servi aux gardes et s'est comporté avec honneur »⁵. Au mois de janvier 1592, il élève de nouveau la voix en faveur de M. de La Grange, bailli et gouverneur du comté de Montfort. Ce « fort honnête gentilhomme », âgé et malade, qui s'est toujours « contenu dans sa maison » a le malheur d'avoir un second fils qui est allé à Dreux dans les rangs des ligneurs. Ce n'est pas sa faute. Le jeune homme lui a désobéi. On ne doit pas condamner les pères pour les fautes des enfants. « La loi de Moïse est expresse⁶. »

L'année 1592 fut plus mauvaise que la précédente, bien que les grandes opérations de guerre fussent alors terminées dans l'Ile-de-France et dans le centre du royaume. De sa retraite, Bellièvre surveillait avec anxiété trois points de l'horizon d'où venait le danger : le Paris des Seize, Meulan occupée par une garnison royaliste que commandait M. de Bellengreville, et la place de Pontoise défendue pour la Ligue par d'Alincourt, le fils

nus que ceux des autres années. Pour cette année-là, il y a de grosses lacunes dans la correspondance.

1. Bellièvre à M. de Buhy, 21 juin 1580, f. fr. 15892, fol. 369.

2. Bellièvre à Villeroy, 20 octobre 1590, f. fr. 15892, fol. 412.

3. Bellièvre à M. de Gourdan, 19 juin 1591, *Ibid.*, fol. 464.

4. Bellièvre à M. de Sourdis, *Ibid.*, fol. 471.

5. Lettre sans adresse et sans date, f. fr. 15893, fol. 4.

6. Lettre de Bellièvre sans adresse, le 29 janvier 1592, f. fr. 15893, fol. 8.

de Villeroy. C'est de ce côté que Bellèvre avait le plus à se plaindre : Villeroy, d'ailleurs, était forcé d'avouer qu'il vivait « entre les brigands » quand il résidait auprès de son fils¹.

Le 14 mars, le seigneur de Grignon écrivit à d'Alincourt une lettre éloquente d'indignation : « Il vaudrait autant que je fusse paysan que de vivre comme je fais parmi les paysans, souffrant en mon cœur le mal qui leur est fait et participant à leurs misères... Les pauvres gens n'ont plus rien à la terre : ce qu'ils sèment, autres le recueillent. » Le gouverneur de Pontoise levait la taille sur eux, mais le poids en était trop lourd et de plus, quand ils allaient à Poissy ou aux marchés voisins vendre leur blé, les soldats les molestaient². A la même époque, un capitaine de la garnison de Meulan s'empara d'un « bon voisin et ami » de Bellèvre, M. de Lessay. Bellèvre fit appel à l'esprit de justice de M. de Bellengreville³. Celui-ci s'excusa, plaida les circonstances atténuantes. Il avait envoyé le prisonnier au roi, se conformant à la déclaration royale d'après laquelle ceux qui n'étaient point allés à son armée étaient de bonne prise⁴. Bellèvre écrivit à M. d'O⁵. Nous ne savons ce qui advint de l'affaire.

Nous n'énumérerons point les passeports et les sauvegardes que Bellèvre sollicitait pour les uns et pour les autres dans son entourage. Il passait son temps à importuner ses amis des deux

1. Villeroy à Bellèvre, le 7 janvier 1592, f. fr. 15909, fol. 441. — Villeroy écrivait aussi, le 27 novembre 1591, *Ibid.*, fol. 427 : « J'ai grande envie de vous aller voir..., mais je crains les dangers des chemins à cause des garnisons de Meulan. »

2. Bellèvre à d'Alincourt, 14 mars 1592, f. fr. 15893, fol. 13 : « Monsieur, vous êtes par-dessus le jugement des soldats et Dieu qui rétribue à un chacun selon les faits vous prospérera comme il vous connaîtra... Dieu veut être mieux obéi que les hommes et a pouvoir de se faire mieux obéir; toute la justice ne se peut pas obtenir en fait de guerre; toutefois, il faut toujours avoir devant les yeux ce que saint Jehan-Baptiste dit aux soldats qui demandaient comment ils pourraient être sauvés : ne faites, dit-il, aucune extorsion... Monsieur, parlant à vous, j'ouvre mon cœur comme parlant au fils de celui que j'ai toujours aimé pour sa vertu. »

3. Bellèvre à M. de Bellengreville, 21 mars 1592, *Ibid.*, fol. 14 : « Les nécessités, dit-il, ont apporté beaucoup de désordre parmi les gens de guerre... », mais, encore qu'il ne soit pas homme de guerre, il a remarqué en M. de Bellengreville de très belles et fort rares parties. Ses actions n'ont pas été « seulement accompagnées de force, mais aussi de justice ».

4. Bellengreville à Bellèvre, du fort de Meulan, 11 mars 1592, f. fr. 15909, fol. 452.

5. Bellèvre à d'O, 27 mars 1592, f. fr. 15893, fol. 21.

camps¹. Au mois de mai, nouvelle alerte : un nouveau fléau s'abat sur le pays. Des gens de guerre, venus de la capitale, brûlent une basse-cour et un village appartenant à MM. d'Auny et de Mailly, la basse-cour de Ponchartrain et le village de M. de Villiers. Ils pillent La Bretèche et brûlent La Bretechelle. La fumée des feux venait jusqu'à Grignon. Bellièvre fut épargné, mais il tint à exprimer à M. de Belin, gouverneur de la capitale, la douleur que lui causait la ruine de ses voisins et à le supplier de faire régner plus d'ordre parmi ses troupes. Deux mois après, retour offensif des gens de guerre et principalement des Espagnols. Cette fois, Grignon faillit y passer, en dépit des sauvegardes que les soldats s'excusaient d'ailleurs de ne pas respecter, en disant qu'ils ne savaient pas à qui ils s'adressaient et qu'ils ne portaient point de carte du pays. Bellièvre fut sauvé par ses paysans. Plus de huit cents d'entre eux se jetèrent dans son village et empêchèrent une bande d'Espagnols de le piller².

Ce fut le dernier des événements graves qui formèrent au temps de la Ligue la chronique de Grignon. Du moins la correspondance est-elle muette sur ce qui put se passer au début de l'année 1593. En somme, Bellièvre s'en était tiré à fort bon compte. Il avait même généreusement aidé les habitants de son canton et quelques gentilshommes voisins et amis à vivre.

IV.

La neutralité.

Le spectacle des misères de la guerre contribua certainement à fortifier les sentiments politiques de Bellièvre. Ces sentiments sont extrêmement nets. De par sa naissance, sa profession, son tempérament, ses intérêts, il est passionnément attaché à l'ordre, à la paix publique, à l'autorité royale³ : il déteste « les change-

1. Il écrivait à Villeroy, le 20 octobre 1590 (f. fr. 15892, fol. 412) : « Il semble que je suis condamné de me faire condamner pour importun. »

2. Bellièvre à M. de Belin, 26 juillet 1592, *Ibid.*, fol. 41. — Il donne dans cette lettre des détails intéressants sur les tailles que payaient des paysans du comté de Montfort aux autorités de Pontoise : « Si les gens de guerre, ajoutait-il, continueront de se licencier à faire de telles courses, le pauvre peuple sera contraint d'abandonner le labourage et le pays, dont il vous adviendra et à nous beaucoup de déplaisir et d'incommodités. »

3. Dans la lettre à Jeannin, f. fr. 15893, fol. 51, il se qualifie lui-même de « vieil serviteur de cette couronne qui n'a point de plus forte passion

ments », les « nouveautés » dangereuses, l'esprit de parti, les factions qui déchirent l'État; il est « homme de paix »; il ne peut s'entendre qu'avec les « gens de bien » qui veulent mettre fin à l'anarchie. Il a reconnu Henri IV dès son avènement comme le roi légitime. Il n'a jamais pris au sérieux la royauté du cardinal de Bourbon. Il connaît bien son Béarnais : il a foi en lui; il sait que lui seul est le sauveur, qu'il saura « faire régner la justice parmi ses peuples, faire vivre en repos et tranquillité les trois ordres de ce royaume, conservant un chacun en ce qui lui appartient et affectionnant... le soulagement de son pauvre peuple »¹. Henri IV est protestant; mais la différence de foi n'excuse ni la rébellion ni l'abstention. La loi divine est formelle : il faut obéir au roi légitime. D'ailleurs, dans le cas particulier qui préoccupe et divise le pays, les catholiques n'ont-ils pas intérêt à se réunir autour de leur roi? Ils forment les quatre cinquièmes de la nation. Henri IV est bien disposé en leur faveur; il a promis formellement de se faire instruire et de leur donner satisfaction; la guerre qu'on lui a déclarée et les entreprises des ligueurs ne font que retarder son retour à la foi catholique. Bellièvre, comme tant de « gens de bien », est moralement convaincu que Henri IV se convertira.

La doctrine du vieux ministre est donc très simple et très ferme. Et cependant son attitude paraît équivoque, parce qu'il ne s'est pas retiré auprès du roi. La Ligue a fait au début de grands efforts pour amener Bellièvre dans son camp. Dès le 20 octobre 1588, Mayenne lui envoyait de Lyon ses consolations et ses compliments et le suppliait de le reconnaître comme « le meilleur et plus certain de ses amis ». Le 18 janvier 1589, il lui écrivait encore plus aimablement qu'il l'estimait, qu'il l'honorait et désirait lui témoigner à Paris les effets de son amitié. Bellièvre répondait avec politesse et prudence et ne sortait des assurances vagues de respect que pour solliciter la protection de Mayenne pour sa famille, ses amis, ses terres². Jeannin, ami intime et conseiller du lieutenant général, lui fit des avances plus directes, lui conseillant « de se mettre en lieu où il puisse

ès choses de ce monde que de voir prospérer la couronne sous laquelle il est né ».

1. F. fr. 15893, fol. 136.

2. Charles de Lorraine à Bellièvre, 20 octobre 1588, de Lyon, f. fr. 15909, fol. 195; 18 janvier 1589, *Ibid.*, fol. 237. — Bellièvre à Mayenne, 19 mai 1589 et 21 janvier 1590, f. fr. 15892, fol. 335, 361.

servir à amoindrir le mal ou à établir le bien »¹. Bellièvre, courtoisement, remerciait, louant la « prudence et grande vertu » du duc et le « sage et bon conseil » de Jeannin. Mais il déclarait qu'il voulait désormais vivre en repos et ne se mêler de rien². L'archevêque de Lyon n'eut pas plus de succès que Jeannin³. Au début de 1590, l'entourage de Mayenne renouvela ses instances. La guerre avait repris en Ile-de-France. Jeannin écrivit à Bellièvre : « Nous n'aurions que très bon espoir de vos bons et sages conseils ». Catherine de Clèves, la veuve du duc de Guise, lui envoya une bonne et digne lettre qu'elle signait : « Votre plus affectionnée et meilleure amie. » — « L'on vous désire fort en cette ville », disait-elle, « et moi particulièrement qui reconnais combien vous y êtes nécessaire pour votre capacité⁴. »

On ne vit point Bellièvre à Paris. On ne le vit point non plus à la cour. Il resta neutre à Grignon pendant plus de quatre ans. Les raisons de cette attitude se laissent plutôt deviner que comprendre explicitement par la correspondance.

Pour revenir à la cour, il fallait qu'il y fût rappelé et, par conséquent, qu'on y eût besoin de lui. Henri IV était bien disposé en sa faveur. Il connaissait le loyalisme de Bellièvre, non seulement par les amis que celui-ci avait en cour, mais encore par les propres déclarations de l'ancien ministre qui était allé lui baiser les mains à Besne. Henri IV avait donné des ordres pour la protection de Bellièvre et pour la défense de ses intérêts de famille. Mais il semble bien que dans l'entourage du roi on ne fut pas très pressé de revoir l'ancien ministre. Quelle grande charge, quelle importante mission aurait-on pu lui offrir⁵? Aux finances sa place était prise. Comme ambassadeur auprès des puissances protestantes, il eût été mal choisi à ce moment. De délégation extraordinaire ou intendance dans les provinces (comme il en eut une, en 1594, en Dauphiné), il n'était point

1. Jeannin à Bellièvre, 15 mars 1589, f. fr. 15909, fol. 243.

2. Bellièvre à Villeroy, 11 mars 1589, f. fr. 15892, fol. 329. — Voir aussi la lettre à Jeannin, 7 mars, *Ibid.*, fol. 327.

3. Bellièvre à M. de Lyon, 25 novembre 1589, *Ibid.*, fol. 347.

4. Catherine de Clèves à Bellièvre (fin 1589 ou janvier 1590), f. fr. 15909, fol. 280.

5. Cheverny, rappelé en juillet 1590, explique très bien que tout était en grande confusion depuis deux ans, qu'il n'y avait aucune forme ni apparence de conseil, que les guerres avaient tout dérégulé, etc. (*Mémoires*, p. 502).

question en ce temps d'opérations militaires (d'ailleurs, l'état de sa santé en 1590 et en 1591 ne lui eût pas permis ces chevauchées). Il fut sans doute question de le faire rentrer au Conseil, comme il appert d'une lettre obscure, pleine de sous-entendus, qu'il écrit à Jacques Faye en juillet 1590¹. Malgré ses belles protestations de désintéressement, on a l'impression qu'il refuse parce qu'il trouve cet honneur un peu maigre. Il fait l'apologie de sa vie passée, énumère les hautes charges et missions qui lui ont été données et conclut en assurant qu'il sera plus heureux « en cette solitude des champs ». Il savait d'ailleurs qu'il avait en cour quelques ennemis, dont il avait éprouvé autrefois les « impétuosités » et qui se seraient peut-être opposés à son retour². On devine aussi des résistances d'un autre genre, quand on voit, d'après le témoignage de Faye, Duplessis-Mornay, jaloux de son autorité, écarter Bellièvre, en août 1590, des négociations avec Villeroy³.

Bellièvre, dans son entrevue avec le roi, ne lui avait fait d'autre prière que de vouloir le conserver comme son « fidèle sujet et serviteur ». Il lui avait affirmé qu'il ne demandait pas autre chose et, dans toutes les lettres à ses amis, il répétait le même refrain de son « désir d'un honnête repos ». Il est donc bien vrai que lui non plus ne se pressait pas de retourner en cour. Nous connaissons déjà la principale raison de ce désir de retraite. Il voulait faire vivre sa nombreuse famille. Aurait-il pu la traîner à sa suite dans les déplacements incessants de la cour et dans le tumulte de la guerre? Aurait-il trouvé auprès du roi de quoi l'entretenir? On lui aurait sans doute donné une pension, mais aurait-elle compensé la perte de Grignon qui serait certainement tombé entre les mains des ligueurs parisiens⁴? Ajoutons que Bellièvre, très réfléchi et très lent, n'éprouvait nul besoin de brusquer les choses. Il avait la certitude qu'il rendrait à la cause royale beaucoup de menus services dans sa

1. Bellièvre à d'Espeisses, 14 juillet 1590, f. fr. 15892, fol. 289; 12 août, *Ibid.*, fol. 374.

2. Faye d'Espeisses à Bellièvre, (?) août 1590, f. fr. 15909, fol. 323.

3. Faye d'Espeisses à Bellièvre, 17 août 1590, *Ibid.*, fol. 317. Le roi aurait agréé Bellièvre comme négociateur. « M. du Plessis, qui *cuncta ad se cupit trahere*..., jaloux de ce, non seulement a fait changer au roi d'avis, mais aussi a traité fort étroitement avec M. de Villeroy le père. »

4. Notons qu'aucune de ces raisons n'est indiquée expressément dans la correspondance.

retraite. Il savait que ces services seraient appréciés et qu'il redeviendrait de plus en plus *persona grata*. Il était fier, ne voulait point de sollicitations détournées, de démarches humiliantes : il mettait son point d'honneur à rentrer, sur un appel direct du roi, quand il plairait à celui-ci lui faire tant d'honneur que de le juger digne de servir¹. C'est ainsi qu'il put attendre le moment où, les grandes opérations de guerre terminées, la tourmente touchant à sa fin, il reprit tout doucement sa place au gouvernement.

V.

*Diplomatie privée.**Écrits politiques et négociations officielles.*

Bellièvre, pendant sa retraite, rendit à l'État trois sortes de services : il travailla pour l'ordre et pour la paix par lettres ou par conversations dans le cercle de ses relations privées ; il composa des lettres politiques, à la manière des publicistes de la fin du xvi^e siècle ; il prit part à des négociations entre le parti du roi et la Ligue.

L'action privée est la plus difficile à saisir, car les lettres authentiques ou minutées qui nous restent ne forment qu'un choix dans la vaste correspondance du ministre. Dans la grande lettre à Jeannin, il affirme qu'en 1590, pendant le siège de Paris, il a écrit aux grands et principaux de la cour pour connaître leurs intentions, savoir comment on pourrait réunir les catholiques des deux partis². Dans le parti de la Ligue, il entretenait des relations suivies avec Villeroy qui faisait grand cas de ses conseils, tout en discutant courtoisement avec lui, lui dédiait son *Apologie* et lui rendait visite, plus rarement qu'il n'eût voulu, quand les circonstances le permettaient³. Il reçut à Grignon des personnages importants des deux partis. Il en

1. Bellièvre à d'Espeisses, 12 août 1590, f. fr. 15892, fol. 374.

2. On a conservé une de ces lettres adressées à Matignon, le 16 juin 1590, f. fr. 15892, fol. 366. Il le félicite de penser à finir la guerre. « Ce pensément est très digne de votre grande prudence. »

3. Voir la lettre de Villeroy du 29 avril 1589 : « Il n'est heure que je ne pense à vous et ne regrette votre conversation, comme une des plus grandes pertes que je reçoive en ce temps. » F. fr. 15909, fol. 252. — Villeroy, au début, vit Bellièvre au mois de mai 1589. Les lettres de Villeroy sont assez nombreuses dans le f. fr. 15909.

profita pour leur parler de la guerre et de la paix et leur adresser des exhortations. Sa maison était un terrain neutre, un lieu de libre discussion, moins fréquenté toutefois que le château d'Éclimont, en Beauce, ouvert à tous indifféremment par le chancelier de Cheverny¹. Bellièvre put ainsi parler à Mayenne en personne et s'empressa de le faire savoir au roi par son ami Biron². Il lui arriva même un jour d'avoir une curieuse entrevue avec un gentilhomme espagnol de l'armée du duc de Parme³. Il cherchait toutes les occasions d'apprendre et de répéter. Quand Cheverny eut été rappelé à la cour, Bellièvre lui écrivit que, si on l'estimait bon à servir en quelque chose, il serait à même de l'informer de ce qui se passerait en cette province « pouvant appartenir au bien du roi »⁴.

Bellièvre, entre temps, dans le silence du cabinet, employait une partie de ses loisirs à faire œuvre de polémiste. La première des grandes lettres qu'il écrivit fut composée dans le courant de l'année 1591 et adressée au pape Grégoire XIV⁵. Le pontife, aussitôt élu, « circonvenu des ministres d'Espagne et des agents de l'Union », avait déclaré au roi une guerre en règle; il avait commandé aux cardinaux, évêques, princes et nobles de quitter sans retard le roi et envoyé par le nonce Landriano des bulles proclamant la déchéance de Henri et excommuniant ses fidèles; enfin, il avait détaché en France une petite armée sous les ordres de son neveu. Cette attitude belliqueuse d'un pape plus « partial que père » souleva une tempête d'indignation chez les

1. Cheverny, *Mémoires*, éd. Michaud, t. X, p. 502 : « Ma maison ayant été ouverte à tous indifféremment, sans que jamais, grâce à Dieu, la différence des assistances particulières y ait apporté aucune querelle, se réservant de disputer entre eux après qu'ils étaient prêts de partir chez moi. »

2. Revol à Bellièvre, 18 août 1590, f. fr. 15909, fol. 318. — Henri IV se montra assez sceptique, disant que le langage tenu par Mayenne était celui que tous ceux qu'il avait « vus venant de sa part disent qu'il tient ordinairement ».

3. Lettre à Jeannin, *loc. cit.* Bellièvre lui demanda si Philippe II envoyait son armée *pour droit* qu'il prétendait sur la couronne ou *par désir d'accroître sa domination*. L'Espagnol répondit : ni pour l'un ni pour l'autre motif, mais pour protéger la religion, et il lui fit quelques confidences sur les sentiments conciliants du duc de Parme et même du roi d'Espagne.

4. Bellièvre au chancelier, sans date, juillet 1590, f. fr. 15890, fol. 373.

5. *Pomponii Bellevrei ad Gregorium XIV Epistola super ejus monitionibus litteris contra Catholicos qui regi adhaerebant per Marsilium Landrianum nuntium publicatis anno 1591, scripta in villa de Grignon*. F. fr. 15892, fol. 491-537.

royaux et les politiques. Le parlement de Tours annula et fit lacérer les bulles et fulmina contre le soi-disant pape et le soi-disant nonce. Une assemblée du clergé royaliste prit hautement la défense du roi. « Des plumes bien fendues »¹ de parlementaires gallicans et royalistes ou de politiques travaillèrent dans le public pour la bonne cause.

Bellièvre rédigea une énorme épître latine, dont il nous a laissé la copie, qui couvre quatre-vingt-cinq grandes pages. Il démontrait au Saint-Père tout le mal qu'avait fait la papauté à la France en prêtant attention aux conseils des étrangers. Il refaisait l'histoire du règne précédent et de toutes les guerres de religion. Il remontait plus haut : c'était, à l'usage de Rome, un véritable cours d'histoire de France, bien plus, un sommaire des rapports du pouvoir spirituel et du temporel depuis le début de l'Église. Il citait saint Jérôme, Arius, le concile de Nicée, Nicéphore, Synesius. Il affirmait qu'on devait l'obéissance au roi légitime, que ce roi avait l'intention de se convertir, et il déclarait poliment, mais fermement, au pape que le devoir des catholiques était, en cette matière, de lui désobéir.

La lettre était écrite en beau latin cicéronien. Bellièvre, rappelez-le, était un esprit cultivé qui avait fait de sérieuses études de philosophie, d'histoire, de belles-lettres et de jurisprudence, et qui, pendant toute sa vie, employa une partie de ses loisirs à lire et à étudier les auteurs². Pourtant, il faut reconnaître qu'on ne trouve pas dans cette lettre latine les qualités de composition des œuvres françaises. Elle semble écrite un peu sans plan, au courant de la plume. Fut-elle envoyée au pape Grégoire XIV ? Nous ne le pensons pas : la lettre avait été rédigée en septembre ou octobre. On peut supposer que, le pape étant mort le 15 octobre, Bellièvre la conserva dans ses papiers. La communiqua-

1. Expression de Bellièvre, f. fr. 15893, fol. 122. On connaît en partie cette littérature par les *Mémoires de la Ligue*, 1758, t. IV (deux opuscules publiés), par l'Estoile, *Mémoires-Journaux*, t. IV et VI. Voir aussi la *Bibliothèque historique* du P. Lelong. Parmi les ouvrages imprimés contre les bulles, on signale ceux de Faye d'Espeisses, de Claude Fauchet, président de la Cour des Monnaies, de Guy Coquille, juriconsulte et historien.

2. Sainte-Marthe, *Éloge*, t. V, p. 537-546. Notons que Bellièvre est placé parmi « les hommes illustres qui, depuis un siècle, ont fleuri en France dans la profession des lettres ». — L'ambassadeur d'Espagne, en envoyant à Philippe II la liste des députés, l'appelle « letrado, que hasta aqui avia andado neutro ». Pap. Simanc. K. 1413 (cité dans Bernard, *Procès-verbaux des états de 1593*, p. 703. Doc. inédits sur l'hist. de France).

t-il à quelques amis? Aucun indice tiré de la correspondance ne nous permet de le dire. Peut-être n'était-ce qu'un exercice de style.

Le 13 décembre 1592, Bellèvre écrit à Jeannin une lettre qui, par son ampleur et l'importance de son sujet, dépasse le cadre ordinaire de la correspondance¹. C'est une de ces lettres politiques en forme d'avis, de remontrance, d'exhortation adressées à un parti plutôt qu'à un homme et destinées à une demi-publicité dans l'entourage des chefs ou des conseillers de ce parti. Elle participe à la fois de la lettre privée et de la remontrance oratoire. Le début a un caractère personnel, puisque l'auteur y énumère les démarches qu'il a tentées pour la paix, mais il ne verse pas dans l'apologie, comme Villeroy; après deux ou trois pages, il cesse de se raconter; le reste est d'un intérêt général, mais toutefois diffère des nombreux discours sur l'état présent de la France qui furent alors composés; le sujet en est limité, précis, et appelle une réponse.

On était à une époque de piétinement sur place et d'inquiétude pour les « honnêtes gens » qui voyaient les forces militaires s'équilibrer et les négociations s'enliser. Bellèvre montre d'abord à son ami Jeannin les raisons sérieuses qu'ont les catholiques royaux de se méfier des « bonnes volontés » de l'autre parti (entrée des forces étrangères; déclarations belliqueuses du duc de Mayenne à Paris; intention marquée du pape d'appuyer l'élection d'un roi). L'élection est-elle pour le bien de l'État? Donnera-t-elle des forces à la Ligue? Lui fera-t-elle gagner la bataille? Ne diminuera-t-elle pas la puissance de Mayenne²? Ne liera-t-elle pas davantage au roi la noblesse qui le sert? L'intérêt véritable de Mayenne et de son parti n'est-il pas dans la réconciliation avec le roi? Ne savent-ils pas qu'il est extrêmement difficile de battre ce roi, « lequel, à mon avis », ajoute Bellèvre, « ne se pourrait abattre sans une pareille ruine des abatteurs ». A quoi ont servi jusqu'ici les secours espagnols? La guerre civile n'achèvera-t-elle pas de ruiner les provinces et Paris?

1. Bellèvre à Jeannin, 13 décembre 1592, f. fr. 15893, fol. 47-62. Nous avons publié cette lettre dans *Documents d'histoire (de Henri IV à nos jours)*, 4^e année, 1913, p. 5-21.

2. « Qui appelle le plus fort à son aide se fait serf du plus fort. » ... « Nul ne veut être commandé absolument par celui qu'il a vu son compagnon. » Bellèvre parle volontiers par sentences.

Quel est l'intérêt du pape? N'est-il pas aussi de conclure la paix? Que ferait-il si le Turc, riverain de l'Adriatique, envahissait Naples et les États de l'Église? On dit qu'il excommuniera le roi : des mesures analogues n'ont eu précédemment aucun succès. « Il pourrait être dommageable au Saint-Siège d'offenser si avant la nation française ».

Quel est l'intérêt du roi d'Espagne? Veut-il consumer tous ses moyens et mettre au hasard tant de beaux États de sa couronne? N'a-t-il pas vu le peu de fruit de ses efforts pour abattre le roi de France? Il est vieux; il vaut mieux pour lui qu'il traite à l'amiable.

Le raisonnement de Bellièvre est serré; le style ferme, clair, concis, très différent de la plupart des œuvres analogues, presque toujours trop abondantes et un peu diffuses¹. Deux sentiments animent et résument la lettre : le sens de l'intérêt et l'horreur de la guerre. Le premier forme la trame de son argumentation; en vieil homme d'État habitué à discuter des intérêts, il cherche surtout à démontrer ce que veulent les intérêts en présence. Quant à son patriotisme pacifique, il lui inspire une belle péroraison éloquente, émue, simple, toute dénuée de rhétorique, toute remplie de faits. C'est un tableau sommaire des maux de la guerre qui « abrutit les esprits des hommes, les remplit de tous vices : athéisme, corruption des mœurs, mépris de toutes lois divines et humaines ». C'est un appel à la pitié pour le « pauvre peuple qui souffre tant ».

La lettre à Jeannin fut bientôt connue dans ce que nous pourrions appeler les milieux politiques du temps. Elle fut promue à la dignité de *lettre d'État sur les affaires de ce temps*. Le dernier jour de l'an 1592, un ami de Pierre de l'Estoile la lui communiqua; ce grand collectionneur en fit faire aussitôt une copie, en déclarant dans son journal qu'on la trouverait entre ses papiers². Revol aussi en reçut un exemplaire à Chartres et la fit lire au duc de Nevers³.

1. Ni Villeroy dans ses *Apologies et Avis*, ni Du Vair dans son *Exhortation à la paix* (1592) et sa lettre d'un *Bourgeois de Paris* n'échappent à ce défaut de prolixité. Voir Nouaillac, *Villeroy*, p. 172 et suiv., et Radouant, *Guillaume Du Vair, l'homme et l'orateur*. Paris, 1907, in-8°, p. 276 et suiv.

2. L'Estoile, *Mémoires-Journaux*, t. V, p. 201. — « Ladite lettre contient de cinq à six feuillets et y a dedans beaucoup de particularités remarquables. N'a été imprimée. »

3. Revol à Bellièvre, 1^{er} janvier 1593, f. fr. 15910, fol. 1. — Il ne nomme pas

Le 21 février de l'année suivante, après la convocation des États de la Ligue et l'appel lancé par Mayenne aux catholiques royaux, Bellèvre achevait une longue remontrance, à laquelle il ne donna aucun titre rare ou sonore. Ce fut un simple *Écrit contre la convocation des prétendus États*¹.

Cet écrit n'est dédié à personne. Il s'adresse à toute la Ligue. L'auteur ne parle cette fois ni de ses démarches, ni de l'avis de ses amis. Il va droit au but et soulage sa conscience. Prenant prétexte de l'avis imprimé signé de Mayenne, il dit nettement : « Pour mieux juger de cet écrit, je dirai simplement mon opinion, sans fard de langage ».

Il démontre d'abord que les catholiques royaux, dont il indique le nombre, la force, la qualité, sont meilleurs catholiques et « plus utiles que les autres à la conservation de la religion ». Eux seuls aiment leur patrie, en défendent l'honneur et obéissent à la loi de Dieu en restant soumis à ce prince qui n'est pas encore réconcilié avec l'Église, mais qui certainement le sera bientôt².

Les catholiques de l'autre parti, malgré leurs déclarations, n'ont fait qu'apporter des « traverses » à la réconciliation ; ils ont fait le plus grand mal à leur religion et à leur pays. Bellèvre dresse impitoyablement le bilan de leurs fautes, de leurs contradictions, de leurs actes néfastes.

Dans tout ce développement qui est clair et sobre apparaissent les qualités de l'homme d'État versé dans l'étude du droit et dans l'histoire ; le cas du cardinal de Bourbon provoque une discussion juridique serrée ; la politique pontificale est commentée par ce gallican convaincu au moyen d'exemples historiques. Le ton est énergique, « véhément », — Bellèvre s'excuse à la fin d'avoir ainsi parlé, — toujours naturel et simple. Pas une concession n'est faite à la rhétorique, pas même dans la composition, qui n'est pas rigoureusement ordonnée. Bellèvre parle le langage du bon sens, qui par moments se colore d'une ironie savoureuse³.

la lettre, mais il parle de quelque chose dont il ne peut advenir à Bellèvre que « beaucoup de louange et d'honneur de tous les gens de bien du royaume ».

1. La minute, écrite de la main de Bellèvre, est conservée dans le f. fr. 15893, fol. 68-96.

2. Nous travaillons tous les jours, dit Bellèvre, pour « avancer ce saint œuvre ».

3. Surtout lorsqu'il parle des papes. Il rappelle l'histoire de Boniface VIII

Il répond à leurs principaux arguments. 1° Le « fait de la religion » n'est-il pas un mauvais prétexte? Le feu roi pouvait-il être soupçonné de trahir la cause catholique? La rébellion contre un souverain légitime n'est-elle pas un péché mortel?

2° La royauté du cardinal de Bourbon peut-elle être raisonnablement défendue? Pourquoi ses prétendus sujets ont-ils attendu du 2 août au 21 novembre pour le reconnaître, puisque le mort saisit le vif? Pourquoi lui ont-ils si mal obéi? Se sont-ils souciés de lui depuis son emprisonnement jusqu'à son décès?

3° Pourquoi vouloir élire un roi? C'est un procédé révolutionnaire, car le royaume n'est pas électif; n'y a-t-il pas des princes de sang royal appelés à la couronne par la loi salique? — C'est « bâtir un temple à la discorde, dresser un autel à la continuation et perpétuité de nos misères ». N'a-t-on pas jugé combien notre roi était le plus fort?

4° La Ligue espère-t-elle avoir pour son roi l'appui du roi d'Espagne et du pape? Mais le premier « pour ses peines » occupera une partie du royaume; quant au second, son glaive spirituel, si l'on s'en rapporte à l'histoire du passé, ne leur sera d'aucun secours.

La péroraison est celle de tous les écrits, de toutes les lettres de Bellièvre : la paix est absolument nécessaire. « Nous avons tous fait l'extrême effort qui se peut pour nous ruiner les uns les autres... Notre maladie est très grande, très dangereuse, je dirai mortelle, mais je n'estime point qu'elle soit incurable ». Il compare la France à un navire agité des vents et des vagues et adjure tous les catholiques réunis de le conduire au port de la paix.

Nous ne pouvons dire quel fut l'écho de la protestation de Bellièvre. Son discours, comme le précédent, resta inédit. Entraîna-t-il des conversions parmi ceux de l'Union? Il est certain qu'il fortifia la situation morale de son auteur dans l'entou-

qui voulait transférer la couronne de France à l'empereur Albert, « dont il disposait comme des choux de son jardin », le schisme d'Angleterre, au sujet duquel la cour romaine dit : tant pis pour les Anglais, c'est à leur honte. Or, « ce n'est pas l'honneur du berger quand le troupeau diminue ». A la fin, il montre malicieusement l'inefficacité de l'arme des excommunications, alors que les rois ont le couteau sur nos têtes. « Nous supplions donc N. S.-P. de ne nous réduire à cette nécessité de lui désobéir ou lui obéissant désobéir à Dieu et à notre roi ».

rage du roi et qu'il lui apporta « beaucoup de louange et d'honneur » de la part des « gens de bien ».

A ce moment, Bellèvre allait se signaler au roi par des services diplomatiques aux conférences de Suresne. Il ne s'était décidé que très lentement à prendre part à des négociations. Dans les premiers temps, il s'y était refusé avec énergie.

Les premiers pourparlers entre la Ligue et le roi, sous Henri IV, commencèrent après la bataille d'Ivry, par l'initiative de Villeroy qui, sans mission spéciale, eut près de Mantes une entrevue avec Duplessis-Mornay, le 26 mars 1590¹. La tentative échoua, Mornay ayant réclamé à Villeroy, qui en fut offensé, la reddition de Pontoise commandée par son fils. Villeroy déclara dans la suite que, si l'on devait entrer de nouveau en négociation, il préférerait traiter avec le chancelier, avec Biron ou Bellèvre. Ce dernier fut très mécontent qu'on eût mis son nom en avant. Il le déclara sans ambages à son cousin Faye. Il écrivit ce jour-là une des rares lettres où il ait manifesté de l'irritation contre un maladroît ami. Il montre vraiment cette fois une prudence excessive. Il eut peur de se compromettre, d'être mal vu de Duplessis et du roi. « Si l'on m'a calomnié auparavant que je m'en mêle, que serait-ce quand je m'y trouverais embourbé? Il me semble que j'entends déjà un tas de causeurs qui disent : ha! nous le disions bien qu'ils s'entendent ensemble. Je leur résigne de bon cœur ma nomination². » Il s'était proclamé neutre; il voulait regagner peu à peu la confiance du roi et de son entourage; il avait du dépit de se voir proposé par un homme d'État au service de Mayenne.

Cette attitude n'est pas très courageuse³. Elle a une excuse à ce moment-là. Bellèvre est sceptique sur le résultat de négociations qu'il juge mal engagées et prématurées. Il ne s'en désintéresse cependant point. Il est très exactement renseigné par Faye et par le bon Revol qui lui-même avouait ne voir aucune lumière dans cette obscurité⁴. Il veut continuer à ne s'occuper de rien,

1. Voir sur ces négociations notre livre sur *Villeroy*, p. 179 et suiv.

2. Bellèvre à d'Espeisses, 12 août 1590, f. fr. 15892, fol. 290.

3. Il dit dans la même lettre : « J'ai renoncé à toutes contentions. Je n'en veux point avec ceux qui me sont inférieurs, estimant que c'est chose vile et d'un cœur bas; je n'en veux point avec mes pareils, cela ne peut être que hasardeux; moins en veux-je avec les plus puissants. Ce serait à faire à un furieux. »

4. Revol à Bellèvre, Mantes, 5 juillet 1590, f. fr. 15909, fol. 296.

à se tenir dans sa peau au moins mal qu'il peut¹; il considère toujours que « ceux qui ne sont pas aux affaires se rendent bien souvent ridicules quand ils se mêlent d'en parler ».

Les négociations reprirent au mois d'octobre, à l'instigation du cardinal de Gondi, de Cheverny et de Fleury, conseiller à la cour, beau-frère de Villeroy. Il y eut des conférences à Buhy, près Alincourt, à Vaux, près Gisors, à Mantes, entre Villeroy, d'une part, Biron, Duplessis-Mornay, Cheverny, de l'autre. Bellièvre ne bougea pas. Il avait besoin plus que jamais, pour régler avantagement la succession d'Espèisses, que son attitude ne suscitât nulle défiance à la cour, surtout dans le groupe protestant. Or, les négociations à la fin de 1590 et dans les six premiers mois de l'année 1591 furent particulièrement épineuses. Villeroy cherchait à obtenir la liberté du labourage et du commerce, la conclusion d'une trêve et les passeports pour la convocation des États. Mais, de part et d'autre, on soulevait une infinité de chicanes, et les discussions traînèrent sans aboutir, parce que Henri IV, au début de 1591, eut l'impression qu'on le trompait, qu'on voulait lui faire accorder des passeports pour une réunion de députés destinée non à conclure une paix, mais à élire un roi². Bellièvre nous semble avoir battu froid à Villeroy dans les derniers mois de 1590. Leurs lettres sont rares et vagues³.

Petit à petit, pourtant, l'attitude de Bellièvre se modifie, et, lentement, dans le cours de l'année 1591, il se décide à sortir de sa réserve. Le nuage qui avait troublé son amitié avec Villeroy était passé. Villeroy lui faisait des avances, lui rappelait le passé, leur ancienne communion d'idées, lui démontrait qu'ils avaient au fond le même but, Bellièvre « avec plus de modération », plus de circonspection. Installé à Pontoise auprès de son fils, pendant la reprise de la guerre en Normandie, il s'efforçait de faire accorder à Bellièvre tout ce que celui-ci lui demandait pour la protection de ses terres. Il lui rappelait parfois que « les

1. Bellièvre à Villeroy, 2 janvier 1590, f. fr. 15892, fol. 359.

2. Voir pour le détail de ces négociations notre livre sur *Villeroy*, p. 212 et suiv.

3. Villeroy écrit le 23 octobre une lettre polie et insignifiante; le 23 novembre, il remercie Bellièvre de continuer à avoir bonne opinion de lui : « Qui est celui qui ne perd ses amis et dont la réputation n'est bien ébranlée en cette saison? » Le 14 janvier, il écrit une lettre extrêmement cordiale qui semble marquer la réconciliation (f. fr. 15909, fol. 338-354).

choses allaient de mal en pis » et sollicitait ses conseils¹. Bellièvre ne pouvait se dérober. A son tour, il parla en toute confiance et franchise à son ancien collaborateur. Il n'était pas tout à fait du même avis que lui. On devait employer les remèdes les plus prompts, arriver au fait, le plus simplement possible, entre Français, éviter de convoquer une assemblée où viendraient les ambassadeurs du pape et du roi d'Espagne. « Nous n'avons pas besoin de traiter une paix, nous avons besoin de la résoudre ». Il se moquait des innombrables donneurs de conseils qui ne font qu'embrouiller les choses. Il voulait qu'on laissât de côté les considérations vagues pour déterminer tout de suite l'intérêt essentiel des parties en présence².

De nouvelles négociations furent entamées au mois de mars 1592, après l'échec du roi en Normandie. Les catholiques royalistes pressaient Henri IV plus vivement que jamais de se convertir. Un peu impatients, nettement favorables à un rapprochement, ils surent élever la voix, et le roi consentit à une reprise des pourparlers « par impuissance et nécessité »³. Remarquons que la hardiesse de Bellièvre s'accroît à mesure que grandissent la force et l'autorité des grands seigneurs et conseillers catholiques de Henri IV. Il avait d'ailleurs moins à craindre maintenant les défiances et jalousies. Il avait donné des gages de sa bonne volonté. Le roi l'avait vu et lui avait donné des preuves de son estime. Enfin, il était alors moins dangereux de négocier, puisque les négociations tendaient à devenir officielles. Villeroy et Duplessis-Mornay furent autorisés à se mettre en rapports. Villeroy voulut en même temps entamer une négociation parallèle avec les catholiques royaux, ce que ceux-ci recherchaient aussi et ce que permit Henri IV.

Bellièvre avait favorisé de son mieux le rapprochement. Il avait servi d'intermédiaire entre le duc de Nevers et le négociateur des politiques. Le duc était resté longtemps, lui aussi, un neutre, catholique et royaliste, conservant à la couronne son gouvernement de Champagne, mais sans vouloir secourir effec-

1. Voir les lettres de Villeroy (19 et 28 janvier, 13 février, 12 mars, 25 juillet, 14 août), f. fr. 15909, fol. 355-405.

2. Lettre sans adresse et sans date (fin 1592?), f. fr. 15893, fol. 63.

3. Villeroy, *Mémoires d'Etat*, éd. Michaud, p. 181. Voir pour ces négociations notre livre sur *Villeroy*, p. 212 et suiv.

tivement un souverain encore protestant. Il s'était récemment décidé à travailler d'une manière plus active à la conversion de Henri IV. Bellièvre écrivit à Villeroy, le 26 mars, que Nevers devait faire ses pâques à Mantes et lui demandait sa volonté et le lieu où ils devaient se rencontrer. Bellièvre voulait bien, lui aussi, se mettre aux champs, mais « sans hasard » avec « un bon passeport » de d'Alincourt pour une durée de quinze jours. C'est la première fois qu'il se risquait à sortir de Grignon.

Vers le 10 avril, Nevers et Luxembourg vinrent faire à Grignon « un assez maigre dîner ». Gondi arriva après, Villeroy pendant la nuit. Le lendemain, les négociateurs se rencontrèrent tout près de là, à Montfort¹. Les négociateurs se mirent vite d'accord sur le point de la conversion « faite toutefois dignement », sur « l'expédient », c'est-à-dire une déclaration du roi, de se faire instruire, et sur l'envoi d'une ambassade royaliste à Rome. Mais leur bonne volonté fut inefficace; Mayenne, devenu plus fort, émit tout à coup des prétentions exorbitantes sur le mode de la conversion, sur « son particulier » et ses sûretés.

L'ambassade royaliste, conduite par Gondi, ne fut même pas reçue par le pape. Mayenne, poursuivant une politique toute personnelle et tortueuse, fit admettre l'idée qu'on devait attendre la réunion des États dont il comptait se servir dans l'intérêt seul de son parti.

Les États de la Ligue se réunirent à la fin de janvier 1593, après la déclaration de Mayenne qui servit à Bellièvre de prétexte à une belle dissertation politique. Se doutait-il qu'il allait être désigné pour assister à la conférence qui devait être la plus mémorable du temps des troubles? La conférence, lancée comme un défi par les catholiques royaux aux ligueurs, fut acceptée, grâce aux instances des plus modérés parmi les députés. Elle s'ouvrit à Suresne au début du mois de mai. Douze délégués élus par les États s'y rencontraient en terrain neutralisé avec huit députés royalistes.

1. Bellièvre à Villeroy, 26 mars 1592, f. fr. 15893, fol. 20. — A M. de ... (?), 12 avril, fol. 24. — A Nevers, sans date, fol. 65. — Parmi les lettres à Bellièvre, très peu font allusion aux négociations en 1592, excepté celles de Revol, 9, 13 et 20 juillet, f. fr. 15909, fol. 469-472.

Bellèvre venait d'être rappelé quelques jours auparavant¹. Il se trouvait en compagnie d'amis d'ancienne date : Rambouillet, Schomberg, De Thou, Revol. Dans le parti adverse, il retrouvait Villeroy, Belin, Jeannin, Épinac. Il ne joua, comme ses collègues, qu'un rôle effacé. La conférence avait pris le caractère d'une joute oratoire entre l'archevêque de Bourges et l'archevêque de Lyon, le premier défendant les droits du roi, le second l'intérêt supérieur de la religion. Palma-Cayet nous apprend que l'archevêque de Bourges prenait toujours conseil de sa compagnie, qu'après son premier discours il invita Bellèvre à présenter quelques autres particularités, à démontrer qu'on avait raison d'espérer pour bientôt la conversion de Henri IV. Bellèvre répondit « qu'il ne pouvait rien ajouter au discours du sieur de Bourges qui avait très dignement touché tout ce qui se pouvait dire sur ce sujet »². C'est la seule mention qui soit faite d'une intervention de Bellèvre dans les débats. La correspondance ne nous fournit à ce sujet aucun indice.

Nous retrouvons Bellèvre aux conférences qui se tinrent, à partir du 11 juin, à la Villette, et où les députés royaux proposaient d'étendre pour trois mois à toute la France la trêve conclue en mai pour les environs de Paris. Il fallait vaincre les hésitations des chefs ligueurs. Nous ne connaissons pas mieux que pour les précédentes négociations les actes et les paroles de Bellèvre. Il signa avec l'archevêque de Bourges et les autres députés une *Déclaration écrite donnée à ceux de l'Union* qui était un dernier et éloquent appel à la concorde de tous les Français³. Aucun document ne permet d'affirmer que Bellèvre l'ait composée ou ait pris une part prépondérante à sa rédaction. Signalons, cependant, une lettre où Perrot déclare à Bellèvre que chacun estime cet écrit sorti de sa « trempe » ; lui-même, ajoute-t-il, en fit semblable jugement « pour y reconnaître de quelle modération, avec une simplicité ouverte et néanmoins

1. De Thou, *Hist.*, l. CVI.

2. Palma-Cayet, *Chronologie novenaire*, éd. Michaud, p. 452. Voir aussi sur la conférence Bernard, *Procès-verbaux des États de 1593* (où le nom de Bellèvre seul est mentionné, p. 174). — H. du Laurens, *Discours et rapport véritable de la conférence*. Paris, 1593. — Nonailac, *Villeroy*, p. 239 et suiv.

3. « Lettre au nom de tous les députés à la conférence écrite à ceux de la Ligue pour les exhorter à la paix. » (Copie), 23 juin 1593, f. fr. 15893, fol. 123-129.

pressante et persuasive », il avait accoutumé de traiter les affaires¹.

Il est probable qu'en dehors des séances officielles, Bellièvre conversa beaucoup en particulier comme son ami Villeroy, qui affectionnait ce genre de tactique. Une note écrite en marge du registre du tiers état, aux États de 1593, fait allusion à des entretiens secrets de Villeroy avec Bellièvre, Revol et Schomberg, à Clignancourt, à la fin de juin, et signale que l'on en « espérait beaucoup pour le bien public »². D'autre part, parmi les très rares lettres de cette époque, nous en trouvons une adressée par Bellièvre à M. de Belin; il lui annonce la conversion assurée du roi et l'exhorte éloquemment, ainsi que les seigneurs et gens de son parti, à vouloir enfin se laisser convertir eux-mêmes à l'obéissance au roi³.

Le 25 juillet 1593, dans la basilique de Saint-Denis, le roi Henri IV fut reçu « au giron de l'Église catholique, apostolique et romaine ». Bellièvre assista à la cérémonie et prit part à la joie générale⁴. « Il n'y eut aucun de nous, dit-il, qui ne fût rempli d'une bonne espérance du meilleur succès des affaires en ce royaume ». Neutres, royaux, politiques ou ligueurs qui « n'avaient point d'Espagnol au ventre », pensaient comme lui et pouvaient dire aussi comme Villeroy : « C'était le seul remède à nos maux qui nous restait ».

Tous les maux ne disparurent pas d'ailleurs comme par enchantement. La Ligue commença à se désagréger, mais sa fin fut longue. Bellièvre, après la conversion, voulut-il encore agir sur le public, par voie de presse? On trouve dans ses papiers un libelle imprimé de trente-sept pages qui s'intitule : *Advis aux Français sur la déclaration faite par le roi en l'église Saint-Denis le 25^e jour de juillet 1593*. C'est une exhortation à la soumission adressée aux Français encore en armes par un « homme, comme vieil, comme vrai Français, nourri de longue main et du tout affectionné au service de la couronne »⁵. Harlay, qui l'a jointe à sa collection, estime qu'elle est du style de

1. Perrot à Bellièvre, 3 août 1593, f. fr. 15910, fol. 41.

2. Voir notre *Villeroy*, p. 242.

3. F. fr. 15893, fol. 129. — (Réponse à une lettre, — non conservée, — reçue de Belin par Bellièvre à Saint-Denis, le 11 juillet.)

4. Lettre sans adresse, de Poissy, novembre 1593, *Ibid.*, fol. 110.

5. F. fr. 15893, fol. 136. La feuille de corrections contient des mots à ajouter avec le signalement de la page correspondante.

Bellièvre, qui a ajouté à l'imprimé sur une feuille à part des corrections de sa main.

Il avait, depuis trois mois, repris sa place « à l'ombre de la couronne », comme il aimait à dire. Dans quelles circonstances précises avait eu lieu ce rappel, nous l'ignorons absolument. Mais du silence des documents contemporains et de la correspondance, comme du récit des événements précédents, nous pouvons sans trop nous risquer conclure que ce retour n'eut pas d'« histoire ». Il était prévu depuis longtemps ; à travers les négociations de 1592 et de 1593, Bellièvre s'y était acheminé doucement. Le chancelier de Cheverny, son chef, qui avait repris les sceaux en 1592, le désirait ; il n'avait que des amis parmi les catholiques royaux, il n'avait plus d'ennemi parmi les huguenots. Il n'y eut donc nulle opposition.

Dès la conversion, il reprit, dirions-nous, son service régulier et bientôt il fut appelé là où il fallait négocier ; du mois d'août au mois d'octobre, il prit part aux conférences de Milly et d'Andrézy pour la prolongation de la trêve ; en décembre, il fut désigné pour conférer avec les députés des églises protestantes au sujet de leurs cahiers ; l'année suivante, il partit pour le pays de Lyon et le Dauphiné comme intendant délégué en mission et y demeura près de deux années. En 1597 et en 1598, il représente le roi à Vervins, avec Brûlart de Sillery, et négocie le traité de paix avec l'Espagne. L'année suivante prit fin cette carrière de « chargé de mission ». Le chancelier de Cheverny étant mort, le roi nomma Bellièvre à la charge la plus haute qu'il pût donner à un sujet. Pas une voix ne s'éleva pour critiquer ce choix. Ce vieillard de soixante-dix ans était l'homme de robe qui possédait les plus beaux états de service et qui passait pour un des plus sages et des plus intègres en France. Le roi Henri IV, nous dit P. Mathieu, « a dit plusieurs fois qu'il le tenait pour le plus homme de bien de son royaume »¹.

J. NOUAILLAC.

1. P. Mathieu, *Histoire de Henri IV...*, 1631, t. II, p. 767. — Le mot de grand homme de bien revient fréquemment dans les jugements portés sur lui. Voir, dans Albèri, *Le relazioni degli ambasciatori veneti...*, 1862, in-8°, la relation de P. Duodo, en 1598, append., p. 188-189. Il appelle Bellièvre « vecchio e antico servitore della corona, stimato per grand' uomo da bene. »

MÉLANGES ET DOCUMENTS

LA POLITIQUE ESPAGNOLE

DANS LA CRISE DE L'INDÉPENDANCE BRETONNE

(1488-1492).

Sous la minorité de Charles VIII, la question du Roussillon¹ avait créé entre la couronne de France et l'Espagne nouvelle un état permanent d'antagonisme². Il s'agissait, pour les « rois catholiques », de susciter à la régence le plus d'embaras possible et d'appuyer tous ses adversaires du dehors comme du dedans afin d'obtenir cette restitution des comtés de Roussillon et de Cerdagne que Louis XI mourant avait promise et qui avait été refusée ou tout au moins systématiquement différée dès le lendemain de sa disparition³. Partout où la maison de Valois, au cours d'une minorité particulièrement laborieuse, rencontre des difficultés, — en France aussi bien que hors de France⁴, — s'aperçoit la main de l'Espagne. Il est intéressant de suivre la politique de Ferdinand et d'Isabelle dans un épisode où l'intérêt direct de l'Espagne n'est que secondaire et où l'on

1. Les origines de ce conflit ont été étudiées dans notre ouvrage : *Louis XI, Jean II et la révolution catalane*. Toulouse, Privat, 1903, in-8° (*Bibliothèque méridionale*, 2^e série, t. VIII).

2. J. Calmette et P. Vidal, *les Régions de la France* ; t. VI : *le Roussillon* (publication de la *Revue de synthèse historique*). Paris, L. Cerf, 1909, p. 46, avec bibliographie de la question. — Cf. *Un incident franco-espagnol en 1484*, dans la *Revue des Pyrénées*, 1^{er} trimestre 1906.

3. Les négociations poursuivies entre les deux cours à ce propos ont été retracées dans notre mémoire intitulé *la Fin de la domination française en Roussillon au XVI^e siècle. étude d'histoire diplomatique*, publiée dans le *Bulletin de la Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales*, 1902, t. XLIII. — Cf. P. Vidal, *Histoire de la ville de Perpignan*, p. 338 et suiv.

4. L'Espagne a contrecarré en particulier la France en Italie, ainsi que nous l'avons montré successivement pour la guerre de Ferrare (*Revue historique*, 1906, t. XCH) et pour l'affaire des barons napolitains (*Ibid.*, t. CX, 1912).

ne s'attend guère à la voir figurer au premier plan : la crise de l'indépendance bretonne¹.

I.

La « Guerre folle », qui suivit la mort du duc de Bretagne François II et lança les adversaires de M^{me} de Beaujeu dans une première équipée, fournit à l'hostilité espagnole l'occasion de se manifester avec éclat. Excités par l'habile et remuant Alain d'Albret², un des prétendants à la main de la duchesse Anne³, Ferdinand et Isabelle s'immiscent dans les affaires intérieures de l'État valois. Un pacte s'élabore entre les féodaux de France et d'Espagne. Alain négocie au nom des princes coalisés et n'hésite pas à engager la ligue, en faveur des revendications aragonaises, sur la frontière des Pyrénées orientales. Un marché est formellement conclu à Valence (Espagne), le 21 mars 1488; Alain et ses alliés, en échange de secours armés, s'efforceront de faire rendre au fils de Jean II la conquête opérée par Louis XI⁴. Peut-être était-ce pour éviter cette collusion malencontreuse que la cour de France avait dépêché outre-monts le « maître d'hôtel Jean-François »⁵. De fait, à la fameuse bataille de Saint-Aubin-du-Cormier, livrée le 28 juillet, les quelques contingents biscayens et navarrais qui se trouvaient dans l'armée des princes périrent, et, parmi les morts, l'annaliste Zurita nomme un des principaux dignitaires de la cour d'Aragon, D. Jaume de Hajar⁶.

Ferdinand et Isabelle comptaient d'ailleurs beaucoup plus sur la diplomatie que sur les armes et ne laissaient partir des soldats que dans la mesure stricte où il était indispensable de faire des sacrifices à l'effet de nouer contre la couronne de France un solide faisceau

1. L'intérêt commercial de l'Espagne castillane et aragonaise sur les côtes bretonnes est néanmoins considérable et les archives de Nantes en témoignent hautement pour le xv^e siècle.

2. A. Luçhaire, *Alain le Grand, sire d'Albret*, p. 28-29.

3. En 1486, il avait été question d'un mariage breton-napolitain. Un document (Arch. de la couronne d'Aragon, *Cancellaria*, n^o 3609, fol. 122) fait allusion à une combinaison fugitive qui aurait consisté à unir Anne de Bretagne à Frédéric d'Aragon, second fils de Ferrand I^{er} de Naples.

4. Zurita, *Anales de la corona de Aragon*, t. IV, p. 354 : « Pero en el caso de los condados de Rossellon yo trebajare con mis fuerças e poder, como aya effecta e se cumple lo que el rey Luis dispuso al tiempo de su fin, cerca de la restitucion que a sus Altezas se avia de fazer de los dichos condados. »

5. Bibliothèque nationale, f. fr. 15741, fol. 24. Il s'agit de Jean-François de Cardone.

6. Zurita, *Anales de la corona de Aragon*, t. IV, p. 2 et 357.

d'ennemis. Or, les relations du couple royal, soit avec le roi d'Angleterre, soit avec Maximilien d'Autriche, équivalaient depuis plusieurs années à une sorte de triple alliance¹, tout au moins implicite, dont l'intimité en 1488 se resserre, devient particulièrement agissante². Les compétitions suscitées par le problème toujours pendant de la destinée de la Bretagne servaient d'aliment à la malveillance croissante des puissances naguère entamées ou menacées par la politique envahissante de Louis XI. L'Espagne, pour sa part, ne pouvait que se prêter avec empressement au jeu d'intervention que l'Angleterre et même le roi des Romains se plaisaient à pratiquer : bref, protéger la fille de François II contre Charles VIII, tel était le thème que la triple alliance inscrivait nettement à son programme.

Le 11 décembre 1488, Henri VII fait appeler l'ambassadeur Ruy Gonzales de Puebla, accrédité auprès de lui³. « Si je secours la duchesse Anne, lui dit-il, pouvez-vous me promettre que l'Espagne lui enverra des secours de la même façon? — Il est fort probable, répliqua l'Espagnol; toutefois, je ne puis préciser dans quelle mesure ni à quel moment⁴. » Or, à cette heure même, deux agents des rois

1. Au lendemain de la mort de Louis XI, l'alliance traditionnelle de l'Angleterre et de l'Espagne avait été renouvelée à Westminster le 30 août 1483, (Rymer, *Fœdera*, éd. Holmes, t. V, 3^e partie, p. 136). Au mois de septembre suivant, le sire de La Force apporte en Espagne une lettre affectueuse (*Ibid.*, p. 137). Un projet de mariage anglo-espagnol est activement poussé en 1487 : il s'agissait de marier Arthur, prince de Galles, à l'infante Isabelle que, selon Bergenroth (*Calendar, Spain*, introduction, p. LXII), sa mère aurait précédemment songé à fiancer à Charles VIII, apparemment pour obtenir de l'héritier de Louis XI quelques sacrifices. Quant à Maximilien, dès la catastrophe de Nancy, il a été pour la maison d'Espagne le champion de la maison de Bourgogne, et l'entente austro-espagnole n'était pas autre chose que le développement de la « fraternité d'armes » qui avait autrefois uni Jean II d'Aragon avec Charles le Téméraire (cf. notre étude sur *l'Origine bourguignonne de l'alliance austro-espagnole*, dans le *Bulletin de la Société des amis de l'Université de Dijon*, 1905).

2. Le 10 mars 1488, le roi d'Angleterre envoie une ambassade en Espagne (Rymer, *Ibid.*, p. 189). Le 20, il délivre un sauf-conduit à une mission qui lui a été dépêchée par le roi des Romains (*Ibid.*). Sur ces entrefaites, Maximilien ayant été retenu prisonnier en Flandre, les ambassadeurs espagnols pressent le pape d'intervenir (Zurita, *loc. cit.*, t. IV, p. 357, juin 1488). Au projet de mariage anglo-espagnol (cf. la note précédente) fait pendant un projet de mariages austro-espagnols : Philippe le Beau épousera l'infante Marguerite, la fille de Maximilien épousera le prince des Asturies (Zurita, t. IV, p. 356). Un traité d'alliance et de mariage sanctionne cette combinaison le 7 juillet 1488 (Bergenroth, *Calendar*, introduction, p. LXV).

3. Bergenroth, *Calendar*, t. I, p. 5 et suiv., montre dans Puebla un des négociateurs du projet de mariage anglo-espagnol.

4. *Ibid.*, t. I, p. 16. « Henry. If he should succour to the duchess, can De Puebla promise that Spain would likewise send succour? — *De Puebla*. Answered that it was most probable, but he dit not know in what manner or at

catholiques, Francisco de Rojas et Nicolas de Dicastillo, intriguaient en Bretagne; quand ils retournèrent auprès de leurs maîtres, ils furent accompagnés de diplomates bretons que le maréchal de Rieux, directeur alors incontesté des affaires ducales, leur avait adjoints¹.

Suffisamment rassuré par la réponse de Puebla, peut-être aussi par les nouvelles du continent, Henri VII envoie le même jour, 11 décembre, deux représentants en Bretagne, savoir Richard Edgcombe et Henry de Aynsworth². Le même jour encore, il distribue toute une série d'instructions : au « duc de Bourgogne », Philippe le Beau, et aux États de Flandre il dépêche John Arundel et Richard Gough; à Maximilien, John Riseley et John Baltheswell; à Ferdinand et Isabelle, Thomas Savage et Richard Nanfan³. Ces ambassadeurs étaient soigneusement munis de pouvoirs spéciaux pour conclure un traité⁴. De son côté, conformément à sa tactique ordinaire, à laquelle préside un art consommé de ménager les efforts et les effets, Ferdinand répond le 17 décembre à Puebla. N'est-il pas évident que l'Anglais, étant le mieux placé pour surveiller les affaires de Bretagne, est par là même le mieux qualifié pour agir efficacement en faveur de la duchesse menacée⁵? Au demeurant, Puebla a bien manœuvré en promettant au roi Henri la coopération de l'Espagne et il a non moins sagement agi en négociant, comme il l'a fait, avec les ambassadeurs que le roi des Romains a fait passer en Angleterre et qui doivent de là se rendre ensuite en Espagne⁶. De cet échange de missions et de lettres, il résulte clairement que dans l'affaire de Bretagne les trois puissances marchent de concert. Toutefois, comme à l'ordinaire, chacun s'efforce d'arracher à autrui la majeure part des sacrifices. A la vérité, les rois catholiques étaient passés maîtres dans l'art de faire travailler en toutes circonstances leurs alliés pour eux.

Les deux ambassadeurs de la maison d'Autriche auxquels Ferdinand faisait allusion dans sa réponse à Puebla étaient Baudoin, bâtard de Bourgogne, et Petit-Salazar. Ces deux personnages furent

what time.» La date du 11 décembre, donnée par Bergenroth, est-elle exacte? Comment Ferdinand d'Aragon aurait-il pu lui répondre déjà le 17 décembre?

1. Ant. Dupuy, *Histoire de la réunion de la Bretagne à la France*. Paris, 1880, t. II, p. 163.

2. Rymer, *Ibid.*, p. 193.

3. *Ibid.*, p. 194-195.

4. Bergenroth, *Calendar*, t. I, p. 21.

5. *Ibid.*, t. I, p. 18.

6. Rymer, *Ibid.*, p. 196. Un sauf-conduit est signé pour eux le 14 décembre : nous ignorons ce qui avait pu être dit entre les agents autrichiens et le représentant des rois catholiques en Angleterre.

reçus à Valladolid¹, où de grandes fêtes furent données en leur honneur durant les premiers jours de 1489. Ne s'agissait-il pas de célébrer non seulement l'union définitive des deux familles, mais encore la fondation de la future puissance austro-espagnole²?

Cependant, le roi d'Angleterre faisait de bruyants préparatifs. L'activité diplomatique, dont Henri VII avait donné le signal le 11 décembre 1488, s'accompagnait d'une activité militaire³. La duchesse Anne, toute à l'espoir d'échapper à l'emprise du Valois, attendait avec impatience le retour des agents qu'elle avait de son côté expédiés dans les différentes cours, surtout en Angleterre et en Espagne⁴.

Ses représentants dans ce dernier pays se rencontrèrent sans doute avec la mission anglaise reçue à Medina del Campo le 7 février⁵ et vraisemblablement aussi avec Puebla lui-même, qui paraît avoir fait à cette époque un voyage auprès de ses maîtres⁶. De ce chassé-croisé de missions résulte une série d'instruments diplomatiques dont la régence aux aguets ne pouvait guère méconnaître la gravité.

Trois traités offensifs contre la France avaient été rédigés en quelques semaines : un traité d'alliance anglo-bretonne en date du 8 février, ratifié le 1^{er} avril suivant à Westminster⁷; un traité dont les signataires étaient Maximilien et Philippe le Beau, en date du 14 février⁸; un traité anglo-espagnol, en date du 27 mars⁹. Ce dernier document était assurément le plus redoutable pour Anne de Beaujeu. Si les pièces revêtues de la signature des princes autrichiens n'ajoutaient rien à la situation créée par le problème de la succession de Bourgogne, il semblait en revanche que seule la collaboration intime des Anglais et des Espagnols pouvait donner au problème breton assez d'ampleur pour le rendre vraiment dangereux. Une clause toutefois y était glissée qui pouvait en atténuer la portée et montrer que l'intervention espagnole en Bretagne ne dépasserait en

1. Zurita, *Anales*, t. IV, p. 357.

2. Zurita, *Anales*, t. IV, p. 359. Au cours de ces réjouissances fut décidé le mariage de l'un des ambassadeurs, le bâtard de Bourgogne, avec une favorite de la reine de Castille, doña Marina Manuel.

3. Rymer, *Fœdera*, t. V, 3^e partie, p. 196.

4. Archives départementales de la Loire-Inférieure, *Chancellerie, 1489-1490*, fol. 51.

5. Zurita, *Anales*, t. IV, p. 358.

6. Zurita, *Anales*, t. IV, p. 359.

7. Dupuy, *op. cit.*, t. II, p. 165; Rymer, *Ibid.*, p. 199.

8. Rymer, *Ibid.*, p. 198.

9. On ne trouve pas dans Rymer le texte du traité du 27 mars 1489, mais il est rappelé explicitement dans le traité de 1490 donné dans les *Fœdera*, t. V, 4^e partie, p. 17. Sur la date du traité, Bergenroth, *Calendar*, t. I, p. 21 et suiv.

aucun cas la portée d'une diversion : le traité du 27 mars, en stipulant la solidarité des deux parties contractantes contre la France et en leur interdisant les traités séparés avec l'adversaire commun, exceptait expressément l'éventualité dans laquelle Charles VIII consentirait de bon gré à la rétrocession du Roussillon et de la Cerdagne ¹.

Quant au roi d'Angleterre, sans attendre la signature du traité avec l'Espagne, il était allé, le 19 mars, passer en revue un corps de 1,200 hommes destiné à débarquer en Bretagne ². Pour former le cercle qui se dessinait ainsi autour de la France, l'alliance entre Henri VII et Maximilien était pareillement adaptée aux circonstances grâce à un nouvel acte conclu à Francfort le 21 juillet ³. Ainsi, en vue du débat dont le sort de la duchesse Anne était l'occasion ou le prétexte, une grande coalition se formait. Or, si l'Espagne s'y engageait et en grande partie l'inspirait, c'était uniquement pour obtenir par voie d'intimidation la rétrocession des deux comtés pyrénéens. La clause par laquelle Ferdinand et Isabelle se réservaient d'abandonner la ligue, si satisfaction leur était donnée sur leur frontière catalane, découvre les mobiles de la cour d'Espagne avec la plus parfaite clarté.

Cependant, comme la sœur de Charles VIII, dépositaire de l'héritage paternel, se gardait bien d'entrer en conversation sur la question des Pyrénées, un geste plus démonstratif qu'une simple signature apparut nécessaire. A la fin de 1489, un corps espagnol débarque à Vannes. Le commandement de ces renforts appartient au comte de Salinas ⁴. Seulement, les contingents infiniment variés qui coopé-

1. Rymer, *Fœdera*, t. V, 4^e partie, p. 17. « Inter quæ erat concordatum, conventum et conclusum quod neuter dictorum regum a bello per ipsos seu eorum aliquem incepto sine alterius eorum consensu desistere valeat, sed uterque eorum contra Carolum ejusve successorem bellum realiter agere debeat, nisi quod ipse Gallorum princeps præfatis Castellæ, Legionis, Aragonum, Siciliæ principibus, eorum heredibus, successoribusve suis, comitatus Rocilionis et Saritanie de sua voluntate restituat, quo casu ab hujusmodi bello ipsi Castellæ, Legionis, Aragonum, etc., principes sine regis Angliæ consensu libere desistere valeant ». Il est vrai que le roi anglais se réservait la même faculté si la France lui abandonnait la Normandie et la Guyenne. C'était là une clause de pure forme. Si le désir de s'assurer plus facilement la Bretagne pouvait faire consentir la France à l'abandon du Roussillon, il ne pouvait entrer sérieusement en l'esprit de quiconque qu'elle se résignât en cette occasion à un second traité de Brétigny.

2. Pélicier, *Essai sur le gouvernement de la dame de Beaujeu*, p. 154.

3. Ulmann, *Kaiser Maximilian*, t. I, p. 67 et suiv.

4. Boissonnade, *Histoire de la réunion de la Navarre à la Castille*, p. 77, note 1. Salinas avait mille cavaliers et trois mille fantassins, d'après le chroniqueur Hernando del Pulgar, éd. de la *Biblioteca de autores españoles*, p. 476.

raient alors tant bien que mal à la sauvegarde de l'indépendance bretonne étaient paralysés par d'incessants désaccords. En vain, l'ambassadeur Francisco de Rojas s'évertuait-il à apaiser les différends sans cesse renaissants¹. La duchesse, qui aurait à solder et à rapatrier les Espagnols², tirée en sens contraire par ses alliés officieux et jaloux, tant français qu'étrangers, ne savait plus auquel entendre.

Du moins, à travers les complications de cette collaboration intéressée et médiocrement sincère, les rois catholiques ne perdaient point de vue leur objectif personnel et plus immédiat. Il y parut une fois de plus lorsqu'un diplomate nouvellement envoyé d'Espagne, Luis Margarit, s'abouchant avec Alain d'Albret, demanda que Nantes fût mis « en tiers » dans sa main. Il s'agissait pour l'Aragonais de saisir un gage que l'on pourrait échanger au bon moment contre Perpignan³. Ce beau coup échoua par suite de la trahison d'Alain. Celui-ci, en effet, vendit Nantes aux Français le 2 janvier 1490⁴.

II.

Le pape Innocent VIII, alors en conflit avec les Aragonais de Naples et fort enclin à se servir contre eux de la France, avait imaginé, précisément à cette heure, de résoudre à sa manière le conflit breton. Il espérait rendre libres les Valois à son profit en dissolvant la triple alliance. En vue d'obtenir ce résultat sous couleur de pacification⁵, le Saint-Siège avait envoyé en mission dans le duché de Bretagne un légat, l'évêque de Concordia, et les négociations dont ce prélat avait pris charge paraissaient en bonne voie, au lendemain de la livraison de Nantes, plus précisément à la date du 11 février 1490⁶. Mais les efforts de la diplomatie pontificale se heurtaient naturellement à l'opposition des rois catholiques. Ceux-ci avaient pour contrecarrer les menées de l'évêque Concordia les plus déterminantes raisons. Non seulement, en effet, ils espéraient tirer parti sur les Pyrénées des difficultés où se débattait Charles VIII, mais

1. Zurita, *Anales*, t. V, p. 4.

2. Archives nationales, J 605, n° 83. — Ci-après, pièce justificative n° II.

3. Zurita, *Anales*, t. V, p. 4.

4. Dom Morice, *Histoire de Bretagne*, t. III, p. 688.

5. Touchant les relations d'Innocent VIII et de Ferdinand à cette époque et le retentissement des affaires d'Italie sur la politique générale, cf. notre article cité sur *la Politique espagnole dans l'affaire des barons napolitains*, dans la *Revue historique*, t. CX, 1912.

6. Rawdon Brown, *Calendar, Venice*, t. I, p. 184 (Flores à Innocent VIII).

encore ils savaient bien que, si le pape se donnait tant de mal à l'heure présente en faveur du roi de France, c'était surtout afin de jouer de lui dans la partie engagée contre leur « frère et confédéré », Ferrand de Naples¹, dont la cause leur tenait tout particulièrement à cœur. Au demeurant, une lettre de Ferdinand et d'Isabelle à l'évêque de Badajoz, leur représentant à Rome, est caractéristique à cet égard². Les souverains espagnols ont appris que le protonotaire Flores s'est joint au légat chargé de s'interposer entre la France et l'Angleterre. Or, Flores est un ennemi juré de l'Espagne. Si donc il travaille à réconcilier Charles VIII avec Henri VII, ce n'est point dans l'intérêt de la paix, mais dans la pensée de nuire à la puissance espagnole en Italie. Sans doute l'intention du saint Père est louable dans le fond. Leurs Majestés souhaitent également de leur côté le rétablissement de la paix entre chrétiens. Encore faut-il considérer ce qui conduira le plus sûrement à ce but pieux, un traité entre la France et l'Angleterre ou un traité entre la France et l'Espagne. De toute évidence, l'accord entre la France et l'Espagne entraînerait un accord entre l'Angleterre et la France, tandis que la réciproque n'est point vraie. Le différend entre la France et l'Espagne ne saurait prendre fin que si la première des deux puissances renonce à détenir un bien qui appartient à sa voisine. Ainsi s'exprimaient en substance les rois catholiques. Par là, ils marquaient une fois de plus la pensée maîtresse qui dirigeait en France et en Europe toute leur conduite : la question du Roussillon dominait leur politique extérieure, comme la conquête de Grenade dominait leur politique intérieure. Au plan d'Innocent VIII, c'est-à-dire au plan d'une intervention pontificale en Bretagne, ils tentaient fort subtilement de substituer le plan d'une intervention pontificale sur les Pyrénées³. Cette invite échoua, et tandis que la cour d'Espagne, sans beaucoup d'espoir sans doute, essayait cette élégante manœuvre, l'évêque de Concordia et le protonotaire Flores réussissaient, sinon à résoudre la crise, du moins à ménager une trêve entre le gouvernement valois et le gouvernement breton⁴.

1. *La Politique espagnole dans l'affaire des barons napolitains*, dans la *Revue historique*, t. CX, 1912.

2. Bergenroth, *Calendar*, t. I, p. 31.

3. L'idée d'une médiation pontificale pour régler au profit de l'Espagne le problème pyrénéen n'était d'ailleurs pas nouvelle. On pouvait d'autant plus facilement donner une couleur religieuse à l'inspiration de la rétrocession qu'on en attribuait l'idée, disait-on, à François de Paule incitant au repentir un Louis XI vieilli.

4. D. Morice, *Histoire de Bretagne*, t. III, p. 667 (mai).

III.

A vrai dire, ce n'était là qu'une accalmie. Redoutant la défection du roi d'Angleterre, Maximilien s'applique à réchauffer son zèle ; il appuie les représentations de l'Espagne : le 22 mai, une ambassade composée du chevalier de Ghevara et de maître Jacques de Gondebault vient trouver Henri VII au nom du roi des Romains¹. Henri est déjà tout décidé à agir ; le 30 mai, la duchesse écrit aux « capitaines de l'armée d'Angleterre » une lettre close fort significative². En juillet, Henri VII mobilise de nouveau des forces en vue de la guerre en Bretagne³, et la crainte d'une paix prématurée provoqua aussi un geste nouveau de la part des rois catholiques : l'Anglais reçoit, le 17 juillet, l'avis que les forces espagnoles ont ordre de se joindre aux siennes⁴.

Ainsi, après un succès partiel et momentané, la diplomatie pontificale allait échouer. Flores s'alarmait de l'activité nouvelle du roi d'Angleterre⁵, l'Espagne se rassurait. Pour bien manifester où était le point sensible, la reine Isabelle, à ce moment précis, faisait personnellement à M^{me} de Beaujeu par l'organe du Navarrais, frère Jean de Mauléon, des ouvertures en vue d'un règlement des comptes, et même il était vent d'une entrevue prochaine des deux princesses entre Fontarabie et Bayonne⁶.

L'éternelle tactique du couple royal d'Espagne, faite d'intimidations et avances alternées, se heurta cette fois encore à l'impassibilité de la régente, bien décidée à ne pas entendre les réclamations relatives à ces comtés de Roussillon et de Cerdagne, si inlassablement revendiqués. Fidèle, elle aussi, à un principe, elle se refusait avec persévérance à acheter par l'abandon d'une province et d'une frontière la rupture du cercle diplomatique, qui pourtant l'étreignait de plus en plus, et la liberté de ses mouvements en Bretagne. Elle se rendait compte, évidemment, que l'Espagne, dont les meilleures ressources étaient alors absorbées par la guerre des Maures, n'irait pas jusqu'à se lancer dans une guerre extérieure et se bornerait à une démonstration. La mission de Jean de Mauléon échoua donc et avec

1. Rymer, *Fœdera*, t. V, 4, p. 10.

2. Archives départementales de la Loire-Inférieure, E 123. — Pièce justificative n° I.

3. Pélicier, *Essai sur le gouvernement de la dame de Beaujeu*, p. 172.

4. Bergenroth, *Calendar*, t. I, p. 32.

5. Rawdon Brown, *Calendar, Venice*, t. I, p. 191 (Spinoza au duc de Milan, juillet 1490).

6. *Ibid.* (Flores à Innocent VIII, 28 juillet). Jean de Mauléon était de retour au début de 1491, d'après Zurita, *Anales*, t. V, p. 6.

elle le projet séduisant d'une entrevue entre la fille de Louis XI et la reine de Castille.

Par un contre-coup immédiat, l'Espagne redouble alors d'activité diplomatique auprès des ennemis de Charles VIII. Elle pousse plus vivement que jamais ses intrigues avec Henri VII, avec Maximilien, avec la duchesse Anne. Le 7 septembre, celle-ci prend l'engagement solennel de payer tous les frais que les souverains espagnols vont avoir à faire pour sa défense¹. Le 8 septembre, le roi des Romains et le roi d'Angleterre se lient étroitement par un traité². Le 11 septembre, un autre traité, conclu cette fois à trois, unit l'Espagne, l'Angleterre et la maison d'Autriche dans une triple alliance formelle, « *super bello inferendo contra Carolum Franciæ* »³. La ratification du nouveau pacte anglo-espagnol a lieu le 20 septembre⁴ et la duchesse Anne y adhère le 28 octobre⁵. L'Angleterre et la Bretagne sont plus amies que jamais⁶. Enfin la maison d'Espagne, qui n'a pas approuvé la proposition de marier l'infante Isabelle à Maximilien, fait sienne l'idée de réaliser le mariage de ce même Maximilien avec la duchesse Anne. Le plan d'une vaste combinaison contre Charles VIII se précise de la sorte au début de 1491. Au programme valois, qui comporte la réunion de la Bretagne à la France par une combinaison matrimoniale, s'oppose, tout comme au temps de la crise déterminée par la disparition de Charles le Téméraire, le programme des puissances rivales élaboré sous la forme d'un projet de mariage autrichien.

Dans ce péril, Anne de Beaujeu paraît avoir donné l'une des preuves les plus tangibles de son habileté. Par un recul apparent, elle fait mine d'accepter enfin la conversation jusqu'ici refusée sur la question des Pyrénées et accueille avec de bonnes paroles, en mars 1491, Juan de Albion, qui vient renouveler la tentative de Jean de Mauléon⁷. En même temps, spéculant sur la détresse financière du roi d'Angleterre et du roi des Romains, toujours besogneux, elle entre en coquetterie avec les deux alliés de l'Espagne⁸. Enfin, à la

1. Pièce justificative n° II.

2. Rymer, *Ibid.*, 4^e partie, p. 13.

3. Rymer, *Ibid.*, p. 12. Cf. Pélicier, *op. cit.*, p. 173. Pélicier s'est d'ailleurs trompé en donnant à ce traité la date du 11 novembre. Les deux traités du 8 et du 11 septembre ont été conclus « *apud Oking* ». C'est aujourd'hui Woking, au comté de Surrey.

4. Bergenroth, *Calendar*, t. I, p. 33.

5. Archives départementales de la Loire-Inférieure, E 124.

6. Rymer, *Ibid.*, p. 27.

7. Zurita, *Anales*, t. V, p. 6.

8. Déjà, au mois de mai, les rapports entre la France et l'Angleterre paraissent

faveur de cette manœuvre, elle brusque l'événement et marie son frère à la duchesse dans les circonstances que l'on sait ¹.

IV.

L'union de Charles VIII avec Anne de Bretagne ne ravissait pourtant pas aux souverains espagnols le levier principal dont ils avaient prétendu se servir pour arracher les comtés à la France. Sans doute la duchesse Anne, devenue reine de France, ne pouvait plus être dans les mains des rois catholiques l'instrument d'une intrigue pyrénéenne. Mais la triple alliance ne désarmait en aucune façon ² et bientôt la prise de Grenade, survenant le 2 janvier 1492, donnait à la menace espagnole une valeur nouvelle. Un grand effort extérieur de la part de l'Espagne ne pouvait être redouté sérieusement tant que les derniers Maures tenaient en Andalousie : cet effort maintenant devenait possible, imminent. Le contre-coup de l'événement du 2 janvier, si considérable en Italie, se fit sentir également en Bretagne ³ et la coopération armée des Anglais et des Espagnols dans le duché prit rapidement une allure inquiétante. Il devenait évident que l'Espagne unifiée et libre de ses mouvements allait être, dans la coalition des puissances rivales de la France, une partenaire autrement résolue et autrement ardente qu'elle ne l'avait été jusqu'alors. En un mot, tout annonçait l'approche d'une conflagration générale.

Le revirement politique qui marque, comme on sait, l'ascension de Charles VIII au gouvernement personnel, ménagea à cette aventure une tout autre solution. Pour obtenir une complicité qu'il croyait propre à lui livrer l'Italie, Charles VIII traita avec chacun des membres de la triple alliance et concéda à la cour d'Espagne ce qu'elle avait toujours proclamé comme la condition essen-

se détendre sensiblement (Rymer, *Fœdera*, t. V, 4^e partie, p. 30). — Sur les rapports entre la France et la maison d'Autriche à ce moment, voir Buser, *Die Beziehungen der Mediceer zu Frankreich*, t. I, p. 191.

1. Dom Morice, *Histoire de Bretagne*, t. III, p. 711. Le contrat ne porte que la date du 6 décembre.

2. Rymer, *Ibid.*, p. 37-38.

3. Bibliothèque nationale, Collection Dupuy, 261, fol. 192. Guy de Laval écrit de Guingamp au roi de France, le 24 juin : « ... Troys prisonniers de ce pays, estymés gens de bien et créables, ont dit qu'ilz ont trouvé moyen d'eschapper de leur dite prison en Angleterre et qu'ilz en partirent vendredi dernier, où le lundy paravant ils avait veu arriver soixante gros navires d'Espagne, chargés de gens de guerre espaignolz et autre nombre de Flandres, lesquelz avecques les navires anglois pouvoient bien estre trois cens voiles... et disoit-on communément qu'ilz avoient entreprinse de descendre en deux lieux de vos pays sans déclairer où. »

tielle d'un retour aux relations normales, la restitution des comtés de Roussillon et de Cerdagne.

Le célèbre traité de restitution des comtés signé à Barcelone s'accompagne d'une pièce curieuse qui souligne d'étrange façon le rôle joué dans l'ensemble de la politique espagnole par la crise de l'indépendance bretonne. C'est, de cet épisode, un épilogue bien suggestif. La duchesse Anne n'avait point acquitté, en dépit de ses promesses, les frais du secours espagnol dont elle avait usé naguère pour tenir tête au roi de France. Celui-ci, par un fréquent retour des choses, n'allait-il pas être tenu maintenant de cette dette conjugale et n'allait-il pas se trouver obligé de rembourser à la paix le coût de la guerre dirigée contre lui par celle-là même qui partageait désormais son trône? Le couple royal d'Espagne entendit épargner au roi très chrétien cette fâcheuse extrémité¹, et ce n'est point sans une certaine ironie que les heureux bénéficiaires du traité font remise totale à leurs nouveaux amis d'une créance qu'ils auraient eu vraiment quelque mauvaise grâce à poursuivre.

J. CALMETTE.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

I.

Rennes, 30 mai 1490. — *Lettre de la duchesse Anne de Bretagne aux capitaines anglais.*

(Archives départementales de la Loire-Inférieure, E 123.)

Tres chiers et grans amys, bien cordialement nous recommandons a vous. Pour ce que avons eu quelques nouvelles de vostre descente en nostre pays avecques le bon et grant secours que mons^r mon bon pere le roy d'Angleterre nous a envoyé, nous avons expedié le cappitaine Lornay, le sr de La Moussaye et Thomas de Kerazet, nostre prevost de mareschaulx, noz chambellan[s], pour vous recueillir et faire pourveoir des choses qui vous seront necessaires, aussi vous dire de nostre desir et intencion, lesquels veillez croyre de ce qu'ilz vous en diront de nostre part et nous faire amplement savoir de voz nouvelles avecques se chose desirez que faire pussons, et nous le ferons de tres bon cueur comme seoit Nostre Seigneur qui, tres chiers et gran[s] amys, vous ayt en sa sainte garde. Escript a Rennes, le penultieme jour de may.

1. Pièce justificative n° III.

La royne des Romains, duchesse de Bretagne, etc. Bien vostre,

ANNE.

DE FOREST.

(Au dos :) A tres chiers et grans amis les capitaines de l'armée d'Angleterre presentement envoyée a nostre secours par mons^r mon bon pere le roy d'Angleterre.

II.

Rennes, 7 septembre 1490. — *Obligation contractée par Anne de Bretagne envers l'Espagne.*

(Archives nationales, J 605, n° 83. Archives départementales de la Loire-Inférieure, B 12, fol. 165, chancellerie de Bretagne¹.)

Anne [par la grace de Dieu, duchesse de Bretagne, comtesse de Montfort, de Richemont, d'Étampes et de Vertus], a tous [ceulx qui ces presentes lectres verront], salut. Savoir faisons que nous, considerantz la grande, entiere et parfaicte amour que par vraye² experience tres haultz, tres puissantz et tres excellentz [princes mes tres honorez] seigneurs, oncle et tante, le roy et la royne³ de Castelle, de Leon, d'Arragon, etc., ont monstré par effect avoir a nous comme de prendre et avoir noz matieres a cueur, ainsi qu'ilz pourroient de leur propre fille naturelle et legetime, et principalement⁴ de la grande armée que a nostre priere et requestre ilz nous ont envoyée par mer pour nous et nostre pays subvenir et aider contre le roy de France qui nous faisoit [et faict] la guerre, tendent⁵ a nous mectre en ses mains et conquerir nostre pays⁶ et duchié⁷, a l'occasion duquel secours et aide que nous ont faitz mesditz tres honnorez seigneurs, oncle et tante, et de la declaracion qu'ilz ont faitz en nostre faveur avons esté grandement consolée et nostre dit pays⁸ preservé et defendu. De quoy nous tenons et cognoissons, nous et nostre pays⁹, [estre] grandement obligez a mesditz tres honnorez seigneurs, oncle et tante, lesquelz ont envoyé, entretenu et entretiennent icellui secours a leurs propres coustz et despens, dont sommes¹⁰ tenuz et obligez

1. Les deux textes de cet acte diffèrent en quelques points et l'on a distingué ici les leçons de la façon suivante : les passages supprimés dans le registre de Nantes sont ici entre crochets ; les variantes fournies par le texte de Nantes sont indiquées en notes.

2. *Nantes* : vroie.

3. *Nantes* : rayne.

4. *Nantes* : principalement.

5. *Nantes* : tendant.

6. *Nantes* : país.

7. *Nantes* : duché.

8. *Nantes* : país.

9. *Nantes* : país.

10. *Nantes* : suymes.

satisfaire a mesdits tres honnorez [seigneurs], oncle et tante, de leurs-dits fraiz, mises et coustaiges, et les assureur de leur en faire payment¹ et satisfaction. Pour lesdites causes et autres a ce nous mouvans, et que nostre tres cher et bien amé messire Francisco de Rojas, ambassadeur de mesdits tres honnorez seigneurs, oncle et tante, nous en a requis, avons promis, promettons et obligeons [nous] noz hoirs et successeurs et tous nos biens en parolle de princesse a mesdits tres honnorez seigneurs, oncle et tante, leurs heritiers et successeurs, de les payer² et satisfaire entierement a tout leur bon plaisir toutes et chascunes les sommes de peccunes, lesquelles ilz ont exposé et exposeront³ pour ledit secours tant au payement⁴ de leurs gaiges que en⁵ la conduite⁶ d'iceluy jusques a la mer, en venant et passant par mer en nostre pays, et entretenement d'iceluy, et en le repassant en Espagne et autrement. Et s'il advenoit par cy après que mesdits [tres honnorez] seigneurs, oncle et tante, a nostre requeste nous envoient autre secours, nous obligeons en pareille forme payer⁷ et restituer a mesdits tres honnorez seigneurs, oncle et tante, leurs heritiers et successeurs, toutes les sommes de peccunes qu'ilz exposeront a cause dudit secours. Et desquelles mises et despences tant faictes que a faire pour ledit secours qui est ycy present ou autre, s'il advenoit qu'il se feist, comme dit est, promettons comme dessus faire le payement⁸ en une ville située en Espagne en la seigneurie de mesdits tres honnorez seigneurs, oncle et tante, a mes dangiers et despens.

Et en tesmoing et seureté de ce avons, en la presence dudit messire Francisco de Rojas, promis tenir et accomplir toutes les choses dessusdites. Et avons signé ces presentes et faict sceller de nostre scel. Donné en nostre ville de Rennes, le [septiesme] jour de [septembre] l'an mil CCCC quatre vingts et dix.

[Par la duchesse, de son commandement et pour double : DE FORESTZ.]

III.

Perpignan, 18 septembre 1493. — *Remise des sommes dues par Anne de Bretagne aux rois catholiques.*

(Archives nationales, J 605, n° 83. *Original*, parchemin avec sceau de cire rouge pendant sur lacs de soie jaune et rouge.)

Nos Ferdinandus et Elisabeth, Dei gratia rex et regina Castelle,

1. *Nantes* : poiement.
2. *Nantes* : paier.
3. *Nantes* : exposeront.
4. *Nantes* : paiement.
5. *Nantes* : a.
6. *Nantes* : conduicte.
7. *Nantes* : paier.
8. *Nantes* : paiement.

Legionis, Aragonie, Sicilie, Granate, etc. Superioribus annis, cum, ob amorem quo amplectimur serenissimam Annam, tunc ducissam Britanie, nunc vero reginam Francie, consobrinam nostram carissimam, misimus ad ejus et terrarum suarum defensionem ac tutamen exercitum stipendiarum, dicta serenissima regina Majestatibus nostris promisit solvere et restituere expensas et sumptus omnes quos inde per nos fieri contingeret; cumque idem amor qui eo tempore nos impellebat ad sumptus ipsos exponendos, et cum hoc plus fraternitas, amicitia ac confederatio, qua nunc astricti sumus cum serenissimo Francorum rege, viro suo, fratre et confederato nostro carissimo, eciam inpresenciarum nos impellat ad sumptus ipsos relaxandos, eapropter, tenore presencium scienter et consulte absolvimus et diffinimus et perpetuo relaxamus dicte serenissime regine, consobrine nostre carissime, omnem actionem, petitionem et demandam nobis competentem et quam movere possemus adversus eandem et bona sua ratione seu ex causa obligacionis preinserte. Nos enim super eisdem nobis et successoribus nostris scilencium imponimus sempiternum, promicentes eciam dicte serenissime regine quod duplum dicte obligacionis, quod est in civitate Cordube, quodque penes nos adhuc restat, cum jam aliud simile duplum restituerimus, recuperante illud ejus vice et nomine reverendo in Christo patre Ludovico de Ambasia, episcopo Albiensi¹, prefati serenissimi Francorum regis oratore et mandatario, ad nos misso, restituemus eidem regine, vel pro ea prefato reverendo episcopo Albiensi, oratori predicto, cicius quo poterimus, omni excepcione remota. Quam quidem obligacionem, ad uberiorem cautelam, cancellamus, annullamus et abolemus, et volumus omni carere efficacia et valore ad agendum contra dictam serenissimam reginam, consobrinam nostram, ita quod nullo unquam tempore in judicio nec extra judicium nobis prodesse possit nec illi obesse seu nocere.

In cujus testimonium presentem fieri jussimus, nostro secreto sigillo impendenti munitam. Datum in opido nostro Parpiniani, die xvii^o mensis septembris anno a nativitate Domini millesimo quadringentesimo nonagesimo tercio.

(*Signatures autographes* :) Yo el rey. Yo la reyna.

Domini rex et regina mandaverunt michi, Johanni de Coloma.

(*Sur le repli* :) In quitança del sellado de Bretaña.

1. Louis d'Amboise, évêque d'Albi, qui, avec l'évêque de Lectoure, avait été plénipotentiaire de la France au cours des négociations destinées à préparer le traité franco-espagnol.

BULLETIN HISTORIQUE

HISTOIRE DE GRANDE-BRETAGNE.

SOURCES ET CRITIQUE DES TEXTES. — Il nous faut signaler une nouvelle édition (la neuvième) des *Select charters* de STUBBS. Révisé par un excellent érudit, M. DAVIS¹, ce recueil est une œuvre en partie nouvelle. M. Davis a pu faire de sérieuses économies de place en donnant seulement les extraits les plus significatifs de deux traités publiés *in extenso* par Stubbs : le *Dialogus de Scaccario*, dont nous possédons maintenant une bonne édition², et le *Modus tenendi parliamentum*, dont l'autorité est fort discutable. D'autre part, il a inséré quelques textes nouveaux tirés des *Rectitudines singularum personarum*, du Domesday book, du *De legibus Angliae* de Bracton, des Coutumes de Londres et même quelques lignes d'une chronique inédite d'Ely. Tous les textes ont été revus avec soin et notamment améliorés. Des notes discrètes, où sont corrigées certaines théories exposées par Stubbs dans sa *Constitutional history* ou des appréciations sur la valeur de certaines sources (lois d'Édouard le Confesseur, chartes de Henri I^{er}, etc.), mettent l'ouvrage tout à fait au point.

M. BALLARD, qui s'est déjà fait connaître par une étude remarquée sur les villes qualifiées « bourgs » dans le Domesday book, a repris le sujet, mais en lui donnant une plus grande extension. Il s'est proposé de nous donner l'analyse méthodique des chartes (le nombre dépasse le chiffre de trois cents) qui ont été concédées à des bourgs en Angleterre, en Écosse et en Irlande, de 1042 à 1216³. Les plus anciennes remontent au temps d'Édouard le Confesseur (celles qui accordent des droits de justice ou « soken » à la guilde dite des chevaliers de Londres, 1042-1044, et à Chertsey, 1058-1066); les

1. William Stubbs, *Select charters*. Ninth edition, revised throughout by H. W. C. Davis. Oxford, at the Clarendon Press, 1913. In-8°, xix-528 p. Prix : 8 sh. 6 d. La première édition a paru en 1870 et la huitième en 1895.

2. Cf. *Rev. histor.*, t. LXXXIII, p. 350.

3. Adolphus Ballard, *British Borough charters, 1042-1216*. Cambridge, at the University Press, 1913. In-8°, cxlvii-266 p. Prix : 15 sh.

plus récentes ne dépassent pas la mort de Jean Sans-Terre. Par le mot « chartes », l'auteur entend non seulement les actes désignés par l'expression technique de « chartae », mais aussi les « brefs » ou « writs », qui s'en distinguent au point de vue diplomatique, et même certains coutumiers semblables à ceux dont Miss M. Bateson avait déjà tiré la substance d'une si remarquable publication¹. Enfin, comme il est fort difficile de dire exactement quels sont les caractères qui distinguent les « bourgs » des autres agglomérations rurales et urbaines, M. Ballard déclare qu'il admet à figurer dans son « code » tous les documents émanant de la chancellerie royale ou d'un seigneur, et qui ont été concédés à des localités qualifiées « civitates » (c'est à des villes épiscopales) ou « burgi », à des habitants appelés « cives » ou « burgenses ».

De ces documents, il a tiré un code (le mot est de lui) des institutions municipales. Adoptant en gros la classification proposée par les auteurs de la *History of english law*, il imagine sept sections principales dans lesquelles il fait entrer, quelquefois par une opération un peu rigoureuse, les phrases et articles découpés dans les chartes. Les textes qu'il donne ont été édités avec soin, d'après les meilleures éditions et parfois après examen des originaux mêmes; chaque extrait (tous les textes sont en latin) est suivi d'une traduction en anglais. Il n'est pas trop malaisé de reconstituer les chartes elles-mêmes à l'aide de leurs membres dispersés et de leur rendre la vie; l'auteur a su atténuer dans la mesure du possible les défauts d'un plan trop systématique et il faut le louer de nous avoir donné un recueil des plus instructifs. Il a fait plus: dans une minutieuse et intelligente introduction, il a étudié la formation des bourgs anglais, la tenure en « bourgage », les exemptions et charges des bourgeois, la justice municipale, les privilèges concernant les marchés et les foires, les guildes et le commerce, les finances, enfin les magistratures municipales. En terminant, M. Ballard s'efforce de dégager les traits caractéristiques du bourg, de montrer comment il a fini par devenir peu à peu, sous les rois angevins, ce qu'il n'était pas au temps du Domesday book, une personne morale; enfin il compare les résultats obtenus par la longue analyse des documents anglais avec ceux de France, d'Allemagne, du royaume latin de Jérusalem, enfin avec les « fueros » aragonais de Teruel et de Cuenca². Cette étude parallèle est du plus haut intérêt. M. Ballard

1. *Borough customs* (t. XVIII et XXI des publications de la Selden Society, 1904 et 1906); cf. *Rev. histor.*, t. XCIII, p. 387.

2. Pourquoi M. Ballard n'a-t-il étudié pour l'Espagne que ces deux-là seuls

a pris la peine de résumer lui-même les résultats qui lui paraissent acquis en deux conférences dont il convient de recommander la lecture¹; encore qu'il n'ait pas réussi, je le crains, à trouver les formules les plus propres à bien rendre sa pensée. Elles laissent dans l'esprit un certain vague que seules la lecture et la méditation des *Borough charters* peut éclairer ou dissiper.

Une étude minutieuse des manuscrits qui nous ont conservé le cartulaire et l'histoire du monastère d'Abingdon a permis à M. STENTON², non seulement de rectifier certains détails concernant l'origine et les débuts de ce monastère jusqu'à sa destruction par les Danois, mais aussi de mettre en lumière certains points de l'histoire de Mercie. L'auteur montre combien l'édition donnée par Jos. Stevenson dans la collection du *Maitre des rôles* (1858) est défectueuse : des trois manuscrits qu'il avait à sa disposition, Stevenson a suivi le plus récent, et celui-ci est défiguré par des interpolations d'un caractère légendaire qui ont compromis l'autorité des documents. M. Stenton la leur restitue à l'aide d'une rédaction purifiée.

La Société anglaise d'études franciscaines a publié une partie de l'*Opus tertium* de Roger Bacon, où se trouve un fragment inédit. Rappelons, en abrégant l'introduction de M. LITTLE³, les faits essentiels qui concernent l'œuvre maîtresse du célèbre franciscain : à la demande du pape Clément IV (lettre du 22 juin 1266), Bacon rédigea d'abord le traité connu sous le titre d'*Opus majus*; puis, pour remplacer cet ouvrage s'il venait à se perdre, pour combler certaines lacunes qu'il avait constatées après coup, pour économiser le temps du pape, il en écrivit un abrégé, l'*Opus minus*, qui fut envoyé à Rome avec l'*Opus majus*, et deux autres traités de moindre étendue. Reprenant une troisième fois le sujet, Bacon écrivit (1267) l'*Opus tertium*, qui est un nouvel abrégé de l'œuvre primitive. L'*Opus tertium* a été publié depuis longtemps par Brewer⁴, mais d'après des manuscrits incomplets. En effet, de l'*Opus majus* qui

et pourquoi n'a-t-il pas cherché de parallèles aussi dans les chartes italiennes?

1. *The english borough in the twelfth century*. Cambridge, at the University Press, 1914. In-8°, 87 p. Prix : 3 sh. 6 d.

2. F. M. Stenton, *The early history of the abbey of Abingdon*. Reading, publ. by the University College, 1913. In-8°, iv-52 p.

3. A. G. Little, *Part of the Opus tertium of Roger Bacon, including a fragment now printed for the first time*. Aberdeen, the University Press, 1912. In-8°, XLVIII-92 p. Prix : 10 sh. 6 d. (T. IV de la *British Society of franciscan studies*.)

4. Rolls series, n° 15, 1859.

est divisé en sept parties, le texte publié par Brewer représente seulement les quatre premières, moins trois sections de la quatrième partie. Ce qui manque a été retrouvé dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale de Paris et publié par M. DUHEM, professeur à l'Université de Bordeaux. Dans l'intervalle entre l'édition Brewer et celle de M. Duhem, avait paru, par les soins de M. Bridges, le texte entier de l'*Opus majus*¹, moins les sections 5 et 6 de la septième partie, qu'on retrouve abrégées dans l'édition Duhem. Cependant, entre la partie de l'*Opus tertium* publiée par l'éditeur anglais (Brewer) et celle de l'éditeur français (Duhem), il y avait une lacune que vient combler le fragment publié par M. Little aux pages 1-19 du présent volume. Le reste de ce volume (p. 20-89) ajoute peu de chose, pour le fond, au fragment déjà publié par M. Duhem. Mais désormais nous possédons l'*Opus tertium* en entier et, par contre-coup, toute la substance de l'*Opus majus*. La publication de M. Little, très soignée, arrive à point pour contribuer à célébrer le septième centenaire de frère Roger Bacon.

Le manuscrit de la bibliothèque Cottonienne Cleopatra A xvi contient une chronique allant de 1299 à 1367, qui est en partie l'œuvre d'un moine de Westminster appelé Jean de Reading². De cet auteur, nous savons peu de chose : son nom apparaît pour la première fois sur une liste des moines de Westminster en 1340; il chanta sa première messe en 1342, fut « infirmier » de l'abbaye en 1353 et mourut sans doute en 1369. C'est vers 1366 qu'il commença d'écrire sa chronique et celle-ci s'arrête brusquement en 1367. Il était en bon lieu pour recueillir d'utiles renseignements historiques; mais la lecture de son œuvre montre que ce fut un esprit médiocre : crédule, superstitieux, partial et borné, il emploie une langue entortillée, à peine correcte, souvent peu claire. Quant au fond, sa chronique se rattache à la fameuse compilation des *Flores historiarum*, si longtemps attribuée à un Mathieu de Westminster qui n'a jamais existé; commencées à Saint-Alban par diverses mains, transportées à Westminster après 1265, les *Flores* furent continuées dans cette abbaye par diverses mains jusqu'en 1307. Sur ce tronc premier sont venues se greffer de nouvelles compilations : par Robert de Reading jusqu'en 1325, par Adam de Murimuth jusqu'en 1338 (première édi-

1. Voir *Rev. histor.*, t. LXXVI, p. 248; LXIX, p. 142; LXXVII, p. 460.

2. *Chronica Johannis de Reading et Anonymi Cantuariensis, 1346-1367*, edited with introduction and notes by James Tait. Manchester, at the University Press, 1914. In-8°, x-394 p., 2 fac-similés. Prix : 10 sh. 6 d. (Forme le t. XX des publications de l'Université de Manchester, série historique.)

tion), puis jusqu'en 1346. C'est à ce point que commence l'œuvre de notre chroniqueur. Il a fait d'abord de notables emprunts à Robert d'Avesbury ; mais pour les dix années qui suivirent celle où ce dernier s'arrête (1356), il est tout à fait original. Or, c'est une période pour laquelle nous n'avions que des récits fragmentaires et écourtés, et il nous faut savoir gré au médiocre chroniqueur qui nous apporte quelques nouveaux témoignages sur la campagne de Poitiers, sur la peste noire, sur le relâchement des mœurs qui suivit ce fléau dévastateur, sur les mouvements insurrectionnels dont Londres fut le théâtre en 1363-1366, sur les conséquences de l'expédition du Prince Noir en Espagne : l'Angleterre, dégarnie de troupes, fut menacée par une invasion danoise (1366), par une alliance plus étroite de la France avec l'Écosse, etc. Jean de Reading fut vite oublié ; sa chronique, copiée par les continuateurs du *Polychronicon* et d'Adam de Murimuth, abrégée par le *Brut* anglais, fut comme noyée dans la compilation qui servit de base au *Chronicon Angliæ*, de 1328 à 1388, et à l'*Historia anglicana* de Thomas de Walsingham ; la voici maintenant, grâce à M. TAIT, dégagée de cette masse d'œuvres dont Jean de Reading fut tour à tour le débiteur et, si l'on peut ainsi parler, le créancier. Le savant professeur de Manchester a parfaitement déterminé les rapports que ces sources ont entre elles et porté l'ordre dans un des chapitres les plus embrouillés de l'historiographie anglaise au XIV^e siècle.

La chronique anonyme de Canterbury, qui fait suite à celle de Jean de Reading, est la seule partie originale d'une de ces compilations qui remontent jusqu'aux origines troyennes de l'Angleterre, jusqu'à « Brutus », le héros éponyme de la « Britannia ». Comme celle de Reading, elle s'arrête brusquement en 1367 et, quand l'auteur cessa d'écrire, le prince de Galles était encore en Espagne. Son récit, qui couvre exactement la période racontée par Reading, est beaucoup plus simple, mais aussi plus sec. Henry Wharton, quand il composa son *Anglia sacra*, connut le manuscrit (Lambeth, n^o 99) qui renferme cette chronique, ainsi que plusieurs autres morceaux historiques, et il crut pouvoir les attribuer tous à un moine de Christ Church à Canterbury, Étienne de Birchington ; mais, comme le prouve M. Tait, un homme qui devint moine seulement en 1382 ne peut être l'auteur de chroniques rédigées quinze ans auparavant.

L'introduction de M. Tait comprend soixante-quinze pages ; elle est suivie de quelques extraits de la compilation qui, dans le manuscrit de la Cottonienne, précède la chronique de Jean de Reading

(p. 77-90). Des notes nombreuses, précises, et dont plusieurs constituent autant de dissertations fort érudites pour l'histoire des années 1346-1367, complètent le volume (p. 229-371), dont l'importance ne saurait être exagérée.

Après que la principauté de Galles eut été conquise par l'Angleterre en 1282-1283, le sol devint la proie du vainqueur. Denbigh et son territoire, limité par les rivières de Conway et de Clwyd, formèrent une seigneurie, ou mieux un ensemble de seigneuries groupées sous le nom d'« honneur », qui, après avoir passé par plusieurs mains, finit par échoir, vers le milieu du XIV^e siècle, à la maison des Mortimer de Wigmore. Après la mort d'un de ces seigneurs, Guillaume Montacute (1334), il en fut dressé une « extenta » ou terrier dont le texte, publié sous la direction de l'illustre auteur du *Villénage of England*, M. VINOGRADOFF, est fort important¹. Il nous fait connaître en effet la condition sociale et économique du pays avant la conquête, alors qu'y régnaient encore les coutumes celtiques, et les transformations qu'elles subirent sous l'influence de la féodalité anglaise; nous y voyons la tribu (*progenies*) et ses subdivisions (*lecta, gavelle*, etc.), formant la base même de la société, possédant et exploitant le sol en commun; l'exploitation en est encore toute primitive: c'est le pâturage, l'élevage des bêtes à cornes, à toison et à laine, si favorable au communisme agraire, et à côté fonctionne déjà, cinquante ans après la conquête, le régime de la propriété individuelle sous forme de tenure féodale, qui dominait alors dans toute l'Angleterre; et l'agriculteur apparaît à côté du pâtre. L'examen approfondi de ce document a permis de compléter et de corriger sur certains points les belles études de Seeböhm dans son *Tribal System in Wales*; il est un vivant commentaire des anciennes lois galloises. Le texte, publié avec un soin minutieux, est précédé d'études de détail pour lesquelles M. Vinogradoff a fait un heureux appel aux élèves de son « séminaire »². L'ensemble est remarquable et méritait d'être placé sous le haut patronage de la « British Academy ».

On sait combien l'étude attentive des *Year-books*, ou recueils

1. *Survey of the Honour of Denbigh, 1334*, edited by Paul Vinogradoff and Frank Morgan. Londres, Humphrey Milford; Oxford, University Press, 1914. In-8°, cxxiv-347 p., deux tableaux généalogiques et une carte. Prix : 16 sh.

2. Pour rendre à chacun ce qui lui appartient, mentionnons les sections suivantes : « bois et terres incultes », par Miss Lodge; « agriculture », par M. Todd; « fermages et services », par Miss Neilson; « fonctionnaires », par M. Jones; « les non-libres », par Miss Lees; « tenures féodales », par M. Weaver; « population urbaine », par M. Whitwell. Il y a trois tables pour les noms de lieu, de personne et de matières. La langue est riche en termes techniques qu'il faudrait recueillir dans une nouvelle édition de Du Cange.

annuels de plaidoiries devant les cours supérieures de justice (cour du Banc du roi et cour des Plaids communs), importe à l'histoire du droit. On les connaît soit par d'anciennes éditions généralement fautive et où les recherches sont des plus pénibles, soit par des éditions récentes dont certaines sont des modèles de science et de critique, mais qui n'atteignent encore que le règne d'Édouard III. Pour celui de Richard II, il n'en existe aucun. Cependant, des recherches faites dans une vingtaine de manuscrits ont fait découvrir un certain nombre de « cas » plaidés et jugés entre 1379 et 1399. Ceux qui se rapportent à la douzième année du règne (1388-1389) ont été publiés par un érudit américain, M. G. F. DEISER¹, sur le modèle des *Year-books* édités pour la « Selden Society », c'est-à-dire qu'en regard du texte, écrit dans cette langue spéciale qu'est l'anglo-français usité dans les tribunaux anglais et dans les officines des procureurs, M. Deiser donne une traduction en anglais et qu'il ajoute le texte latin des plaidoiries quand elles ont été consignées sur les rôles de la cour. Ce travail, exécuté avec soin, rendra de sérieux services et il faut souhaiter que d'autres volumes viennent bientôt s'ajouter à celui-ci pour combler une lacune qu'on pouvait croire sans remède.

Richard Beauchamp (1382-1439), qui succéda dans le comté de Warwick à son père Thomas, quatrième comte, en 1401, est un grand personnage qui visita la Terre sainte, l'Italie, la France, l'Europe orientale et l'Allemagne, représenta Henri V au concile de Constance (1414), prit part au siège de Rouen (1418), contribua à la défaite du duc de Bourgogne quand celui-ci essaya de reprendre Calais (1436) et fut en 1437 lieutenant de France et de Normandie pour le roi d'Angleterre. Il fut le beau-père de Warwick, le « faiseur de rois ». Les principaux événements de sa vie ont été représentés en une suite de cinquante-trois beaux dessins conservés dans un manuscrit de la bibliothèque Cottonienne (Julius E IV). L'artiste est inconnu ; mais c'était certainement un Anglais qui travaillait entre 1485 et 1490. Ces dessins ne donnent donc pas l'image fidèle du comte ni de son temps ; ils ne pourraient servir à illustrer Froissart ; mais pour l'époque de Henri VII ils fournissent une incomparable variété de scènes de la vie civile et militaire. La reproduction qu'en donnent le vicomte DILLON et Sir SAINT-JOHN HOPE², d'après

1. George F. Deiser, *Year-books of Richard II. 12 Richard II, 1388-1389*. Harvard University Press, États-Unis ; Londres, Humphrey Milford, 1914. In-8°, xxx, p. 1-202 doubles-239, 4 fac-similés (inutilisables, tant la photographie est réduite). Forme le t. I des publications entreprises sous les auspices de la Fondation J.-B. Ames fondée en 1910 « pour aider à l'avancement de la science du droit ».

2. Viscount Dillon et Sir W. H. St John Hope, *Pageant of the birth, life and*

les photogravures exécutées par M. Walker, met à la disposition des amateurs une source des plus précieuses pour l'histoire des mœurs et du costume.

Un excellent livre sur les sources de l'histoire d'Angleterre au xv^e siècle est dû à M. KINGSFORD, bien connu par ses savantes éditions des « Chroniques de Londres », du « Tableau de Londres » par John Stow, etc.¹. Après une introduction où l'historiographie anglaise est caractérisée en traits précis et sûrs, il étudie Thomas de Walsingham et ses contemporains, les biographies de Henri V, les chroniques dont le cadre est fourni par la suite chronologique des maires de Londres et celles qui se rattachent à la légende de Brut², dont il nous montre les nombreuses ramifications et l'importance, les chroniques de second ordre qui continuent si pauvrement le travail historique pendant les longues années sèches du xv^e siècle (1422-1469), puis celles de la maison d'York (1470-1485), les correspondances, les récits et vers et les ballades. Cet exposé, très substantiel, bien distribué, où l'auteur ne s'est pas contenté d'analyser les œuvres imprimées, mais où il a signalé nombre de faits nouveaux directement empruntés aux manuscrits, se termine par un chapitre sur l'histoire du xv^e siècle dans les chroniqueurs du xvi^e, fort intéressant à coup sûr, mais qui surprend tout de même comme un hors-d'œuvre. Vient un long appendice de documents en grande partie inédits³. Pour aucune période de l'histoire d'Angleterre il n'existait

death of Richard Beauchamp, earl of Warwick, 1389-1439. Photo-engraved from the original ms. in the British Museum by Emery Walker. Londres, Longmans, 1914. In-4°, 1x-109 p. Prix : 21 sh. — Pourquoi le titre porte-t-il les dates 1389-1439, puisque Beauchamp naquit, comme on lit sur la première planche, « the .xxviii. day of the moneth of Januar., the yere of the Incarnation of our Lorde thu Criste .M^o.CCC.LXXXI. », c'est-à-dire le 28 janvier 1382 (n. st.)?

1. Charles Lethbridge Kingsford, *English historical literature in the fifteenth century*; with an appendix of chronicles and historical pieces hitherto for the most part unprinted. Oxford, at the Clarendon Press, 1913. In-8°, xvi-429 p. Prix : 15 sh.

2. L'étude du *Brut* anglais avait déjà été poussée très loin dans l'excellente édition de M. F. W. D. Brie : *The Brut, or the Chronicles of England* (Early english Text Soc., 1906-1908). M. Kingsford y ajoute des textes et des faits nouveaux empruntés au *Brut* latin.

3. Chronique du Midi de l'Angleterre (1399-1422) et chronique du Nord (1399-1435); extraits du *Brut* en anglais (d'après une rédaction de 1430) et deux rédactions du *Brut* en latin (1399-1437); brève chronique des années 1445-1555; annales de Sherborne (1437-1456), de Waltham (1422-1477) et de Gloucester (1449-1469); notes recueillies par un partisan de la maison d'York (1447-1452); chronique de l'abbaye de Tewkesbury pour l'année 1471; procès-verbaux

jusqu'ici de guide pareil ; il serait très désirable que l'exemple donné par M. Kingsford fût suivi. On ne pourrait imiter un meilleur modèle.

ÉPOQUE ANGLO-SAXONNE. — De quelle partie de la Germanie sont venus les barbares qui envahirent et occupèrent la Bretagne celtoromaine ? Aux témoignages recueillis par les historiens et les philologues, M. LEEDS ajoute celui de l'archéologie¹. Il fait parler les morts, car ce sont seulement les tombes qui nous renseignent sur l'origine des Saxons, des Angles et des Jutes, sur le degré de civilisation auquel ils atteignirent et sur les origines continentales de cette civilisation. Les tombes qu'il a interrogées sont celles de l'époque païenne, époque relativement longue, puisqu'elle s'étend sur deux siècles, depuis l'arrivée des Anglo-Saxons jusqu'à leur conversion au christianisme (de 450 à 650 environ). Les Anglo-Saxons païens enterraient leurs morts isolément, près de leurs demeures ; une fois convertis, ils durent les inhumer dans les cimetières, près des églises, changement qui entraîna des modifications dans l'établissement des sépultures et dans le mobilier funéraire. La carte où M. Leeds a marqué la répartition des tombes païennes (p. 19) est fort instructive ; elle montre que les envahisseurs, guerriers d'occasion, étaient avant tout des paysans, des agriculteurs ; ils s'établirent le long des cours d'eau, remontant peu à peu les fleuves et les rivières qui furent leur principale voie de pénétration, loin des voies romaines et des villes fortifiées. Maitzen a mis en pleine lumière deux modes d'occupation du sol par les tribus de la Germanie septentrionale : à l'ouest du Weser, les familles vivaient dans des maisons isolées qui formaient de simples hameaux séparés par d'assez vastes espaces libres ; à l'est du Weser et jusqu'au Slesvig, elles se groupaient en villages avec un noyau central de maisons et les champs rayonnant à l'entour. Le premier système prévalut dans les comtés de Wessex, de Hants, de Dorset, où dominent les Saxons ; le second au nord, dans les régions occupées par les Angles. Quant aux Jutes du Kent et de l'île de Wight, M. Leeds incline à croire qu'ils venaient de la vallée inférieure du Rhin, et les rapprochements qu'il fait entre le mobilier funéraire des deux régions, entre la civilisation de Kent et celle de la basse Allemagne (Hollande et Frise), donnent à son étude sa principale originalité.

d'un héraut d'armes dont on ne connaît que le nom de guerre : Bleu-Manteau, (1471-1472), etc.

1. E. Thurlow Leeds, *The archaeology of the anglo-saxon settlements* Oxford, at the Clarendon Press, 1913. In-8°, 144 p. Prix : 5 sh.

Comment se forma le royaume de Wessex? Quelles furent les étapes de cette longue lutte contre les Bretons qui rendit les rois de Saxons occidentaux maîtres du pays de Somerset? C'est ce que MM. MAJOR et WHISTLER se sont proposé de montrer¹. Ils se sont efforcés de préciser les avantages lentement obtenus par les rois Kenwealh (643-672), Kentwine (676-686), Ine (688-740); leur parfaite connaissance des anciens ouvrages de défense, des camps retranchés si nombreux dans ce pays, à la double ou triple enceinte terrassée, leur a permis de présenter les faits dans un ordre logique. Cependant cette combinaison si savante ne laisse pas que d'inspirer quelque défiance : si encore on savait quand et par qui ont été construits ces camps retranchés! Mais je souscrirai très volontiers à cette opinion que la longue attaque menée par les rois de Wessex contre les Celtes de l'ouest (Devon) explique la longue résistance qu'ils purent opposer à leur tour aux Danois sous le roi Alfred et la suprématie que le Wessex exerça sur les autres royaumes anglo-saxons au temps d'Ecgerht. La partie la plus solide de l'ouvrage me paraît être le livre III, concernant les campagnes d'Alfred contre les Danois en 876-878; le chapitre relatif à la victoire d'Ethandun et au traité de paix imposé à Guthrun est pénétrant et lumineux. Les arguments mis en œuvre pour établir que la bataille eut lieu à Edington en Somerset, colline qui s'élève à l'est du Parrett, en vue d'Athelney, refuge inexpugnable d'Alfred après la défaite que lui infligea Guthrun dans sa foudroyante campagne d'hiver, sont présentés avec une science et une habileté qui s'imposent à l'attention. Deux excellentes cartes permettent de suivre le détail des opérations militaires.

MOYEN ÂGE. — Le XIV^e siècle tout entier est traité dans les deux volumes par lesquels Sir James RAMSAY termine sa monumentale histoire de l'Angleterre au moyen âge²; il y raconte, en effet, les règnes d'Édouard II, d'Édouard III et de Richard II (1307-1399). On retrouve dans ces volumes les mêmes caractères et les mêmes qualités que dans les précédents : un exposé clair et facile, une intelligence remarquable des choses militaires et financières, un

1. Albany F. Major, *Early wars of Wessex*. Edited by the late Chas. W. Whistler. Cambridge, at the University Press, 1913. In-8°, xvi-238 p. Prix : 10 sh. 6 d. — M. Charles Watt Whistler est mort le 10 juin 1913 quand l'ouvrage était déjà sous presse.

2. Sir James H. Ramsay of Bamff, *Genesis of Lancaster. Or the three reigns of Edward II, Edward III and Richard II*. Oxford, at the Clarendon Press, 1913. 2 vol. in-8°, xxix-495 et xiv-446 p. Prix : 30 sh. — Le titre de l'ouvrage étonne. Sir James aime d'ailleurs à surprendre son lecteur; les titres courants attirent l'attention par des effets un peu gros.

jugement éclairé et sans peine équitable. Sir James a visité les champs de bataille célèbres et il faudra tenir compte des détails qu'il fournit, des cartes qu'il donne sur ceux de Crécy, de Poitiers¹, d'Otterburn (1388)². Il ramène à des proportions raisonnables les chiffres que les chroniqueurs grossissent si facilement : celui de l'armée du Prince Noir à Poitiers, celui des victimes que fit la révolte des paysans en 1382 (au plus 700 personnes tuées ou exécutées; Stubbs admettait encore le chiffre de 7,000), etc. Il aligne en imposants tableaux les sommes des revenus et dépenses de la royauté et il les appuie de renvois aux archives financières ; mais quand on sait avec quelle négligence et quelle confusion étaient tenues ces archives, on demeure un peu sceptique, ce qui n'empêche pas d'ailleurs qu'à l'avenir on renverra en toute confiance aux tableaux de Sir James. Très attentif à ne négliger aucune source d'information originale, il n'a pas fait un heureux choix parmi les nombreux travaux qui ont précédé le sien ; il fait état d'ouvrages aujourd'hui fort démodés, tels que Sismondi et Henri Martin ; il cite l'*Histoire de France* de Lavisse, mais il omet Déprez et Delachenal ; les textes auxquels il renvoie ne sont pas toujours cités d'après les meilleures éditions. Pour terminer par une observation générale, je noterai que Sir James tient le règne d'Édouard III pour une période de transition importante dans l'histoire d'Angleterre (t. III, p. 70) ; M. Tout, dans un livre dont il sera parlé plus loin, attribue précisément ce caractère à celui d'Édouard II. En réalité, le « point tournant » ne doit-il pas être placé dans ce demi-siècle (1330-1380) où s'opéra définitivement la séparation des deux chambres du Parlement, où l'Angleterre brisa le lien féodal qui la mettait dans la dépendance de la France et refusa de payer le tribut que, depuis Jean Sans-Terre, elle payait au pape, où se fonda une nouvelle noblesse, celle des princes du sang, où débuta la littérature anglaise ? C'est vraiment au temps d'Édouard III que l'Angleterre rejeta les entraves du passé pour courir à de nouvelles destinées.

Le centenaire de la bataille de Bannockburn, remportée par les Écossais sur les Anglais en 1314, a provoqué plusieurs travaux intéressants. Dans une brochure qui doit être lue avec soin, M. MACKENSIE³ a soumis à une critique minutieuse les auteurs contempo-

1. Sir James, qui connaît bien la France, a laissé passer néanmoins des noms de lieu tels que La Marmande, Millon (pour Meilhan ?), Roquemadour, Rovergue (pour Rouergue).

2. Comment se fait-il que le nom ne se trouve pas à l'index ?

3. M. Mackensie, *The battle of Bannockburn. A study of mediæval warfare*. Glasgow, James Maclehose, 1913. In-8°, vi-114 p. Prix : 2 sh. 6 d.

rains, parmi lesquels le poème de Barbour occupe une place considérable, mal aperçue jusqu'ici; une étude attentive des lieux lui a permis en outre de préciser le rôle des deux armées dans les deux engagements successifs qui furent livrés le 23 et le 24 juin. Le 23, l'avant-garde anglaise attaque inconsidérément les Écossais rangés en bon ordre sur une hauteur et en partie dissimulés par un bois; elle est repoussée. Le gros de cette armée s'entasse alors dans la plaine, au delà du ruisseau de Bannock et près du Forth; il y est attaqué le 24 par les piquiers de Bruce. Ceux-ci repoussent une charge mal réglée de la cavalerie anglaise qui, attaquée à son tour de flanc par la cavalerie écossaise, s'enfuit en désordre. Ainsi c'est l'infanterie qui, combattant à découvert, repousse la cavalerie féodale, et cette victoire remportée par les gens du commun marque une ère nouvelle dans l'histoire militaire. Le sujet a été repris par M. MORRIS¹, bien connu par une excellente étude sur la composition des armées avec lesquelles Édouard I^{er} conquiert la principauté de Galles. Dans sa « monographie du centenaire », il montre sans aucun appareil d'érudition, d'abord les éléments qui constituaient l'armée et en évalue le nombre probable (le chiffre de 100,000 ou même de 60,000 hommes qu'on lui a donné est ridiculement exagéré); puis, pour chaque épisode de la bataille où il suit d'ordinaire M. Mackenzie, il reproduit les uns après les autres les témoignages contemporains, et il s'efforce de prouver que celui de l'Écossais Barbour l'emporte sur tous les autres². Des vues photographiques habilement prises et une bonne carte permettent de contrôler les indications assez imprécises, disons-le, et parfois contradictoires, des chroniqueurs.

Après avoir consacré quatre volumes au règne de Henri IV, M. WYLIE avait abordé celui de Henri V³; mais il est mort peu de temps après l'apparition du tome I qui s'arrête au moment où le roi s'embarque à Southampton pour cette expédition que devait terminer la bataille d'Azincourt; c'est donc seulement l'histoire d'à peu près trente mois qu'on trouvera dans ce volume, du 20 mars 1413 au 24 juillet 1415; mais on ne saurait trouver récit plus rempli, bibliographie plus abondante, connaissance plus approfondie des sources imprimées ou manuscrites. D'aucuns estiment que les notes occupent

1. John E. Morris, *Bannockburn*. Cambridge, at the University Press, 1914. In-8°, vi-107 p., 1 carte et 9 illustrations. Prix : 6 sh.

2. Joindre un article de M. Th. Miller dans la *Scottish historical Review* (octobre 1914); il présente une solution assez différente de celle où aboutissent MM. Mackenzie et Morris.

3. James Hamilton Wylie, *The reign of Henry the Fifth*. Vol. I : 1413-1415. Cambridge, at the University Press, 1914. In-8°, 589 p. Prix : 25 sh.

vraiment trop de place ; pour ma part, je ne vois pas que leur abondance, leur condensation massive nuisent à la clarté ni à l'intérêt du récit ; elles sont par ailleurs si substantielles, elles fournissent tant de renseignements précis sur les faits, les hommes, les lieux, les choses, que j'éprouve un vif sentiment d'admiration et de reconnaissance pour un tel labeur. Les affaires de France y occupent une si grande place qu'il sera désormais impossible chez nous de s'occuper de cette époque de notre histoire sans se reporter à l'ouvrage de M. Wylie¹. Sur la question très controversée du caractère de Henri V et de sa « conversion » après son avènement, on lira avec un intérêt particulier le chapitre xiv ; M. Wylie montre que, si le fameux épisode où le prince adolescent insulte le juge Gascoigne et est gourmandé par lui ne peut s'appuyer d'aucun témoignage digne de foi, des contemporains bien informés ont fait de claires allusions à des actes d'une trucidance shakespearienne commis par Henri et par ses trop joyeux compagnons. La mort de son père et la cérémonie du sacre transformèrent le jeune écervelé ; âme violente dans un corps demeuré chaste, il voulut être le champion de l'Église contre les hérétiques et contre les infidèles, le protagoniste des droits de sa couronne contre la France.

La guerre des Deux-Roses ou mieux les guerres entre les deux maisons de Lancastre et d'York ont été fort bien présentées au point de vue politique et militaire par M. MOWAT² ; l'auteur s'est abstenu de toucher au côté économique et social.

L'histoire de l'Angleterre de 1272 à 1485 a été résumée par M. VICKERS en un volume de la collection que dirige le professeur Charles Oman³. Placé entre les brillants exposés de M. Davis (l'Angleterre sous les rois normands et angevins) et de M. Innes (l'Angle-

1. Le souci de tout dire est si fort chez M. Wylie qu'ayant à parler des fonctions charitables de Henri V il demande aux comptes de l'Hôtel-Dieu de Paris, en 1414, les renseignements que les documents anglais ne sont pas en état de lui fournir.

2. R. B. Mowat, *The wars of the Roses, 1377-1471*. Londres, Crosby Lockwood et fils, 1914. In-8°, xii-288 p., avec 8 tableaux généalogiques et 1 carte montrant la répartition des domaines possédés par les deux maisons et leurs partisans. Prix : 6 sh.

3. Kenneth H. Vickers, *England in the later middle ages* (t. III de la *History of England in seven volumes*, edited by Ch. Oman). Londres, Methuen, 1913. In-8°, xiii-542 p., 4 cartes. Prix : 10 sh. 6 d. Signalons en particulier la carte du pays de Galles et de la Marche galloise sous Édouard I^{er}. Un examen même superficiel de cette carte suffirait pour dissiper les confusions ou les erreurs que l'on rencontre trop souvent encore sur l'histoire de ce pays dans les livres français.

terre sous les Tudors), il souffre un peu de ce voisinage et paraîtra moins original. C'est néanmoins une mise au point consciencieuse et intelligente des travaux les plus récents qui ont paru en Angleterre et en France; l'auteur, déjà connu par une bonne biographie de Honfroi, duc de Gloucester, renvoie le plus souvent aux sources elles-mêmes qu'il connaît bien.

TEMPS MODERNES. — Les entreprises maritimes depuis l'avènement de Henri VII jusqu'à celui d'Élisabeth ont été exposées avec succès par M. WILLIAMSON; dans un livre d'une unité un peu factice¹, il étudie la politique économique de Henri VII, l'organisation du commerce maritime sous les premiers Tudors, son expansion dans la mer du Nord et la Baltique, en France et en Espagne; et encore la part prise par le gouvernement anglais aux découvertes maritimes; enfin, les opérations navales qui mirent les Anglais et les Français aux prises pendant la première moitié du xvi^e siècle. Sans doute les voyages de découverte, les tentatives de colonisation dans le nouveau monde, la guerre avec la France importent à l'histoire des entreprises commerciales; malgré tout, les quatorze chapitres consacrés à ces questions à la fois connexes et diverses ne sont pas fortement enchaînés. Ajoutons aussitôt que ce défaut de plan est racheté par de sérieuses qualités: M. Williamson connaît bien les textes et il nous apprend nombre de faits nouveaux puisés directement aux sources; il a beaucoup utilisé et il complète l'ouvrage de Schanz, toujours si précieux à consulter. Il donne un bon résumé de l'histoire commerciale. Revenant sur la question des découvertes opérées par Jean et Sébastien Cabot, il prend jusqu'à un certain point la défense de ce dernier. Il s'efforce de prouver que tout ce qu'a raconté Sébastien n'est pas mensonge; qu'après les deux expéditions dirigées par son père (1497 et 1498), Sébastien, convaincu que les terres nouvellement aperçues appartenaient à un continent jusqu'alors insoupçonné, partit à son tour pour chercher une route menant, au delà de ce continent, vers les îles à épices de l'Extrême-Orient; qu'enfin ce voyage, le premier qui ait été fait pour trouver un passage du nord-ouest, fut exécuté en 1499 ou en 1500. Les documents qu'il allègue, la suite logique où il les range méritent d'attirer l'attention.

Quand, âgé déjà de soixante-dix-huit ans, James GAIRDNER entreprit de refaire sous un plus vaste plan l'histoire de l'Église d'Angleterre au xvi^e siècle, dont il avait été chargé pour la collection de Hunt et Stephens, il se proposait de la mener jusqu'en 1570, c'est-

1. James A. Williamson, *Maritime enterprise, 1485-1558*. Oxford, at the Clarendon Press, 1913. In-8°, 416 p. et illustrations. Prix: 14 sh.

à-dire à la rupture définitive du gouvernement anglais avec Rome ; mais il ne put en donner que trois volumes allant jusqu'à la mort d'Édouard VI¹ ; à sa mort, il laissait en manuscrit un tome IV qui continuait le récit jusqu'après le mariage de Marie Tudor avec Philippe d'Espagne. Ce volume vient de paraître par les soins de M. William HUNT². Il renferme en un long et intéressant récit la première année du règne de Marie. Les précédents volumes se composaient de dissertations sur les principaux épisodes de l'histoire de la Réforme ; celui-ci est plutôt une chronique tracée au jour le jour d'après les documents de l'époque. On croirait lire parfois un chapitre des Annales de Strype. Mais cette chronique est si honnête, si substantielle, qu'on la suit avec un intérêt constant. Comme dans ses *Letters and papers*, on y trouvera l'analyse précise des documents et en plus une vivante peinture des sentiments qui animaient les principaux acteurs d'un des plus beaux drames de l'histoire.

La Réforme fut imposée au pays par Henri VIII et par ses ministres et l'on sait quelle résistance elle rencontra sur certains points du territoire : en 1536, c'est le « Pèlerinage de grâce » qui sévit dans le nord ; en 1549, c'est le soulèvement de Kett en Norfolk et en Suffolk et celui des paysans en Cornouailles et en Devon. Dans les comtés de l'est, ce soulèvement eut le caractère très nettement marqué d'une révolution agraire ; les paysans recoururent à la violence dans l'espoir d'adoucir les maux causés surtout par les « enclôtures ». Dans l'ouest, c'est pour le rétablissement de l'ancienne foi que l'on prit les armes. L'histoire de cette sorte de « Vendée » et de son principal épisode, le siège d'Exeter, était déjà assez bien connue par un grand nombre de témoignages ; elle vient d'être refaite par M^{me} ROSE-TROUP³ ; des recherches approfondies dans les archives locales, comme au P. Record Office et au British Museum, lui ont fait connaître beaucoup de faits nouveaux et de documents inédits dont les principaux enrichissent les appendices de son volume.

1. Voir *Rev. histor.*, t. CI, p. 150, et t. CIX, p. 116.

2. James Gairdner, *Lollardy and the Reformation in England. An historical survey*, vol. IV, edited by William Hunt. Londres, Macmillan, 1913. In-8°, xiv-422 p. Prix : 10 sh. 6 d. M. Hunt a donné dans une courte préface la biographie du défunt. On sait que M. Gairdner est mort le 4 novembre 1912 âgé de quatre-vingt-quatre ans.

3. Frances Rose-Troup, *The western rebellion of 1549. An account of the insurrections in Devonshire and Cornwall against religious innovations in the reign of Edward VI*. Londres, Smith Elder et C^{ie}, 1913. In-8°, xvi-520 p. Prix : 14 sh. — L'auteur relève non sans rudesse un certain nombre d'erreurs commises par M. Pollard et dresse une longue liste de fautes de lecture dans certaines pièces publiées par Pocock.

La condition de plus en plus misérable où tombèrent les paysans de 1350 à 1550 eut cette conséquence déplorable entre autres de multiplier, avec les sans-travail, le nombre des vagabonds, des coquins et des filous de tous les styles. Au xv^e siècle, ils pullulent, à Londres principalement, et toute une littérature, procédant en ligne plus ou moins directe de Sébastien Brand et de Lazarillo de Tormes, nous les fait connaître. M. AYDELOTTE a étudié cette littérature¹; il a montré qu'elle n'était pas un pur jeu d'esprit; que son témoignage est corroboré par nombre de documents officiels et que l'histoire peut en faire son profit. Le chapitre iv sur les pamphlets concernant les vagabonds et sur leurs sources forme un curieux chapitre d'histoire littéraire. Les autres sur l'art de mendier et sur les lois contre le vagabondage, sur les vingt-quatre manières de tricher au jeu et sur la législation destinée à surprendre et à punir les « attrapeurs de lapins » (« Conning-catching ») intéressent tout particulièrement l'histoire picaresque des bas-fonds de la société.

M. BAYNE nous ramène dans un monde respectable : il étudie les rapports de l'Angleterre avec Rome pendant les sept premières années du règne d'Élisabeth². Des documents nouveaux trouvés à Londres, à Paris, à Simancas, à Vienne et à Bruxelles³, lui ont permis de les traiter avec plus de précision; mais, à vrai dire, il n'apporte pas de lumières nouvelles sur le fond même de l'histoire. On savait déjà que, si le pape, qu'il fût Paul IV ou Pie V, n'entra pas en lutte contre la reine dès que celle-ci eut rétabli le protestantisme comme religion d'État, c'est parce que son action fut paralysée par celle de l'Espagne. Maître des Pays-Bas, Philippe II avait besoin de vivre en bons termes avec le souverain qui régnait en Angleterre; il craignait, en outre, que, si le pape lançait contre Élisabeth les foudres d'excommunication toujours prêtes, une alliance franco-anglaise aussitôt conclue vint lui faire échec. On essaya donc de négocier; mais la mission de Parpaglia, de Martinengo, du cardinal de Ferrare n'aboutirent à rien; ces envoyés du pape ne purent même pas entrer en Angleterre. Les années passèrent, et quand enfin Pie V eut pris résolument l'offensive en excommuniant Élisabeth (1570), il était

1. Frank Aydelotte, *Elizabethan rogues and vagabonds* (t. I des *Oxford historical and literary studies*, issued under the direction of C. H. Firth and W. Raleigh). Oxford, at the Clarendon Press, 1913. In-8°, XII-187 p. Prix : 7 sh. 6 d.

2. C. G. Bayne, *Anglo-roman relations, 1558-1565* (forme le t. II des *Oxford historical and literary studies*). Oxford, at the Clarendon Press, 1913. In-8°, 335 p. Prix : 8 sh. 6 d.

3. M. Bayne publie soixante-huit documents en appendice.

trop tard : la reine, affermie sur un trône longtemps chancelant, put supporter le coup sans en être ébranlée.

Un remarquable exposé de l'histoire d'Angleterre au temps d'Élisabeth, depuis la défaite de l'Armada jusqu'à la mort de la reine, a été donné par M. CHEYNEY, professeur d'histoire européenne à l'Université de Pennsylvanie¹. Il comprendra deux volumes. Le premier contient un tableau de l'administration royale : la reine en 1588 et sa maison, ses ministres et ses principaux serviteurs, les usages de la cour : puis les grands services publics qui étaient le plus directement associés à la politique générale : le Conseil privé, la Chambre étoilée, les Cours suprêmes des requêtes, de l'amirauté et de la chancellerie. C'est peut-être la partie la plus neuve et la plus instructive de l'ouvrage. Viennent ensuite les affaires militaires : expédition de 1589 contre l'Espagne et le Portugal ; négociations et ententes avec les puissances protestantes du continent ; expédition de Willoughby, de Norris et d'Essex en France ; campagnes aux Pays-Bas (1589-1592). La troisième partie traite des voyages d'exploration vers le nord-est et le nord-ouest, des expéditions maritimes des Anglais dans la Méditerranée, sur la côte d'Afrique, aux Indes orientales. Une quatrième partie, étroitement rattachée à la troisième, est consacrée à l'exercice du droit de représailles sur mer, à la course et à la piraterie, enfin à la guerre navale contre l'Espagne (1589-1596). C'est, comme on le voit, une sorte de continuation de la grande œuvre de Froude que nous donne le professeur américain. M. Cheyney n'est pas aussi richement documenté que l'était Froude. Si l'on excepte le *State papers office*, il n'a pas fouillé les archives étrangères ; son information est puisée surtout dans les recueils de documents déjà imprimés. D'autre part, son style, simple, clair, précis, n'a pas le relief et l'éclat qui donnent tant de valeur à l'œuvre de son prédécesseur. Mais il l'emporte par la sérénité et l'équité de ses jugements ; il n'a pas les partis pris violents de Froude ni sa foi intolérante dans les destinées nécessaires du peuple anglais. S'il montre que les violences sur mer étaient pratiquées au xvi^e siècle par toutes les nations maritimes de l'Europe, il ne laisse pas ignorer que certains excès commis par Hawkins ou Drake ont légitimement contribué à donner aux Anglais le renom de pirates qu'on leur prodiguait alors sur le continent. Le volume s'arrête sur un épisode qui caractérise bien les

1. Edward P. Cheyney, *A history of England, from the defeat of the Armada to the death of Elizabeth*; with an account of english institutions during the later sixteenth and early seventeenth centuries, t. 1. Londres, New-York, Bombay, Longmans, 1914. In-8°, x-560 p. Prix : 16 sh.

mœurs internationales du moment : de 1589 à 1596, la guerre maritime n'a cessé de sévir entre l'Angleterre et l'Espagne, mais sans mettre directement aux prises ces deux puissances. Une fois de plus, la circonspection de Philippe II lui fut fatale ; il laissa l'Angleterre prendre l'offensive et bientôt le désastre de Cadix vint lui rappeler que la fortune favorise les audacieux.

Un autre érudit américain, M. USHER¹, professeur à l'Université Washington de Saint-Louis, a soumis à une critique approfondie l'histoire de la cour dite de Haute-Commission. L'origine de ce tribunal doit être cherchée dans les commissions temporaires instituées après que Henri VIII, ayant pris le titre de chef suprême de l'Église en Angleterre, s'arrogea un droit de juridiction suprême ; elles eurent pour objet la suppression de l'hérésie et le maintien de l'organisation ecclésiastique. Leur œuvre commença en 1535 et on les vit servir d'instruments d'abord à Henri VIII pour combattre l'hérésie conformément aux canons de l'Église romaine ; puis à Édouard VI pour dépouiller le clergé séculier et imposer l'observation des quarante-deux articles ; à Marie I^{re} pour écarter les évêques nommés par Édouard VI ; enfin à Élisabeth pour renverser l'œuvre de restauration catholique et pour rétablir les actes de suprématie et d'uniformité². A partir de 1565, quand l'Église anglicane eut été définitivement restaurée, une commission, que l'usage tendit de plus en plus à nommer la Haute-Commission³, commença de fonctionner d'une façon permanente dans la province de Canterbury ; elle devint une cour de justice à laquelle beaucoup de particuliers s'adressèrent volontiers, parce que sa procédure était plus expéditive et ses pénalités moins rigoureuses que devant les tribunaux ordinaires. A la fin du siècle, elle était complètement organisée. Mais déjà elle était en butte à l'animosité des Puritains, qu'elle persécutait et qui refusaient de lui reconnaître le caractère légal d'une cour de justice. Sous Jacques I^{er}, elle rencontra une opposition plus redoutable encore chez les juges des tribunaux ordinaires, ceux qui administraient la « Common law », en particulier chez le fougueux Coke ; mais, si le chef-juge pouvait prétendre que l'existence de cette cour était contraire aux statuts du royaume, elle trouvait un abri sûr derrière les lettres patentes qui l'avaient instituée. L'autorité royale était alors trop forte pour que des magistrats pussent l'ébranler. La cour subsista donc, toujours très appréciée d'ailleurs par les plaideurs eux-

1. Roland G. Usher, *The rise and fall of the High Commission.* Oxford, at the Clarendon Press, 1913. In-8°, 380 p. Prix : 15 sh.

2. Voir p. 25-26.

3. L'histoire du mot a été complètement traitée en appendice au chapitre I.

mêmes; sous l'influence de Laud, elle rendit de réels services, que M. Usher met hors de conteste par une étude minutieuse de ses actes et de sa procédure. Mais les attaques dirigées contre elle par les Puritains l'avaient déconsidérée aux yeux de l'opinion la plus avancée; de plus, comme son personnel avait avec celui de la Chambre étoilée d'étroites relations, on la rendit responsable des violences commises par cette dernière et elle fut renversée avec elle dès que le Parlement fut assez fort pour briser les instruments de règne que s'était forgés la tyrannie des Tudors.

Voici maintenant les Puritains au pouvoir. Comment ont-ils réorganisé l'Église et les Universités, si étroitement unies alors à l'Église? Comment l'épiscopat fut-il supprimé? Quel fut le sort des membres du clergé pendant les dernières années de la République et sous le protectorat de Cromwell? Ces divers points ont été traités avec une compétence éclairée par un des élèves de M. Firth, M. TATHAM¹. Le chapitre VII, qui traite de la liberté religieuse sous les Puritains, affligera ceux aux yeux de qui l'idée de liberté est inséparable de l'idée de tolérance.

En 1656 parut, sous forme de roman, un traité sur les principes de l'organisation qu'il convenait de donner à l'Angleterre; c'est l'*Oceana* de James Harrington. « *Oceana* », c'est la fille même de l'Océan, c'est l'Angleterre; mais l'Angleterre du Protecteur, au moment précis où Cromwell (désigné sous le nom d'Olphaus Megaletor) sentait le besoin de donner des institutions définitives à l'État qu'il dominait de toute la hauteur de son génie. La solution que lui apportait Harrington a été étudiée d'une façon fort instructive par M. SMITH². Harrington était un républicain et un aristocrate. Il avait servi fidèlement Charles I^{er} et avait su, en dépit de ses opinions, se concilier les bonnes grâces du roi prisonnier; mais c'était un théoricien pour qui la science de la politique a pour base la suprématie de la loi et non d'un homme. Tout pouvoir, d'après lui, repose sur la propriété foncière; la diversité des formes politiques est en raison de la distribution différente du sol. Si une seule personne possède tout le territoire d'un pays le gouvernement est monarchique; il est démocratique si la terre appartient au peuple seul; il est mixte si le sol appartient au roi et à un nombre limité de pro-

1. G. B. Tatham, *The Puritans in power. A study in the history of the English church from 1640 to 1660*. Cambridge, at the University Press, 1913. In-8°, 282 p. Prix : 7 sh. 6 d.

2. H. F. Russell Smith, *Harrington and his Oceana. A study of the 17th century Utopia and its influence in America*. Cambridge, at the University Press, 1914. In-8°, 223 p. Prix : 6 sh. 6 d.

propriétaires. Au pays d'Oceana, le système de tenure féodale introduit par le Conquérant a institué un régime illogique et périssable. Une nouvelle loi agraire doit donc être le fondement du nouveau régime établi dans un rapport exact avec le nombre et la qualité des propriétaires fonciers. Voilà un premier principe ; en voici un second : un gouvernement s'use quand il est toujours manié par les mêmes mains ; pour qu'il se renouvelle, il faut séparer les pouvoirs et en investir les citoyens à tour de rôle. Ces idées, Harrington les a puisées en partie dans ses lectures : la *Politique* d'Aristote, le *Prince* de Machiavel, qu'il admire plus que tous les autres, les œuvres de Bacon et de Grotius ; en partie dans ses voyages, car les Pays-Bas et Venise qu'il a visités lui ont fourni ses principaux modèles. Les lois agraires des Romains, et mieux encore celles qui avaient réparti et qui régissaient les terres irlandaises conquises par les soldats de Cromwell lui ont servi pour ainsi dire de champs d'expérience. Tout un chapitre (le chapitre III) expose en détail les idées politiques de Harrington sur les conséquences sociales de la loi agraire et sur les remèdes qu'il propose pour restaurer l'ordre politique au pays d'Oceana. M. Smith montre ensuite que, si ces théories et ces remèdes ne furent pas appliqués en Angleterre, ils ont exercé une réelle influence en Amérique, soit au moment où certaines colonies telles que la Caroline, le New-Jersey, la Pennsylvanie reçurent leur constitution au xvii^e siècle, soit au moment de la déclaration de l'indépendance, en 1776. John Adams, le second président des États-Unis, était un admirateur de Harrington. En France, Siéyès le connut aussi et l'apprécia. Si M. Smith se trompe en croyant que la division de la France en départements a été réellement opérée d'après un tracé géométrique rigoureusement observé, du moins a-t-il eu raison de signaler les emprunts faits par Siéyès à l'utopiste anglais, notamment dans son projet de constitution de l'an VIII.

Il serait sans doute malaisé de présenter un résumé plus clair et plus précis de l'histoire d'Angleterre au xix^e siècle que dans le volume rédigé par M. MARRIOTT pour la collection Oman¹. A vrai

1. J. A. K. Marriott, *England since Waterloo*. Londres, Methuen, 1913. In-8°, xxi-558 p. Prix : 10 sh. 6 d. Le volume forme le tome VII et dernier de la *History of England in seven volumes* ; il commence au lendemain de Waterloo et se termine à la mort de la reine Victoria (1815-1901). Dix cartes le complètent ; on appréciera notamment celles qui montrent les transformations du pays électoral depuis le « Reform bill » de 1832. L'histoire de cette loi, si importante pour la transformation sociale de l'Angleterre, a été écrite d'après des documents nouveaux par M. J. R. M. Butler dans un livre : *The passing of the Great reform bill* (Longmans), qui ne nous est point parvenu.

dire. cet ouvrage eût été mieux en harmonie avec l'entreprise concurrente de l'*Histoire politique* publiée par la maison Longmans, car M. Marriott omet presque complètement tout ce qui se rapporte au mouvement intellectuel, à la « civilisation » si l'on veut. N'a-t-il pas pu ou su se ménager la place nécessaire pour esquisser au moins cette face de l'histoire? Quoi qu'il en soit, le tableau qu'il trace des événements politiques et parlementaires, nourri de faits, vivant et judicieux, termine dignement la remarquable collection dirigée par M. Charles Oman.

INSTITUTIONS. — Signalons en tout premier lieu un excellent manuel d'histoire constitutionnelle par M. HATSCHKE, professeur à l'Université de Göttingue¹. Il est divisé en quatre parties correspondant à autant de périodes historiques : la première, où dominent les conceptions féodales et qui, comprenant toute l'époque anglo-saxonne, se prolonge jusqu'à la fin du XIII^e siècle ; la seconde, caractérisée par l'assemblée des États du royaume ou Parlement, qui occupe tout le XIV^e et le XV^e siècle ; la troisième, où la monarchie, absolue ou constitutionnelle, lutte pour la suprématie politique (1485-1714) ; la quatrième enfin, où le pouvoir est exercé par le roi et le Parlement. Le livre s'arrête à l'avènement de la reine Victoria. Chacune des quatre parties est divisée en un nombre à peu près égal de chapitres qui se suivent toujours dans le même ordre. Ce plan un peu rigide ne laisse pas d'être monotone ; mais le livre est si substantiel que ce défaut ne choque pas. Clair, précis, exempt de longueurs, il inspire toute confiance parce qu'on sent que l'auteur, s'il a lu beaucoup d'ouvrages, n'appuie son opinion que sur les textes et qu'il choisit les plus significatifs pour les citer et les analyser. S'il fournit moins de détails techniques que le traité (ou les traités) de Gneist, il met en meilleure lumière le développement des institutions. Il se place d'ailleurs à un point de vue différent. Gneist était préoccupé de l'idée du *selfgovernment* et il s'ingéniait à en montrer les rouages ; mais l'histoire de la constitution anglaise ne saurait se renfermer dans celle du *selfgovernment*. En écrivant sur l'Angleterre, Gneist pensait surtout à la Prusse ; M. Hatschek fait mieux comprendre l'ancienne constitution par des rapprochements fréquents avec les institutions de l'Allemagne et de la France. Il était d'autant plus autorisé à refaire l'œuvre de son illustre devancier que, depuis trente ans, nombre de documents nouveaux ont été produits et que

1. Julius Hatschek, *Englische Verfassungsgeschichte bis zum Regierungsantritt der Königin Victoria*. Munich et Berlin, Oldenburg, 1913. In-8°, x-761 p. Prix : 18 m. (Fait partie du *Handbuch der mittelalterlichen und neueren Geschichte*, publ. par G. von Below et F. Meinecke.)

les idées se sont modifiées sur plusieurs points importants. Ce n'est pas manquer de respect à la mémoire de Gneist que de constater qu'il a vieilli. N'en peut-on dire autant jusqu'à un certain point de Stubbs lui-même?

Après avoir étudié dans des volumes qui ont fait époque l'organisation sociale de la tribu celtique et le communisme agraire dans l'Angleterre bretonne, anglo-saxonne et anglo-normande, M. SEEBOHM a fait porter ses recherches sur un point particulier de sa vaste enquête¹; il a constaté que la mesure de superficie appelée, suivant les pays, *jugerum*, arpent, acre, forme une unité d'une importance capitale dans l'histoire des communautés primitives. Il a donc entrepris d'en déterminer les dimensions et la forme géométrique; il a montré que ces mots représentent des parcelles de terrain rectangulaires, d'égale superficie, entre lesquelles était divisé le territoire d'une tribu, plus tard d'un manoir; que cette division du sol, peut-être déjà existante à l'époque où les tribus étaient encore soumises aux conditions de la vie pastorale, s'est généralisée quand la culture du blé commença de se développer à côté du pâturage. Les hommes libres, propriétaires de ces parcelles (acre, hide ou arpent), s'associaient pour la culture en commun, les champs sans clôtures étant séparés par de simples bandes de terrain que la charrue n'entamait point. C'est l'*open field system*, avec sa rotation biennale ou triennale si bien décrite par M. Seebohm dans un de ses premiers ouvrages. Dans cet état économique, l'acre est l'unité fondamentale; elle paraît représenter la quantité de sol que l'on peut cultiver avec une charrue attelée de huit bœufs; c'est aussi une unité financière en ce sens que celui qui la possède doit au chef de la tribu des redevances fixes en nature. Elle est la base fondamentale de l'organisation sociale et économique de la tribu; mais elle a survécu au régime de la tribu, car on la retrouve encore à la base de l'organisation manoriale avec son mode de culture en commun et ses redevances féodales. L'importance historique de l'acre, telle que l'avait déterminée la coutume, n'est pas cependant l'objet propre du présent livre dans l'état d'achèvement où il nous est parvenu²; c'est la forme géométrique, ce sont les dimensions de l'acre elle-même, ce sont les mesures linéaires qui ont servi à en tracer les contours qu'étudie

1. Frederic Seebohm, *Customary acres and their historical importance*. Being a series of unfinished essays. Londres, Longmans, 1914. In-8°, xiii-274 p. Prix : 12 sh. 6 d.

2. M. Seebohm est mort en 1912; c'est à son fils Hugh E. Seebohm que l'on doit cette publication qui lui vaudra la reconnaissance des érudits.

M. Seebohm dans une série de dissertations sur les divisions du sol employées dans l'antiquité classique; et spécialement chez les Celtes (Gallois, Irlandais, Bretons armoricains), en Angleterre et dans l'ancienne France. Dissertations tout à fait techniques, accompagnées de figures géométriques, de cartes et de chiffres où se complairait sans doute un Guillhiermoz ou un Brutails¹. Tout ce que j'oserais en dire, c'est que la critique de l'auteur paraît parfois fort subtile, qu'il faut lui concéder certains postulats dont l'évidence ne semble pas incontestable et que les résultats, si frappants ou brillants qu'ils soient, de ses opérations arithmétiques laissent subsister dans l'esprit quelque inquiétude.

La thèse de M. PASQUET sur les origines de la Chambre des Communes² est une étude bien conduite, fondée sur une connaissance étendue des textes, écrite avec une précision simple et élégante, très judicieuse dans ses conclusions. Les Communes étant la chambre des représentants, l'auteur a commencé par rechercher les origines du système de la représentation; il montre que ce système était constamment suivi dans les cours du comté où étaient, à chaque session, appelés des chevaliers et même des délégués des communautés rurales et urbaines; que, peu à peu, il s'introduisit au Parlement où,

1. Un résumé de la table des matières peut donner une idée du riche contenu de l'ouvrage. 1^{re} partie : Témoignages bretons et irlandais : I, les unités de tribut et de contribution en nature usitées en Galles (le *tref*, le *milltyr* ou parasange de trois lieues gauloises, l'*erw*, le *tref* et le *manenot* des codes gallois); II, les unités de tribut et de contribution en nature en Irlande (des mesures mentionnées dans les lois des Bretons, le *tir-cumail* et le *trichaced*); III, les unités de tribut dans l'Écosse gaélique; IV, les unités de tribut dans le Domesday book (l'*ager* de Cornwall, la *carucata*, la *hida*). 2^e partie : Le vieux mille breton. 3^e partie : Des différentes acres usitées en Bretagne, en Irlande et en Armorique; l'*open field system* dans la Bretagne armoricaine et les acres usitées dans les régions agricoles de l'ancienne France, aux bouches du Pô et du Danube. 4^e partie : Des différentes acres usitées dans l'Europe septentrionale (la *stunde* ou la *parasange*) et orientale (la *verste*), dans les Pays-Bas; de l'origine orientale des parasanges européennes. 5^e partie : Des unités territoriales dans le bassin de la Méditerranée : la charrue homérique; les unités territoriales de l'Égypte; les traces de colonisation grecque en Grèce et en Sicile; les unités agraires en Italie; le *vorsus* latin et son extension dans le district ligur à l'ouest des Alpes-Maritimes; les unités agraires en Espagne et dans les pays compris entre la Loire et la Garonne. 6^e partie : Le problème des acres usitées chez les Celtes bretons et armoricains.

2. D. Pasquet, *Essai sur les origines de la Chambre des Communes*. Thèse complémentaire pour le doctorat ès lettres. Paris, A. Colin. 1914. in-8°, 271 p. L'autre thèse de M. Pasquet est intitulée : *Londres et les ouvriers de Londres*. Il en sera rendu compte prochainement.

depuis Jean Sans-Terre, la royauté crut nécessaire de convoquer de temps à autre les représentants élus de la petite noblesse et des villes pour traiter concurremment avec les membres du haut clergé et les barons certaines affaires touchant le royaume. Chacun de ces cas particuliers est discuté à sa place et mis en bonne lumière¹. M. Pasquet prouve par exemple, contre M. G. B. Adams, qu'avant 1264 la convocation de ces délégués avait un caractère nettement représentatif. Pour le règne d'Édouard I^{er}, il fait ressortir l'importance du précédent de 1275, que nous ont révélé les brefs de convocation découverts et publiés par M. Jenkinson². Le roi y appela quatre chevaliers pour chaque comté et quatre ou six citoyens ou bourgeois des « cités, bourgs et villes de marché ». C'était un parlement complet, antérieur de vingt ans au « parlement modèle » de 1295; et ici encore on montre que ce parlement de 1295 n'a pas été le modèle suivi par tous les autres parlements convoqués pendant les douze dernières années du règne. Aussi le magistral exposé de Stubbs doit-il être modifié sur certains points. Dernier problème, le plus délicat de tous : pourquoi Édouard I^{er} a-t-il convoqué les représentants des Communes? M. Pasquet soumet à une critique serrée et fort instructive les opinions présentées par les auteurs les plus autorisés et il se rapproche en somme beaucoup de celle qu'a présentée le Dr Ludwig Riess³, mais en lui donnant plus d'ampleur. Tout d'abord, il faut bien se pénétrer de cette vérité que l'appel des représentants des Communes au Parlement a été un acte dû à l'initiative royale. Les députés sont convoqués au Parlement comme les nobles sont convoqués à l'armée; ils sont tenus d'y venir : c'est une obligation de caractère féodal. L'assistance des représentants des villes est si bien une fonction obligatoire qu'ils doivent fournir des cautions, dont le nom est soigneusement consigné sur les rôles du Parlement à la suite du nom des députés élus. Et les cas ne sont pas rares où des villes essayèrent d'échapper à l'obligation parlementaire. On ne saurait trop insister sur ce point, car rien ne montre mieux combien le Parlement du XIII^e siècle ressemble peu à celui des temps

1. Ajouter les textes fort significatifs qui ont été signalés par M. White dans deux articles de l'*American historical Review*; le premier (octobre 1911; cf. Pasquet, p. 50) intitulé : « La première concentration des jurys »; le second (juillet 1914) intitulé : « Quelques exemples de la concentration des représentants au Parlement d'Angleterre. »

2. *English historical Review*, avril 1910. Cf. Stubbs, *Select Charters*, 9^e édition, p. 440.

3. *Der Ursprung des englischen Unterhauses*, dans *Historische Zeitschrift*, 1888.

modernes. Pourquoi donc le roi impose-t-il cette obligation? Pour associer tous ses sujets à son œuvre politique et législative? Qui pourrait le croire, surtout d'un prince comme Édouard I^{er}, qui ne concevait guère de limites à son autorité souveraine? Ce n'était pas pour diminuer son pouvoir, mais pour servir ses desseins qu'il convoquait les représentants élus de la nation; il voulait par ce moyen faciliter le rendement de l'aide féodale demandée aux nobles et de la taille levée sur les bourgeois, assurer la bonne administration de la justice, répondre aux pétitions adressées de toutes parts à la royauté. A cet égard, le titre de la publication officielle des rôles du Parlement est significatif : *Rotuli parliamentorum, ut et petitiones in parlamento*. M. Pasquet en arrive à discerner dans la politique d'Édouard I^{er} une conception nouvelle des rapports entre le roi et ses sujets. « Si l'on hésitait », dit-il avec son ordinaire prudence, « à employer des termes qui sont nécessairement des anachronismes, on serait tenté de dire que le but d'Édouard I^{er}, pendant tout son règne, a été de transformer ses vassaux et ses arrière-vassaux en sujets et les aides féodales en impôts, et que la convocation des députés des Communes a été un des moyens les plus efficaces qu'il ait employés pour effectuer cette transformation » (p. 242). Il y a, je crois, une grande part de vérité dans cette affirmation; mais la preuve en est difficile à donner. D'autre part, je suis en plein accord avec M. Pasquet quand il écrit en terminant : « Lorsque l'aristocratie fut écrasée à la fin du xv^e siècle et que la royauté parut devenir toute-puissante, il était, en réalité, trop tard pour que le pouvoir absolu pût s'établir en Angleterre. Les anciennes formes, consacrées par deux siècles de pratique, résistèrent au despotisme des Tudors; au xvii^e siècle, l'institution dont Édouard I^{er} avait voulu faire un des soutiens de l'autorité royale se retourna contre le roi. »

De même que la petite noblesse des comtés et la bourgeoisie des villes furent sommées d'envoyer au Parlement des députés élus, de même aussi le fut le bas clergé; les chapitres, le clergé paroissial durent envoyer leurs représentants, avec pleins pouvoirs, soit à certains Parlements du royaume, soit dans ces assemblées des provinces ecclésiastiques de Canterbury et d'York désignées plus particulièrement par le nom de Convocations. Les origines de cette représentation ont été étudiées par M. BARKER¹. Il les trouve dans

1. Ernest Barker, *The Dominican order and Convocation*. Oxford, at the Clarendon Press, 1914. In-8°, 83 p. Prix : 3 sh.

l'organisation quasi démocratique des Dominicains, puis des Franciscains, leurs imitateurs, et c'est, d'après lui, en 1226, c'est-à-dire juste après l'arrivée en Angleterre des ordres mendiants, que le principe de la représentation fut appliqué dans les assemblées du clergé. Sur ce point, M. Barker émet des idées ingénieuses et met en bonne lumière des faits intéressants. Mais il va plus loin en prétendant que la représentation parlementaire a précisément son origine dans cette représentation cléricale. C'est la pratique suivie dans l'Ordre dominicain qui, d'après lui, aurait servi d'exemple à celle qu'on a vue fonctionner dans les parlements du royaume. M. Pasquet a opposé à cette théorie séduisante, mais paradoxale, des arguments convaincants et je ne puis qu'y renvoyer.

Ne quittons pas l'histoire du Parlement sans mentionner une intéressante étude sur la Chambre des Lords pendant le règne de Guillaume III, par M. TURBERVILLE¹. Le plan n'en est pas heureux; l'auteur décrit d'abord la composition de cette Chambre et les changements, somme toute peu considérables (sauf en ce qui regarde les pairs ecclésiastiques), dont elle fut l'objet, la situation sociale des pairs, les privilèges dont ils jouissaient au Parlement, les pouvoirs judiciaires dont ils étaient armés; puis il nous parle de la révolution de 1689 et des modifications qu'elle introduisit dans la constitution. N'aurait-il pas été plus logique de suivre l'ordre inverse? Quoi qu'il en soit, l'ouvrage se lit avec profit, parfois avec agrément. L'auteur montre avec justesse que la révolution de 1689 eut un caractère essentiellement aristocratique, qu'elle opposa non pas les deux partis historiques, car les Whigs ni les Tories ne comptaient pas encore comme des partis organisés (à la mort de la reine Anne, la majorité des Lords était tory et non whig), mais les deux chambres du Parlement, et que la chambre haute l'emporta sur la chambre basse par sa puissance territoriale, la solidarité de ses membres, sa supériorité intellectuelle; enfin, que le pouvoir royal ne sortit pas diminué de la révolution. Étranger aux passions des partis politiques et des sectes religieuses, Guillaume III ne fut le prisonnier de personne. Son avènement marque seulement la défaite du pouvoir absolu et du papisme.

La Chancellerie et l'Échiquier sont, comme on sait, les assises fondamentales de l'administration royale au XIII^e et au XIV^e siècle: le chancelier fut d'abord comme l'unique secrétaire d'État du souverain

1. A. S. Turberville, *The House of Lords in the reign of William III* (*Oxford historical and literary studies*, vol. III). Oxford, at the Clarendon Press, 1913. In-8°, vi-264 p. Prix: 8 sh. 6 d.

et c'est dans ses bureaux qu'étaient rédigés tous les mandements royaux scellés du grand sceau ; à l'Échiquier se concentraient toutes les affaires financières de la royauté. Mais le roi vivait entouré d'une masse considérable de serviteurs ; il avait des intérêts privés, une fortune particulière ; pour entretenir sa maison, diriger son personnel, gérer sa fortune, une nouvelle administration aux nombreux rouages se développa peu à peu. Les services de l'hôtel que l'on connaît à la cour des rois capétiens se retrouvent à celle des rois anglais. Deux d'entre eux ont eu une importance que les manuels d'histoire administrative ne laissent guère soupçonner : celui de la Chambre (qui n'était d'abord que le service de la chambre à coucher) et celui de la Garde-Robe (où s'entassaient d'abord les vêtements du roi, des personnes de la famille royale et de leurs serviteurs, les étoffes dont ces vêtements étaient faits, les armes et les bijoux qui en étaient inséparables). Les chefs de service : chambellans, gardien de la garde-robe royale, personnes vivant en contact permanent avec le roi, en arrivèrent peu à peu à traiter avec leur maître même des affaires générales du royaume ; la Chambre et la Garde-Robe devinrent de véritables départements ministériels. Dans la seconde moitié du XIII^e siècle, le chef, ou « gardien » (« keeper »), de la Garde-Robe prend aussi le titre de trésorier et son importance est telle qu'on le confond parfois avec le trésorier de l'Échiquier, qui était un des grands officiers de la couronne ; sous ses ordres est placé un « contrôleur », qui est en même temps garde du sceau privé du roi ; car le roi possède une chancellerie privée à côté de la grande chancellerie du royaume. Au temps d'Édouard I^{er}, la Garde-Robe est chargée de toutes les dépenses royales ; elle administre ce qu'on pourrait appeler les départements de la guerre et de la marine ; elle est chargée de la correspondance privée du roi et du service diplomatique. En étudiant de près, dans ses archives mêmes, l'histoire et l'organisation de la Garde-Robe, M. Tout a réuni les éléments d'un travail d'ensemble qui ne tardera sans doute pas à paraître et dont nous devons beaucoup attendre. Il a noté¹ que le règne d'Édouard II marque une date importante dans l'histoire de cette institution ; puis, élargissant son horizon, il s'est convaincu que ce règne, troublé par tant de factions et de révoltes, terminé d'une façon si tragique, fut à plusieurs égards un véritable point tournant dans le développement politique, admi-

1. T. F. Tout, *The place of the reign of Edward II in english history*. Based upon the Ford lectures delivered in the University of Oxford in 1913. Manchester, at the University Press, 1914. In-8°, xiv-421 p. Prix : 10 sh. 6 d. (Forme le n° XXI de la série historique des publications de l'Université.)

nistratif et social de l'Angleterre. Il exposa ses idées dans une suite de conférences faites à Oxford en 1913 (« Ford lectures »), et il a publié ces conférences en un volume plein de faits, nourri d'idées intéressantes et qui jettent un jour en partie nouveau sur l'histoire de l'Angleterre et de ses institutions au moyen âge.

Parlant de la Garde-Robe, M. Tout montre que les ordonnances de 1318, 1323, 1326 organisèrent la maison du roi telle qu'elle exista jusqu'à la fin du xv^e siècle et même. jusqu'à un certain point, jusqu'à la réforme de 1782; en particulier, la garde du sceau privé fut séparée de l'administration générale de la Garde-Robe et devint un véritable service public : l'Office du « Privy seal ». Il empiétait sur les attributions de la Chancellerie. Un autre empiètement, moins radical, toucha aussi l'Échiquier. En 1300, l'Échiquier avait tenté de s'assurer le contrôle des finances privées du roi, comme il contrôlait déjà les finances publiques, en même temps qu'il formulait cette règle que le roi ne devait pour ses dépenses personnelles compter que sur ses revenus propres. Mais comment distinguer entre les besoins personnels de l'homme et du souverain? Et d'ailleurs le souverain pouvait-il se résigner au contrôle qu'on prétendait lui imposer? Alors, sous Édouard II, la Chambre, dont l'importance s'était trouvée très diminuée depuis la minorité de Henri III, prit une importance toute nouvelle au détriment de la Garde-Robe, dont plusieurs ordonnances¹ limitèrent étroitement l'autorité et les privilèges. Elle eut son sceau, le « secret seal », sans doute imité du sceau du secret employé à la cour de Philippe le Bel. Aussi peut-on dire qu'au milieu du xv^e siècle l'administration royale comptait quatre chancelleries différentes : 1^o la grande chancellerie, avec le grand sceau; 2^o le « Privy seal » de la Garde-Robe; 3^o le « secret seal » de la Chambre; 4^o le sceau de l'Échiquier. De là une grande complication dans les Archives royales, complication telle que les recherches y sont devenues fort difficiles par l'énormité soit des rouleaux de la Chancellerie, soit des liasses de l'Échiquier, par l'enchevêtrement d'administrations semblables, rivales et séparées, enfin par la déplorable pratique très longtemps suivie au P. Record Office où, sous prétexte d'établir partout un ordre logique, on a, sans établir de minutieuses tables de concordance, bouleversé les anciens fonds et, dans certaines séries, créé un désordre presque inextricable. *Et nunc erudimini!*

Remarque à longue portée faite par M. Tout : le mouvement

1. Le texte français de l'Ordonnance de 1318 a été publié p. 270-318.

réformateur, entrepris par les adversaires d'Édouard II et de ses courtisans, continua même après la réaction de 1322; il fut dirigé par les courtisans eux-mêmes, c'est-à-dire par les Despenser, qu'il faut considérer comme d'intelligents serviteurs de la couronne; et leur œuvre a survécu à leur disgrâce. Ainsi un mauvais roi et des ministres détestés ont contribué, malgré eux peut-être, mais de la façon la plus efficace, à pousser l'Angleterre sur le chemin du pouvoir autocratique et centralisateur qui fut la loi de son développement pendant tout le moyen âge.

Ce n'est pas d'ailleurs seulement en matière d'institutions administratives¹ que M. Tout voit ce caractère de transition féconde qui distingue pour lui le règne d'Édouard II. C'est aussi l'époque où décidément l'emporte la tendance à ne considérer comme de vrais parlements que ceux où figuraient les représentants élus des Communes; où l'art de la guerre se transforme, s'il est vrai que la bataille de Bannockburn soit la victoire de l'infanterie sur la chevalerie féodale; où se forme en Angleterre une classe de capitalistes rivale des banquiers italiens : les Frescobaldi, les Bardi; où le commerce extérieur, affranchi de la tutelle que faisait peser sur eux l'exploitation de la douane affermée à ces étrangers, est soumis au régime nouveau de l'Étape et impose son contrôle national aux marchands étrangers comme aux producteurs indigènes; où le pape (Jean XXII) s'arroe le droit de nomination aux évêchés anglais. Sans doute, pour fortifier sa thèse, M. Tout exagère parfois l'importance ou la nouveauté de certains faits; mais on ne lui contestera ni l'originalité, ni la fécondité de ses principaux résultats. Enfin, il a ce mérite de signaler le premier les limites de ses connaissances, de montrer

1. Dans le second appendice, M. Tout a dressé la liste des principaux dignitaires de la Chancellerie (chanceliers et gardes du sceau royal), de l'Échiquier (trésoriers et barons, chanceliers et « Remembranciers », chambellans de la Recette), de la Garde-Robe et de l'Hôtel du roi; en outre, la liste des juges et gardiens de la Forêt; celle des « échoiteurs », chargés de déterminer les biens qui devaient faire retour à la Couronne par suite de confiscation, de déshérence ou autrement; celle des gardiens du change à Londres et à Canterbury, des juges des cours souveraines de justice, des administrateurs de la principauté de Galles et du comté de Chester, maintenant réunis à la Couronne (on sait qu'Édouard II fut le premier héritier présomptif de la Couronne qui reçut le titre de prince de Galles, mais qu'Édouard III ne le porta jamais); celle des agents royaux en Irlande, en Écosse, en Gascogne et en Ponthieu. Ces listes, dressées avec le plus grand soin et au prix d'un labeur considérable, sont un précieux instrument de travail. — Inutile de dire que l'ouvrage se termine par un copieux Index; combien de livres français, même parmi les meilleurs, en sont encore dépourvus!

les voies que d'autres devront suivre à leur tour. Pendant son enseignement déjà long, il a formé des élèves; il se plaît à les nommer, à noter les études où ils se sont déjà engagés¹; excellente méthode de travail en commun qui ne peut manquer de donner les meilleurs fruits.

L'étude de M. BALDWIN sur le Conseil du roi pendant le moyen âge² peut être considérée comme un modèle du genre. Des recherches bien dirigées dans les archives lui ont permis de montrer le développement de cette institution et de porter la lumière sur un grand nombre de points demeurés très obscurs jusqu'à ce jour. Issu de la *Curia regis*, dont il ne se distingue pas encore au XII^e siècle, le Conseil tendit peu à peu à former un corps de conseillers qu'un serment spécial attachait au service du roi et dont la compétence était pour ainsi dire illimitée. Les épithètes par lesquelles on le désigne au XIII^e ou au XIV^e siècle, de Conseil secret ou privé, de Grand Conseil, etc., n'ont aucune valeur distinctive; c'est toujours le Conseil du roi, assez variable et souple pour se plier à tous les besoins. On a dit souvent que l'année 1386 marque une date importante dans son histoire, parce qu'en cette année commencent les procès-verbaux (*Proceedings and ordinances*) publiés par Nicolas; mais Nicolas lui-même avait retrouvé des minutes du Conseil pour les années 1337 et 1341, et M. Baldwin a mis la main au P. Record Office sur nombre de pièces plus anciennes encore³. Il montre bien comment le Conseil se sépare et se différencie peu à peu des autres cours souveraines sorties, comme lui-même, de la *Curia regis*: l'Échiquier,

1. Ainsi Miss Hilda Johnstone se propose de donner une biographie complète d'Édouard II (et M. Tout propose comme modèle de ce genre l'*Histoire de Charles V* par Delachenal); elle a déjà terminé ses recherches sur l'affaire de Saint-Sardos en 1324 et sur l'administration du Ponthieu avant l'avènement d'Édouard II. Miss L. B. Dibben terminera prochainement une étude détaillée sur la chancellerie royale avant Richard II. Miss Ethel Hornby a fait des recherches sur les nominations épiscopales et sur l'action décisive du pape Jean XXII à cet égard. M. Harold Kay étudie l'histoire des seigneuries de la Marche galloise pendant la première moitié du XIV^e siècle. M. Arthur Jones celle de la principauté de Galles à la même époque. A tous ces érudits qui ont été ses élèves, M. Tout a fait des emprunts qu'il s'empresse de reconnaître. Notons enfin la particulière estime qu'il professe pour les *Études de diplomatique anglaise* d'Eugène Déprez.

2. James Fosdick Baldwin, *The king's Council in England during the middle ages*. Oxford, at the Clarendon Press, 1913. In-8°, xv-559 p. Plusieurs fac-similés. Prix : 18 sh.

3. Voir le chap. XIV : « Records of the Council », et l'intéressant choix de pièces publiées dans les appendices. On y trouvera le texte d'un registre du Conseil pour les années 15-16 de Richard II qui avait été ignoré de Nicolas.

la Chancellerie et le Parlement. Depuis l'avènement d'Édouard IV, l'activité du Conseil se ralentit ; son rôle devient de plus en plus effacé jusque vers 1540, époque où le roi lui rend au contraire un rôle prépondérant à la tête du gouvernement. Pendant ces quatre-vingts ans d'existence amoindrie, les archives du Conseil disparaissent en quelque sorte. Il ne faut donc pas s'étonner s'il n'y a plus de procès-verbaux ; ils ne sont pas perdus, comme on l'a dit, ils n'ont jamais existé.

Pour déterminer aussi exactement que possible ce qu'il faut entendre par la tenure en bourgage telle qu'on la rencontre dans les villes ou bourgs jouissant de la liberté civile, M. HEMMEON¹ a institué une triple enquête sur les incidents de la tenure féodale (aide aux trois cas, garde et mariage, relief, forfaiture, hommage et fidélité, service militaire, retrait féodal, service de cour, etc.), les taxes foncières dans les villes, le morcellement et l'aliénation des terres. Un dépouillement consciencieux et intelligent d'un grand nombre de chartes et de coutumes municipales lui a fourni des faits qu'il a classés dans chacun des casiers de cette enquête et il en a tiré des conclusions intéressantes, comme d'une statistique bien faite. Un quatrième chapitre contient de bonnes dissertations sur la « firma burgi », sur la tenure en bourgage dans le Domesday book, sur l'influence exercée par la « loi de Breteuil » en Angleterre (M. Hemmeon montre ce qu'a d'original et en même temps d'aventureux la thèse de M^{lle} Bateson sur ce sujet), sur la tenure urbaine en Normandie, aux Pays-Bas et en Allemagne. Enfin, dans un appendice qui aurait aussi bien pu être fondu avec le chapitre iv, l'auteur examine ce que les chartes municipales d'Allemagne nous apprennent sur les trois points de son enquête : incidents de la tenure féodale, taxes foncières et mobilité de la propriété foncière dans les villes. Il se défend de toucher à la question des origines municipales ; comme analyse des institutions en vigueur depuis le XII^e siècle environ, son ouvrage sera consulté avec fruit.

M. SALZMANN a écrit une fort bonne introduction à l'histoire de l'industrie en Angleterre² en une dizaine de chapitres où il décrit, en se serrant de près les textes, les débuts et le développement de

1. Morley de Wolf-Hemmeon, *Burgage tenure in mediaeval England*. Cambridge (Mass.), Harvard University Press ; Londres, H. Milford, 1914 (*Harvard Historical Studies*, vol. XX). In-8°, viii-233 p.

2. L. F. Salzmann, *English industries of the middle ages. Being an introduction to the industrial history of medieval England*. Londres, Constable et C^{ie}, 1913. In-8°, xi-260 p. Prix : 6 sh. 6 d.

l'industrie minière (charbon, fer, plomb, argent, étain), des carrières (pierre, marbre, plâtre et chaux), de la fonderie, de la poterie et de la briqueterie, du tissage, de la cordonnerie et de la brasserie. Il s'arrête au *xvi^e* siècle, le règne d'Élisabeth marquant la transition entre l'industrie médiévale et celle des temps modernes. L'auteur s'est imposé la loi de choisir dans l'immensité des faits que lui ont fournis les documents et les livres les plus caractéristiques. Dans son élégante sobriété, ce résumé est appelé à rendre de réels services.

Les impôts d'État qui ont été établis au *xvii^e* et au *xviii^e* siècle ont été étudiés par M. KENNEDY ¹ à un point de vue fort intéressant. L'auteur n'a pas voulu écrire un chapitre sur l'histoire des finances ; il a recherché les principes et les intentions dont se sont inspirés les souverains et les ministres quand ils transformèrent les anciens impôts et qu'ils en créèrent de nouveaux, et les opinions qui furent exprimées dans le public à leur endroit. Il a pris l'année 1640 comme point de départ, car les impositions levées par le Parlement pour subvenir aux frais de la guerre contre la royauté ont marqué le début d'une ère nouvelle, et il s'arrête à l'année 1799, où fut inaugurée l'*Income tax*. Un des principes directeurs qu'il a fait ressortir est celui-ci : le *xvii^e* siècle, continuant en ceci le *xvi^e*, estimait que l'impôt devait frapper tout le monde, les pauvres aussi bien que les riches, tandis qu'au *xviii^e* prévalut cette maxime que le pauvre doit en être autant que possible déchargé. Les chapitres sur la philosophie politique au *xviii^e* siècle, les réformes financières de Walpole, les théories d'Adam Smith concernant la distribution des richesses, enfin sur les doctrines sociales du *xviii^e* siècle devront être lus avec une grande attention.

Ch. BÉMONT.

1. William Kennedy, *English taxation, 1640-1799. An essay on policy and opinion*. Londres, G. Bell & Sons, 1913. In-8°, 1x-199 p. Prix : 7 sh. 6 d. (Publié sous le patronage de la « London school of economics and political science ».)

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

Louis PASSY. **Un ami de Machiavel : François Vettori. Sa vie et ses œuvres.** Paris, Plon-Nourrit, 1914. 2 vol. in-8°, iv-467 pages et 3 gravures, et 393 pages et 4 gravures.

Ce livre a été écrit *con amore*. Le premier volume retrace dans le plus grand détail l'existence de ce « vrai Florentin », qui fut de bonne heure un *pallesco*, un admirateur de Laurent, duc d'Urbain, mais qui mourut sans doute avec la douleur (en 1539) d'avoir préparé l'asservissement de sa patrie à Charles-Quint. Vettori intéresse notre histoire non pas seulement parce qu'il fut envoyé florentin à Constance en 1507 au moment où Maximilien essayait de détacher Florence de l'alliance française, puis ambassadeur à Rome en 1513-1515, mais dans l'automne de 1515 et jusqu'en 1518 il fut ambassadeur en France. M. Passy nous donne la traduction de nombreuses lettres de Vettori à Machiavel, et aussi un grand nombre de lettres écrites de France, par Vettori, aux Huit de Pratique; sur bien des points, il complète heureusement l'insuffisante publication de Desjardins, et cela seul donnerait à son livre une très appréciable valeur documentaire. Les chapitres suivants (vi-xv) sont surtout intéressants pour l'histoire, si riche et si douloureuse, de la République florentine. Vettori apparaît comme l'un des auteurs de la révolution de 1532, qui amena au pouvoir le duc Alexandre, et comme l'un des inspirateurs du nouveau régime. C'est grâce à lui et à Guichardin qu'après la fuite de Lorenzaccio, Cosme prend le pouvoir.

Moralement, Vettori est bien un ami de Machiavel, un sceptique, un faufaron de paganisme voluptueux¹, un raisonneur ès sciences politiques. Tout cela ne laisse pas d'être assez fatigant. Ce qui l'est surtout, c'est ce soi-disant *Voyage d'Allemagne* qui forme (t. II, p. 45-218) le premier appendice de M. Passy et qui, encadré dans un récit de voyage, est un recueil de *novelle* laborieusement licencieuses. On lira avec beaucoup plus d'intérêt (app. II, p. 219-357) la traduction des dépêches de la légation d'Allemagne. M. Passy nous traduit encore (app. III) la relation de Machiavel sur les affaires d'Allemagne, son *Ritratto delle cose di Alemannia*, et l'opinion de François Vettori (app. V) sur le gouvernement de Florence (1531), complétée par sa lettre à l'archevêque de Capoue (app. VI). Enfin il nous donne (app. IV) le texte latin du traité de mariage (1518) entre le duc d'Urbain et

1. M. Passy (p. 55 et n. 2) n'a pas compris dans un sens assez « italien » l'allusion aux mœurs spéciales de Brancaccio et (p. 59) de Filippo Casavecchia.

Madeleine de La Tour d'Auvergne. L'ensemble des deux volumes est donc une utile et agréable contribution à l'histoire de Florence et aussi à l'histoire de la politique européenne pendant les quarante premières années du XVI^e siècle.

Henri HAUSER.

Urkunden zur Geschichte der Waldenser-Gemeinde Pragela,
 gesammelt und herausgegeben von Prof. D. BONIN. Magdebourg,
 Heinrichshofen, 1911-1914. 3 vol. in-8°, XIX-310, VIII-207 et
 XI-322 pages.

L'association huguenote allemande, — Deutscher Hugenotten-Verein, — publie déjà depuis longtemps des *Geschichtsblätter* où elle raconte l'histoire des communautés protestantes françaises établies en Allemagne. En 1909, elle a décidé de réunir, en des volumes plus étendus, tous les documents qui permettent d'écrire cette histoire, de donner des *Urkunden-Bücher des deutschen Hugenotten-Vereins*. Les trois présents volumes ouvrent la série. Ils sont consacrés à la communauté vaudoise de Pragela : Pragela est le nom de la vallée supérieure d'un petit affluent du Pô, le Chisone, qui arrose Fénestrelles et Pignerol. Elle se compose d'une vingtaine de villages ou écarts; elle a été française jusqu'au traité d'Utrecht qui la céda au Piémont; les habitants étaient de langue française.

Les documents publiés au tome I se rapportent à l'époque où ces Vaudois habitaient cette vallée des Alpes. Il n'y en a point d'antérieur au XVII^e siècle, sinon un dénombrement en latin des revenus du dauphin dans la vallée de Cluzon fait en mars 1265 et connu seulement par une copie de 1755 aux archives de l'Isère à Grenoble (M. Bonin écrit *Grenoble*). Pour le XVII^e siècle, nous possédons les registres de l'état civil de la communauté de Pragela depuis 1674 jusqu'à la Révocation, en 1685, avec une lacune de janvier 1675 à juin 1678; ils sont conservés aux archives de La Rua, le centre principal de la commune. M. Bonin publie ces registres, mais en rangeant les indications qu'ils fournissent par ordre alphabétique des noms de famille, soit qu'il s'agisse de naissances, de mariages ou de décès. C'est le dépouillement de ces registres qui remplit le premier volume, où nous n'avons plus à signaler qu'une enquête sur une inondation qui, en 1685, causa dans la vallée les plus grands ravages, un état de la consistance et valeur des biens ayant appartenu aux Vaudois, du 19 avril 1688, et un ancien mémoire sur les usages de la vallée.

Après la Révocation de l'édit de Nantes, les Vaudois furent contraints de quitter leur vallée et, à l'imitation du roi de France, Victor-Amédée expulsa de ses états les Vaudois qui y résidaient. Les gens de Pragela trouvèrent d'abord un refuge à Genève et dans les environs; mais ils furent bientôt appelés en Hesse-Darmstadt, où la régente Elisabeth-Dorothee mit à leur disposition des terres à défri-

cher à Arheilgen et à Nidda. Le séjour fut de courte durée, car le duc de Savoie Victor-Amédée, se séparant de Louis XIV dans la guerre de la Ligue d'Augsbourg, appela ces réfugiés dans ses états, et les Vaudois de Pragela profitèrent de l'autorisation de séjourner en Piémont; ce fut la « glorieuse rentrée ». Mais, après la paix de Ryswick, Louis XIV contraignit le duc d'expulser les anciens sujets français huguenots ou vaudois installés chez lui, et les gens de Pragela reprirent le chemin de l'exil; cette fois, ils se fixèrent définitivement¹ en Hesse où ils constituèrent de véritables colonies à Rohrsbach, Wembach, Hahn, Kelsterbach, Arheilgen, etc. Le second volume pourrait s'appeler l'*Exode*. On y a réuni tous les documents qui nous permettent de suivre les Vaudois depuis 1685 jusqu'à leur établissement définitif en Hesse.

Le troisième volume contient 170 documents sur la situation des Vaudois en Allemagne : privilèges que leur accorde d'abord le grand-duc, puis redevances qu'il exige d'eux, émigration des Vaudois en Amérique, élection de pasteurs, de maîtres d'école, liste des chefs de famille, etc. M. D. Bonin, qui descend d'une de ces familles vaudoises, qui a déjà exposé l'histoire de ces colonies dans une série d'articles, soit dans les *Geschichtsblätter*, soit dans d'autres revues, à qui nous devons une excellente brochure : *Die Waldenser-Gemeinde Pragela auf ihrer Wanderung ins Hesseland*, était tout désigné pour entreprendre ce recueil; il s'en est acquitté avec beaucoup de soin et une véritable piété filiale. Les Français lui doivent être reconnaissants d'avoir mis à leur disposition ces documents, dont la plupart sont écrits en français, et qui pourraient donner lieu à d'intéressantes observations philologiques². Et ils ne sauraient oublier que cette histoire des réfugiés vaudois est comme une tranche de leur propre histoire.

Ch. PFISTER.

Jean LAW DE LAURISTON. **Mémoire sur quelques affaires de l'empire mogol (1756-1761)**, publié par Alfred MARTINEAU, gouverneur des établissements français dans l'Inde, avec deux cartes hors texte. Paris, 1913. In-8°, LVI-589 pages (Édition de la Société de l'Histoire des colonies françaises).

Ce volume est le second de la série des textes inédits publiés par la Société de l'Histoire des colonies françaises à côté de sa revue périodique. Jean Law de Lauriston, neveu du célèbre financier, se trouvait en 1756 chef de la loge de Cassimbazar au Bengale, lorsque éclatèrent

1. Sur les Vaudois qui s'établirent en Wurtemberg, on consultera Märkt, *Die Württembergische Waldensergemeinde, 1699-1899*. Stuttgart, 1899.

2. Sans doute on pourrait relever de-ci de-là quelques petites négligences attestant une connaissance imparfaite de notre langue; mais elles peuvent toujours être aisément corrigées.

aux Indes les premiers effets de la guerre de Sept ans. La perte de Chandernagor et la défaite de Plassey obligèrent Law à évacuer sa loge. Il parvint à échapper aux Anglais avec son personnel et un petit corps de troupes. Pendant quatre ans, il erra de province en province et de prince en prince, parmi les pièges et les trahisons, usant de diplomatie ou donnant la parole à ses huit petits canons de trois et de deux livres, qui lançaient des projectiles en terre cuite. Il s'employa de son mieux à seconder la politique et les intérêts français, confondus avec ceux de la Compagnie. Dans les moments critiques, il comptait passer dans le Decan et rejoindre Bussy ; mais il lui paraissait le plus souvent préférable de demeurer à portée du Bengale : que l'escadre arrivât et agit contre les Anglais installés dans la région de Calcutta et sur le Gange, Law les prenait à revers. Hélas, on comptait en vain sur l'escadre. Les vaisseaux du roi venaient bien de l'Ile-de-France, se montraient à la côte, mais s'empressaient de s'en retourner dès la mauvaise saison. Il leur aurait fallu demeurer aux Indes pour obtenir des résultats décisifs : c'eût été trop demander aux officiers qui les commandaient. Suffren manquera périr pour les y avoir contraints.

Law de Lauriston, colonel et chevalier de Saint-Louis, grand maître de l'artillerie du grand mogol Shah-Alem, fut vaincu avec ce prince à la bataille d'Elsa, le 15 janvier 1761, et fait prisonnier. Il rentra en France en 1762 ; après la paix, il revint aux Indes en qualité de gouverneur. Il écrivit le mémoire de ses aventures pour M. Bertin, contrôleur général des finances. Il le compléta par la suite, et l'annota prêt pour l'impression. M. Alfred Martineau, l'éditeur actuel, eut peu de notes à ajouter à ce texte qui donne des renseignements du plus haut intérêt sur l'état matériel et moral des Indes à cette époque, et sur les événements qui s'y déroulèrent. C'est un tableau coloré de la décomposition de l'empire mogol. Servis par leur sens politique aigu, les Anglais en profitèrent ; nos fautes leur facilitèrent la tâche, et les exploits individuels furent vains. Les Hollandais firent une assez piètre figure dans ces événements ; la suite leur donna lieu de s'en repentir.

Le mémoire de Law de Lauriston est un document de premier ordre et d'un intérêt capital pour l'histoire de la mainmise des Anglais sur le Bengale. Il est précédé d'une lettre de Law à M. Bertin et suivi d'une série d'itinéraires et d'un vocabulaire explicatif. L'introduction de M. Alfred Martineau situe clairement dans leur cadre les événements qui forment le thème du récit et les personnages qui y jouent un rôle ; elle expose l'état politique et économique de la Compagnie à cette époque. M. Martineau a dressé utilement un tableau comparatif des graphies française et anglaise de noms hindous.

Henri MALO.

Alfred RAMBAUD. **Histoire de la Russie, depuis les origines jusqu'à nos jours.** 6^e édition, revue et complétée jusqu'en 1913 par Émile HAUMANT. Paris, Hachette, 1914. In-12, 963 pages. Prix : 6 fr.

M. Haumant vient de compléter l'*Histoire de la Russie* par Alfred Rambaud. Celle-ci s'arrêtait à la date de 1877. M. Haumant a remanié quelques détails sur le développement économique et intellectuel du règne d'Alexandre II, repris surtout le mouvement d'expansion en Asie. Mais sa principale contribution est l'exposé des dernières années d'Alexandre II (1877-1881), du règne d'Alexandre III (1881-1894) et de celui de Nicolas II jusqu'en 1900. Un sommaire fort bien fait termine le volume jusqu'à l'année 1913. Chacune de ces divisions naturelles garde les cadres de l'histoire de Rambaud : politique intérieure, politique en Asie, politique en Europe. Une abondante information supporte cet ensemble de près de 250 pages. C'est l'équivalent d'un volume nourri de faits précis, sobrement exposés et qui met en une vive lumière les transformations radicales que la Russie a subies à la fin du XIX^e et au XX^e siècle.

Dans cet empire autocratique, composé à peu près uniquement de nobles et de serfs, une nation s'est éveillée aussi bien sous l'influence des actes du pouvoir, tels que l'affranchissement des serfs, ou des réformes libérales d'Alexandre II, que sous l'impression des passions nationalistes et intellectuelles ou des événements extérieurs. Alexandre II mène la victorieuse guerre russo-turque, revanche des humiliations de la guerre de Crimée. Mais elle a été préparée par la propagande des slavophiles autant que par la diplomatie elle-même. Et lorsque après le triomphe il faut subir les déconvenues du Congrès de Berlin et l'établissement de l'Autriche en Bosnie-Herzégovine, le mécontentement devient si vif que les nihilistes recommencent leurs attentats, que l'empereur accorde une constitution à la Russie, le jour même où il périt sous leurs bombes.

Alexandre III s'enferme dans l'autocratie pour lutter contre le nihilisme. Et, à force de surveillance, d'exécutions, d'exils, il réussit à triompher tant bien que mal. Mais, tout en comprimant le mouvement, il donne satisfaction aux passions nationales : il s'attaque aux pays qui ont gardé les privilèges d'une langue ou d'un régime particulier : provinces baltiques de langue allemande, grand-duché de Finlande, gouvernement de Pologne; il refoule les Juifs dans les limites d'un territoire défini. Cependant les actes décisifs de son règne ont été l'avancée en Asie et l'évolution capitale de la politique russe en Europe.

La poussée des Russes vers la Perse, l'Afghanistan, le Pamir paraissait si résolue que la guerre faillit un moment éclater avec les Anglais, inquiets pour leur possession de l'Inde. Dans l'état bulgare, né grâce à elle, la Russie prétendait se réserver une tutelle impérieuse

et au besoin agressive. L'émancipation, commencée par le prince Alexandre de Battenberg, confirmée par l'habileté de Ferdinand de Cobourg, paraît à M. Haumant d'une telle importance pour l'ensemble de la politique russe qu'il en expose l'histoire en détail. En fait, ce n'est pas seulement une brouille avec un protecteur hautain, et que l'humeur intraitable d'Alexandre III risque de rendre définitive, c'est l'exemple d'une infidélité qui permit à l'Autriche d'enlever à la Russie sa clientèle dans la presqu'île des Balkans ou de la tourner contre elle. C'est aussi le coup de grâce porté à l'alliance qui unissait la Russie à l'Autriche et à l'Allemagne. Alors se dessine l'évolution vers la France et l'alliance française. Voulu par le tsar, mûrie par une suite de démarches qui sont soutenues avec plus de suite du côté de la Russie que du côté de la France, cette union répond si bien à la situation créée en Europe par la politique de Bismarck et les événements balkaniques que, à peine révélée par l'apparition d'Alexandre III sur le pont d'un vaisseau de guerre français à Cronstadt, elle entraîne l'assentiment des deux nations et provoque le même enthousiasme à Moscou qu'à Paris.

Nicolas II arriva à vingt-six ans au pouvoir. Il annonça bien ses intentions de continuer la politique de son père. Mais, en dépit de ses déclarations, dans les six premières années de son règne (1894-1900), ses tendances naturelles l'inclinèrent au libéralisme et à détendre les procédés de russification en Pologne, en Finlande et dans les provinces baltiques. Il avait proclamé son amour sincère de la paix et rien ne le prouva mieux que l'initiative qu'il prit, en 1898, de convoquer un « congrès de la paix » à La Haye. Aussi ne pensa-t-il qu'à maintenir le *statu quo* en Europe pour porter tout l'effort de sa politique en Asie. Tandis qu'il se réconciliait avec la Bulgarie, concluait avec l'Autriche une entente pour maintenir l'état de choses présent dans la presqu'île des Balkans, fortifiait l'alliance avec la France par son voyage inoubliable à Paris et à Châlons, il se donnait les mains libres pour agir en Asie : construction du transsibérien, colonisation de la Sibérie par l'immigration de milliers de paysans, prise de possession pacifique d'une partie de la Mandchourie, intrigues pour dominer la Corée et, quand les victoires inattendues du Japon sur la Chine amenèrent l'intervention de l'Europe, participation au partage de la Chine et au refoulement du Japon.

La Russie ne sut pas apprécier la valeur du rival redoutable qui venait de se révéler aux portes de la Chine ; la guerre russo-japonaise lui ferma la Corée et lui enleva la Mandchourie. Surtout elle provoqua une véritable révolution intérieure.

L'opposition à l'autocratie n'avait jamais cessé de se manifester par des attentats, en dépit des rigueurs de la surveillance policière. Mais le mécontentement était descendu profondément dans la masse des paysans. Affranchis depuis 1861, ils avaient dû payer les terres qu'on leur laissait à cultiver ; l'accroissement énorme de la population, la propriété collective, les distributions continues de parcelles morce-

lées ne leur laissaient ni des récoltes suffisantes, ni des étendues de champs capables de nourrir les familles incessamment accrues. Sous l'influence des désastres de la guerre, une véritable jacquerie se déchaîna dans le centre et le nord de la Russie, compliquée de massacres concertés des juifs dans une partie des villes du sud.

En présence de ces catastrophes, Nicolas II a accompli deux actes décisifs. Il a donné une constitution à la Russie et réuni une assemblée élue, la Douma, que doit contrôler le Conseil de l'Empire. Comme la première Douma n'avait pas remédié à la crise agraire, l'empereur, par un acte personnel, a décrété que les paysans pourraient provoquer le partage des terres possédées jusque-là en commun et fonder ainsi des propriétés individuelles. C'était toute une révolution.

Sans doute, il a fallu modifier à plusieurs reprises la composition de la Douma. Ces tâtonnements étaient inévitables puisqu'il faut faire vivre ensemble une assemblée qui contrôle le pouvoir au nom de la nation et un pouvoir qui seul, auparavant, concentrait toute l'autorité et la décision entre ses mains. Il n'en est pas moins vrai que la liberté politique, avec ses instruments essentiels et l'influence régularisée de l'opinion, a fait désormais son apparition en Russie. D'autre part, la propriété individuelle se multiplie de jour en jour; elle accroît chaque année les récoltes que le paysan tire de sa terre. Cette augmentation de la production agricole complète le prodigieux développement de la richesse industrielle et de toutes les forces vives du pays.

M. Haumant, comme une conclusion à son bel ouvrage, aligne une série de chiffres qui permettent de mesurer les énormes progrès matériels et intellectuels de la Russie. Et, sans doute, ces chiffres sont éloquents à leur manière. Cependant, quoique M. Haumant ne nous donne qu'un tableau sommaire depuis 1900, nous sera-t-il permis de regretter qu'il n'ait pas indiqué l'orientation nouvelle des efforts industriels et la tendance à affranchir le travail national de la dépendance économique de l'Allemagne?

Au total, c'est un ouvrage où l'exactitude des connaissances, l'équilibre des développements, la fermeté et la modération des appréciations font le plus grand honneur à l'auteur.

Gaston CRÉHANGE.

R. P. Guérin SONGEON. **Histoire de la Bulgarie depuis les origines jusqu'à nos jours (485-1913)**. Paris, Nouvelle Librairie nationale, 1913. In-12, VIII-480 pages.

Cette nouvelle histoire de la Bulgarie est plus complète et mieux informée pour la période ancienne que celle de M. G. Bousquet, analysée ici même (voyez *Rev. histor.*, t. CV, 1910, p. 182); cependant elle est peut-être moins impartiale et, si elle témoigne d'une connaissance sérieuse de la Bulgarie actuelle, elle montre parfois une méconnaissance singulière des conditions dans lesquelles s'est développé le

peuple bulgare au moyen âge et de ses relations avec l'empire byzantin. Ces inconvénients sont du moins rachetés par une composition très claire et une exposition agréable et intéressante. Le Père Guérin Songeon a eu connaissance des travaux de l'Institut archéologique russe à Aboba-Pliska ; mais au lieu, comme il eût été naturel, d'en incorporer les résultats à son texte, il leur a consacré un simple appendice. Il est fâcheux de voir les historiens du moyen âge oriental délaisser ainsi le secours réel que pourrait leur apporter l'archéologie. L'auteur, qui a conçu son ouvrage comme une histoire de la Bulgarie (point de vue contestable, car il y a un peuple bulgare, tandis que les limites de la Bulgarie ont toujours été et seront longtemps encore incertaines), remonte à l'antiquité la plus extrême. Il était bien inutile de parler des Thraces et il suffisait de montrer l'état de la Mésie au moment de l'arrivée des Bulgares. La Dacie colonisée par Trajan n'est pas exclusivement la Roumanie (p. 15). L'établissement des Serbes et des Croates dans la péninsule des Balkans par Héraclius (p. 28) est rien moins que certain (voyez la discussion de Pernice, *Eraclio*, p. 19). Justin et Justinien sont encore donnés comme des Slaves (p. 29) : ces légendes ont décidément la vie dure. On ne voit pas pourquoi l'auteur accuse le clergé de Constantinople de s'être refusé à convertir les Slaves : tous les témoignages montrent au contraire que les nombreuses « Scлавинies » éparses dans les territoires grecs depuis le VI^e siècle ont été absorbées grâce à la propagande religieuse (voyez les textes réunis par Vasiliev, *les Slaves en Grèce, Vizant. Vrem.*, 1898). On ne peut donner le titre d'empereur (p. 50) au grand prince russe Vladimir. Les migrations des Slaves dans la péninsule aux II^e et III^e siècles sont très incertaines (p. 23) : à vrai dire, on n'a guère de certitude avant la fin du V^e siècle. Les chapitres sur l'établissement des Bulgares (la date de 659 d'après l'inscription de Chatalar commentée par Bury est adoptée avec raison), l'étude sur l'œuvre monarchique de Kroumn et surtout celle des oscillations des tsars du IX^e siècle sollicités à la fois vers l'ouest (alliance avec les Slaves de Moravie, union religieuse avec Rome) et vers l'est (attrait de Constantinople) sont bien au courant des travaux récents et se lisent avec intérêt. L'origine valaque du deuxième empire bulgare à la fin du XII^e siècle est signalée, mais peut-être avec trop de discrétion. L'auteur est surtout injuste pour la civilisation byzantine : les sarcasmes dont il l'accable sont en contradiction avec le très beau chapitre qu'il a consacré à l'œuvre des saints Cyrille et Méthode. La part faite aux Bulgares est quelquefois trop belle. Il est inexact, par exemple (p. 64), qu'en 718 Constantinople ait été sauvée des Arabes grâce aux Bulgares ; les Arabes décimés par les maladies avaient déjà commencé à battre en retraite quand ils furent attaqués par un corps bulgare en Asie Mineure. De même est-il exact de dire (p. 293) que la littérature bulgare est la mère des littératures slaves et russes ?

La dernière partie de l'ouvrage présente un tableau très coloré et

très partial aussi de la renaissance bulgare, de la révolte de 1876, du régime de Stamboulof, « le Richelieu des Balkans » (c'est beaucoup dire), du gouvernement réparateur du prince, puis tsar Ferdinand, enfin de la coalition contre la Turquie et de la guerre de 1912-1913. Le dernier chapitre, fait d'impressions vécues, offre un grand intérêt d'actualité; le récit des événements s'arrête à la conférence de Londres (janvier 1913). Depuis le moment où ce livre a paru, les événements ont marché, et, si la conclusion était écrite aujourd'hui, elle serait sans doute un peu différente et moins enthousiaste.

Louis BRÉHIER.

Vicomte A. DE LA JONQUIÈRE. **Histoire de l'empire ottoman depuis les origines jusqu'à nos jours.** Nouvelle édition. Paris, Hachette, 1914. 2 vol. in-12, II-472 et 732 pages.

L'histoire de l'empire ottoman de La Jonquière, le seul ouvrage d'ensemble écrit en français sur cette question, méritait certainement une réédition. A vrai dire, tout le deuxième volume, qui commence à Abdulaziz (1861) et se termine au traité de Londres (20 mai 1913), est entièrement nouveau. Des chapitres copieux et fort intéressants sont consacrés au régime hamidien, à la révolution de 1908-1909, au gouvernement des Jeunes-Turcs, à la guerre de 1912-1913. On appréciera surtout le tableau d'ensemble de l'empire ottoman, envisagé au point de vue ethnographique et administratif, qui termine l'ouvrage. Les problèmes qui se posent aujourd'hui et que l'avenir se chargera de résoudre sont nettement indiqués et avec une assez grande impartialité. C'est un résumé commode et bien fait de toutes les questions qui intéressent la politique actuelle des Turcs et des puissances européennes. Il est seulement regrettable que le premier volume n'ait pas été mis davantage au courant des travaux de ces trente dernières années. Ça et là se trouvent encore des affirmations vraiment rétrogrades. La lettre de Mahomet aux souverains est donnée comme certaine (p. 29). Les Scythes sont regardés comme les ancêtres des Turcs (p. 40). Alexis Comnène passe toujours pour avoir provoqué la première croisade, et la « perfidie » des Grecs est encore une fois flétrie. On se demande comment on peut aujourd'hui réimprimer le jugement d'ensemble sur l'empire byzantin qui figure pages 65-66. C'est méconnaître entièrement l'œuvre historique d'un demi-siècle; si l'on n'en admet pas les conclusions, il faudrait au moins en donner des raisons. Ces jugements tout faits, à la mode avant 1870, font sourire aujourd'hui et déparent singulièrement une œuvre qui, dans son ensemble, se lit avec intérêt et peut rendre de réels services.

Louis BRÉHIER.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

HISTOIRE GÉNÉRALE.

— Adolph WAGNER. *Les fondements de l'économie politique* (t. IV traduit par K. L. et t. V traduit par L. POLACK. Paris, Giard et Brière, 1913-1914, 2 vol. in-8°, de 455 p. chacun, dans la Bibliothèque internationale d'économie politique). — Voici les deux derniers tomes du magistral ouvrage du professeur de l'Université de Berlin. Ils forment la deuxième partie de cette œuvre capitale et sont consacrés à l'étude de l'économie et du droit. L'auteur y étudie la liberté individuelle au point de vue de l'économie nationale, l'organisation de la propriété au point de vue économique. On sait avec quel soin Wagner établit les bibliographies de chacun de ses chapitres (voir en particulier le chapitre consacré au servage); on sait qu'il a sans cesse la préoccupation de l'évolution et qu'il apporte, dans l'étude des idées, le constant souci de leurs origines et de leurs transformations : c'est là ce qui fait l'intérêt de ces deux nouveaux volumes pour les historiens qui essaient de systématiser leurs connaissances. Ch. S.

— LINDNER. *Die Weltlage Europas seit den Befreiungskriegen* (Leipzig et Dresde, B.-G. Teubner, 1914, in-8°, 27 p.; prix : 0 m. 80). — Conférence faite le 14 mars 1914 à la *Gehe-Stiftung* à Dresde. Considérations très générales sur l'histoire de l'Europe de 1814 à 1914 et qui n'apprennent rien. L'auteur, qui ne veut « souffler ni dans le chalumeau de la paix ni dans la trompette de la guerre », termine néanmoins en montrant la puissance militaire de l'Allemagne, où l'impôt de guerre d'un milliard est rentré, dit-on, si aisément. — C. PF.

HISTOIRE DE L'ANTIQUITÉ.

— *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*. Fasc. 49 (Paris, Hachette, 1914; prix : 5 fr.). — Notons dans ce fascicule les articles *triumphus*, *tumultus*, *turma*, *urbanae cohortes*, *vacatio militiae*, *vallum*, par R. CAGNAT; *tropæum*, *tuba*, *umbo*, *vagina*, par Ad. REINACH; *tutela*, par L. BEAUCHET et P. COLLINET; *tyrannus*, par A. HUMBERS; *ulna*, par E. BABELON; *universitas*, *usura*, *usus*, par E. CUQ; enfin l'important article *vasa*, traité de céramique grecque et romaine, par Ch. DUGAS et E. POTTIER. Ch. B.

— A. JARDÉ. *La Grèce antique et la vie grecque* (Paris, Charles Delagrave, 1914, in-12, 295 p.). — Très joli petit livre par la netteté

de l'exposition et du style, par l'impression fort soignée, par les quatre-vingt-quatre illustrations bien choisies. On y trouvera en sept parties une géographie de la Grèce et de ses colonies, avec la topographie d'Athènes; le relevé des grands faits de l'histoire grecque avec un index des noms célèbres; un précis de la littérature grecque; quelques notions sur l'histoire de l'art; puis sont passées en revue la religion, la vie publique et la vie privée des Grecs. Le livre s'adresse aux élèves des lycées; mais les grandes personnes auront plaisir à le feuilleter.

C. PF.

— Henri FERRAND. *Recherches pour déterminer le col des Alpes franchi par Hannibal* (Lyon, A. Geneste, 1914, in-8°, 15 p. Extrait de la *Revue alpine*). — M. C. Jullian, dans son admirable *Histoire de la Gaule* (t. I, p. 475, n. 6), énumère toutes les opinions émises sur le lieu de passage des Alpes par Hannibal et opte pour le col du Cenis. M. Ferrand, qui connaît si bien le massif alpestre, se prononce après Perrin, Azan et Colin pour le col Clapier, d'où le général carthaginois a pu montrer à ses troupes la plaine d'Italie. Il souhaite que des fouilles soient entreprises; elles auraient peut-être pour résultat de faire découvrir des traces du camp, des foyers, des ossements et des détritns.

C. PF.

HISTOIRE DE FRANCE.

— René PÉTIET. *Contribution à l'histoire de l'ordre de Saint-Lazare de Jérusalem en France* (Paris, Édouard Champion, 1914, in-8°, 463 p.; prix : 10 fr.). — Le livre est mal composé; on y trouve trop de digressions, par exemple sur les origines de la lèpre, sur les relations de l'Occident avec l'Orient avant les croisades, sur les ordres militaires en général, sur les Templiers en particulier; mais il nous donne des détails intéressants sur l'ordre de Saint-Lazare, sur sa fondation en Palestine, sur les établissements qui lui furent donnés en Terre-Sainte, en France (Saint-Lazare de Paris n'a jamais appartenu à l'ordre), en Angleterre, en Allemagne. M. Pétiét s'est aussi efforcé d'établir la liste des grands-maitres. Le 28 mars 1489, le pape Innocent VIII supprima l'ordre, puisque aussi bien les lépreux, que les chevaliers devaient soigner à l'origine, devenaient rares et que la maladie était en train de disparaître. Mais au début du XVII^e siècle, en 1608, l'ordre renaît, uni à celui de Notre-Dame-du-Mont-Carmel; il est protégé par les rois de France et prend un caractère militaire; les vétérans des armées y sont reçus et, avec la croix, y trouvent une pension et une honorable retraite. A la tête de l'ordre, après les Nérestang, sont Louvois, le marquis de Dangeau, le duc d'Orléans, le duc de Berry, le comte de Provence; mais ses revenus diminuent sans cesse et le clergé s'oppose énergiquement à l'union de Saint-Lazare avec les ordres du Saint-Esprit de Montpellier, de Saint-Antoine de Viennois, de Saint-Ruf dans le Vaucluse; les Lazaristes étaient en pleine

décadence quand le décret de la Constituante du 30 juillet 1791 prononça la dissolution de l'ordre. Ces événements nous sont exposés non sans confusion par l'auteur, qui a réuni les renseignements trouvés par lui aux Archives nationales et dans diverses bibliothèques. L'ordre de Saint-Lazare est devenu nobiliaire; M. Pétiet se propose de publier prochainement la liste et l'armorial des chevaliers aux XVII^e et XVIII^e siècles, complétant ainsi le travail publié en 1875 par le comte A. de Marsy. Une telle publication aura certainement du succès auprès des nobles, qui y trouveront confirmation de leurs titres. — C. PF.

— Maurice PELLISSON. *Les comédies-ballets de Molière* (Paris, Hachette, 1914, in-16, x-234 p.; prix : 3 fr. 50). — Le sous-titre indique le but de l'ouvrage : « Originalité du genre; la poésie, la fantaisie, la satire sociale dans les comédies-ballets. » D'une plume fine et discrète, l'auteur montre que la comédie-ballet, destinée à récréer aussi bien la cour que la ville, tient dans l'œuvre de Molière une place vraiment honorable. Elle illustre avec une fantaisie charmante une part, ou si l'on veut une parcelle, de la vie sociale au jeune temps du Grand Roi. Ch. B.

— BOSSUET. *Correspondance*. T. VII : janvier 1695-juin 1696, publiée par Ch. URBAIN et E. LEVESQUE (Paris, Hachette, collection des *Grands Écrivains*, 1913, in-8°, 537 p.). — Ce tome contient surtout des lettres de direction à M^{mes} Cornuau, d'Albert, de Béringhen, de Luynes, de La Maisonfort, etc. Pourtant, Fénelon et M^{me} Guyon (pendant sa retraite à la Visitation de Meaux) y figurent encore. A l'appendice III, les éditeurs nous donnent les divers actes de soumission de M^{me} Guyon d'après le registre de Bossuet, ce qui nous permet de voir les corrections apportées, à la demande de la pénitente, au texte primitivement établi (voy. des fac-similés, p. 513 et 514). L'appendice IV contient la protestation formulée par M^{me} Guyon au sujet de sa soumission du 15 avril 1695. H. Hr.

— SAINT-SIMON. *Mémoires*, éd. A. DE BOISLISLE, L. LECESTRE et J. DE BOISLISLE. T. XXVI (Paris, Hachette, collection des *Grands Écrivains*, 1914, in-8°, 567 p.). — Ce nouveau volume contient la suite de 1714 et le début de 1715, l'affaire du bonnet, le célèbre morceau sur Fénelon, la chute de la princesse des Ursins, la peinture de la cour dans les derniers temps de la vie de Louis XIV. En dehors des *Additions* à Dangeau, qui sont ici particulièrement importantes, on notera les précieux appendices sur l'extraordinaire coup de théâtre de Jadrake (il y a là une série de correspondances qui infirment certaines parties du récit de Saint-Simon), sur le cardinal de Bouillon, sur Philippe V au lendemain de son mariage et sa réconciliation avec le duc d'Orléans. — L'annotation est parfois d'une richesse excessive. Est-il utile, p. 298, n. 2, d'écrire : « François Rabelais, d'abord cordelier, puis bénédictin, enfin médecin et pourvu de la cure de Meudon, mourut en 1553. Son roman de *Pantagruel* parut en 1532 »? La suite

de la note, sur l'édition dont se servait le futur Régent, est la seule chose qui nous intéresse. Je crois aussi (p. 307, n. 10) que Ludovic le More est un personnage assez connu.

II. Hr.

— Chanoine V. DUBARAT. *Le livre des fondations de la cathédrale de Bayonne au XVI^e siècle* (Paris, Champion; Archives historiques de la Gascogne, 2^e série, fascicule 18, 1913, 124 p.). — Ce « Livre des fondations » ou Obituaire (où ne se trouve pas, il est vrai, la date de la mort des fondateurs) a été rédigé en 1544 ou 1545; il est en dialecte gascon. Le texte, intéressant pour l'histoire du culte et aussi pour celle des familles bayonnaises au XVI^e siècle, a été très exactement reproduit avec des sommaires et des notes fort utiles. Une excellente introduction fournit toutes les indications désirables sur le manuscrit, aujourd'hui conservé aux archives départementales des Basses-Pyrénées, sur son importance historique et linguistique, sur les services religieux ordonnés par les actes de fondations et sur le personnel qu'on y employait. Le chapitre VI doit être particulièrement noté à cause des détails précis qu'il contient sur les monnaies usitées à Bayonne au XVI^e siècle. Plusieurs fac-similés, trois plans de la cathédrale à trois époques différentes, des reproductions d'armoiries et de marques de libraires illustrent l'ouvrage. Cette publication, qui sera terminée dans un prochain fascicule, est digne en tout point de l'érudit à qui l'on doit, entre autres textes importants, le *Missel de Bayonne de 1543* et (avec l'abbé Daranatz) les *Recherches* de Veillet sur la cathédrale de cette ville. Trouvera-t-il ensuite le temps de terminer la réimpression de l'*Histoire de Béarn* de Marca? — Ch. B.

— Maurice DIETERLEN. *Le fonds lorrain aux Archives impériales et royales de Vienne* (Nancy, A. Crépin-Leblond, 1913, in-8°, 52 p.). — Les traités de Vienne, en enlevant la Lorraine au duc François III, stipulaient que les papiers de famille, tels que contrats de mariages, testaments et autres, leur seraient laissés. Quel fut le sort de ces archives depuis 1737? C'est ce que nous dit M. Dieterlen dans la présente brochure, extraite des *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine*. Elles furent emportées en 1737 à Florence; un archiviste, Thierry, classa les plus anciennes pièces (série D) en 213 faux volumes, et divisa la série moderne en trois séries, A, B, C, dont il rédigea un inventaire (en tout 364 faux volumes et 3 cartons). De Florence, ces archives émigrèrent à Vienne, où on les trouve incorporées en 1765 aux archives secrètes de la maison, de la cour et de l'état d'Autriche. Aucun travail d'inventaire ou d'analyse important n'a été fait à Vienne. M. Dieterlen a rédigé pour son usage personnel un catalogue des originaux antérieurs au XVII^e siècle, total 640 pièces, et il tient ce catalogue à la disposition des érudits. A ces mêmes archives sont un certain nombre de manuscrits intéressant la Lorraine et parmi eux deux volumes du fameux cartulaire de Thierry Alix qui sont en déficit aux archives de Meurthe-et-Moselle

et dont M. Dieterlen nous donne la description exacte. Nous laissons de côté la partie de son travail où, d'après les mentions hors texte des documents qu'il a consultés à Vienne, il cherche à refaire l'histoire du trésor des chartes de Lorraine, et nous signalons seulement les anciennes chartes qu'il publie en appendice : l'une de Simon II en 1179, deux de Ferry II en 1206 et 1208. M. Dieterlen a prouvé qu'il était possible de faire encore de nombreuses découvertes sur l'histoire de Lorraine dans le dépôt de Vienne. C. PF.

— Henri CARRÉ. *Querelles entre gentilshommes campagnards, petits bourgeois et paysans du Poitou au XVIII^e siècle* (Paris, Hachette, 1914, in-4^o, 16 p. Extrait de la *Revue du XVIII^e siècle*). — Charmant article, composé avec les archives du greffe criminel du siège présidial à Poitiers. On y voit les méfaits commis par un certain nombre de gentilshommes; on y retrouve le fameux Ysoré, seigneur de Pleumartin, dont George Sand s'est souvenue dans son roman de *Mauprat*. Les petits bourgeois et les paysans s'attaquent souvent à ces gentilshommes ruinés et criminels, et l'on saisit de la sorte les origines de la guerre sociale qui éclatera en 1789. — C. PF.

— M.-Z. ISNARD. *État documentaire et féodal de la Haute-Provence. Nomenclature de toutes les seigneuries de cette région et de leurs possesseurs depuis le XII^e siècle jusqu'à l'abolition de la féodalité. État sommaire des documents d'archives communales antérieures à 1790. Bibliographies et armoiries* (Digne, Vial, in-8^o, xx-496 p.). — La Haute-Provence, c'est le département des Basses-Alpes dont M. Isnard est archiviste et qui d'abord s'appela le département de la Haute-Provence. Dans cet *État sommaire*, les localités sont transcrites par ordre alphabétique; pour chaque commune, on indique l'état des archives par séries avec la date initiale de chacune d'entre elles; s'il y a lieu, on mentionne les travaux qui ont été publiés sur la commune; suit la liste des seigneurs qui ont possédé la localité ou qui y ont eu des biens nobles; l'article se termine par la description des armoiries de la ville ou du village. L'auteur s'occupe des seigneuries à propos des localités. Il nous eût semblé préférable de consacrer des articles spéciaux à la seigneurie dans son ensemble, puis aux communes. Ainsi on aurait fait un article général sur la baronnie d'Allemagne; puis des articles spéciaux sur les communes d'Allemagne, d'Albosc, de Saint-Martin-de-Brômes, qui la constituaient; le répertoire eût gagné en netteté et l'auteur eût évité des redites. Pourtant, le répertoire rendra service aux historiens locaux. C. PF.

— Alfred MARTINEAU. *Inventaire des anciennes archives de l'Inde française* (Pondichéry, Société de l'Inde française, mars-avril 1914, in-8^o, 38 p.). — M. A. Martineau, ancien élève de l'École des chartes, a pris le plus vif intérêt à notre histoire coloniale; il est le fondateur de la *Revue de l'histoire des colonies françaises*. Nommé

gouverneur de nos établissements de l'Inde, il a classé les anciennes archives de la colonie, qui comprennent 250 registres et 333 liasses, et il publie ici, avec grand soin, l'inventaire des 105 registres contenant les documents politiques et administratifs; les autres registres renferment les documents judiciaires. Nous espérons qu'il nous donnera aussi l'inventaire des pièces volantes réunies dans les liasses, et que son exemple sera suivi dans les autres colonies. C. PF.

HISTOIRE D'ALLEMAGNE.

— Dr A. HILSENBECK. *Register zu den Abhandlungen, Denkschriften und Reden der k. Bayer. Akademie der Wissenschaften, 1807-1913* (Munich, J. Roth, 1914, in-8°, 201 p.). — On trouve la table des publications de l'ancienne Académie électorale de Bavière, de 1759 à 1805, dans le livre de Lorenz Westenrieder : *Geschichte der Bayer. Akademie der Wissenschaften*. Le présent répertoire commence avec la réorganisation de l'Académie le 1^{er} mai 1807 et conduit jusqu'à la fin de 1913. Il contient trois tables : par volumes, par auteurs, par matières. Sans doute les dissertations mathématiques ou d'histoire naturelle présentent pour nos lecteurs un moindre intérêt; mais les dissertations historiques sont nombreuses et elles émanent d'hommes comme Andr. Buchner, Cornelius, Krumbacher, W. Preger, S. Riezler, L. Rockinger, H. Simonsfeld, etc. Tous les écrits émanés de l'Académie sont inventoriés, à l'exception des *Sitzungsberichte*, dont les tables pour 1860 à 1910, l'une pour la classe de philologie et d'histoire, l'autre pour celle de mathématique et de physique, ont paru l'année précédente par les soins du même docteur A. Hilsenbeck. C. PF.

— Enrico RIVARI. *La mente e il carattere di Lutero. Considerazioni psicologiche*, avec préface du professeur Raffaele BRUGIA (Bologne, Beltrami, 1914, in-8°, 265 p.). — Luther « fut un dégénéré mental et moral, atteint de *paranoïa* mystique et religieuse et sujet à des attaques épisodiques de psychasthénie ». On s'en doutait. C'est, appliquée à Luther, la méthode que M. Binet-Sanglé, chez nous, applique à Jésus ou à d'autres créateurs de religion. M. Rivari croit-il que, parmi les moines du XVI^e siècle, il n'y en ait pas eu d'autres atteints d'orgueil, de logolatrie, de coprolalie, même d'érotisme (au moins Luther a-t-il su faire à l'érotisme sa part!), de mélancolie; n'y en a-t-il pas eu d'autres qui aient eu peur du diable, qui aient eu des hallucinations? Et, cependant, il n'y eut qu'un Luther. — Quel malheur que les contemporains n'aient pu parvenir à l'intelligence intime de cet esprit. C'est « qu'avec les connaissances psychologiques d'alors ils ne pouvaient démêler en lui l'origine paranoïque de tant d'observations de la faculté ratiocinante, ni apprécier de façon adéquate la valeur des perturbations affectives et des idées délirantes jointes à des erreurs sensorielles ». Aujourd'hui,

mieux renseignés sur les « conditions psychopathiques » de son action, nous savons qu'il a réussi parce qu'il « prêchait un système de vie plus joyeuse » que le catholicisme et « qu'il satisfaisait la tendance universelle aux plaisirs ». Luther hédouiste! La science des psychopathes a de ces surprises.

H. HR.

HISTOIRE DE GRANDE-BRETAGNE.

— William Sharp **MACKECHNIE**. *Magna Carta. A commentary on the Great charter of king John, with an historical introduction*. Second edition, revised and in part re-written (Glasgow, James Maclehose, 1914, in-8°, xviii-530 p.). — Édition révisée et remaniée, dit le titre; c'est l'exacte vérité : tandis que la première édition comprenait plus de 600 pages, celle-ci n'en compte que 530; tout en mettant son livre au courant des travaux les plus récents, en développant d'avantages certaines parties (celle par exemple qui se rapporte à la « charte inconnue » des libertés anglaises), l'auteur a réussi, par une heureuse condensation, à le rendre plus court. Il a soumis plusieurs chapitres de son commentaire à une rédaction nouvelle et plus précise. Signalons en outre deux heureuses modifications apportées aux documents qui figurent dans l'appendice : pour la charte de Henri I^{er} (1100), il a donné le texte, désormais classique, qu'a établi M. Félix Liebermann; pour les rééditions de la Grande Charte, il a renoncé, avec toute raison, au texte de 1217 et reproduit celui de 1225 qui seul possède une indiscutable valeur juridique. On ne peut qu'approuver ces changements qui accroissent encore le mérite de cet excellent instrument de travail.

Ch. B.

— *Naval and military Essays* (Cambridge, at the University press, 1914, in-8°, viii-243 p.; prix : 7 sh. 6 d.). — Le Congrès international d'histoire à Londres avait créé une section d'histoire maritime et militaire. Les mémoires lus dans cette section forment le tome I d'une nouvelle collection commencée par l'« University press » de Cambridge. Ce volume comprend deux parties dans lesquelles sont répartis les mémoires suivants : I. Histoire maritime : Sir John K. LAUGHTON, Des historiens qui ont traité de l'histoire maritime (il est curieux que cette histoire ait été jusqu'ici fort médiocrement traitée en Angleterre); J. CORBETT, Des histoires rédigées par les états-majors; capitaine H. W. RICHMOND, l'Histoire maritime considérée au point de vue des officiers de marine; J. R. TANNER, Samuel Pepys et son rôle comme administrateur (des grands services qu'il a rendus à la marine anglaise; jusqu'à quel point peut-on parler de sa corruption?); lieutenant Alfred DEWAR, l'Histoire maritime, nécessité d'un catalogue des sources (avec une ébauche de bibliographie). — II. Histoire militaire : colonel Sir Lonsdale HALE, Des difficultés que présente l'histoire militaire; lieutenant-colonel F. MAURICE, De l'utilité de l'histoire militaire pour préparer au commandement à la guerre; L. J. AMERY,

De l'influence des principes de tactique sur l'art militaire; J. E. NOVÁK, le Feld-maréchal prince Schwarzenberg (très intéressante étude sur le caractère de Schwarzenberg, sur son « humanité », d'après sa correspondance avec sa femme). Les communications de MM. ROSE : Esquisse des plans de Napoléon pour la campagne d'automne en 1813; OMAN : Utilité de l'histoire militaire, et ATKINSON : Régiments étrangers au service de l'Angleterre, de 1793 à 1815, ne sont ici que de brefs résumés. En somme, l'étude de M. Novák est le morceau de résistance du volume et son principal attrait. Ch. B.

— Lord MACAULAY. *Historical essays contributed to the Edinburgh Review* (Oxford, University press, in-8°, 821 p.); *Literary Essays* (ibid., 702 p.; prix : 1 sh. 6 d. chaque). — Voici en deux volumes les célèbres Essais qui, insérés dans la *Revue d'Édimbourg*, classèrent d'emblée Macaulay au premier rang des historiens et donnèrent tant d'éclat à la revue libérale. Les Essais sont reproduits purement et simplement : ni introduction ni notes; mais chaque volume est muni d'un index. Il est intéressant de constater la faveur nouvelle dont jouit Macaulay; la critique s'est acharnée depuis un demi-siècle à montrer les lacunes de son information, le parti pris de ses jugements; mais il est devenu un des grands classiques de la littérature anglaise; malgré ses taches, il est immortel. Ch. B.

— Thomas CARLYLE. *Olivier Cromwell, sa correspondance, ses discours*, traduit de l'anglais par Edmond BARTHÉLEMY, t. III (Paris, Mercure de France, collection d'auteurs étrangers, 1914, in-12, 558 p.; prix : 3 fr. 50). — Ce tome III contient les parties 6 à 9 de l'œuvre de Carlyle et se rapporte à la guerre d'Écosse, 1650-1651, au petit Parlement, 1651-1653, au premier Parlement du protectorat, 1654, aux majors généraux, 1655-1656. La traduction se lit avec beaucoup d'intérêt; mais les historiens ne pourront l'utiliser en toute sécurité qu'à condition de se reporter aussi à l'édition Lomas (voir *Rev. histor.*, t. XCIV, p. 117) qui contient d'utiles additions et rectifications au texte de Carlyle. M. Barthélemy ne pouvait se les approprier. Ch. B.

— Jacques BARDOUX. *Croquis d'outre-Manche* (Paris, Hachette, 1914, in-16, ix-229 p.; prix : 3 fr. 50). — Deux parties très différentes dans ce volume de mélanges : 1° impressions d'un littérateur, qui parcourt les plateaux de la Cornouaille, les falaises du Devon, les vallées du Somerset; 2° impressions d'un publiciste qui a eu le privilège d'assister en bonne place aux fêtes du couronnement d'Édouard VII et de Georges V. Aspects variés du sol, de la petite vie provinciale, de l'art gothique (la cathédrale de Wells) et italien (le château de Long-Leat, près de Bath); spectacles prestigieux de la procession royale à travers les rues de la Cité et de Westminster, de la revue navale à Southampton. Le contraste violent entre les deux parties surprend le lecteur, qui, le livre fermé, se console aisément en pen-

sant qu'il a pris une utile leçon de choses avec un guide aussi bien informé.

Ch. B.

HISTOIRE DE RUSSIE.

— *Mélanges Korsakoff. Recueil de travaux offert à Dmitry Korsakoff, Dr et prof. émérite de l'Université de Kazan, à l'occasion du LX^e anniversaire de son professorat et de ses cinquante années d'activité d'érudit et d'écrivain* (Kazan, 1913). — Il y a, dans ce recueil, des articles d'histoire politique et littéraire, d'archéologie, de linguistique, de pédagogie, signés, pour la plupart, par des professeurs des universités russes. Les plus intéressants, pour nous, sont naturellement ceux qui concernent l'histoire de Russie depuis ses origines : LIASKORONSKI, les Princes de Leversk avant l'invasion mongole; HARLAMPOVITCH, l'Influence de la Russie de l'ouest, au XVI^e siècle, sur celle de l'est; ILINSKI, Un Russe en Occident au XVI^e siècle; CHUSOURLO, l'Avènement de Catherine I, d'après les archives de La Haye; GAUTIER, l'Administration provinciale au XVIII^e siècle; STCHËTCHOULIM, Encore un mot sur les sources du Nakaz de Catherine II; DOVnar ZAPOLSKI, la Guerre de 1812 et la société russe; ARKHANGELSKI, les Origines de la commune agraire en Russie, etc. Le mémoire de M. Dovnar Zapolski, en particulier, mériterait une longue analyse. L'auteur y a étudié les dispositions, en 1812, non seulement de la société, mais encore de ce peuple, au sujet duquel nous nous sommes souvent demandé (voir Alfred Rambaud, *Français et Russes*, p. 82, et mon livre sur la *Culture française en Russie*, chap. XXI) si Napoléon aurait pu et dû recourir à l'arme qu'aurait été pour lui la proclamation de la liberté des serfs. Les documents et les faits cités par M. Dovnar Zapolski sont de nature à faire croire que, s'il l'avait fait, la guerre aurait tourné autrement.

Émile HAUMANT.

— Louis LEGER. *Nicolas Gogol* (Paris, Bloud, in-16, 265 p.; collection des « Grands écrivains étrangers »; prix : 2 fr. 50). — Nous ne pouvons que mentionner cette fort agréable biographie du grand romancier russe. Rappelons cependant que, si Gogol fut un des peintres les plus curieux de la vie russe, s'il a tracé une image célèbre du fonctionnaire (dans sa comédie du *Revisor*), il s'est aussi essayé dans l'enseignement. Il fut en effet professeur d'histoire du moyen âge à l'Université de Saint-Petersbourg. Il y était entré sans diplômes et il n'avait sur l'histoire que des idées dont la source principale était dans son imagination; d'ailleurs, il professa pendant une année à peine (1834-1835) et s'empressa de revenir à la littérature, qu'il ne devait plus quitter.

Ch. B.

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

FRANCE.

1. — **Feuilles d'histoire du XVII^e au XX^e siècle.** 1914, 1^{er} août. — M.-N. SCHVEITZER. Les Chartreux de Vauvert propriétaires à Paris, 1753 (histoire des propriétés marquées dans un inventaire de 1753). — Cl. PERROUD. Une famille en 1793-1794. Lettres d'un volontaire (2^e article; détention de Champagneux père, d'après les *Notices* qu'il écrivit lui-même durant son incarcération à La Force. Lettres de son fils, Benoît-Anselme, volontaire à l'armée des Ardennes, puis dans le bataillon de Mayenne-et-Loire; envoyé ensuite au siège de Lyon; suite en août-nov. 1793). — L. HUMBERT. Lettres de la comtesse de Balbi, de son fils et de Louis XVIII (suite; Armand de Balbi, fils de la comtesse, était en 1795 sous les ordres du marquis d'Autichamp. Il quitta son corps sans permission, sous prétexte de se joindre aux troupes qui devaient débarquer à Quiberon; cette équipée lui valut d'être rayé du régiment, révocation que le roi confirma purement et simplement. C'était la rupture définitive avec la comtesse de Balbi). — G. VAUTHIER. Les demandes d'emploi dans la maison de l'Empereur (en 1804). — Fr. LARCHER. Le chapitre impérial d'éducation pour les filles d'Austerlitz (plan d'éducation proposé par M^{me} Campan dans une lettre à l'Empereur, 1804). — Eug. WELVERT. Barras après Brumaire (suite: sous la première Restauration, Barras eut des relations suspectes avec le comte de Blacas; on se rappela alors ses intrigues avec ou pour les royalistes au 18 fructidor. La plupart de ses amis l'abandonnèrent en ce moment. Heureusement pour lui, n'ayant ni accepté d'emploi ni signé l'acte additionnel pendant les Cent-Jours, il put échapper à la réaction royaliste de 1815 et attendre, tranquille dans le Midi, l'amnistie du 19 janvier 1816. En 1818, on le voit solliciter le duc de Berry, et sa requête est accueillie avec bienveillance. Avait-il donc tenté de se vendre aux Bourbons?). — A. MARQUISET. La fin de Godoy (mort à Paris, rue de La Michodière, le 6 oct. 1851).

2. — **La Révolution française.** 1914, 14 août. — A. AULARD. Jean Jaurès. — Alph. MÉRY. Les élections à l'Assemblée législative de 1791 et les assemblées électorales en août-sept. 1791. — M. PRÉAUX. Un grenadier du 18 brumaire: le capitaine Pourée (Pourée, un des « sauveurs » de Bonaparte le 18 brumaire, fut libéralement récompensé par Joséphine et par le Premier Consul: chevalier de la Légion d'honneur en 1804, il parvint au grade de capitaine en 1811. Il mou-

rut le 5 juin 1844). — P. VINSON. Un essai de représentation professionnelle pendant les Cent-Jours (suite et fin). = Documents : Une lettre du conventionnel Ritter à son collègue Laurent (de Paris, 3 messidor an II; détails sur l'affaire de Catherine Théot). — Jugement contre les assassins de Hoche (pièces concernant l'accusation contre ceux qui avaient comploté d'assassiner le pacificateur de la Vendée, 1796-1797; ils appartenaient au parti royaliste). = Sept.-nov. A. AULARD. Le *Recueil des actions héroïques* (publié par les soins du Comité d'instruction publique de la Convention nationale en l'an II; les rédacteurs en furent Léonard Bourdon, puis Thibaudeau. Il n'eut que cinq numéros). — F. RAYMOND. Les Constituants de Lyon et leurs électeurs, juin 1789-sept. 1791. — F. UZUREAU. Arrestation des fédéralistes angevins. — A. MÉRY. Les élections à l'Assemblée législative de 1791 : les assemblées électorales (suite). = Documents : 1^o Manœuvres des prêtres dans l'Ardèche en prairial an III; 2^o Lettres de Roux-Laborie à Thibaudeau en l'an VIII.

3. — **Revue des questions historiques.** 1914, 1^{er} juill. — R. DE LAUNAY. Le combat de Perrigny, août 52 av. J.-C. (exposé critique du récit des *Commentaires*, VII, 66). — Am. MOULLE. Les corporations drapières de la Flandre au moyen âge (1^{er} article). — Léon MIROT. L'enlèvement du Dauphin et le premier conflit entre Jean Sans-Peur et Louis d'Orléans, juill.-oct. 1405 (suite; les manifestes des ducs de Bourgogne et d'Orléans). — Henri DU BOURG. La saisie du temporel ecclésiastique du diocèse de Saint-Papoul en 1582 (détail de la procédure suivie pour cette saisie; il s'agissait de contraindre le très pauvre diocèse de Saint-Papoul à s'acquitter des charges pécuniaires qui lui avaient été imposées par le roi et par le pape, afin d'alimenter la guerre contre les protestants). — R. DE CISTERNES. Un colonel du régiment de Champagne à l'Académie française (Charles-Armand-René de La Trémoille et de Thouars; élu en 1738, il mourut de la petite vérole en 1741 à l'âge de trente-trois ans). — Baron André DE MARICOURT. Lettres de l'abbé Le Gouz au baron de Gemeaux, 1740-1764. = C.-rendu : A. *Manaresi*. L'impero romano e il cristianesimo (bonne histoire de l'empire romain et du christianisme au temps des persécutions). = Bulletin historique : ALBE. Chronique du Midi (analyse des bulletins et recueils des Sociétés savantes de dix-huit départements qui tous ne sont pas du Midi). — M. BESNIER. Chronique d'histoire ancienne, grecque et romaine. — L. DIDIER. Courrier des États-Unis. = Bulletin bibliographique : *Tournebize*. Histoire politique et religieuse de l'Arménie depuis les origines des Arméniens jusqu'à la mort de leur dernier roi, l'an 1393 (volume fait de pièces et de morceaux, où l'auteur ne craint pas de se contredire lui-même. Il s'y trouve de très bonnes parties, mais une histoire de l'Arménie reste à faire). — *Lefebvre de Montjoye*. Les Ligures et les premiers habitants de l'Europe occidentale; leurs termes géographiques (c'est de la divagation pure). — K. Six. Das Aposteldekret, Act. xv, 28-29 (savant mémoire

sur le décret édicté par le concile de Jérusalem). — *F. Lenzi*. San Domnio, vescovo e martire di Salona, † 304 (bonne mise au point d'une question qu'avait embrouillée la vanité d'une « tradition d'apostolicité »). — *Palmarocci*. L'abbazia di Monte Cassino e la conquista normanna (histoire politique et économique de la célèbre abbaye jusqu'au milieu du XII^e siècle; mais l'auteur donne trop de place aux conjectures, pas assez aux textes). — *Longas Bartibas*. La representacion aragonesa en la junta central suprema (1808-1810; excellent). — *A. Brou*. Saint François-Xavier (bon). — *Herrera y Oria*. A proposito de la muerte de Escobedo (tend à prouver qu'Antonio Perez a empoisonné lui-même le prêtre Pedro de La Hera, astrologue, dont il suivait les conseils dans la conduite de sa vie et dont le témoignage pouvait à l'occasion lui être funeste). — *A. Lombard*. L'abbé du Bos (très intéressant). = 1^{er} oct. L. MIROT. L'enlèvement du Dauphin et le premier conflit entre Jean Sans-Peur et Louis d'Orléans, juill.-oct. 1405 (suite et fin; neuf documents inédits publiés en appendice). — M. SEPET. Observations critiques sur l'histoire de Jeanne d'Arc. La relation officielle du procès de condamnation et la diplomatie de l'Angleterre (cette relation officielle est le document publié par Quicherat, *Procès*, t. III, p. 377, sous le titre d'*Instrumentum sententiæ*; c'est un résumé du procès composé longtemps avant la rédaction officielle *in extenso* du procès de condamnation. Il contient l'exposé de la cause faite au nom et sous l'inspiration de Cauchon; on y constate les escamotages et les falsifications sur lesquels s'appuya la condamnation. Il eut surtout pour objet de convaincre les juges. Plusieurs autres pièces, celle qu'on appelle l'*Information posthume*, les *Lettres de garantie*, ont été annexées à l'*Instrumentum sententiæ* afin de convaincre Rome et les princes de la chrétienté de la légitimité de la sentence). — M. PRÉVOST. L'assistance aux invalides de la guerre avant 1670. — J. RAMBAUD. A propos des martyrs de Lyon (voici un point de droit significatif : un des accusés, Attale, originaire de Pergame, allait être mis à mort, quand on apprit qu'il était citoyen romain; aussitôt il fut reconduit en prison et l'on écrivit à l'Empereur pour lui demander la conduite à tenir. Cet incident judiciaire n'a pu se produire qu'avant l'édit de Caracalla ordonnant que tous les habitants de l'empire fussent faits *cives romani*. Il est donc impossible, comme M. Thompson l'a cru, que le martyre ait eu lieu seulement au III^e siècle). — J. GUIRAUD. Rome, la Renaissance et les Farnèse (d'après l'ouvrage de M. Ferdinand de Navenne). — G. DE LA VÉRONNE. Une aliénation de biens ecclésiastiques (contribution à l'étude de la propriété foncière sous l'ancien régime; analyse les pièces relatives à l'aliénation, par l'évêque de Nevers, d'une partie des biens qui formaient la mense de l'abbaye de Saint-Cyran au diocèse de Bourges, 1757-1768). — C. DAUX. État du diocèse de Montauban à la fin de l'ancien régime (d'après le répertoire-manuel du dernier évêque de Montauban, Le Tonnelier de Breteuil, qui mourut le 14 août 1794). — P.-R. DU MAGNY.

Une supercherie historique. Le pseudo-manuscrit de la comtesse d'Apchier (les « documents inédits » sur lesquels M. Jean de Bonnefon s'appuie pour établir que le Dauphin, échappé du Temple, est mort en 1854 sous le nom de baron de Richemont, sont des faux : il est impossible en particulier que les mémoires rédigés en 1833 et 1853 par la comtesse d'Apchier soient authentiques). = C.-rendu : *R. Gleizes*. Jean Le Vacher, vicaire apostolique et consul à Tunis et à Alger, 1619-1683 (excellente biographie). = P. COURTEAULT. Bulletin du sud-ouest, 1911-1913 (bibliographie très complète). = Bulletin bibliographique : *Fr. Dutacq*. Histoire politique de Lyon pendant la Révolution de 1848 (bon). — *F. de Cardaillac*. Un témoin du coup d'État, 1848-1852. Bernard Lacaze (d'après sa correspondance). — *Fr. Rousseau*. Souvenirs de l'invasion et du siège de Paris (intéressant). — *V. Cartier*. Le général Trochu (1815-1896; touchante apologie). — *Gausseron*. Un Français au Sénégal. Abel Jeandet (importants documents).

4. — Revue d'histoire moderne et contemporaine. 1914, mars-juin. — M. MARION. Les rôles des vingtièmes et les statistiques de la propriété territoriale sous l'ancien régime (ces rôles ne sauraient fournir les minutieux détails que M. Loutchitsky s'ingénie à leur demander, car les revenus des propriétaires y sont évalués au hasard, les mutations n'y sont pas consignées exactement, les omissions et les doubles emplois y sont fréquents; on ne peut s'en servir qu'après un sévère examen critique). — Ch. BALLOT. La politique extérieure du Directoire d'après des ouvrages récents (si la paix n'a pas été conclue à Lille, la faute en est surtout à Reubell, qu'inspirait une haine irraisonnée contre l'Angleterre; après le 18 fructidor, c'est lui qui dirige la politique du Directoire dans les voies de Bonaparte). — P. MURET. Alexandre II et Napoléon III, d'après un ouvrage récent (celui de M. François Charles-Roux; ouvrage remarquable, mais dont la documentation offre de regrettables lacunes). = C.-rendus : *A. Schimberg*. L'éducation morale dans les collèges de la Compagnie de Jésus en France sous l'ancien régime (important). — *O. Schmid*. Der Baron von Besenval, 1721-1791 (bon). — *P. Bordereau*. Bonaparte à Ancône (inutile).

5. — Journal des savants. 1914, mai. — L. LEGER. Les sœurs de Pierre le Grand. — R. GAUTHIOT. La langue étrusque (l'étude de M. Martha présente de tels défauts de méthode qu'elle aboutit à des conclusions inacceptables; elle se perd dans l'imprécision et dans l'arbitraire; « l'étrusque serait-il vraiment finno-ougrien que M. Martha n'aurait contribué en rien à l'établir; il aurait pu rapprocher de l'étrusque une autre langue quelconque, avec exactement les mêmes exemples ». — M. BESNIER. Fouilles et découvertes récentes en Tunisie. = Juin. C. BELLAIGUE. L'opéra italien en France avant Lulli (d'après le livre de M. H. Prunières). — P. FABIA. L'irréligion de

Tacite (d'après M. R. von Pöhlmann). — F.-G. DE PACHTÈRE. L'Afrique du Nord avant l'histoire et au début de l'histoire, 1^{er} art. (d'après M. S. Gsell). — H. DEHÉRAIN. Lettres de William Henry Waddington sur son voyage archéologique en Syrie en 1861 et 1862.

6. — **Polybiblion.** 1914, mai. — L. CLUGNET. Hagiographie et biographie ecclésiastiques (bulletin critique des ouvrages récents). = C.-rendus : A. *Bouché-Leclercq*. Histoire des Séleucides (étendue de l'information, style savoureux, mais quelques partis pris). — *Le Bouteiller*. Notes sur l'histoire de la ville et du pays de Fougères (intéressant, mais non irréprochable). — H. *Malo*. Les corsaires dunkerquois et Jean Bart (plume alerte, grande érudition). — P. *Montarlot* et L. *Pingaud*. Le congrès de Rastadt, t. III (documents bien publiés, lecture attachante). — R. *Kerviler*. La Bretagne pendant la Révolution (ne renouvelle aucune question). — A. *Baudrillart*. Vie de Mgr d'Hulst (instructif et émouvant). = Juin. M. LAMBERT. Ouvrages concernant la jurisprudence. = C.-rendus : J. de *Dampierre*. Mémoires de Barthélemy (vive critique au sujet de l'absence de notes). — J. *Bryce*. La République américaine, t. III et IV (discute les conclusions). = Juill. A. FROIDEVAUX. Histoire coloniale et colonisation. = C.-rendus : Dr F. *Roland*. Les cartes anciennes de la Franche-Comté; étude historique et descriptive. Première partie (très utile). — *Sakurai*. Niku-Dan. Mitraïlle humaine, récit du siège de Port-Arthur (récit vivant et angoissant). — A.-P. *Steer*. Le « Novik », journal posthume, traduit par le commandant de *Balincourt* (récit très émouvant de la brève campagne maritime du « Novik », de son naufrage sur la côte de Sakhaline et de la retraite de l'équipage jusqu'à Nicolaïeff).

7. — **Revue critique d'histoire et de littérature.** 1914, 30 mai. — Mélanges de la Faculté orientale de Beyrouth, t. VI (contient le catalogue raisonné des manuscrits historiques conservés à la bibliothèque de l'Université Saint-Joseph, un recueil d'inscriptions byzantines de la région d'Urgub, la fin des études sur le califat de Jazid 1^{er}, par le P. Lamnens, etc.). — *Sadjak*. De codicibus graecis in Monte Cassino (bon). — A. von *Mess*. Cæsar (vie de Jules César pleine de fautes de goût et d'erreurs de jugement). — *Samaran*. J. Casanova, Vénitien (savante et agréable étude sur divers épisodes des Mémoires de Casanova). — Vicomte de *Reiset*. Joséphine de Savoie, comtesse de Provence, 1753-1810 (gros livre sur une princesse insignifiante; ce gros livre est rempli avec des riens). = 6 juin. R. *Dussaud*. Introduction à l'histoire des religions (beaucoup d'érudition; mais un dogmatisme trop étroit). — *Wieland*. Altar und Altargrab der christlichen Kirchen im 4 Jahrh. (très instructif). = 13 juin. *Guest*. The governors and judges of Egypt (bonne édition critique de deux ouvrages composés par le fameux philosophe el-Kindi, mort en 961 : c'est une histoire des gouverneurs de l'Égypte et une autre des juges du même pays. Documents

d'un caractère encore plus littéraire qu'historique, mais qui cependant nous renseignent sur l'établissement des Arabes en Égypte pendant les quatre premiers siècles de l'hégire). — *Hølscher*. Die Propheten (remarquable; au début, excellente étude de psychologie et d'histoire sur les origines de la prophétie). — *P. Thomsen*. Kompendium der palæstinischen Altertumskunde (bon). — *L. Gautier*. Introduction à l'Ancien Testament, 2^e édit. (excellent). — *P. de Labriolle*. Les sources de l'histoire du Montanisme. La crise montaniste (deux volumes excellents). — *O. Procksch*. Die Genesis übersetzt und erklärt (œuvre de critique prudente et de solide érudition; mais, en matière d'exégèse, les idées de l'auteur sont parfois un peu enfantines). — *E.-C. Quiggin*. Essays and studies presented to William Ridgeway (analyse des mémoires contenus dans ce volume; ils se rapportent pour la plupart à l'archéologie antique). — *G. Renard*. Histoire du travail à Florence (excellent résumé). = 20 juin. *Mīrzā Muhammad Qazwīnī*. The Tarikh-i-Jahan-Gusha. Part I containing the history of Chingiz khān and his successors (bonne édition d'un texte important pour l'histoire de l'Asie centrale; ce texte a été composé en 658-1260). — *O. Procksch*. Die Völker Altpalæstinas (bref résumé; l'auteur est beaucoup trop affirmatif). — *Philarétos*. Périclès, Aspasie (intéressant). — *Lübker*. Reallexikon des klassischen Altertums, 8^e édit. (excellent). — *G. Landgraf*. Kommentar zu Cicero's Rede pro Roscio Amerino (excellent). = 27 juin. *Witkowski*. Epistolae privatae graecae quae in papyris aetatis Lagidarum servantur (nouvelle édition heureusement remaniée). — *Trendelenburg*. Pausanias in Olympia (instructif). — *Fr. Stolle*. Der römische Legionär und sein Gepäck (travail très soigné). — *H. Prunières*. L'opéra italien en France avant Lulli (fort intéressant). — *Coüard*. L'administration départementale de Seine-et-Oise, 1790-1913 (important). = 4 juill. *G. Marsais*. Les Arabes en Berbérie du XI^e au XIV^e s. (bon). = 11 juill. *Pouget de Saint-André*. Le général Dumouriez, 1739-1823 (« il y a quelques bons endroits dans ce livre; le reste est médiocre et mauvais ». Seize pages d'errata et de critiques par A. Chuquet à l'appui de ce jugement. Cependant, l'auteur a fait quelques heureuses trouvailles dans les dépôts publics de Paris). = 18 juill. *G. Kittel*. Die Oden Salomos (prouve que ces odes sont d'origine chrétienne, qu'elles sont imitées des psaumes canoniques). — *Linck*. De antiquissimis veterum quae ad Jesum Nazarenum spectant testimoniis (bonne critique des témoignages de Josèphe, Pline, Tacite et Suétone; on ne saurait nier « que Jésus ait existé »). — *W. Brandt*. Elchasaï, ein Religionsstifter und sein Werk (bonne étude sur un personnage certainement historique, un juif, qui vivait dans les premières années du règne de Trajan). — *Hoennicke*. Die Apostelgeschichte (tient pour l'unité et l'authenticité du livre des Actes considéré comme étant de Luc, disciple de Paul). — *W. Stuhlfath*. Gregor I der Grosse (biographie critique de ce pape avant son élection; l'auteur utilise unique-

ment les documents contemporains de Grégoire, car les « Vitae » ont été écrites dans un dessein d'édification et ont un caractère tout à fait légendaire). — *E. Müller*. Peter von Prezza, ein Publizist der Zeit des Interregnums (bonne analyse des œuvres d'un pamphlétaire italien du XIII^e s.). — *R. Teuffel*. Individuelle Persönlichkeitsschilderung in den deutschen Geschichtswerken des 10 u. 11 Jahr (bon). = 25 juill. *Susan H. Ballou*. The ms. tradition of the Historia Augusta (description détaillée du ms. qui doit servir de base à une nouvelle édition de l'Histoire auguste). — *R. Allier*. La Compagnie du Très-Saint-Sacrement de l'autel à Toulouse (utilise avec sagacité des documents nouveaux; mais on n'a pas encore retrouvé les registres de la Compagnie; sont-ils perdus?). — *R. Cruchet*. Les Universités allemandes au XX^e s. = 1^{er} août. *J. Wellhausen*. Kritische Analyse der Apostelgeschichte (les Actes des apôtres, tels qu'ils nous sont parvenus, ne peuvent être l'œuvre de Luc; les pièces de remplissage y occupent une place trop considérable). — *W. Bousset*. Kyrios Christos. Geschichte des Christusglaubens von den Anfängen des Christentums bis Ireneus (« beau livre qui fait entrer dans le cadre général de l'histoire des religions le dogme fondamental du christianisme »). — *Paget Toynbee*. Dante Alighieri; his life and work (4^e édition; précieux répertoire de renseignements, présentés le plus souvent sous la forme même où les sources nous les fournissent).

8. — Bulletin hispanique. 1914, avril-juin. — *Alf. MOREL-FATIO*. A propos de la correspondance diplomatique de D. Diego Hurtado de Mendoza (observations critiques sur les divers recueils; en appendice, six lettres de Mendoza, 1540 et 1547). — *C. PÉREZ PASTOR*. Nouvelles données sur l'histrionisme espagnol aux XVI^e et XVII^e s. (suite). — Congrès d'art chrétien en Catalogne. — L'œuvre historique de M. Carlos A. Villanueva (histoire sud-américaine). = Juillet-sept. *P. PARIS*. Mérida (promenade archéologique). — *G. CIROT*. Florian de Ocampo, chroniqueur de Charles-Quint (additions importantes au livre de M. Morel-Fatio; étude sur la façon dont Ocampo s'est renseigné pour son travail historique; mss. de la Bibl. nat. de Madrid et de l'Escorial). — *J. MATHOREZ*. Notes sur les Espagnols en France depuis le XVI^e s. jusqu'au règne de Louis XIII (surtout dans l'ouest). — *U. KAHRSTEDT*. Les Carthaginois en Espagne (traduction d'un chapitre de l'ouvrage de cet auteur). — L'architecture romane en Catalogne avant le XII^e s. (compte-rendu étendu par *J.-A. Brutails* du deuxième volume de l'ouvrage de *Puig y Cadafalch*, Falguera et Goday). — Article nécrologique sur *Boris de Tannenberg*, par *Alf. MOREL-FATIO*.

9. — Revue des bibliothèques. 1914, janv.-mars. — *A. RÉBEL-LIAU*. Les fonds historiques de la bibliothèque Thiers. — *J. PAZ*. Archives générales de Simancas. Secrétairerie d'État. Catalogue des documents des négociations de Flandres, Hollande et Bruxelles, 1506-1795 (suite). — *J. BONNEROT*. Victor Mortet (notice et bibliographie).

= C.-rendus : *W.-P. van Stockum*. La librairie, l'imprimerie et la presse en Hollande à travers quatre siècles (reproductions d'impressions néerlandaises). — *G. Lepreux*. Gallia typographica, t. III et IV (excellente synthèse de renseignements). — *J.-M. Burnam*. Palæographia iberica (important et curieux).

10. — Revue des sciences politiques. 1914, 15 avril. — *M. Courant*. Russes, Kalmouks et Mandchous (exposé historique d'après les travaux de Gaston Cahen). = C.-rendu : *E. Guyot*. Le socialisme et l'évolution de l'Angleterre contemporaine (travail très bien fait et de haut intérêt; observations importantes par Léon Morel). = 15 juin. *P. C. Journal d'un Français à Uskub* pendant la deuxième guerre balkanique, du 29 juin au 6 août 1913 (quelques détails intéressants).

11. — Revue Mabillon. 1914, mai. — *A. Chauliac*. Un martyrologe du XII^e s. de l'abbaye de Saint-Émilion. — *D. L. Guilloreau*. L'obituaire de l'abbaye de Saint-Vincent du Mans (fin). — *D. J.-M. Besse*. Les correspondants cisterciens de Luc d'Achery et de Mabillon (lettres de Lannoy, 1676-1677). — *D. P. Monsabert*. Documents inédits pour servir à l'histoire de l'abbaye Sainte-Croix de Poitiers (suite; extrait du Coutumier). — *D. J.-M. Besse*. Chronique bibliographique.

12. — Le Correspondant. 1914, 10 juin. — *M. Dubois*. Géographie et géographes. L'évolution de la géographie contemporaine (depuis Karl Ritter, disciple plus ou moins conscient de Kant; de Kant procède aussi d'ailleurs Michelet qui fut, en géographie et avant Ritter, un novateur. Des progrès de l'enseignement géographique en France ou mieux à Paris, à la Sorbonne et à l'École normale depuis Vidal de La Blache. Ce qu'il faut entendre par « géographie régionale » et « géographie humaine »). — *M. Vaussard*. Les nouvelles tendances du nationalisme italien. — *Abbé Augustin Sicard*. *M. Olier* et Saint-Sulpice (d'après la biographie de J.-J. Olier par Frédéric Monier). — *A. Chéradame*. L'Europe et l'Albanie. = 25 juin. *H. Bremond*. Walter Scott et le romantisme conservateur. — *H. LaPorte*. Les emprunts français à travers l'histoire. — *Fr. Boucher*. La journée de Bouvines, 27 juillet 1214 (quelques pages d'histoire militaire, sans plus). — *A. Britsch*. Les courses de chevaux sous Louis XVI. Les prix du roi (utilise quelques documents nouveaux). = 10 juillet. *A. Chéradame*. La nouvelle Serbie (avec deux cartes). — *A. Vogt*. La restauration du catholicisme à Genève sous la domination française; à l'occasion des fêtes du centenaire genevois. — *P. Leblanc*. L'archiduc François-Ferdinand d'Este et la duchesse de Hohenberg. Souvenirs intimes (l'auteur, vicaire général de Versailles, fut appelé auprès d'eux pour leur donner son avis sur l'éducation religieuse de leurs enfants. Il les a donc connus dans l'intimité. Souvenirs assez brefs d'ailleurs). — *P. de Chadaleu*. Le nouvel héritier présomptif d'Autriche. L'archiduc Charles. Souvenirs personnels.

13. — La Grande Revue. 1914, 10 juin. — Ch.-M. COUYBA. Le Parlement sous la seconde République. = 25 juin. Victor BÉRARD. Finance et diplomatie (depuis 1898 et le voyage de l'empereur d'Allemagne en Orient; comparaison avec l'ancienne diplomatie, celle du prestige, de la magnificence et de la gloire, celle qui « a pour loi le respect du droit, de tous les droits, le soin des intérêts réguliers et permanents des peuples et quelque scrupule comme quelque patience dans l'emploi des moyens »; fin le 5 juillet). — L. DERIES. Policiers et douaniers contre Victor Hugo (montre, d'après les archives de la Manche, la terreur causée au gouvernement impérial par les pamphlets de V. Hugo et les moyens mis en œuvre pour en empêcher l'introduction clandestine sur le sol français). — M. LIGÈRE. Un fief ecclésiastique au xx^e siècle (c'est la Haute-Bretagne où, depuis dix ans, se sont formés de véritables domaines d'église). = 5 juillet. G. ARON. Les principes de la Révolution et les problèmes politiques actuels. — H. DE MONTFORT. L'organisation scientifique de la représentation nationale, d'après Condorcet. — Ch. GUIGNEBERT. Questions religieuses contemporaines.

14. — Mercure de France. 1914, 1^{er} juin. — R. BLANCO-FOMBONA. Bolivar. Aspects de son génie. = 1^{er} juillet. H. MALO. Le vaincu de Bouvines (biographie et portrait de Renaud de Boulogne, comte de Dammartin). = 16 juillet. A. VAN GENNEP. La signification du premier Congrès d'ethnographie (qui s'est tenu à Neuchâtel en juin dernier. Note la séparation qui s'est opérée entre l'anthropologie, la préhistoire, l'ethnographie et montre le profit que la science peut tirer de cette division du travail, à condition que des jalousies personnelles ne viennent pas troubler l'œuvre parallèle).

15. — La Revue. 1914, 1^{er} juin. — A. CAHUET. Napoléon délivré (exhumation de l'Empereur, dans la nuit du 14 au 15 octobre 1840; translation du corps aux Invalides, le 15 décembre suivant). = 15 juin. Ed. PETIT. Jean Macé, professeur de demoiselles (biographie de Jean Macé jusqu'à son mariage en 1850; pour faire marcher son ménage, ce « fouriériste impénitent » devint professeur à Beblenheim, près de Colmar). = 1^{er} juillet. Frank HEDGCOCK. Victor Hugo et le Congrès de la paix de 1849. Documents inédits. — Paul LOUIS. La poussée du socialisme en Europe.

16. — La Revue de Paris. 1914, 1^{er} juin. — Jules FERRY. Lettres; 2^e art. : 1872-1877. — Comte André DE FELS. L'organisation professionnelle au xviii^e s.; fin (influence exercée par les doctrines des encyclopédistes; agitation croissante des associations ouvrières; le progrès économique rend inutiles, nuisibles à la production, le monopole et les réglementations imposés par les corps de métier, qui sont supprimés par la Constituante). = 15 juin. E.-F. GAUTIER. Une visite aux grottes de Dahra (description des lieux et récit de l'opération militaire qui eut pour effet, le 19 juin 1845, d'anéantir, par le feu et

l'asphyxie, toute la population rebelle réfugiée dans ces grottes. Rôle joué dans cette catastrophe par Pélissier et par Saint-Arnaud). — Colonel E. PICARD. Au service de la nation. Lettres de volontaires : 1792-1798. — Edm. BRUWAERT. Jacques Callot à Florence. — G. CONSTANT. La reine de neuf jours (Jane Grey ; son avènement, sa chute et son supplice. Récit rapide, mais substantiel, et puisé aux sources les plus pures). = 1^{er} juillet. CHAPUISAT. Comment Genève devint ville suisse (en 1814-1815). — M. CHARDON. Le jeu à la cour de Louis XIV (d'après les mémoires du temps). = 15 juillet. CHAPUISAT. Empereurs, rois et ministres au Congrès de Vienne (extraits instructifs et piquants d'un journal que tinrent un des députés genevois au Congrès de Vienne, Jean-Gabriel Eynard, et sa femme, née Lullin de Châteauvieux). — Martine RÉMUSAT. Un amoureux de Charlotte-Amélie de La Trémoille (biographie du comte Pierre de Griffenfeld, grand chancelier du royaume de Danemark, victime de son amour pour la nièce de Turenne).

17. — Revue politique et littéraire. 1914, 13 juin. — BEAUMARCHAIS. Lettres d'Espagne, publ. par Louis THOMAS (appelé à Madrid, où vivent deux de ses sœurs, Beaumarchais veut mettre à profit ce voyage pour faire des affaires ; il veut devenir fournisseur général des vivres de l'armée espagnole et remue ciel et terre pour mettre sur pied cette entreprise qui finalement échoue, 1764-1765. Ses lettres nous en font suivre toutes les péripéties) ; suite le 20 juin et fin le 27 juin. — DAUPHIN-MEUNIER. Une lettre inédite de Linguet (à M^{me} de Cabris, sœur aînée de Mirabeau. Furieuse contre son père, qui l'avait fait enfermer, elle tenta d'obtenir l'aide de Linguet pour un pamphlet où elle se proposait d'accommoder à sa façon et son père, le marquis de Mirabeau, et son oncle, le bailli. Linguet, qui s'attendait à être mis à la Bastille pour sa querelle avec le duc de Duras, donne à M^{me} de Cabris le conseil de se soumettre et de demander son pardon, 1780). = 20 juin. Questions militaires. A propos de la deuxième guerre des Balkans. Bulgares contre Serbes, ch. VI (état matériel et moral des deux armées à la veille du conflit ; causes de l'épuisement où se trouvait l'armée bulgare). = 27 juin. Hugues LE ROUX. L'héritier de Ménélik (détails intéressants et de première main sur Ménélik, sur la formation de ses idées et son œuvre politique, sur la manière très éthiopienne dont il a préparé l'éducation et le règne de son petit-fils). = 4 juillet. Ét. FOURNOL. Du gouvernement des Albanais (à suivre). — Maréchal VAILLANT. Lettres et billets inédits, publ. par Paul BONNEFON (adressés pour la plupart au poète Pierre Lebrun. Notons au moins ce passage : « Vous avez tort de dire que je me raidis contre les recommandations. Non ; mais je crains de faire des injustices. Je m'étudie à n'en pas faire. En agissant ainsi, on ne se fait pas de clientèle, je le sais, mais on quitte le pouvoir la conscience en repos. » Écrit par un maréchal du second Empire, le 20 juin 1855). — Edme CHAMPION. L'Église et la Révo-

lution (la lutte de l'Église contre la Révolution a commencé bien avant la constitution civile. Ce n'est pas celle-ci qui est la cause de la rupture, mais bien l'incompatibilité fondamentale qu'il y avait, qu'il y a peut-être encore, entre les deux régimes). = 11 juillet. JOS. REINACH. La France et l'Allemagne devant l'Histoire, 1814-1815 (suite; expose pourquoi la France, vaincue à Waterloo, fut obligée de subir, sans pouvoir les discuter comme elle l'avait fait avec succès en 1814, les conditions des vainqueurs; elle conserva cependant presque intactes les limites que lui avait données l'ancienne monarchie. La Prusse voulait lui reprendre l'Alsace et la Lorraine pour les restituer à l'empire; mais une Allemagne démesurément agrandie eût été une menace pour le reste de l'Europe, et c'est pourquoi le projet présenté par la Prusse fut écarté. On conclut une « nouvelle paix d'Utrecht » qui, sans doute, fortifiait les « barrières » contre la France, mais respectait, du moins dans ses parties essentielles, son intégrité). = 18 juillet. J. GAUTIER. Questions universitaires. Un siècle d'enseignement des langues vivantes. — M. LAIR. Allemagne et Russie (le professeur Th. Schiemann a écrit dans la *Gazette de la Croix*: « Nous avons toujours été d'avis que le jour où Paris et Saint-Petersbourg auraient la certitude d'être appuyés par l'Angleterre, une guerre européenne en résulterait, plus que probablement, dans un avenir très proche. » M. Lair estime que cette prédiction ne saurait être accueillie sans réserve; mais la guerre, si elle éclatait, aurait des causes surtout économiques: c'est à la fin de 1916 qu'il faudra reviser le traité de commerce germano-russe, et l'Allemagne veut pouvoir à cette époque imposer ses volontés à la Russie). — II. HAUSER. Les sources de l'histoire du règne de Henri IV (introduction au tome IV des *Sources*; fin le 25 juillet). — M. VERNES. Un vieux sanctuaire chananéen en Israël: Gabaon. = 1^{er} août. ÉT. FOURNOL. Questions extérieures. Du gouvernement des Albanais. — P. LEBRUN et A. MARTIN. Deux amis sous la Restauration. Correspondance inédite, publiée par P. BONNEFON (lettres de Martin à son ami Lebrun; note ses impressions de voyage lorsqu'il alla rejoindre son poste de consul de France à Christiansand, 1816-1817; suite). — GAULIS. Le centenaire de Genève. = 14 août-14 nov. VESNITCH. La Serbie et la guerre européenne (renaissance serbe au XIX^e siècle; c'est cette renaissance que l'Autriche-Hongrie a voulu réprimer, d'abord seule, puis avec l'appui de l'Allemagne). — E. FOURNOL. Sur les origines de la guerre (l'Autriche avait besoin d'une guerre de prestige, et c'est le comte Tisza qui en a été le principal promoteur).

18. — **Académie des inscriptions et belles-lettres.** Comptes-rendus des séances de l'année 1913. Bulletin de décembre. — CAGNAT. Un temple de la *gens Augusta* à Carthage. = 1914, janv. F. SARTIAUX. Recherches sur le site de l'ancienne Phocée. — J. CARCOPINO. Note sur un fragment épigraphique récemment découvert à Constantine. — L. CHATELAIN. Note sur les dernières fouilles exécutées à

Mactar (Tunisie). — A. BOULANGER. Notes sur les fouilles exécutées à Aphrodisias en 1913. — M. DIEULAFOY. Basilique constantinienne de Lugdunum Convenarum. = Févr. G. DARIER. Note sur l'idole de bronze du Janicule. — F. PRÉCHAC. Le dernier ouvrage de Sénèque. — J. LOTH. Les noms propres d'hommes et de lieux de la plus ancienne Vie de saint Samson de Dol. — P. PARIS. Antiquités pré-romaines de Mérida (Estrémadure). — R. CAGNAT. La carrière du chevalier romain Rossius Vitulus. = Mars. Fr. CUMONT. La dédicace d'un temple du soleil (station de Côme). — Germain DE MONTAUZAN et Ph. FABIA. Note sur les fouilles de Fourvière (décembre 1913-février 1914). — E. HÉBRARD. Les monuments seldjoukides de Konia (Asie Mineure). — M. DIEULAFOY. La ziggourat de Dour Charroukin (Chaldée). — N. SLOUSH. Résultats historiques et épigraphiques d'un voyage dans le Maroc oriental et le Grand Atlas. — G. DE CRÉQUI-MONTFORT et P. RIVET. L'origine des aborigènes du Pérou et de la Bolivie. = Avril-mai. F. PRÉCHAC. Sénèque et la Maison d'Or (Sénèque, qui a parlé plusieurs fois de ce palais construit par Néron, fournit à qui sait bien le lire des renseignements inédits). — Note sur les récentes découvertes de M. Bonnel de Mézières (entre Oualata et Goumbou, dans le Sahara). — F. COURBY. L'omphalos delphique (l'auteur croit l'avoir retrouvé dans les ruines du temple d'Apollon à Delphes). — Ch. PICARD et Ch. AVEZOU. Les fouilles de Thasos, 1913. — J. MAURICE. Les capitales impériales de Constantin et le meurtre de Crispus. = Dans les procès-verbaux des séances, signalons une note de M. CARCOPINO sur une mosaïque tombale où est gravé le nom d'un évêque de Tipasa, Renatus; un fragment d'inscription grecque trouvée à Narbonne par M. ROUZAUD. = Juin. P. MONCEAUX. Notice sur la vie et les travaux de M. Philippe Berger (avec la liste chronologique de ses publications, 1873-1913). — Note sur les fouilles pratiquées à Fourvière en oct.-nov. 1913 et en avr.-mai 1914 par M. G. MONTAUZAN et M. Ph. FABIA. — M. DIEULAFOY. Le temple de Bel à Babylone, note complémentaire. — R. MESGUICH. Un palais de Byzance : « la maison de Justinien »; premiers travaux.

19. — Séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques. *Compte-rendu.* 1914, avril. — A. LIESSE. Notice sur la vie et les travaux de M. Émile Levasseur. — Comte d'HAUSSONVILLE. M^{me} de Staël et M. Necker, d'après leur correspondance inédite (suite). = Mai. Ch. BENOIST. Introduction au Rapport sur les causes économiques, morales et sociales de la diminution de la natalité. — H. HAUSER. Une famine il y a quatre cents ans. Organisation commune de la défense contre la disette (d'après les archives de Dijon, 1529). — P. MEURIOT. La question des grandes villes et les Économistes au XVIII^e s. = Juin. IMBART DE LA TOUR. Renaissance et Réforme. La religion des humanistes. = Juillet. Comte d'HAUSSONVILLE. M^{me} de Staël et M. Necker, d'après leur correspondance inédite (suite; les premières impressions de M^{me} de Staël sur l'Allemagne).

20. — L'Anjou historique. 1914, mai-juin. — La noblesse des maires d'Angers. — M^{me} Dubois de La Ferté, née d'Andigné de Mayneuf. — Tableau de la province d'Anjou (1680-1689). — Le « Sacre d'Angers » avant la Révolution. — Angers au XVIII^e siècle. — Le district de Segré (1790-1795). — Bannissement des prêtres angevins en Espagne (1792). — Le général Moulin aîné en Vendée. — La ville d'Angers sous le Directoire. — État du canton de Pouancé après le 18 Brumaire. — Le général Thiébault et Mgr Bernier. — L'école ecclésiastique de M. Forest à Saumur (1806-1831). — Le mariage de l'Empereur et les Angevins (1810). — Manifestations d'amour pour les gouvernements à Angers (1813-1815). = Juillet-août. Un voyage en Anjou (1466). — Les Récollets de La Baumette-lès-Angers. — Les halles d'Angers. — Les monastères bénédictins en Anjou (1765). — Le présidial d'Angers en 1778. — Le commerce et l'industrie à Angers (1787). — Le district de Saint-Florent-le-Vieil en 1790-1791. — Les carrières d'Angers en 1790. — Le clergé constitutionnel en Maine-et-Loire. — En Vendée (juin-août 1793). — Un rapport sur la guerre de Vendée (octobre 1793-janvier 1794). — A la prison du château d'Angers (avril-juin 1794). — L'instruction publique dans l'arrondissement de Segré au début du XIX^e siècle. — Le collège de Cholet (1806-1914). — La naissance du roi de Rome et les Angevins. — Achille Joubert, sénateur de Maine-et-Loire (1814-1883). — Le duc d'Angoulême en Maine-et-Loire (1817). — Le troisième abbé de la Trappe de Bellefontaine (Augustin de La Forest-Divonne, 1845-1849). = Sept.-oct. La rédaction de la coutume d'Anjou, 1508 (liste des députés qui composèrent l'assemblée chargée d'approuver cette rédaction). — Les protestants à Saumur et à Angers (statistique des naissances à Saumur de 1613 à 1700; quelques notes d'état civil à Angers). — A l'abbaye de Fontevault, 1650 (notes sur les religieuses bénédictines de la Fidélité réfugiées à l'abbaye, en avril 1650, au moment de la Fronde). — M. de Villeneuve, vicaire général d'Angers, 1734-1809. — Les Angevins et l'attentat de Damiens, 1757 (relation des cérémonies religieuses célébrées à cette occasion par le secrétaire perpétuel de l'Académie d'Angers). — M. Morin, recteur de Freigné, guillotiné le 5 mars 1794. — La Terreur en Maine-et-Loire (extraits d'un discours prononcé le 20 octobre 1794 par J.-A. Vial, maire de Châtonnes-sur-Loire, qui venait d'être acquitté par le Tribunal révolutionnaire). — Le musée d'Angers, 1794. — Les prêtres insermentés en Maine-et-Loire à la fin de la Convention. — La duchesse d'Angoulême en Maine-et-Loire (récit, tiré du *Moniteur*, de la visite qu'elle fit à Saint-Florent-le-Vieil les 22-23 septembre 1823). — Obsèques d'un adjoint au maire d'Angers, 1824. — Le monument de Cathelineau au Pin-en-Mauges, 1826-1832. — Réunion de la cure de la cathédrale d'Angers au chapitre, 1850. = Nov.-déc. R. LEHOREAU. Description de la ville d'Angers au début du XVIII^e s. (d'après un cérémonial inédit de l'église d'Angers composé avant 1717). — La dépréciation du

papier-monnaie en Maine-et-Loire, 1791-1796. — Le général Danican et la guerre de Vendée (extrait de l'ouvrage *les Brigands démasqués*, publié par Danican à Londres, où il s'était réfugié en 1796). — Les Angevins au Tribunal révolutionnaire de Paris. — Marie et Renée Grillard, de Cholet, fusillées au Champ-des-Martyrs. — La police secrète dans l'arrondissement de Beaupréau, 1805. — La bataille d'Austerlitz et les Angevins. — Quatre prêtres angevins proposés pour l'épiscopat, 1856-1861.

21. — Annales de Bretagne. 1914, avril. — J. TREVET. L'instruction primaire dans l'arrondissement de Fougères sous le régime de la loi du 28 juin 1833. — H. BAULIG. La géographie politique de l'ouest de la France (d'après l'ouvrage d'André Siegfried). — L. GOUGAUD. Alexis-François Rio et la Bretagne (l'auteur de *la Petite chouannerie* et de *l'Art chrétien*; d'après des documents inédits, correspondances, carnets de voyage, etc.). — Nouveaux documents sur La Mennais (les premiers vers; la date des ordinations; l'affaire de la vocation). — A. MOUSSET. Nicolas Delvincourt et le nobiliaire de Bretagne (pièces inédites et curieuses sur le généalogiste faussaire). — R. DURAND. Le prix des grains à Guingamp sous la Révolution (extraits du registre des délibérations du Conseil municipal et de l'Annuaire dinanais). — E. SEVESTRE. Le clergé breton en 1801 (suite et fin; enquêtes préfectorales des Côtes-du-Nord, du Finistère et du Morbihan). = C.-rendus : *E. Gabory*. Napoléon et la Vendée (lacunes sur certains points). — *C. Maréchal*. La jeunesse de La Mennais (remarquable, mais d'une inspiration trop antilibérale). = Juill. J. TREVET. L'instruction primaire dans l'arrondissement de Fougères sous le régime de la loi du 28 juin 1833 (suite et fin). — R. DURAND. Le port du Légué sous la Restauration (quelques chiffres). — F. QUESSETTE. L'administration financière des États de Bretagne de 1689 à 1715; suite (chap. VI : le Dixième). 3^e partie en nov. : les créations d'offices (chap. I : les offices sur les fouages). = Nov. Origines bretonnes. Étude des sources (1^{re} partie : questions d'hagiographie à propos du calendrier de saint Jacut). — M. CITOLEUX. Chateaubriand et Alfred de Vigny (influence exercée sur Vigny par Chateaubriand; le poète était attiré et séduit par l'imagination puissante du romancier, mais en même temps il s'éloignait de lui à cause de ses tendances religieuses; « il le pillait et, tout en le pillant, il était toujours prêt à le désavouer »). — A. BOTREL. Le général Valleteau, 1757-1811 (Valleteau commandait à Lamballe les troupes républicaines durant les troubles de la chouannerie; il fut député de cette même ville au temps du Consulat; ayant ensuite repris du service, il fut envoyé en Espagne. Il fut tué le 23 juin 1811 à Quintanella del Valle, non loin d'Astorga). — L. MAÎTRE. Études sur le lac de Grandlieu et ses affluents (fin; analyse les projets de dessèchement du lac qui ont été proposés de 1784 à 1894; organisation des syndicats d'exploitation).

22. — Annales du Midi. 1914, avril. — E. DUPRAT. Un faux

évêque d'Avignon : Pierre (un Pierre de Corbie, imposé aux Avignonnais après le siège de 1226, a été inventé par Robert Gaguin; la source à laquelle il a puisé donnait pourtant le vrai nom, celui de Nicolas de Corbie. Ce dernier succédait à Guillaume de Monteux, mort le 18 novembre 1222. Il y eut donc un intervalle de quatre années pendant lesquelles le siège demeura vacant; on a essayé de combler en partie cette lacune en intercalant le faux Pierre de Corbie entre Guillaume et Nicolas; mais le principal document invoqué en faveur de cette intercalation est un diplôme de l'empereur Frédéric II, fabriqué par Polycarpe de La Rivière, professionnel aussi méprisable que Jérôme Vignier, son contemporain. Pendant la longue vacance du siège, Avignon répudia l'autorité épiscopale; mais elle dut payer cher ce triomphe d'un moment quand elle eut été conquise par les croisés).

— A. LANGFORS. Le troubadour Guilhem de Cabestanh (avec les quatre rédactions de sa biographie). — BABUT. Bérenger, comte de Substantion ou de Mauguio en 898 (on trouve le nom de ce comte dans la notice, mal interprétée jusqu'ici, d'un jugement prononcé en avril-mai 898). — A. THOMAS. Dans les jardins d'Arpaillargues, en 1397. Dernier écho de la Touchinerie du Bas-Languedoc (publie deux documents de 1390 et de 1397 montrant l'horreur inspirée par le mot ou injure de *tuchin* ou mieux *touchin*). = C.-rendus : *Sabarthès*. Dictionnaire topographique du département de l'Aude (excellent). — *Régné*. Étude sur la condition des juifs de Narbonne du v^e au xiv^e siècle (remarquable. Utiles observations présentées par R. Caillemet). — M. *Lhéritier*. Histoire des rapports de la Chambre de commerce de Guienne avec les intendants, le Parlement et les jurats, de 1705 à 1791 (très instructif). — *Charbonnet et Dalleinne*. L'arrondissement de Saint-Yrieix (bon). — A. *Donis*. Historique de l'enseignement primaire public à Bordeaux, 1414-1910 (la partie ancienne est trop maigre, mais il y a de nombreux détails pour l'histoire depuis 1791). = Juill.

J. MORIZE. Aiguesmortes au XIII^e s. (origine du port et création de la ville; son importance maritime et coloniale; sa prompte décadence). — A. LANGFORS. Le troubadour Guilhem de Cabestanh (suite et fin; ce que les documents historiques nous apprennent de ce personnage). — Ch. BÉMONT. De quelques documents mal datés dans les *Chartes d'Agen* (montre que cinq des documents publiés dans ce recueil sont du temps d'Édouard II; les éditeurs les avaient attribués tous, sauf un, au règne d'Édouard I^{er}). — P. DOGNON. Pièces relatives aux États de Languedoc, 1423-1426. — E. DELMAS. Chronique d'Auvergne : Cantal. — G. DESDEVICES DU DÉZERT. Chronique d'Auvergne : Puy-de-Dôme.

CHRONIQUE.

France. — Au mois de juillet dernier, est mort M. Jean ZELLER, ancien professeur suppléant à la Faculté des lettres de Nancy, inspecteur d'Académie de l'Aisne, puis recteur de l'Académie de Chambéry et de l'Académie de Grenoble. Il avait publié en 1881 deux thèses de doctorat consacrées à la diplomatie au temps de François I^{er} : *Quae primae fuerint legationes a Francisco I in Orientem missae (1524-1538)*; *La diplomatie française vers le milieu du XVI^e siècle, d'après la correspondance de Guillaume Pellicier, évêque de Montpellier, ambassadeur de François I^{er} à Venise (1539-1542)*.

— Paul VIOLLET est mort le 22 novembre, âgé de soixante-quatorze ans. Né à Tours, le 24 octobre 1840, il fit ses études classiques au lycée de sa ville natale; puis il vint suivre à Paris les cours de l'École des chartes. Il sortit de cette École en 1862, le premier de sa promotion; le second était Gaston Paris. Sa thèse sur la cour du vicomte ou juridiction bourgeoise en Orient au temps des Croisades n'a pas été publiée. Après quelques années passées à Tours comme secrétaire général et archiviste de la ville, il fut appelé aux Archives nationales où il resta dix ans (1866-1876). Pendant cette période, sa curiosité scientifique se dispersa sur beaucoup de sujets, ainsi qu'en témoignent les articles de lui qu'inséra la *Bibliothèque de l'École des chartes* : *Élections aux États-Généraux réunis à Tours en 1468 et en 1484*, d'après des documents inédits tirés des archives de Bayonne, Senlis, Lyon, Orléans et Tours (1865); *Note sur le véritable texte des instructions de saint Louis à sa fille Isabelle et à son fils Philippe le Hardi* (1869); *Examen critique d'un ouvrage de M. Gérin sur la Pragmatique de saint Louis* (1870); *Caractère collectif des premières propriétés immobilières* (1872; article qui suscita une véhémente critique de Fustel de Coulanges et une réplique de Viollet dans la *Revue critique d'histoire et de littérature* en 1886); *une Grande chronique latine de Saint-Denis. Observations pour servir à l'histoire critique des œuvres de Suger* (1873); *Registres judiciaires de quelques établissements religieux du Parisis au XIII^e et au XIV^e siècle*, suivi de *Notes pour servir à l'histoire de la législation sur le vol* (1873); *les Enseignements de saint Louis à son fils; réponse à M. de Wailly et observations pour servir à l'histoire critique des Grandes Chroniques de France et du texte de Joinville* (1874; il est encore revenu sur la question des Enseignements de saint Louis dans le même recueil en 1912). Nommé en 1876 bibliothé-

caire de la Faculté de droit de Paris, puis archiviste de la même Faculté (1878), fonctions qu'il ne cessa de gérer jusqu'à sa mort avec une ponctualité, un dévouement, un esprit de méthode au-dessus de tout éloge, il concentra ses efforts sur une grande œuvre : une édition de la compilation juridique connue sous le titre d'*Établissements de saint Louis*. Dans un mémoire lu en 1877 devant l'Académie des inscriptions sur les sources de cette compilation, il établit qu'elle n'avait aucun caractère officiel, que l'auteur anonyme se contenta de copier un règlement relatif à la prévôté de Paris et une ordonnance royale, qu'il utilisa ensuite une coutume d'Anjou et une coutume d'Orléanais; l'œuvre est contemporaine du saint roi (elle fut achevée avant le 19 juin 1273), mais ne saurait lui être attribuée. Chargé de publier ce coutumier pour la Société de l'histoire de France, il donna en quatre volumes successifs (1881-1886), outre une édition critique des *Établissements* d'après tous les manuscrits connus, les documents qui lui servirent de base et ceux qui en dérivèrent immédiatement; des éclaircissements nombreux et variés où s'étale l'érudition infinie de l'auteur; enfin, une savante introduction où sont résumés, sous une forme limpide et séduisante, les enseignements les plus caractéristiques du coutumier. L'ouvrage fut accueilli avec toute la faveur qu'il méritait et fut récompensé deux fois par le premier prix Gobert (1882 et 1884); aussi Viолlet ne tarda-t-il pas à être élu membre de l'Académie des inscriptions (1887). Cependant, il avait abordé de plus vastes sujets en écrivant son *Précis de l'histoire du droit français* (2 vol., 1884-1886; seconde édition parue en 1893 sous le titre : *Droit privé et sources. Histoire du droit civil français*, avec des notions de droit canonique et une abondante bibliographie). Cet excellent ouvrage le désigna pour recueillir la succession d'Ad. Tardif et il fut en 1890 nommé en effet professeur d'histoire du droit civil et du droit canonique à l'École des chartes. Chose singulière, c'est alors qu'il parut s'éloigner du droit pur et, comme s'il avait voulu suppléer au cours un peu trop impersonnel de son collègue J. Roy, il consacra au *Droit public* trois volumes d'une *Histoire des institutions politiques et administratives de la France* (1890-1903), auxquels est venu s'ajouter récemment un volume d'une série nouvelle, qui restera inachevée : *le Roi et ses ministres pendant les trois derniers siècles de la monarchie* (1912). Si son cours oral, qui n'était parfois qu'une lecture ou une répétition de ses livres, a produit peu d'impression sur l'esprit de ses élèves, ses ouvrages leur ont rendu d'inappréciables services et ils en rendront longtemps encore à tous ceux qui voudront pénétrer dans le passé le plus obscur de l'ancienne France. Cependant, ses devoirs de bibliothécaire et de professeur ne lui faisaient pas oublier ses obligations d'académicien et, dans les *Mémoires* de l'Académie des inscriptions, il fit insérer plusieurs travaux : *Mémoire sur les cités libres et fédérées et les principales insurrections des Gaulois contre Rome* (1891); *Mémoire sur la tanistry*, forme de droit suc-

cessoral, ordinairement politique (je lui emprunte à lui-même cette définition) et suivant lequel l'héritage du défunt passe, non à ses enfants, mais au collatéral le plus âgé ou aux collatéraux les plus âgés (1891); *la Question de la légitimité à l'avènement de Hugues Capet* (1892); *Comment les femmes ont été exclues en France de la succession à la couronne* (1895); *les États de Paris en février 1358* (1895); *les Communes françaises au moyen âge* (1901; ce dernier mémoire est devenu le ch. iv du livre IV de son *Histoire des institutions*, t. III); *les Interrogatoires de Jacques Molai* (1909). A l'histoire littéraire, il donna un chapitre du tome XXXIII sur les *Coutumiers de Normandie*. Encore tous ces travaux n'épuisèrent-ils pas son activité. Il était un de ceux qui avaient le plus contribué à fonder en 1874 la Société de l'Histoire de Paris, et il en fut pendant trente-cinq ans le zélé secrétaire; il fit insérer, dans le tome IV des *Mémoires* de cette Société, *Quelques textes pour servir à l'histoire politique des Parisiens au XV^e siècle*. Ajoutez les *Œuvres chrétiennes des familles royales de France* (1870), un *Examen de l'Histoire des Conciles de Mgr Hefele*, qu'il a donné à la *Revue historique* (1876); les *Remembrances de la Haute-Cour de Nicosie*, les *Usages de Naxos*, fragments publiés dans les *Archives de l'Orient latin* (1^{re} année); une étude sur la *Communauté des fours et des moulins au moyen âge*, à l'occasion d'un récent article de M. Thévenin (1886); puis, comme un divertissement ou une diversion à de plus austères travaux, une réédition des *Lettres intimes de M^{lle} de Condé à M. de La Gervaisais, 1787-1788* (1878), et une traduction en français des si curieux tableaux tracés par Ad. Schmidt sur *Paris pendant la Révolution, d'après les rapports de la police secrète* (4 vol.; 1880-1894). C'est qu'en effet Paul Viollot n'était pas enfermé dans un seul genre d'études ni dans une seule époque. Sans doute, le moyen âge avec l'extrême complexité de ses origines ne cessa d'attirer l'attention d'un esprit à la fois préoccupé de l'infini détail des faits et tendant aux généralisations les plus rapides; mais il n'en fit pas son domaine exclusif. Il suivit avec une passion réfléchie le mouvement contemporain et il en étudia de près les problèmes politiques, religieux et sociaux. Catholique fervent, il garda toujours l'indépendance de son jugement. Il avait loué la fermeté de saint Louis en lutte avec certains évêques et avec le Saint-Siège; il estima qu'il restait fidèle à la doctrine de l'Église catholique en interprétant dans le sens de la liberté *l'Infaillibilité du pape et le Syllabus* (1904), et, dans la candeur de sa foi, il ne parut pas s'émouvoir des protestations que cette attitude souleva dans le monde religieux, en particulier chez les Jésuites. Les entreprises coloniales des peuples qui se disent civilisés et qui prétendent, au nom de leur supériorité intellectuelle, asservir les indigènes dans les pays occupés par eux, offensaient le sens, qui était si délicat en lui, de la justice et du droit et il fonda une Société pour la protection des indigènes qui, malgré le petit nombre de ses membres, malgré

l'opposition sourde ou déclarée qu'elle ne cessa de rencontrer chez les particuliers et dans les pouvoirs publics, a réussi, grâce au zèle infatigable de son président, à produire quelque bien. On ne peut oublier, d'autre part, que dans l'affaire Dreyfus, qui posait une question de haute moralité, P. Viollet fut parmi ceux qui, dès l'origine, prirent nettement parti pour la victime d'une lamentable erreur judiciaire.

Une existence si bien remplie se termina brusquement. Le poids de l'âge, des chagrins domestiques, que la guerre vint encore aggraver, l'invitaient à prendre sa retraite. Il y était préparé et songeait à se retirer bientôt dans sa petite maison de Croissy quand il s'éteignit brusquement, laissant aux siens, à ses élèves, à ses amis, l'exemple réconfortant d'une vie consacrée tout entière aux devoirs les plus élevés envers la famille, la science et l'humanité. Ch. B.

— L'Académie des inscriptions et belles-lettres a jugé comme suit le concours des Antiquités nationales. Quatre médailles ont été attribuées à MM. L. STOUFF : *Catherine de Bourgogne*; J. MARX : *l'Inquisition en Dauphiné*; L. RÉGNIER : *l'Église Notre-Dame d'Écouis*; Ch. MARTEAUX et M. LEROUX : *Boutac (les fins d'Anancy), vicus gallo-romain de la cité de Vienne*. Six mentions ont été attribuées à MM. E. AUDOIN : *Essai sur l'armée royale au temps de Philippe-Auguste*; MENJOT D'ÉLBENNE : *Cartulaire de l'abbaye Saint-Vincent du Mans*; le chanoine DURVILLE : *les Fouilles de l'évêché de Nantes*; Fr. GÉBELIN : *le Gouvernement du maréchal Matignon en Guyenne*; L. BONNARD : *la Navigation intérieure de la Gaule à l'époque romaine*; l'abbé TOUFLET : *le Millénaire de la Normandie*.

— L'Académie française a récompensé MM. FARAL : *Recherches sur les sources latines des contes et romans courtois du moyen âge*; F. CAUSSY : *Voltaire, seigneur de village*, et VAUTHIER : *Villemain*; une partie du prix Bordin a été attribuée à M. M. MARÉCHAL : *la Famille de Lamennais sous l'ancien régime et la révolution*, et H. PRUNIÈRES : *l'Opéra italien avant Lulli*. Elle a réparti le prix Marcelin Guérin entre MM. FABRÈGUES : *Histoire de Maguelone*; AUDRILLAN : *l'Expansion de l'Allemagne*; CORNUDET : *Histoire de la paroisse Saint-Thomas-d'Aquin*; DETRUC : *Montpensier*; GAUTHEROT : *l'Épopée vendéenne*; DE HEIDENSTAM : *Marie-Antoinette, Fersen et Barnave*; MELLON : *l'Académie de Sedan, centre de l'influence française*; POËTE : *la Promenade à Paris au XVIII^e siècle*, et FIADO-JUSTIANI : *l'Esprit classique et la préciosité au XVII^e siècle*. — Sur les fonds du prix Théroouanne, elle a récompensé MM. VIDAL DE LA BLACHE : *l'Évacuation de l'Espagne et l'invasion dans le Midi*, 2 vol.; Émile GABORY : *Napoléon et la Vendée*; capitaine NOËL : *M^{me} de Graffigny (1695-1758)*; Bernard DE SERRIGNY : *l'Évolution de l'empire allemand de 1871 à nos jours*; TRÉSAL : *l'Annexion de la Savoie à la France (1848-1860)*;

sur les fonds du prix Halphen, MM. DOLLÉANS : *le Chartisme (1830-1848)*, 2 vol.; NOBLEMAIRE : *Histoire de la maison des Baux*; TURQUET : *Souvenirs d'un brigadier de hussards (1870-1871)*. — Un prix spécial créé par l'Académie a été attribué à MM. Victor GIRAUD : *les Maîtres de l'heure*, 2 vol., et Edmond ESMONIN : *la Taille en Normandie au temps de Colbert (1661-1683)*. — Parmi les nombreux prix Montyon, nous mentionnerons : *l'Administration départementale de Seine-et-Oise (1790-1913)*, par M. E. COÛARD; *l'Infante Isabelle*, par M^{me} DE VILLERMONT, 2 vol.; *Souvenirs d'une femme sur la retraite de Russie*, par M^{me} D'ARJUZON; *les Provinces au XVIII^e siècle et leur division en départements*, par M. Charles BERLET; *les Prisons du Mont-Saint-Michel (1425-1864)*, par M. Ét. DUPONT; *la Défense de Besançon*, par M^{me} Isabelle FEBVAY; *René Benoist, le pape des Halles (1521-1608)*, par l'abbé Émile PASQUIER; *Souvenirs d'un diplomate*, par M. Jules PATENÔTRE, 2 vol.; *Louis Veuillot*, par M. Eugène TAVERNIER. — Le prix Juteau-Duvigneaux a été partagé entre les ouvrages suivants : *Saint Césaire (470-543)*, par l'abbé CHAILLAN; *Gustave III et la rentrée du catholicisme en Suède*, par MM. FIEL et SERRIÈRE; *les Bienheureuses dominicaines (1190-1577)*, par M. G. DE GANAY; *Chesnelong, son action catholique et parlementaire*, par Mgr LAVEILLE; *Claude-François Poullart des Places (1679-1709)*, par le R. P. Henri LE FLOCH; *Luther et le luthéranisme*, par M. J. PAQUIER, 4 vol.; *Deux mystiques normands au XVII^e siècle*, par M. Maurice SOURIAU. — Une partie du prix Furtado a été attribuée à M. Henry LEE pour son *Historique des courses de chevaux, de l'antiquité à ce jour*. — Le prix Charles Blanc a été partagé entre les ouvrages suivants : *Alexandre Lenoir*, par M. Édouard ANDRÉ; *Voyage au pays des sculpteurs romans*, par M. Alexis FOREL; *la Peinture, XVII^e et XVIII^e siècles*, par M. Louis GILLET; et le prix de Joest entre les ouvrages suivants : *Églises de chez nous (arrondissement de Château-Thierry)*, par M. Étienne MOREAU-NÉLATON; *Nos églises artistiques et historiques*, par M. PÉLADAN. — Enfin une partie du prix Davaine a été attribuée à M. Guy CHANTEPLEURE pour son livre : *la Ville assiégée*. Cette ville est, on le sait, celle de Janina, assiégée et conquise par les Grecs. L'auteur n'est autre que la femme du consul de France, qui résida dans la place pendant toute la durée du siège.

— Un comité présidé par M. Lavisse, avec M. Durkheim pour secrétaire, s'est constitué en vue de publier une série d'études relatives à la guerre. Il n'entend pas opposer aux pamphlets ou aux panégyriques allemands des pamphlets ou des panégyriques en sens contraire. Il veut exposer des faits, présenter des documents choisis et critiqués et mettre ainsi à la disposition des personnes qui veulent se faire une opinion éclairée des éléments d'information. Faire connaître les choses telles qu'elles sont est le meilleur moyen de servir la cause de la France et de ses alliés. — Paraîtront très prochainement à la

librairie A. Colin : *Qui a voulu la guerre?* par MM. DURKHEIM et DENIS; *Faits de guerre racontés par des soldats allemands*, par M. BÉDIER; *la Violation de la neutralité belge*, par M. WEISS.

— Le ministère de l'Instruction publique, « en présence des événements actuels, » vient de rapporter (14 décembre) l'arrêté concernant le 53^e Congrès des délégués des Sociétés savantes; ce Congrès, qui devait s'ouvrir à Marseille le 6 avril 1915, n'aura pas lieu.

Espagne. — La *Liga cervantina universal*, qu'on ne peut mieux comparer qu'avec l'Alliance française, vient de lancer l'idée d'un Congrès international d'hispanisants qui aura sa réunion à Madrid au printemps de 1916; la présidence en a été confiée à notre collaborateur M. ALTAMIRA, dont le nom est à lui seul une garantie. Pour tous renseignements utiles, il faudra s'adresser au secrétaire de la Ligue, apartado (poste restante), 486, Madrid.

Grande-Bretagne. — L'appel des quatre-vingt-treize savants allemands au monde civilisé (*An die Kulturwelt!*) a suscité de nombreuses réponses. Dans ce concert de réprobation, les Anglais ne pouvaient manquer de faire entendre leur voix, d'autant moins que c'est contre eux maintenant que paraît dirigée toute la puissance de haine et de sarcasme des hommes d'État et des publicistes allemands. De leur réponse, qui a été traduite en français, nous donnerons seulement les dernières lignes, d'un ton à la fois si ferme et si élevé : « Nous avons une admiration réelle et profonde pour l'érudition et pour la science allemandes. Nous avons de nombreux liens avec l'Allemagne, liens de camaraderie, de respect et d'affection. Nous regrettons profondément que, par l'influence néfaste d'un système militaire et de rêves effrénés de conquête, le pays que nous honorions jadis se révèle maintenant à nos yeux comme l'ennemi commun de l'Europe et de tous les peuples qui respectent le droit des nations. » Cette réponse a été contresignée par une centaine d'« intellectuels », non moins réputés ou illustres que les Allemands; nous y relevons seulement les noms d'historiens tels que MM. Firth, Fisher, Haverfield, Hunt, Kenyon, Lee, Margoliouth, G. Murray, Petrie, Pollard, Pollock, J. Reid, Rose, Sayce, Tout, etc.

Les réponses individuelles ne manquent pas. Signalons seulement les brochures suivantes qui ont été traduites aussi en français : *la Guerre européenne*, discours prononcé par David Lloyd GEORGE, chancelier de l'Échiquier, au Queen's Hall de Londres le 19 septembre 1914; *les Nations neutres et la guerre*, par James BRYCE, ancien ambassadeur aux États-Unis; *Comment la Grande-Bretagne essaya de maintenir la paix*, exposé des négociations anglo-allemandes, 1898-1914, d'après les documents les plus authentiques, par Sir Edward COOK. Ces brochures (12 et 22 pages) sont en vente à Londres, chez Harrison et fils.

— La *British Academy* a décidé d'entreprendre une collection de

textes sur l'histoire sociale et économique de l'Angleterre et du pays de Galles. Un comité, composé du vicomte Bryce, président actuel de l'Académie, de MM. Cunningham, Firth, Gollancz, Poole, Prothero, Rhys, Tout et de Sir George Warner, a été formé, et la direction des publications a été confiée à M. Vinogradoff. Le tome I, qui contient le terrier de l'« honneur » de Denbigh (1334), a été annoncé plus haut (p. 188). Viendront ensuite le « Livre noir » de l'abbaye de Saint-Augustin, à Canterbury; un registre des fiefs des Templiers (1185); un terrier de Flint, comté de Lincoln; des documents pour servir à l'histoire économique et sociale des pays soumis à la loi danoise (Danelaw); un livre de comptes de l'abbaye de Bolton, comté d'York. D'autres volumes seront consacrés plus spécialement à l'industrie et au commerce. Le Parlement a ouvert des crédits pour cette entreprise, à laquelle applaudira le monde entier de l'érudition. Ch. B.

Italie. — On annonce la fondation d'une revue italienne consacrée spécialement à l'histoire du premier Empire. Intitulée *Napoleone*, elle sera dirigée par M. Antonio CURTI et éditée à Milan chez les éditeurs Alfieri et Lacroix. G. BN.

— On publie à Caltanissetta, depuis le mois de juillet 1913, une nouvelle revue intitulée : *Sicania, rivista siciliana di storia, archeologia e folklore*.

Pays-Bas. — Notre collaborateur, M. C.-Th. BUSSEMAKER, est mort subitement le 12 septembre, âgé de cinquante ans. Une thèse sur l'Histoire de la province d'Overyssel au temps où il n'y eut plus de stathouder, c'est-à-dire de Jean de Witt, et qui devint un ouvrage en deux volumes (1890), lui ouvrit l'enseignement des universités. Il professa d'abord à Groningue, puis à Leyde. Dans un second ouvrage sur la Scission entre les provinces du Nord et celles du Sud (2 vol., 1895-1896), il mit en œuvre un grand nombre de documents sur l'époque des « Malcontents » et de la Pacification de Gand. Chargé ensuite par le gouvernement d'un voyage d'études, il visita les archives de Lisbonne, de Séville, de Madrid, de l'Escorial, de Simancas et de Bruxelles et il en consigna les résultats dans un instructif rapport (*Verslag*, 1905). Il collabora ensuite au monumental recueil de la Correspondance de la maison d'Orange-Nassau, où il publia le t. III de la 4^e série, relatif aux années 1749-1755 (1909). Il donnait de temps en temps à la *Revue historique* un bulletin fort apprécié sur les publications historiques parues dans les Pays-Bas. Sa perte est un deuil pour nous, ainsi que pour l'Université de Leyde, où il était très estimé.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

HISTOIRE GÉNÉRALE.

- Figgis (John Neville)*. The divine right of kings, 108.
Fisher (Herbert). The value of small states, 128.
Fueter (Eduard). Geschichte der neuen Historiographie, texte et trad. fr. p. E. Jeanmaire, 102.
Jeanmaire (E.). Voir *Fueter (Ed.)*.
Lindner. Die Weltlage Europas seit den Befreiungskriegen, 224.
Marvin (F. S.). The living past. A sketch of western progress, 107.
Seebohm (Frederic). Customary acres and their historical importance, publ. p. *Hugh E. Seebohm*, 204.
Wagner (Adolf). Les fondements de l'économie politique, t. IV et V, 224.
Woolf (Cecil N. Siduey). Bartolus of Sassoferatto, 107.

HISTOIRE DE L'ANTIQUITÉ.

- Dictionnaire des antiquités grecques et romaines, 224.
Ferrand (Henri). Recherches pour déterminer le col des Alpes franchi par Hannibal, 225.
Jardé (A.). La Grèce antique et la vie grecque, 224.
Pachtère (G. de). Paris à l'époque gallo-romaine, 99.

HISTOIRE D'ALLEMAGNE.

- Barker (Ernest)*. Nietzsche and Treitschke; the worship of power in modern Germany, 128.
Fletcher (C. R. L.). The Germans; their empire, 128.
Hilsenbeck (Dr A.). Register zu den Abhandlungen, Denkschriften und Reden der K. Bayer. Akademie der Wissenschaften, 229.
Rivari (Enrico). La mente e il carattere di Lutero, 229.

HISTOIRE D'ALSACE-LORRAINE.

- Dartein (dom G. de)*. Voir *Peltre (le P. Hugues)*.
Peltre (le P. Hugues). Vie latine de

sainte Odile, trad. p. dom *G. de Dartein*, 111.

HISTOIRE DES ÉTATS-UNIS.

- Emerson (R. W.)*. Autobiographie, trad. p. *R. Michaud*, 111.
Michaud (Régis). Voir *Emerson*.

HISTOIRE DE FRANCE.

- Bloch (Marc)*. L'Île-de-France, 109.
Boistisle (Jean de). Voir *Saint-Simon*.
Bossuet. Correspondance, t. VII, publ. p. *Ch. Urbain et E. Levesque*, 226.
Carré (Henri). Querelles entre gentilshommes campagnards, petits bourgeois et paysans du Poitou au xviii^e siècle, 228.
Courteau (Paul). Pour l'histoire de Bordeaux et du sud-ouest. Leçons, conférences et discours, 110.
Dieterlen (Maurice). Le fonds lorrain aux Archives impériales et royales de Vienne, 227.
Dubarat (chanoine V.). Le livre des fondations de la cathédrale de Bayonne au xvi^e siècle, 227.
Dupont d'Herval, chef d'état-major à la Grande Armée. Lettres, publ. p. *A. Vaillant*, 108.
Halphen (Louis). L'histoire de France depuis cent ans, 105.
Isnard (M.-Z.). État documentaire et féodal de la Haute-Provence, 228.
Lecestre (L.). Voir *Saint-Simon*.
Levesque (E.). Voir *Bossuet*.
Martineau (Alfred). Inventaire des anciennes archives de l'Inde française, 228.
Pellisson (Maurice). Les comédies-ballets de Molière, 226.
Percin (général). Le combat, 108.
Pétiet (René). Contribution à l'histoire de Saint-Lazare de Jérusalem en France, 225.
Saint-Simon. Mémoires, t. XXVI, publ. p. *L. Lecestre et Jean de Boistisle*, 226.
Urbain (Ch.). Voir *Bossuet*.
Vaillant (A.). Voir *Dupont d'Herval*.

HISTOIRE DE GRANDE-BRETAGNE.

- « Anonymus Cantuariensis », 1346-1367, édit. *J. Tail*, 186.

- Aydelotte (Frank)*. Elizabethan rogues and vagabonds, 198.
- Bacon (Roger)*. Part of the *Opus tertium*, publ. p. *A. G. Little*, 185.
- Baldwin (James Fosdick)*. The king's Council in England during the middle ages, 212.
- Ballard (Adolphus)*. British borough charters, 1042-1216, 183.
- The english borough in the twelfth century, 185.
- Bardoux (Jacques)*. Croquis d'outre-Manche, 231.
- Barker (Ernest)*. The dominican order and the Convocation, 207.
- *Davis, Fletcher, Hassall, Legg et Morgan*. Why we are at war, 128.
- Barthélemy (Edmond)*. Voir *Carlyle (Thomas)*.
- Bayne (C.-G.)*. Anglo-roman relations, 1558-1565, 198.
- Brie (F. W. D.)*. The Brut, or the chronicles of England, 190.
- Butler (J. R. M.)*. The passing of the great Reform bill, 202.
- Canterbury and York Society, 112.
- Carlyle (Thomas)*. Olivier Cromwell, trad. p. *E. Barthélemy*, 231.
- Cheyney (Edward P.)*. A history of England from the defeat of Armada to the death of Elizabeth, 199.
- Davis (H. C. W.)*. Voir *Stubbs*.
- Deiser (George F.)*. Year-books of Richard II, 189.
- Dillon (viscount) et Saint-John Hope (W. H.)*. Pageant of the birth, life and death of Richard Beauchamp, earl of Warwick, 1382-1439, 190.
- Diocesis Wintoniensis. Registrum Johannis de Pontissara, 112.
- Gairdner (James)*. Lollardy and the Reformation in England, t. IV, 197.
- Hatschek (Julius)*. Englische Verfassungsgeschichte, 203.
- Hemneon (Morley de Wolf)*. Burgage tenure in mediaeval England, 213.
- Johannes de Reading*. Chronicon, 1346-1367, édit. *J. Tail*, 186.
- Kennedy (William)*. English Taxation, 1640-1799, 214.
- Kingsford (Ch. Lethbridge)*. English historical literature in the fifteenth century, 190.
- Leeds (É. Thurlow)*. The archæology of the anglo-saxon settlements, 191.
- Little (A. G.)*. Voir *Bacon (Roger)*.
- Macaulay*. Historical essays contributed to the Edinburgh Review, 231.
- Mackenzie (M.)*. The battle of Bannockburn, 193.
- Mackechnie (W. Sharp)*. Magna Carta. A commentary, 2^e édit., 230.
- Major (Albany F.)*. Early wars of Wessex, édit. p. *Ch. W. Whistler*, 192.
- Marriott (J. A. K.)*. England since Waterloo, 202.
- Morgan (Frank)*. Voir Survey of the honour of Denbigh.
- Morris (John E.)*. Bannockburn, 194.
- Mowat (R. B.)*. The wars of the Roses, 195.
- Naval and military Essays, 230.
- Pasquet (D.)*. Essai sur les origines de la Chambre des Communes, 205.
- Pipe roll Society. The great roll for the 31st year of the reign of Henry II, 112.
- Prothero (G. W.)*. Our duty and our interest in the war, 128.
- Ramsay of Bamff (Sir James)*. Genesis of Lancaster, 192.
- Rose-Troup (Frances)*. The western rebellion of 1549, 197.
- Saint-John Hope (W. H.)*. Voir *Dillon (viscount)*.
- Salzmann (L. F.)*. English industries of the middle ages, 213.
- Smith (H. F. Russell)*. Harrington and his Oceana, 201.
- Stenton (F. M.)*. The early history of the abbey of Abingdon, 185.
- Stubbs*. Select charters, 9^e édit., publ. p. *H. W. C. Davis*, 183.
- Survey of the honour of Denbigh, 1334, édit. *P. Vinogradoff et Fr. Morgan*, 188.
- Tail (James)*. Chronica Johannis de Reading et Anonymi Cantuariensis, 1346-1367, 186.
- Tatham (G. B.)*. The Puritans in power, 201.
- Tout (T. F.)*. The place of the reign of Edward II in english history, 209.
- Trevelyan (E.)*. India and the war, 128.
- Turberville (A. S.)*. The House of Lords in the reign of William III, 208.
- Usher (Roland G.)*. The rise and fall of the High Commission, 200.
- Vickers (Kenneth H.)*. England in the later middle ages, 195.
- Vinogradoff (P.)*. Survey of the honour of Denbigh, 1334, 188.
- Whistler (Ch. W.)*. Voir *Major (Albany F.)*.
- Williamson (James A.)*. Maritime enterprise, 1485-1558, 196.
- Wylie (James Hamilton)*. The reign of Henry V, 194.

HISTOIRE D'ITALIE.

- Bonin (prof. D.)*. Urkunden zur Geschichte der Waldenser-Gemeinde Pragela, 216.
- Passy (Louis)*. Un ami de Machiavel : François Vettori, 215.

HISTOIRE DE RUSSIE.

- Hauman (Émile)*. Voir *Rambaud (Alfred)*.
Korsakoff. Mélanges Korsakoff, 232.
Leger (Louis). Nicolas Gogol, 232.
Rambaud (Alfred). Histoire de la Russie, 6^e édit. p. *Émile Hauman*, 219.
Vinogradoff (Paul). Russia, the psychology of a nation, 128.

HISTOIRE D'ORIENT.

- Bacha (le P. Constantin)*. Biographie de saint Jean Damascène, 67.
Bauescu (N.). Deux poètes byzantins du XIII^e siècle, 91. — Un poème grec vulgaire relatif à Pierre le Boiteux de Valachie, 91.
Bréhier (Louis). L'origine des titres impériaux à Byzance, 71.
 — Nouvelles recherches sur l'histoire de la sculpture byzantine, 94.
Chirol (Sir Valentine). Serbia, 128.
Collinet (Paul). Le caractère oriental de l'œuvre de Justinien et les destinées des institutions classiques en Occident, 85.
Cognasso (Francesco). Partiti politici e lotte dinastiche in Bizanzio alla morte di Manuele Comneno, 72.
Diehl (Ch.). Voir *Rambaud (Alfred)*.
Dragoumis. Χρονικὸν Μορέως ἱστορικὰ καὶ τοπωνύμια, 69.
Duchesne (Mgr L.). L'iconographie byzantine dans un document grec du IX^e siècle, 68.
Ebersoll (Jean). Sculptures chrétiennes inédites, 94.
 — et *Thiers (Ad.)*. Les ruines et les substructions du grand palais des empereurs byzantins, 93.
Güterbock (Carl). Der Islam im Lichte der byzantinischen Polemik, 89.
Haury (Jacobus). Voir *Procopius*.
Jerphanion (G. de). Rapport sur une mission d'études en Cappadoce, 96.
 — Inscriptions byzantines de la région d'Urgub en Cappadoce, 96.
Jorga (N.). La survivance byzantine dans les pays roumains, 85.
La Jonquière (V^{te} A. de). Histoire de l'empire ottoman, nouv. édit., 223.
Lambros (Sp. P.). Empereurs byzantins, 70.
La Piana (G.). Rappresentazioni sacre nella letteratura bizantina dalle origini al sec. XI, 90.
Maspero (Jean). Organisation militaire de l'Égypte byzantine, 80.
 — Les papyrus Beaugé. Horapollon et la fin du paganisme, 81.
 — Graeco-Arabica, 82.
Millet (G.). Remarques sur l'iconogra-

- phie des peintures cappadociennes, 97.
Monneret de Villard (U.). Inedita byzantina, 95.
Monnier (H.). La nouvelle L de Léon le Sage et l'insinuation des donations, 88.
Muratore (D.). Un prince Sabauda alla presa di Gallipoli Turca, 77.
Omont (Henri). Peintures d'un évangéliste syriaque du XI^e ou du XIII^e siècle, 98.
Ouspenski (Th.). Istorija Vizantijskoi imperii, 69.
Pantchenko (B. A.). Reliephni iz vasiliki Studija ve Konstantinopolje, 92.
Procopius Caesariensis. Opera omnia, édit. *J. Haury*, 67.
Rambaud (Alfred). Études sur l'histoire byzantine, publ. p. *Ch. Diehl*, 69.
Risal (P.). La ville convoitée : Salonique, 83.
Schmitt (Th.). Les mosaïques du monastère de Saint-Luc, 95.
 — La cathédrale Sainte-Sophie de Kiev, 96.
 — La renaissance de la peinture byzantine au XIV^e siècle, 97.
Schultze (V.). Altchristliche Städte und Landschaften. I. Constantinopel, 324-450, 70.
Seure (G.). Collection Stamoulis. Antiquités thraces de la Propontide, 98.
Songeon (R. P. Guérin). Histoire de la Bulgarie, 221.
Tafrazi (O.). Thessalonique au XIV^e s., 74.
 — Topographie de Thessalonique, 82.
 — Mélanges d'archéologie et d'épigraphie byzantines, 94.
Tchernousov (E.). Stranitsa iz kulturnoi istoriji vizantiji XI B., 88.
 — Iz vizantijskago zakolustva XIII vjeka, 90.
Thiers (Ad.). Voir *Ebersoll (Jean)*.
Vasiliev (A.). Arabskaja versia dŭtija sv. Ioanna Damaskina, 67.
 — Putechestvie vizantijskago imperatora Manuila II Paleologa po zapadnoi Evropje, 1399-1403, 77.
Weigand (E.). Die Geburtskirche von Bethlehem, 92.
 — Neue Untersuchungen über das goldene Tor in Konstantinopel, 93.

HISTOIRE D'EXTRÊME-ORIENT.

- Law de Lauriston (Jean)*. Mémoire sur quelques affaires de l'empire mogol, 1756-1761, publ. p. *A. Marlineau*, 217.
Marlineau (A.). Voir *Law de Lauriston (Jean)*.

TABLE DES MATIÈRES.

ARTICLES DE FOND.

	Pages
Ch. BÉMONT et Chr. PFISTER. L'appel des Allemands aux nations civilisées	1
J. NOUAILLAC. La retraite de Pomponne de Bellièvre (septembre 1588-mai 1593)	129
Pierre WALTZ. Les artisans et leur vie en Grèce des temps homériques à l'époque classique. Le siècle d'Hésiode	5

MÉLANGES ET DOCUMENTS.

J. CALMETTE. La politique espagnole dans la crise de l'indépendance bretonne (1488-1492)	168
P.-N. DE PUYBUSQUE. Lettres inédites de Sismondi à Sir James Mackintosh et à la comtesse de Sainte-Aulaire	42

BULLETIN HISTORIQUE.

Histoire byzantine, par Louis BRÉHIER	67
Histoire de Grande-Bretagne, par Ch. BÉMONT	183

COMPTE-RENDUS CRITIQUES.

BONIN (D ^r D.). Urkunden zur Geschichte der Waldenser-Gemeinde Pragela (Chr. Pfister)	216
FUETER (Ed.). Geschichte der neueren Historiographie. — Histoire de l'historiographie moderne, trad. fr. par JEANMAIRE (Ch. Seignobos)	102
HALPHEN (Louis). L'histoire en France depuis cent ans (Chr. Pfister)	105
LA JONQUIÈRE (vicomte A. DE). Histoire de l'empire ottoman; nouv. édit. (L. Bréhier)	223
LAW DE LAURISTON (Jean). Mémoire sur quelques affaires de l'empire mogol, 1756-1761, publ. par A. MARTINEAU (H. Malo)	217
PACHTÈRE (F.-G. DE). Paris à l'époque gallo-romaine (C. Piton et Chr. Pfister)	99
PASSY (Louis). Un ami de Machiavel : François Vettori (H. Hauser)	215

[SUPPLÉMENT AU NUMÉRO DE NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1914.]

RAMBAUD (Alfred). Histoire de la Russie. 6 ^e éd. revue par Émile HAUMANT (G. Créhange)	219
SONGEON (R. P. Guérin). Histoire de la Bulgarie (L. Bré- hier)	221

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

Histoire générale (Ch. BÉMONT, Chr. PFISTER, Ch. SCHMIDT).	107, 224
Histoire de l'Antiquité (Ch. BÉMONT, Chr. PFISTER) . . .	224
Histoire d'Allemagne (H. HAUSER, Chr. PFISTER)	229
Histoire d'Alsace-Lorraine (Chr. PFISTER)	411
Histoire des États-Unis (Ch. BÉMONT)	411
Histoire de France (Ch. BÉMONT, H. HAUSER, Chr. PFIS- TER)	408, 225
Histoire de Grande-Bretagne (Ch. BÉMONT)	112, 230
Histoire de Russie (Ch. BÉMONT, É. HAUMANT)	232

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

FRANCE.

1. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres	243
2. Académie des sciences morales et politiques	244
3. Anjou historique (l')	245
4. Annales de Bretagne	246
5. Annales du Midi	246
6. Annales révolutionnaires	413
7. Bibliothèque de l'École des chartes	413
8. Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français	414
9. Bulletin hispanique	239
10. Correspondant (le)	240
11. Feuilles d'histoire du xvii ^e au xx ^e siècle	115, 233
12. Grande Revue (la)	241
13. Journal des savants	236
14. Mercure de France (le)	241
15. Moyen âge (le)	416
16. Polybiblion	237
17. Révolution française (la)	417, 233
18. Revue (la)	241
19. Revue critique d'histoire et de littérature	237
20. Revue de l'histoire des colonies françaises	418
21. Revue de Paris (la)	244
22. Revue des bibliothèques	239
23. Revue des études anciennes	418
24. Revue des études historiques	419

	Pages
25. Revue des études napoléoniennes	119
26. Revue des questions historiques	120, 234
27. Revue des sciences politiques	240
28. Revue d'histoire moderne et contemporaine	236
29. Revue d'histoire, rédigée à l'État-major.	120
30. Revue historique de la Révolution française	121
31. Revue Mabillon	240
32. Revue politique et littéraire	242

CHRONIQUE.

<i>Espagne</i>	127, 253
<i>France</i>	122, 248
<i>Grande-Bretagne</i>	128, 253
<i>Italie</i>	254
<i>Pays-Bas</i>	254
INDEX BIBLIOGRAPHIQUE	255

Le gérant : R. LISBONNE.

D
1
R6
t.117

Revue historique

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY
